HAL
open science

Négation lexicale vs négation syntaxique en français et en grec moderne

Foteini Kazala

To cite this version:

Foteini Kazala. Négation lexicale vs négation syntaxique en français et en grec moderne. Linguistique. Sorbonne Université; Ethnikó kai Kapodistriakó panepistīmio Athīnōn (Grèce), 2022. Français. NNT : 2022SORUL025 . tel-03828446

HAL Id: tel-03828446

https://theses.hal.science/tel-03828446

Submitted on 25 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SORBONNE UNIVERSITÉ / ΕΘΝΙΚΟ ΚΑΙ ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΚΟ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟ ΑΘΗΝΩΝ

ÉCOLE DOCTORALE V

Laboratoire de recherche ED 0433

Φιλοσοφική Σχολή Τμήμα Γαλλικής Γλώσσας και Φιλολογίας

T H È S E

pour obtenir le grade de

- DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

- ΔΙΔΑΚΤΟΡΑ ΤΟΥ ΕΘΝΙΚΟΥ ΚΑΙ ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΚΟΥ ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ ΑΘΗΝΩΝ

Discipline : Linguistique / Γλωσσολογία

Présentée et soutenue par :

Foteini KAZALA

le 4 mars 2022

Négation lexicale *vs* négation syntaxique en français et en grec moderne

Sous la direction de :

Mme Rea DELVEROUDI – Professeure, Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes
M. Francis CORBLIN – Professeur émérite, Sorbonne Université

Membres du jury :

M. Simos GRAMMENIDIS – Professeur, Université Aristote de Thessalonique
Mme Sophie VASSILAKI – Professeure, INALCO-Paris
Mme Jenny DOETJES – Professeure, Universiteit Leiden

Remerciements

Cette thèse est le fruit d'un travail long et difficile et sa réalisation n'aurait été possible sans le concours de certaines personnes à qui j'aimerais exprimer toute ma gratitude.

Je tiens, tout d'abord, à remercier chaleureusement mes directeurs de recherche, Madame Rea Delveroudi, professeure de linguistique générale au Département de langue et de littérature françaises de l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, et Monsieur Francis Corblin, professeur émérite à l'Université Paris IV-Sorbonne. J'aimerais les assurer de ma profonde reconnaissance pour les conseils précieux qu'ils n'ont cessé de me donner et qui ont orienté mes réflexions. Je les remercie également pour leur soutien moral, pour les encouragements qu'ils m'ont prodigués durant la rédaction de la thèse, pour leur grande disponibilité et leur patience.

J'aimerais aussi remercier les rapporteurs de cette thèse, Monsieur Simos Grammenidis, professeur au Département de langue et de littérature françaises de l'Université Aristote de Thessalonique, et Madame Sophie Vassilaki, professeure à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), pour l'intérêt particulier qu'ils ont porté à ce travail et pour leurs suggestions.

Ma reconnaissance va de même à Madame Jenny Doetjes, professeur à l'Université de Leiden, qui a accepté de prendre connaissance de mon travail et de participer au jury de ma soutenance.

Je manifeste en outre ma gratitude à Madame Pénélope Calliabetsou-Coraca, professeure émérite de l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, qui a encouragé mes efforts et m'a beaucoup soutenue tout au long de ces années de recherche.

Je remercie, enfin, mes parents, et je dédie cette thèse à ma mère, qui n'est plus là pour voir ce travail achevé. Sans leur soutien et leur incitation, ce travail n'aurait pu être réalisé.

Table des matières

Remerciements 3
Introduction 9

Premier chapitre 27
L'expression de la négation syntaxique en grec et en français 27
A) Les marqueurs négatifs δεν et *pas* et leurs origines 27
1. De οὐ(κ) à δεν 27
1.1. La particule οὐ(κ) 28
1.2. De οὐ(κ) à οὐδέν 30
1.3. De οὐδέν à δεν 32
1.4. Οὐδέν employé en grec moderne 35
2. De *ne* à *ne*… *pas* 39
2.1. De **ne* à *ne* / *nen* 41
2.2. Ne… pas/mie/point/goutte 43
2.3. La disparition progressive de *ne* dans son évolution diachronique 49
3. Comparaison de l'évolution diachronique des marqueurs négatifs français et grec 55
3.1. Le cycle de la négation ou le cycle de Jespersen 55
3.2. Les cycles de Jespersen « à la française » et « à la grecque » 58
3.2.1. Le cycle de la négation en français 58
3.2.2. Le cycle de la négation en grec 62
3.3. L'évolution de la négation dans les deux langues : une tentative de comparaison 68

B) Les marqueurs négatifs δεν et *pas* sur le plan synchronique 71
1. (*ne*)… *pas* et δεν en français et en grec moderne 71
2. Différences synchroniques entre (*ne*)… *pas* et δεν 73
2.1. Négation discontinue (*ne*)… *pas vs* négation par un seul marqueur δεν 73
2.1.1. Une variété de termes désignant la négation en français 74
2.1.2. La redondance de la particule *ne* en français parlé moderne 76
2.1.3. Le sémantisme variable de *ne* 80
2.2. La position syntaxique des marqueurs *pas* et δεν 82
2.2.1. Le principe NEG FIRST (grec) *vs* le principe NegFirst et FocusLast (français) 82
2.2.2. Le cas de *pas* préverbal : une similarité avec le marqueur négatif grec δεν ? 85
2.2.3. Le marqueur δεν préverbal : un cas de focalisation 87
3. La fréquence du marqueur négatif δεν dans la langue grecque moderne 89

3.1. Δεν dans les textes non traduits 90
3.2. Δεν dans les textes traduits 91
Conclusion du premier chapitre 100

Chapitre II 102
Expression lexicale *vs* expression syntaxique de la négation 102
1. Introduction 102
1.1. La *négation syntaxique* 103
1.2. La *négation lexicale* 104
A) Le cas du lexème *peu* 106
1. *Peu* : un lexème à sémantisme négatif 106
2. Approches théoriques du lexème *peu* et examen contrastif français-grec 108
2.1. *Peu* en fonction de spécifieur d'un adjectif ou d'un verbe 109
2.1.1. *Peu* spécifieur d'un adjectif 109
2.1.2. *Peu* modifieur d'un verbe 119
2.2. *Peu* en tant que déterminant du nom 122
2.3. Le lexème *peu* et la négation syntaxique dans la théorie du domaine notionnel 125
2.4. Examen de la langue orale dans les discours du Parlement européen 129
3. Hypothèses et conclusion 133

B) Le cas du lexème *sans* 136
1. *Sans* : un lexème à sémantisme négatif et privatif 136
2. Le statut du lexème *sans* et sa traduction en grec 139
2.1. *Sans* + infinitif 139
2.2. Sans + GN 153
2.2.1. La séquence *sans* + GN au singulier traduite par χωρίς + GN au pluriel 153
2.2.2. La séquence *sans* + GN traduite en grec par la négation syntaxique 159
2.3. La traduction de la construction *être* + *sans* + GN 164
3. Hypothèses et conclusion 170

Chapitre III 173
Les verbes à sémantisme négatif 173
Introduction 173
1. Les verbes à sémantisme négatif : délimitation 174
1.1. Typologie des verbes à sémantisme négatif 175
1.2. Contrariété *vs* contradiction 177
1.2.1. Relation contraire *vs* relation contradictoire en logique 177

1.2.2. L'opposition dans les langues naturelles 179
1.3. Les verbes à sémantisme négatif et la négation morphologique 181
1.3.1. Le préfixe *dé-* et sa traduction par la négation syntaxique 182
1.3.2.Les préfixes *in-* en français et α- en grec et leur traduction par la négation syntaxique186
1.3.3. Similitudes et divergences 190
2. Verbes à sémantisme négatif *vs* négation syntaxique 191
2.1. Approches théoriques 193
2.1.1. Les échelles argumentatives d'Anscombre et Ducrot (1978) 193
2.1.2. L'inférence et les lois du composant rhétorique proposées par Ducrot (1979/1991) .. 195
2.1.3. Les maximes conversationnelles de Grice ([1975] 1979) 198
2.2. Propriétés des verbes à sémantisme négatif 199
2.3. Verbes fréquemment traduits en grec par la négation syntaxique 206
2.3.1. Le verbe *refuser* 206
2.3.2. Le verbe *interdire* 217
2.3.3. Le verbe *empêcher* 231
2.3.4. Le verbe *manquer* 239
2.3.5. Le verbe *ignorer* 246
3. Hypothèses et conclusion 258

Conclusion 265

BIBLIOGRAPHIE 276
Annexe I 294
Index 298

Liste des abréviations

Corpus

AN : Maurice Attia, *Alger la Noire*, Paris, Actes Sud (coll. « Babel noir »), 2006.
C : Jean-Claude Izzo, *Chourmo*, Paris, Gallimard, 2006.
KM : Maurice Attia, *Η κόκκινη Μασσαλία*, Athènes, Polis, 2009.
MA : Maurice Attia, *Το μαύρο Αλγέρι*, Athènes, Polis, 2008.
MD : le journal *Le Monde diplomatique*
MTM : Jean-Claude Izzo, *Το μαύρο τραγούδι της Μασσαλίας*, Athènes, Polis, 2012.
P : Michel Houellebecq, *Plateforme*, Paris, Flammarion, 2001.
PB : Maurice Attia, *Paris blues*, Paris, Actes Sud (coll. « Babel noir »), 2009.
PR : Maurice Attia, *Pointe rouge*, Paris, Actes Sud (coll. « Babel noir »), 2007.
S : Jean-Claude Izzo, *Soléa*, Paris, Gallimard, 2006.
T: Jean-Claude Izzo, *Το τσούρμο*, Athènes, Polis, 2012.
TK : Jean-Claude Izzo, *Total Khéops*, Paris, Gallimard, 2006.
A : le journal *Η Αυγή*
Π : Michel Houellebecq, *Πλατφόρμα*, Athènes, Hestia, 2005.
ΠΜ : Maurice Attia, *Παρίσι μπλουζ*, Athènes, Polis, 2010.

Termes

CSF : Conversational Swiss French
Dét. Ø : déterminant zéro
GN : groupe nominal
Inf. : infinitif
QNT : quantification
QLT : qualification
NP : négation de phrase
OT : Optimality Theory
OV : objet-verbe
SOV : sujet-objet-verbe
SVO : sujet-verbe-objet
TPN : termes à polarité négative
VO : verbe-objet
VSO : verbe-sujet-objet

Introduction

La notion de négation est un sujet vaste et difficile à délimiter qui a fait l'objet d'étude de plusieurs domaines linguistiques : morphosyntaxe, sémantique, pragmatique, sociolinguistique. Les travaux des philosophes, depuis Platon et Aristote, analysant le phénomène de la négation comme un acte de refus, de rejet ou bien de dénégation prouvent que son étude « dépasse les frontières de la linguistique » (Muller, 1991 : 1). Paolo Virno donne même une définition économico-linguistique : « la négation est l'argent du langage ». L'auteur signale que « l'argent est la marchandise qui rend compte de la valeur des marchandises ; le "non" est le signe qui rend compte de la valeur des signes. […] Aussi bien l'argent que la négation révèlent la nature secrète du système dont ils sont un simple composant » (2016 : 36-37).

La complexité du phénomène apparaît encore plus évidente lorsqu'on essaie de l'examiner dans différentes langues. Tel est notre constat lors de cette recherche qui s'attache à aborder, par une analyse contrastive, la notion de la négation au sein de deux systèmes linguistiques : le français et le grec moderne. Nous considérons comme nécessaire de présenter d'abord cette notion sous des aspects divers, dans les deux langues, ainsi que d'essayer de rendre plus claire la terminologie que nous allons utiliser, en nous basant sur des travaux antérieurs.

Diverses et nombreuses sont les études réalisées sur la notion de la négation en français moderne. Malgré cela, le débat sur le sujet reste ouvert et constitue un champ fructueux de recherche non seulement pour le français mais aussi pour les langues naturelles en général.

En termes de logique propositionnelle, la négation se présente sous le signe '¬'. Sa fonction est d'inverser « la valeur de vérité de son argument. En toute circonstance où *P* est vrai, ¬*P* est faux ; en toute situation où *P* est faux, ¬*P* est vrai » (Corblin, 2013 : 53). En français, par exemple, si *il court* est vrai, *il ne court pas* est faux.

En termes linguistiques, la définition de la négation proposée par Francis Corblin et Lucia Tovena (2003) nous paraît être très pertinente, puisqu'elle considère aussi bien les propriétés de la négation logique et sémantique que celles de la négation syntaxique :

> En général, par *négation* on entend le symbole du langage de représentation sémantique équivalent à la négation de la logique des prédicats. Cette équivalence s'entend en termes dénotationnels (inversion de la valeur de vérité d'un contenu propositionnel), et en termes dynamiques : la négation est un opérateur logique

> capable de prendre des variables dans sa portée et d'être dans une hiérarchie de portée avec d'autres opérateurs logiques.
>
> (Corblin et Tovena, 2003 : 284)

La portée de la négation française est, en principe, double, au niveau syntaxique et sémantique : elle peut porter sur toute la phrase et être exprimée par le marqueur négatif *ne… pas* (la *négation de proposition* ou *de phrase*), ou bien modifier seulement une partie de la phrase (la *négation de constituant*).

Herbert Clark (1974 : 1313), en suivant les critères syntaxiques d'Edward Klima[1] (1964) sur la distinction entre les phrases affirmatives et négatives en anglais, propose les termes *explicit negatives* (négatifs explicites) et *implicit negatives* (négatifs implicites) ; dans la première catégorie, il inclut les phrases qui sont explicitement niées au moyen des marqueurs négatifs (comme *not present* 'pas présent') et dans la deuxième catégorie les termes qui expriment la notion négative mais sans marqueur en surface (comme *absent*). Il propose, donc, des paires de négation *explicite* vs *implicite*, parmi lesquelles on distingue, mis à part les types tels que *not successful/unsuccessful* 'fructueux/infructueux', les verbes comme *not succeed/fail* 'ne pas réussir/échouer'.

Claude Muller (1991), pour sa part, fait la distinction entre la *négation syntaxique*, exprimée en français au moyen du marqueur *ne… pas* et des négations composées, telles que *être loin de* et *tout sauf* (ibid. : 56), et la *négation dans le lexique* (ibid. : 56), divisée en trois catégories : a) les *termes négatifs* (« les préfixes négatifs, [et] plusieurs catégories de mots en relation morphologique ou sémantique avec la négation », comme *possible*/*impossible*, *rarement*/*souvent*, *refuser*/*accepter* et même des oppositions entre des termes comme *petit* et *grand*), b) les *semi-négations* (« qui se caractérisent par la co-occurrence avec *ne* » (ibid. : 59), comme *ne… jamais/rien/personne*) et c) les négatifs inverses (comme dans le cas du verbe *nier* qui « quoique de sémantisme négatif, ne signifie jamais *ne pas dire* ») (ibid. : 60). À cette catégorisation, il faut ajouter le terme *non*, qui constitue la réponse négative principale en français mais qui est également utilisé comme préfixe (*non-fumeur*) (ibid. : 28-29, 66).

L'expression de la négation de phrase en grec présente une distinction relative au mode : dans les phrases dont le verbe est à l'indicatif, on utilise le marqueur négatif δεν (dhen) (1), tandis que dans les phrases dont le verbe est au subjonctif ou à l'impératif,

---

[1] Les critères syntaxiques de Klima (1964) sont les suivants : les constructions avec *either* et des indéfinis de la série *any*, ainsi que la question *écho* (tag-question : *isn't it ?*), équivalente de *n'est-ce pas ?* (*cf.* aussi Horn, 1989 : 184-185).

on emploie le marqueur négatif μη(ν) (min) (2), qui peut également fonctionner comme préfixe (3)[1] :

1) Δεν πήγε 'Il n'est pas allé'
   Dhen pighe
   litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-allé

2) Να *μην* πάει 'Qu'il n'aille pas'
   Na min pai
   litt. : Na$_{\text{part.subj.}}$ min$_{\text{part.nég.}}$ il-va

3) Μη-καπνιστής 'non-fumeur'
   Mi-kapnistis
   litt. : Mi$_{\text{préf.nég.}}$-fumeur

Pour la réponse négative à une phrase interrogative, la langue grecque utilise le marqueur négatif όχι (oxhi) (4), seul ou avec le noyau verbal nié de la phrase[2] :

4) Η Μαρία ήρθε; Όχι (δεν ήρθε) 'Marie est venue ? Non (elle n'est pas venue)
   I Maria irthe ? Oxhi (dhen irthe)
   litt. : La-Marie est-venue ? Oxhi$_{\text{nég.}}$ dhen$_{\text{part.nég.}}$ est-venue

La principale distinction dans l'expression de la négation, basée sur le mode de la phrase, est, très souvent, évoquée dans la littérature comme le contraste entre la négation de jugement, exprimée au moyen du marqueur δεν et la négation de souhait, exprimée au moyen du marqueur μη(ν) (Veloudis, 2005 : 13-17)[3].
Une autre particularité de ces marqueurs qui est cruciale en syntaxe est que δεν précède la particule θα (tha), qui exprime le futur, tandis que μη(ν) est repéré soit comme la seule particule négative avant le verbe, comme dans l'exemple Μην πας 'ne va pas', soit après να (na) et ας (as), les particules qui expriment l'injonction. Dans le cas de la

[1] Pour une analyse plus détaillée sur les deux marqueurs, voir Veloudis (1981, 2005, 2010), Klidi et Tsokoglou (2001), Tsimpli et Roussou (1993), Roussou (2015).
[2] Mirambel (1959 : 240) qualifie les marqueurs όχι et δεν comme des marqueurs objectifs et souligne que « όχι est la négation d'un mot ou d'un ensemble de mots, sans égard à la distinction du verbal et du nominal ; il est, en conséquence, la négation du nom. Par contre, δεν n'est que la négation du verbe, dans la mesure où le verbe est opposé au nom ».
[3] L'existence de deux marqueurs pour l'expression de la négation syntaxique en grec constitue, pour Mirambel (1959 : 238) « un trait dominant du grec ». Μη(ν) est pour l'auteur le marqueur qui exprime « le subjectif » (ibid.).

négation de l'injonction, μη(ν) est suivi du subjonctif[1], comme dans la phrase Να μην πας 'ne va pas'. Dans la présente recherche, le marqueur négatif qui sera étudié est le marqueur δεν.

Les pronoms indéfinis κανείς/κανένας (kanis/kanenas) 'personne' et τίποτα (tipota) 'rien'[2], les adverbes ποτέ (pote) 'jamais' et πια (pja) 'plus' constituent les termes négatifs grecs équivalents aux *semi-négations* (Muller, 1991 : 59) présentées *supra* pour la langue française (*ne… personne/rien/plus/jamais*, etc.).

Une différence importante entre l'expression de la négation en français et en grec concerne la compatibilité des marqueurs négatifs des deux langues avec les mots négatifs, les *mots-N*[3].

En effet, le marqueur de négation de phrase en grec δεν est parfaitement compatible avec les termes négatifs, tels que κανένας 'personne', τίποτα 'rien', etc., tandis qu'en français, le marqueur négatif *pas* est 'interdit' quand les termes *personne* ou *rien* par exemple sont présents dans la phrase. Dans l'exemple ci-dessous, le marqueur *pas*, qui porte la valeur négative dans la phrase française (ce qui sera expliqué *infra*), est remplacé par *rien*, qui garde la position postverbale, tandis qu'en grec le marqueur δεν occupe une position préverbale. Δεν est obligatoirement présent dans la phrase, son absence produisant une phrase agrammaticale :

5) Tu ne manges rien.
   ΤΙΠΟΤΑ δεν τρώς. / *ΤΙΠΟΤΑ τρως
   Tipota dhen tros / *tipota tros
   litt. : Rien dhen$_{\text{part.nég.}}$ tu-manges / *rien tu-manges

Par ailleurs, il ne faudrait pas négliger de mentionner que dans les études antérieures sur les termes négatifs grecs κανείς/κανένας 'personne', τίποτα 'rien', etc., les linguistes ont remarqué que la forme emphatique de ces termes, à savoir ΚΑΝΕΝΑΣ, ΤΙΠΟΤΑ, etc., occupe une position préverbale, tandis que la forme non-emphatique de

---

[1] *Cf.* Holton, Mackridge, Philippaki-Warburton (2011 : 398-399).

[2] Nombreuses sont les études sur la différence entre la forme emphatique et la forme neutre ou non-emphatique des pronoms indéfinis κανείς/κανένας 'personne' et τίποτα 'rien', ainsi que sur le rôle de la place syntaxique de ces mots qui détermine leur sémantisme négatif (*cf.* Veloudis 1982, 1983-84, 2005, 2010, 2017 ; Delveroudi 1989 ; Tsimpli et Roussou 1993 ; Giannakidou 1997, 1998 ; Roussou 2007 ; Chatzopoulou 2012, la liste n'étant pas exhaustive).

[3] « Le terme de mot-N (N-word), attribué à Mugarza (1990), a été utilisé pour identifier, sans qu'on prenne nécessairement position sur leur nature, des expressions qui semblent avoir certaines propriétés typiques des éléments proprement négatifs, […] et d'autres qui semblent les rapprocher des termes à polarité négative […]. Donc, en général, on parle de mots-N pour les langues à concordance négative » (Corblin et Tovena, 2003 : 281-282).

l'indéfini, en est bloquée, vu qu'il se trouve hors de la portée de la négation (de Swart, 2010 : 24), comme par exemple :

6) *Κανέναν είδες;
*kanenan idhes
litt. : quelqu'un tu-as-vu

Είδες κανέναν;
Idhes kanenan
litt. : Tu-as-vu quelqu'un

Pour ce qui est des termes négatifs préfixés en grec, ils sont issus d'un nombre important de morphèmes (Clairis et Babiniotis, 2011 : 184) :
α- 'in-': άκακος 'inoffensif'
ξε- 'dé-' : ξεβάφω 'décolorer'
από- 'dé-' : απομυθοποιώ 'démystifier'
αντι- 'contre-' : αντιπρόταση 'contre-proposition'
μη 'non' : μη καπνιστής 'non-fumeur'
Ces termes expriment la *négation lexicale* ou *morphologique*, comme elle sera nommée dans cette étude.
Après avoir présenté les données dans les deux langues, nous nous proposons, dans le présent travail, de traiter de l'expression de la négation en la distinguant en deux grandes catégories, la *négation explicite* et la *négation dans le lexique*, subdivisées en d'autres catégories, représentées dans les deux tableaux qui suivent :

Tableau 1 – La négation explicite en français et en grec moderne

	Français	Grec
Négation syntaxique	(*Ne*)… *pas* / *point* Il *n*'est *pas* venu	*Δεν* + indicatif *Δεν* ήρθε 'dhen irthe' *Να*/*ας* + *μη(ν)* + subjonctif *Να μην* έρθει 'na min erthi' 'qu'il ne vienne pas'

Négation avec un quantificateur négatif	*Ne… personne / Personne… ne* *Personne* ne vient *Ne… rien* Il *ne* mange *rien* *Ne… jamais* Il *ne* ment *jamais* *Ne… nulle part* Le stylo *n'*est *nulle part* *Ne… plus* Il *n'*écrit *plus* à sa mère	*ΚΑΝΕΝΑΣ*[1] *δεν…* *ΚΑΝΕΝΑΣ δεν* έρχεται[2] 'kanenas dhen erxhete' *ΤΙΠΟΤΑ δεν* *ΤΙΠΟΤΑ δεν* τρώει 'tipota dhen troi' *ΠΟΤΕ δεν…* *ΠΟΤΕ δεν* λέει ψέματα 'pote dhen lei psemata' *ΠΟΥΘΕΝΑ δεν* *ΠΟΥΘΕΝΑ δεν* είναι το στυλό 'puthena dhen ine to stilo' *Δεν… πια* *Δεν* γράφει *πια* στη μητέρα του 'dhen ghrafi pja sti mitera tu'
Réponse négative	*Non* Tu viens ? *Non*	*Όχι* Έρχεσαι; *Όχι* 'erxhese ? oxhi'

Tableau 2 – La négation dans le lexique en français et en grec moderne

	Français	Grec
Négation morphologique	Préfixe + base *in-* (*im-*) : *im*possible *dé-* (*dis-*) : *dé*charger *dé*mystifier *non-* : *non*-fumeur	Préfixe[3] + base *α-* : *α*δύνατον 'adhinaton' *ξε-* 'xe' : *ξε*φορτώνω 'xefortono' *από-* 'apo' : *απο*μυθοποιώ 'apomithopio' *μη* : *μη* καπνιστής 'mi kapnistis'

[1] On emploie la forme emphatique en grec, vu qu'elle se trouve dans la portée de la négation, comme on l'a déjà mentionné.

[2] Κανένας, τίποτα, ποτέ et πουθενά peuvent également occuper une position postverbale : Δεν έρχεται *κανένας* (Dhen erxhete kanenas), Δεν τρώει *τίποτα* (Dhen troi tipota), Δεν λέει *ποτέ* ψέματα (Dhen lei pote psemata), Δεν είναι *πουθενά* το στυλό (Dhen ine puthena to stilo).

[3] Selon Mirambel (1959 : 234), « le préfixe négatif […] α (αν-) […] est à distinguer de από- indiquant une action contraire à telle autre action (σφραγίζω "cacheter" mais αποσφραγίζω "décacheter"), de αντί- marquant une opposition (κανονικός "régulier" mais αντικανονικός "irrégulier, contraire à la règle, opposé à la règle"), et de ξε- exprimant l'idée de faire à rebours, de défaire ce qui a été fait (μπερδεύω "emmêler" mais ξεμπερδεύω "démêler") ».

Négation lexicale : 1) Lexèmes à sémantisme négatif	*Refuser*/*Interdire*, etc. Je *refuse* de venir Je t'*interdis* de sortir	*Αρνούμαι*/*Απαγορεύω*, etc. *Αρνούμαι* να έρθω 'arnume na ertho' Σου *απαγορεύω* να βγεις 'su apaghorevo na vghis'
	Peu Ce livre est *peu* intéressant	*Λίγο* Αυτό το βιβλίο *δεν* είναι ενδιαφέρον / είναι *α*διάφορο 'afto to vivlio dhen ine endhiaferon / ine adhiaforo'
2) Lexème à sémantisme négatif et privatif	*Sans* Il est sorti *sans* parler	*Χωρίς*/*Δίχως* Βγήκε *χωρίς* να μιλήσει / και *δεν* μίλησε 'vghike xhoris na milisi/ke dhen milise'

Dans ces tableaux, il existe des termes qui requièrent une clarification. Bien que les propriétés de ces termes soient analysées en détail dans les chapitres suivants, nous considérons comme nécessaire de définir, dès à présent, la terminologie relative aux termes *négation syntaxique*, *négation lexicale* et *négation morphologique*, qui constituent des notions de base utilisées dans cette recherche :

1) Négation syntaxique : toute négation exprimée explicitement, au moyen d'un marqueur négatif (*ne… pas* en français, δεν en grec).
2) Négation lexicale : toute négation exprimée au moyen d'un lexème à sémantisme négatif ou privatif (*refuser*, etc., *peu*, *sans*, en français, αρνούμαι (arnume), etc., λίγο (ligho) 'peu', χωρίς (xhoris) 'sans', en grec).
3) Négation morphologique : toute négation exprimée au moyen d'un préfixe, à savoir d'une marque spéciale dans le mot : *in*- (*im*-, *il*-, *ir*-), *dé*- (*dis*-), etc., en français, et α-, ξε- (xe), από- (apo), etc., en grec.

La négation syntaxique et la négation lexicale seront explicitement analysées dans les chapitres II et III, qui interrogent le contraste entre ces deux types de négation. Nous aimerions, pourtant, préciser certains points importants pour rendre plus claire la lecture des tableaux ci-dessus.

En effet, par *négation syntaxique*, nous n'entendons que l'expression de la négation au moyen des marqueurs négatifs (*ne*)… *pas* et δεν. En outre, au sein de la *négation lexicale*, nous proposons une dichotomie entre deux types de *lexèmes* : d'une part les *lexèmes à sémantisme négatif*, une catégorie incluant tous les termes qui expriment la

négation par leur sémantique, tels que *interdire* et απαγορεύω (apaghorevo) ou bien *peu* et λίγο (ligho), et d'autre part les *lexèmes à sémantisme négatif et privatif*, une catégorie qui ne contient qu'un terme français, à savoir *sans* et ses équivalents grecs, δίχως (dhixhos) et χωρίς (xhoris).

Nous devons également préciser les raisons pour lesquelles nous avons opté pour le terme *lexème* aux dépens de ses concurrents possibles, tels que *mot* ou *marqueur*.

Tout d'abord, le choix du terme *marqueur*, défini en détail dans le premier chapitre, est exclu, vu que nous ne considérons comme marqueurs de la négation que ses marques syntaxiques, à savoir *ne… pas* en français et δεν en grec.

Par ailleurs, le terme *mot* est inadéquat pour notre analyse, vu que nous considérons, à la suite de Georges Mounin ([1974] 2012 : 203), que ce terme renvoie à une « unité linguistique à valeur générale ». Selon ce linguiste (ibid. : 201), le *lexème* est une « unité de deuxième articulation, donc porteuse de signification, qui peut être indécomposable en unités plus petites […] ou non ».

Sur le site[1] du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), le terme *lexème* est défini comme « unité minimale de signification appartenant au lexique ». Le dictionnaire *Larousse* en ligne, enfin, adopte la définition du CNRTL et donne, comme synonyme vieilli du terme, le mot *sémantème*[2].

Ce qui justifie le choix du terme *lexème* pour caractériser des mots comme *refuser* et *interdire*, ou encore *peu*, est le point commun de ces définitions : le terme est associé à la notion de la signification, i.e. au champ de la sémantique. Notre objectif étant de rendre compte de l'emploi des termes comme *peu*, ou *refuser* et *interdire*, en tant que termes à valeur négative, non pas uniquement d'un point de vue morphosyntaxique, mais aussi d'un point de vue sémantique, le terme *lexème* nous semble être le plus adéquat.

La typologie de l'expression de la négation en français et en grec moderne présentée schématiquement ci-dessus illustre les divergences entre les deux langues et la complexité des faits qui peut être explorée à travers une étude contrastive.

Dans la présente recherche, nous ne prétendons pas présenter une analyse exhaustive de la notion de la négativité. Nous allons, en revanche, focaliser notre intérêt sur le contraste entre la négation syntaxique, fréquemment utilisée en tant qu'option dans les

---

[1] http://www.cnrtl.fr

[2] « Élément composant du sémème d'une unité lexicale, qui regroupe tous les traits sémantiques spécifiques de l'unité considérée », http://www.larousse.fr .

textes grecs, et la négation lexicale, qui est, très souvent le choix d'expression de la négation dans les textes français. L'examen du phénomène de la négation étant complexe en soi, nous avons décidé de l'aborder dans un cadre théorique varié. Ainsi notre démarche s'appuie-t-elle principalement sur les approches suivantes :

- la théorie des échelles argumentatives de Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot (1978) ;
- la théorie des maximes conversationnelles d'Herbert Paul Grice (1979) ;
- la théorie des lois du discours et de l'inférence proposée par Ducrot (1979, 1991) ;
- la théorie du domaine notionnel d'Antoine Culioli (1990).

Plus précisément, la théorie des échelles argumentatives d'Anscombre et Ducrot (1978) nous permet de distinguer entre les valeurs pragmatiques exprimées par les termes examinés en français et en grec moderne, valeurs qui, très souvent, se différencient entre elles au sein des deux systèmes linguistiques. Un exemple représentatif est le contraste entre *il est interdit* et δεν επιτρέπεται (dhen epitrepete) 'il n'est pas permis', dont la valeur exprimée est régie par la *loi d'abaissement* proposée par les auteurs. En effet, la traduction δεν επιτρέπεται signifie *moins que permis*, ce qui laisse ouverte la possibilité de permission. Ce *moins* pourrait renvoyer à une valeur argumentative négative stricte, celle de απαγορεύεται (apaghorevete) 'il est interdit', mais pourrait aussi signifier qu'il existe un obstacle qui ne permet pas la réalisation de l'action, ce qui est la valeur de la structure δεν επιτρέπεται. Grâce à cette théorie, nous pourrons comprendre que le paramètre qui influence le choix du traducteur grec, c'est l'ambiguïté sémantique des deux verbes, *interdire* et απαγορεύω.

Les *maximes conversationnelles* proposées par Grice (1979), à savoir la maxime de quantité, la maxime de qualité, la maxime de relation et la maxime de manière sont très souvent violées dans les cas de figure que nous examinons. Cela nous permet de démontrer le rôle crucial de la sémantique de chaque terme en fonction du contexte. Par exemple, dans l'expression *je manque de courage*, le verbe *manquer* pourrait exprimer tant la qualité (absence générale de *courage*) que la quantité (*courage* insuffisant). Ce verbe contribue à une sorte d'ambiguïté au niveau sémantique, on s'aperçoit donc d'une violation de la maxime de la *manière*, suivant laquelle il faut être clair. Cette ambiguïté disparaît si on traduit la phrase par la négation syntaxique : δεν έχω κουράγιο (dhen exho kuraghjo), et non par la traduction littérale μου λείπει το κουράγιο (mu lipi to kuraghjo).

À la suite de Grice, Ducrot (1979/1991) propose une série de lois : la *loi d'informativité*, la *loi d'exhaustivité* et la *litote*. Ces lois vont servir à notre examen, étant donné que la situation d'énonciation et le niveau de langue sont considérés comme des facteurs décisifs pour l'analyse des termes à sémantisme négatif (en français) et de leurs antonymes niés au moyen de la négation syntaxique (en grec). Dans le cas du lexème *peu*, par exemple, Ducrot, dans sa théorie, considère que ce lexème constitue une négation atténuée et que l'effet de sens négatif de *peu* est le résultat de la litote. Grâce à cette loi, on comprend pourquoi on préfère la négation syntaxique : Αυτό το βιβλίο δεν είναι ενδιαφέρον (afto to vivlio dhen ine endhiaferon) pour traduire en grec la phrase *Ce livre est peu intéressant* : il s'agit d'une négation atténuée qui situe le sujet de la phrase « à un bas degré de l'échelle » de la caractéristique qu'on lui attribue, « non loin donc, de la zone polaire négative » (Ducrot, 1991 : 199, 216).

Enfin, la théorie du domaine notionnel de Culioli (1990) examine le domaine d'occurrences d'une notion pour la construction duquel on tient compte de zones topologiques : l'intérieur (I), l'extérieur (E) et la frontière (F). Cette théorie ne distingue pas de niveaux d'analyse linguistique séparés entre eux, ce qui nous permettra de tenir globalement compte des paramètres qui relèvent de différents niveaux et qui sont déterminants pour expliquer l'emploi de la négation syntaxique en grec.

Ces approches ont été appliquées à nos observations sur un corpus parallèle français-grec. La méthode de travail que nous suivons pour notre examen contrastif est celle proposée par Jacqueline Guillemin-Flescher (1981). Il s'agit d'un travail sur un corpus traduit. Les corpus parallèles examinés lors des recherches linguistiques contrastives sont des outils précieux et très révélateurs pour le fonctionnement des systèmes linguistiques. Selon Guillemin-Flescher (1981), le travail sur les traductions permet une analyse plus fouillée des phénomènes linguistiques récurrents (ibid. : IX). Plus précisément, elle insiste sur le fait suivant :

> Lorsqu'on observe un corpus de textes traduits, avec mise en regard de l'original et de la traduction, il apparaît clairement qu'il existe des constantes systématisables dans le passage d'une langue à l'autre. Ces constantes ne constituent pas de phénomènes isolés ; elles relèvent d'une explication théorique globale et indiquent qu'il existe, au-delà de la grammaire de la phrase, des schémas discursifs qui sont particuliers aux langues, ou aux groupes de langues. Les contraintes discursives sont, bien entendu, transgressées dans une certaine mesure pour rendre compte d'effets stylistiques.
>
> (Guillemin-Flescher, 2000 : 145)

Guillemin-Flescher (1986 : 59) souligne, par ailleurs, que les points de vue des traducteurs et des linguistes sont différents : les traducteurs s'intéressent à « la façon dont il faut traduire », tandis que les linguistes ne se préoccupent que de « la façon dont on traduit », à savoir du « produit final » du processus de la traduction.

Malgré cela, l'analyse de l'activité langagière, traduite ou non, repose, selon l'auteure (ibid. : 59-60), sur trois niveaux complémentaires[1] : le niveau des « contraintes syntaxiques incontournables », qui concerne notamment les contraintes linguistiques[2], le niveau de « l'organisation particulière du discours », lié à la théorie de la traduction des textes littéraires[3] et le niveau de « l'organisation collective du discours », qui est, selon Simos Grammenidis (2005 : 411) un « fond commun qui appartient à tout type de discours, qu'il soit littéraire ou non, désignant une stylistique collective ». Lors de la traduction, l'organisation collective du discours enregistre de manière systématique la préférence pour des formes et des structures précises de la langue-cible (Grammenidis, 2009 : 88) et tente de définir les critères qui déterminent les choix des traducteurs (ibid. : 93).

En effet, bon nombre de facteurs influencent, de façon décisive, le choix des traducteurs : les particularités morphosyntaxiques des langues de départ et d'arrivée, les aspects pragmatique et sémantique du texte à produire, le public visé. Grammenidis souligne :

> La pratique traduisante nous enseigne que la transposition pure et simple des mots n'aboutit pas à une traduction digne de ce nom. Le processus de représentation de la réalité extralinguistique étant appréhendé de manière différente par les diverses langues, les moyens linguistiques employés varient aussi. […] malgré les dissemblances et les variations constatées entre les différentes langues, particulièrement apparentes d'ailleurs dans le passage d'une langue à l'autre, toutes supportent la généralisation grammaticale (et la traduction), preuve qu'elles ont, sous-jacents, des schémas et des opérations universels[4]. […] [analyser un marqueur linguistique] c'est circonscrire le sens qu'il a dans un contexte donné, puis rapporter ce sens à l'opération énonciative sous-jacente à ce marqueur.
>
> (Grammenidis, 2005 : 413)

---

[1] Grammenidis (2009 : 88) souligne que ces trois niveaux fonctionnent en même temps, qu'il n'existe pas de ligne distinctive entre eux, et qu'il est même, parfois, difficile de définir le passage de l'un à l'autre.

[2] Selon Grammenidis (2009 : 84), si on compare le texte original et le texte traduit, on constate que les divergences repérées entre les deux sont dues aux traits morphosyntaxiques et aux normes qui régissent le système de la langue-cible.

[3] Ce niveau concerne, notamment, les choix subjectifs stylistiques lors de la traduction des textes littéraires, comme, par exemple, le rythme (Grammenidis, 2009 : 87).

[4] *Cf.* également Culioli (1973) et Bouscaren et Chuquet (1987).

Le traducteur, par conséquent, « essaye de reconstruire les mêmes opérations mais à l'aide des marqueurs de la langue cible » (ibid. : 414).

En examinant notre corpus bilingue, nous avons souvent repéré des structures qui sont particulièrement privilégiées par les traducteurs, lorsqu'ils passent du français au grec. Cette répétition systématique de certaines formes ne saurait être considérée comme arbitraire. Un domaine privilégié pour observer ce phénomène est celui de l'expression de la négation, comme dans l'exemple suivant :

> a. *J'ai toujours détesté* ces machines aux écrans étriqués, aux volumes lourds et disgracieux. (AN, p.280)
> b. *Δεν συμπάθησα ποτέ* αυτά τα ογκώδη, άχαρα μηχανήματα με τις στενές οθόνες. (MA, p.255)[1]
> Dhen sibathisa pote afta ta ogodhi, axhara mixhanimata me tis stenes othones.
> litt : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-ai-aimé jamais ces les volumineuses disgracieuses machines avec les étriqués écrans.

Dans l'exemple ci-dessus, le traducteur grec opte pour la négation syntaxique, tandis que le texte original propose une phrase affirmative comportant un terme à sémantisme négatif.

Cet exemple est tiré d'un corpus bilingue que nous avons constitué à partir de divers types de documents. Notre corpus comprend :

- sept (7) romans français, relativement récents, et leurs traductions en grec (voir Bibliographie),
- des textes tirés de la presse écrite française (*Le Monde diplomatique,* www.monde-diplomatique.fr), traduits en grec et publiés en ligne dans le journal *Η Αυγή* (www.avgi.gr et www.monde-diplomatique.gr)[2],
- trente-cinq (35) règlements du Parlement européen, qui sont traduits en grec et qui figurent également sur la Toile (http://eur-lex.europa.eu) et
- des phrases tirées d'un corpus parallèle français-grec en ligne, créé par l'Université de Chypre (http://sourcecorpus.ucy.ac.cy)

La tendance des traducteurs à opter pour la négation syntaxique en grec, lorsque le texte original français comporte un lexème à sémantisme négatif, observée lors du dépouillement de notre corpus, et illustrée par l'exemple *a*. et sa traduction *b*. ci-dessus,

---

[1] Pour les abréviations utilisées, voir la *liste des abréviations*.
[2] Voir *Annexe* I.

est au centre de notre recherche. Notre objectif est de mettre en évidence cette tendance et d'en proposer une justification.

Notre question de recherche principale est donc la suivante : pourquoi les traducteurs en grec, lors de la traduction d'un passage comportant la négation lexicale, optent-ils pour la négation syntaxique ?

Notre hypothèse est qu'il y a des raisons morphosyntaxiques (propriétés des lexèmes examinés), mais aussi sémantiques et pragmatiques, tels que le sémantisme des lexèmes français (*peu*, *sans*, *refuser*, *interdire*, etc.) et grecs (λίγο (ligho) 'peu', χωρίς (xhoris) 'sans', αρνούμαι (arnume) 'refuser', απαγορεύω (apaghorevo) 'interdire', etc.) étudiés, qui fonctionnent comme des contraintes pour le traducteur. Ce dernier n'opte pas pour la traduction littérale, à savoir la négation lexicale, étant donné que celle-ci laisserait ouvertes en grec des nuances qui ne sont pas prévues dans le texte français.

Malgré le nombre important de travaux consacrés à la notion de la négation et à son expression dans les deux langues, il n'existe pas, à notre connaissance, de recherches contrastives étudiant le passage de la négation lexicale en français à la négation syntaxique en grec moderne. Il ne faut pas négliger de mentionner ici des travaux qui concernent l'étude de la négation et des termes négatifs de manière contrastive entre le français et le grec moderne. Il s'agit des travaux d'Evangelia Vlachou (2000), qui traite de *sans* et de ses équivalents grecs χωρίς et δίχως, de Corblin et Vlachou (2011), qui étudient *peu* et *un peu* de manière contrastive, en français et en grec. Il faut aussi mentionner l'étude de Maj-Britt Mosegaard Hansen et Jacqueline Visconti (2012), qui abordent l'évolution de la négation en français et en italien. Signalons, pourtant, que les différents types de négation (lexicale, syntaxique et morphologique), ainsi que divers termes négatifs ont été séparément étudiés dans la synchronie de chacune des deux langues[1].

[1] Pour le français, il s'agit des travaux de : Anscombre (1994), Berlan (2004), Boons (1984), Boysson-Bardies (1969), Corblin et Tovena (2001, 2003), Cornulier (1974), Creissels (2010), Damourette et Pichon (1930), Ducrot (1991, 2005), Dugas (2014), Feigenbaum (1996, 1997, 2003),Feuillet (1988), Forest (1992), Gaatone (1971), Givón (1978), Godard (2004), Gravel-Raymond (2013), Hansen (2020), Hirschbühler et Labelle (1993), Lilti (2004), Martin (1969, 1994), Martineau (1994), Molinier (1993), Muller (1991,1992, 2004, 2016), Péters (1999), Riegel (1977), Rowlett (1992, 1998), Schapansky (2002, 2010), Spychalska (2011), Van de Velde (2018), Weiser (2006), Zeijlstra (2009).
Pour le grec moderne, il s'agit des travaux de : Delveroudi (1989, 1996a), Giannakidou (1993, 1994), Horrocks (2014), Klidi (1994, 1995, 1997), Klidi et Tsokoglou (2001), Mitsea (2014), Roussou (2007, 2015), Tsimpli et Roussou (1993), Veloudis (1982, 2003, 2005, 2017).

Notre argumentation se développe dans trois chapitres.

Le premier chapitre examine l'expression de la négation syntaxique en grec moderne et en français et se divise en deux sections.

Dans la première section, nous présenterons les origines des marqueurs négatifs δεν (dhen) et *pas* et analyserons les facteurs (phonologiques, morphosyntaxiques et sémantiques) qui ont contribué à leur forme actuelle dans les deux langues : οὐδέν (udhen) > οὐδέ (udhé) + ἕν (en) 'un' > δεν (dhen) pour le grec et *noenum* > *ne* + *oenum* > *non* > *ne*… *pas*/*mie*/*point* > *ne*… *pas* > (*ne*)… *pas* pour le français. Cette description étymologique est intéressante de plusieurs points de vue. Pour ce qui est du grec, comme nous le verrons, il existe actuellement dans la langue courante des expressions contenant des marqueurs considérés comme les ancêtres de δεν. Tel est le cas pour ουδείς/ουδεμία/ουδέν (udhis/udhemia/udhen), qui figure dans le discours parallèlement au pronom du grec moderne κανείς/κανένας (kanis/kanenas). Nous examinerons ce parallélisme lexical et avancerons une hypothèse pour expliquer le fonctionnement syntaxique de ces pronoms indéfinis dans la langue grecque moderne. Pour ce qui est du français, un point particulièrement intéressant est la disparition progressive de la particule *ne*, qui exprimait la négation sans l'appui d'aucun autre mot en ancien français et qui a actuellement perdu sa valeur négative et est devenue redondante, notamment à l'oral. Nous comparerons également l'évolution diachronique de ces marqueurs négatifs au moyen du *cycle de Jespersen* et aboutirons à un examen des constats concernant des similitudes mais aussi des divergences entre les deux langues par rapport à l'évolution diachronique de la négation.

La deuxième section de ce premier chapitre traite des marqueurs négatifs sur le plan synchronique. Après avoir défini le terme *marqueur négatif syntaxique*, nous nous arrêterons sur quelques différences synchroniques entre δεν (dhen) et (*ne*)… *pas*. Nous présenterons d'abord les différentes définitions pour la négation discontinue en français et avancerons une hypothèse sur la possibilité d'avoir un seul marqueur de négation dans l'avenir pour cette langue, ce qui est déjà le cas pour le grec. Nous procédons également à un examen de la position syntaxique des marqueurs négatifs dans les deux langues et tenterons de trouver les similitudes distributionnelles des deux marqueurs, au moyen de deux définitions que nous proposerons (NEG FIRST pour le grec et NegFirst et FocusLast pour le français). Enfin, une mention spéciale sera faite du marqueur négatif δεν du grec moderne, pour contrôler sa fréquence d'emploi à l'écrit. Pour ce contrôle, nous avons consulté des corpus grecs (http://www.greek-language.gr,

http://www.hnc.ilsp.gr, http://www.sek.edu.gr), issus de sources différentes, qui présentent des listes de fréquence de mots en ligne. Il apparaît que le marqueur δεν présente un nombre important d'occurrences dans les documents de ces corpus : sur le site http://www.greek-language.gr, δεν arrive à un pourcentage de 6,0898%, sur le site http://www.hnc.ilsp.gr, ses occurrences représentent un pourcentage de 8,3887% et sur le site http://www.sek.edu.gr, enfin, les occurrences du marqueur le font monter en 24e place sur la liste des cent (100) mots les plus utilisés en grec moderne. Pour répondre à la question si le type de texte source et le registre utilisé influencent le choix des traducteurs, qui privilégient la négation syntaxique, dans les textes traduits, nous avons aussi consulté trois types de textes qui illustrent les trois registres de langue : des romans français traduits en grec (langue familière), des textes tirés de la presse écrite française (www.monde-diplomatique.fr), traduits en grec et publiés sur Internet, dans le journal *Η Αυγή* (www.avgi.gr et www.monde-diplomatique.gr) (langue courante ou standard), et des textes officiles du Parlement européen qui sont traduits en grec et figurent en ligne (http://eur-lex.europa.eu) (langue officielle et administrative). Les résultats de ce contrôle étaient les suivants : dans les œuvres littéraires et les documents de la presse écrite, le traducteur emploie très souvent la négation syntaxique, au moyen de δεν, là où le texte d'origine comporte une phrase affirmative (ex. *mauvaise idée* / δεν είναι καλή ιδέα (dhen ine kali idhea)). Dans les règlements du Parlement européen, cette fréquence d'emploi diminue considérablement, et se limite à certaines expressions (*en l'absence*, *l'absence*), aux termes impliquant une quantité (*moins*, *maximal*, *au maximum*), au cas de la négation morphologique avec le préfixe *in-* (*incompatible*, etc.) et aux verbes à sémantisme négatif (*interdire*, *refuser*, etc.). Dans le but de vérifier le rôle du chenal (oral ou écrit), nous avons également pris en considération des phrases tirées de discours prononcés au Parlement européen (http://sourcecorpus.ucy.ac.cy). Malgré les particularités de ce type de discours (il ne s'agit ni d'un discours écrit ni d'un discours spontané oral), les phrases qui en sont issues illustrent clairement la différence entre le chenal écrit officiel et le chenal oral moins officiel. En effet, pour ce qui est du chenal écrit, nous avançons l'hypothèse que la négation syntaxique est très souvent le choix du traducteur en grec, dans les œuvres littéraires et les documents de la presse écrite. Lorsque le chenal est oral, on observe une fréquence remarquable de l'emploi de la négation syntaxique, même s'il s'agit d'un registre plus officiel, comme dans le cas des discours prononcés au Parlement européen.

Le deuxième chapitre concerne le contraste entre l'expression lexicale et l'expression syntaxique de la négation. Nous définirons d'abord ces deux types de négation au moyen de critères morphologique, syntaxique et sémantique pour procéder, par la suite, à l'examen de deux lexèmes à sémantisme négatif, à savoir *peu* et *sans*, dans deux sections correspondantes.

La première section est consacrée au lexème *peu*. Nous examinerons ce lexème et ses traductions par la négation lexicale (λίγο) et syntaxique en grec dans des structures syntaxiques différentes : dans la construction où *peu* fonctionne comme spécifieur d'un adjectif ou d'un verbe et dans celle où il fonctionne en tant que déterminant du nom. Les lexèmes français et grecs seront aussi étudiés au moyen de la théorie du domaine notionnel de Culioli et nous examinerons également un corpus comprenant des phrases tirées des discours du Parlement européen (SOURCe). Nous avançons une hypothèse par rapport à l'équivalence sémantique et lexicale entre *peu* et *un peu* d'une part et λίγο d'autre part. Nous examinerons en détail les facteurs qui conduisent les traducteurs grecs à choisir la négation syntaxique, là où le texte original propose la négation lexicale. Notre objectif est la confirmation de nos hypothèses concernant l'ambiguïté du statut du lexème à sémantisme négatif *peu*.

Dans la deuxième section, nous traitons du lexème *sans*. Nous analyserons, d'abord, ce lexème comme ayant un sémantisme négatif et privatif et nous examinerons son statut dans deux constructions différentes : *sans* + infinitif et *sans* + GN. Dans les deux cas de figure, nous procédons aussi à l'examen des traductions du lexème en grec, à savoir sa traduction littérale χωρίς (xhoris) et sa traduction par la négation syntaxique. Nous consacrons une section particulière à la construction *être* + *sans* + GN qui présente un intérêt spécial. L'hypothèse que les lexèmes *sans* et χωρίς (xhoris) partagent certaines propriétés communes sera contrôlée. Nous examinerons également, comme dans le cas de *peu*, les raisons qui sont à l'origine de la préférence des traducteurs pour la négation syntaxique, avec pour objectif de confirmer notre hypothèse que *sans* peut être qualifié de *négatif syntaxique*.

Le troisième et dernier chapitre aborde la question des verbes ayant un sémantisme négatif dans les deux langues. Ce chapitre aussi se divise en deux sections.

Dans la première section, après avoir proposé une délimitation et une typologie des verbes à sémantisme négatif, nous présentons les notions de contrariété et de contradiction, en logique mais aussi dans les langues naturelles. Nous y ferons une comparaison entre les verbes à sémantisme négatif et la négation morphologique, dont

les résultats comportent aussi bien des similitudes que des divergences. L'objectif principal est de contrôler notre hypothèse que les termes morphologiquement négatifs et les verbes à sémantisme négatif présentent des points communs et se différencient sur un certain nombre de points de la négation syntaxique.

La deuxième section examine le contraste entre les verbes à sémantisme négatif et la négation syntaxique. En appuyant notre argumentation sur des approches théoriques diverses, nous tenterons d'expliquer le passage d'un verbe à sémantisme négatif en français à la négation syntaxique du terme antonyme en grec. Des propriétés des verbes à sémantisme négatif seront proposées, dans le but de repérer les divergences et les similitudes entre la négation syntaxique et les verbes à sémantisme négatif en français et en grec. Nous examinerons, par la suite, une série de verbes fréquemment traduits en grec par la négation syntaxique, au moins dans notre corpus d'étude. Il s'agit des verbes *refuser*, *interdire*, *empêcher*, *manquer* et *ignorer*. L'objectif de cet examen contrastif est de vérifier notre hypothèse que ce changement dans la traduction est lié à des facteurs morphosyntaxiques mais aussi sémantiques. Une dernière hypothèse qui sera contrôlée est que la négation syntaxique suggère une lecture affaiblie des contenus dans les deux langues.

Les points évoqués dans cette introduction révèlent, pensons-nous, la complexité de la notion de la négation, notamment lorsqu'elle est envisagée dans un cadre contrastif. Ce travail tente de donner un aperçu de l'expression de la négation au sein de deux langues, du français et du grec moderne. Notre objectif principal est d'éclaircir les facteurs qui sont à l'origine du contraste entre la négation lexicale en français et la négation syntaxique en grec moderne, contraste révélé grâce au processus de la traduction.

Premier chapitre
L'expression de la négation syntaxique en grec et en français

A) Les marqueurs négatifs δεν et *pas* et leurs origines

1. De οὐ(κ) à δεν

Les transformations liées à l'expression de la négation du grec ancien au grec moderne ont été largement étudiées dans la littérature. Selon Jo Willmott, ces transformations offrent un exemple très intéressant de l'évolution de l'expression de la négation de phrase :

> The development of *ου* to *δεν* in Greek provides an interesting example of the development of expressions of sentential negation. What originally appears to be a negative quantifier develops into a sentential negator, which in subsequent periods of the language is strengthened by various different elements.
> (Willmott, 2013 : 307)

Le tableau ci-dessous illustre, de façon précise, ces transformations[1] :

Proto-indo-européen	**ne*[2]
Grec homérique VIIIe – Ve siècles avant J.-C.	οὐ(κ) (u(k))
Dialecte attique / Grec classique V^{e} – IVe siècles avant J.-C.	οὐ(κ) (u(k))
Koinè IIIe siècle avant J.-C. – IVe siècle après J.-C.	οὐ(κ) (u(k))
Grec postmédiéval XIe – XVe siècles après J.-C.	οὐδέν (udhen)
Grec moderne XVIe siècle après J.-C. – à nos jours	δεν (dhen)

Le développement du marqueur négatif dans la langue grecque est, par conséquent, le suivant : le marqueur négatif du grec moderne δεν est la forme réduite de οὐδέν (udhen), qui s'est substitué au marqueur du grec ancien οὐ(κ) (u(k)).

[1] Nous avons emprunté à Chatzopoulou (2012) les termes désignant les périodes linguistiques et les avons traduits en français, dans la mesure du possible.
[2] La particule **ne* indo-européenne, forme reconstituée, est précédée d'une étoile qui la distingue du marqueur négatif *ne* de la période de l'ancien français, qui est utilisé jusqu'à nos jours.

1.1. La particule οὐ(κ)

Le parcours de l'ancien οὐ(κ) à l'actuel δεν est étudié en détail dans la littérature (Meillet 1920, Landsman 1988/89, Tonnet 1995, Veloudis 2005, Horrocks 2010, Chatzopoulou 2012, 2014, Willmott 2013). Dans tous les travaux mentionnés, il est question des deux marqueurs de négation en grec ancien, du marqueur οὐ (u) et du marqueur μή (mi), qui sont respectivement caractérisés par Laurence Horn (1989 : 447) comme objectif et subjectif, assertif et non assertif, indépendant et dépendant. Nous n'allons focaliser que sur οὐ, le marqueur de la négation de phrase standard de la langue grecque ancienne, vu que nous ne nous intéressons, lors de cette recherche, qu'à son descendant, δεν.

L'origine de οὐ(κ) est peu connue et les opinions des linguistes sont partagées.

Selon Warren Cowgill[1], la particule *ou*(*kí*) est le vestige d'une phrase pré-hellénique, **né Aóyu* (*k*^{w}*id*) qui signifie 'jamais' :

> In Greek I think that *ou*(*kí*) is the relic of a Proto-Indo-European phrase **né Aóyu* (*k*^{w}*id*) 'never', composed of **ne* 'not', an adverbial accusative **Aóyu* 'ever", and an optional indefinite pronoun **k*^{w}*id*. In pre-Greek, as in Norse and French, the old negative disappeared, and **Aóyu* (**k*^{w}*id*) itself acquired negative meaning; as in Norse *eigi*, this meaning was broadened from 'never' to 'not'. Unlike Norse, where *ey* 'ever' persists, Greek did not preserve **Aóyu* outside the phrase *(*né*) *Aóyu* 'never > not'; the meaning 'age, eternity' and 'always, ever' were shifted to new stems formed with *n*- and *s*-suffixes […]. Thus there was no need to keep **k*^{w}*id* as a mark to distinguish 'not' from 'ever' […] and the two synoyms *ou* and *ouki*, *ouk* were reduced to a single *ou*, *ouk* by the elimination of prevocalic *ou* and of preconsonantal *ouki*.
>
> (Cowgill, 1960: 348)

Concernant les formes emphatiques οὐκί (ūki) et οὐχί (ūxhi), qui signifiaient 'certainement pas' ou 'pas du tout', il est intéressant de mentionner que, selon Denis Creissels (2006 : 147), « le deuxième élément de ces négations [κί (ki) ou χί (xhi)] est le réflexe d'une particule indo-européenne qu'on retrouverait dans la terminaison du démonstratif latin *hic* 'celui-ci', mais il n'y a là rien de sûr ».

Un point mentionné également par Cowgill (1960 : 348) qui mérite l'attention est le suivant : le grec se différencie du français par le fait que son développement a eu lieu beaucoup plus tôt que les textes écrits les plus récents, ce qui a eu comme conséquence

[1] Beekes (2010) signale que Cowgill (1960) a connecté la particule négative οὐ(κ) à l'élément αἰών (eön) 'siècle' : « Pre-Greek origin has been considered for a long time, until Cowgill (1960) connected the element with αἰών and cognates, assuming a basic expression **ne h*$_2$*oiu k*^{w}*id*, where **ne* is the sentence negative; it lost its meaning to the second element, a development which occurs more often » (Beekes, 2010 : 1123).

la disparition des traces du négatif original **né* dans la langue[1]. L'auteur souligne (ibid. : 349) que le développement de οὐ a commencé au milieu du second millénaire avant J.-C., et qu'il est, probablement, plus ancien. Il ajoute que la transformation de **Aóyu* 'vie, âge, éternité' en adverbe négatif remonte au troisième millénaire.

Pourtant, selon certains linguistes (Lehmann 1974, Landsman 1988/89[2], Clackson 1994, Babiniotis 2002, Willmott 2007, 2013), qui n'admettent pas vraiment la théorie de Cowgill, l'étymologie de οὐ(κ) est incertaine et peu connue. Il pourrait être lié au sanscrit *ud*, au gothique *Dt* 'sauf', à l'arménien *oç* 'ne… pas', à l'ancien slave *u*-, etc. (Babiniotis, 2002 : 1284). Selon Willmott, la particule grecque peut prendre quatre formes différentes, elle ne pourrait donc pas constituer un « descendant direct » de **ne* : « *οὐ* (ū) – before a consonant, *οὐk* (oūk) – before an unaspirated vowel, *οὐx* (ūk^h) – before an aspirated vowel, *οὐκι* (ūki) – emphatic form » (2013 : 324). David Landsman, pour sa part, souligne :

> Οὐ appears as οὐκ or οὐx before a vowel. This strongly suggests that (at least) in these cases οὐ was considered phonologically as part of the following word if the usual rules of Ancient Greek phonotactics, which do not permit /k/ to appear in word-final position, apply to indeclinable particles like οὐ. When οὐ appears (accented) before a pause, it can never take a final κ or χ, as it cannot be proclitic in this position. […] In a few cases, οὐ is felt to be so closely attached to the following word that it effectively becomes a prefix, with a consequent semantic change; for example: οὐκ ἐῶ "I forbid" (literally: "I do not allow").
>
> (Landsman, 1988/89 : 18)

Mis à part son étymologie, la particule οὐ(κ) est un « mécanisme emphatique très particulier », pour reprendre les propos d'Ioannis Veloudis (2010 : 125). En grec ancien, notamment en grec homérique (Julia, 2017 : 6), la position syntaxique qui permettait l'emphase était le début de la phrase. La plupart des mots négatifs occupaient une position initiale dans les textes d'Homère. Le marqueur négatif οὐ avait, pourtant, la particularité d'exprimer l'emphase même à la fin de la phrase (Landsman, 1988/89 : 17), comme dans l'exemple qui suit :

---

[1] La position de οὐ immédiatement devant le mot qu'il nie constitue encore une preuve, selon Cowgill (1960 : 348), de sa descendance de **ne*. Le résultat de cette position est que οὐ est devenu proclitique, comme les prépositions. Ce οὐ proclitique et inaccentué a finalement occupé toutes les positions syntaxiques.

[2] « On the basis of evidence from most of the daughter-language groups of Indo-European […], we reconstruct for the parent language a negative particle **ne*. This, however, is not found in Greek […]. Instead of a reflex of **ne*, in Greek we find the etymologically puzzling *οὐ* » (Landsman, 1988/89 : 15).

> Βούλονται μέν, δύνανται δ'οὔ (Thuc. vi.38.4)
> (Bien qu'ils veuillent, ils ne peuvent pas.)[1]
>
> (Landsman, ibid.)

Landsman (ibid.) remarque, également, que οὐ est la seule « non-conjonction » qui n'est pas accentuée, même en position initiale, quoique tous les autres mots soient accentués quand ils se trouvent en début de phrase.

La particule οὐ a été longtemps utilisée dans la langue grecque, notamment pour exprimer la négation de phrase, à savoir le rejet objectif et strict, jusqu'à l'apparition de οὐδέν (udhen).

1.2. De οὐ(κ) à οὐδέν

Le moment précis où ce passage a eu lieu n'est pas clair. Selon Geoffrey Horrocks (2010 : 277), l'emploi hésitant et peu fréquent de οὐδέν (udhen) en tant que négation de phrase, trouve ses origines déjà au VIe siècle. Pour sa part, Henri Tonnet (1995 : 74) souligne que dans le poème de Michael Ghlyka, un texte de 1159, la négation s'exprime très souvent par le marqueur οὐ(κ), mais qu'il ne s'agit pas d'un archaïsme, puisque l'utilisation de δεν ne constitue pas encore un cas généralisé. Il ajoute que, malgré l'apparition rare de ce dernier marqueur, il est, en général, employé au XIIIe siècle, sous la forme de οὐδέν. Willmott (2013 : 301), enfin, remarque que οὐ est encore utilisé au XIVe siècle, bien que οὐδέν constitue la forme la plus usuelle.

Quel que soit le siècle précis de son apparition, la particule οὐδέν a été utilisée lors de la période postmédiévale (XIe-XVe siècles). Un bon nombre de langues ont présenté la tendance, très fréquente, d'utiliser, en tant que négation de phrase, un terme qui, auparavant, signifiait 'rien'. Tel est le cas pour le latin *nihil*, l'anglais *nought / nawiht* devenu *not*, l'allemand *nicht* du vieux norrois *vættki*, le danois *ikke*, le suédois *icke*. Quand le terme utilisé avec la signification 'rien' devient la négation de phrase, on assiste à la formation d'un nouveau mot pour le pronom (Jespersen, 1917 : 16).

Ainsi, lors de la période classique[2], οὐδέν était-il utilisé comme indéfini négatif, et par conséquent comme quantifieur négatif, et signifiait 'rien'. Achilleas Tzartzanos ([1946]

---

[1] C'est nous qui traduisons.

[2] Willmott (2013 : 329) souligne que, lors de la période du grec classique, les mots négatifs 'N-mots' étaient intrinsèquement négatifs, vu leur construction à partir du négatif et d'un autre élément (par exemple οὐδείς (udhís), οὐδέν (udhen), etc.). En grec moderne, en revanche, les mots négatifs sont formellement des pronoms indéfinis, comme par exemple κανένας (kanenas) 'personne' qui, selon

2002 : 142) mentionne que οὐδέν était employé en grec ancien aussi bien adverbialement qu'en tant que marqueur négatif emphatique avec la signification διόλου δεν (dhiolu dhen) 'pas du tout'. Dans l'exemple suivant, qui date de la période classique, la fonction adverbiale de οὐδέν est clairement illustrée :

> οὐδέν διοίσεις Χαιρεφῶντος την φύσιν
> udhen dhiisis xherefondos tin fisin
> (Tu ne seras en rien différent en nature de Chairéphon)
> (Aristophane, *Les Nuées*, v.503)
>
> (Willmott, 2013 : 303)

Selon Willmott (ibid.), le fait que οὐδέν était déjà utilisé adverbialement en grec classique a largement contribué à son évolution ultérieure, à savoir son statut de marqueur de phrase négative.

Katerina Chatzopoulou (2012 : 223) souligne que le changement le plus important de la période postmédiévale a été l'émergence de la forme indéfinie οὐδέν, un « quantificateur négatif » (Roussou, 2007 : 20), comme négation de phrase. Comme Landsman le signale (1988/89 : 20), οὐδέν a fait son apparition en tant qu'expression adverbiale lors de la période classique et ce n'est que là que le processus, qui a mené à la forme adverbiale du marqueur, a commencé pour qu'il arrive, finalement, à fonctionner comme quantificateur négatif à la période postmédiévale.

Οὐδέν était la forme neutre du pronom indéfini οὐδείς (udhís) masc., οὐδεμία (udhemia) fém. Cette forme est issue de la combinaison du morphème négatif οὐ, de la particule emphatique δέ (dhé), qui forment οὐδέ (udhé)[1], et du numérique εἷς (his) masc., μία (mia) fém. et ἕν (hen) neutre. Horrocks (2010 : 92) illustre cette transformation de la façon suivante :

[u:dè + hê:s] 'not-even + one' > [u:de(h)é:s] > [u:dé:s] > [u:dí:s].

Andriotis (1990 : 146), est issu de la particule κἂν, la combinaison de και (ke) et de ἂν (an) avec le numéral εἷς (is). L'indéfini a changé de sens : il est passé de 'au moins un' à 'personne'. La caractéristique principale de ce type de pronoms est le changement de sens en fonction du contexte : quand ils se trouvent dans un contexte négatif, ils sont interprétés comme négatifs. Sans la négation, ils maintiennent leur caractère indéfini (Clairis et Babiniotis, 2011 : 122).

[1] Pour ce qui est des termes οὐδέ (udhe) et οὔτε (ute), Landsman souligne (1988/89 : 21) que la perte de la distinction entre eux n'a pas eu lieu lors de la période classique, mais beaucoup plus tard, à partir du XVIe siècle, en donnant comme exemple les textes d'Ioannis Moschos.

Pour Camille Denizot (2013 : 33), la particule δέ[1] était employée, en grec ancien, comme *connecteur adversatif*, ce qui pourrait, en effet, expliquer son utilisation dans la formation de οὐδέ[2].

Nous aimerions, sur ce point, mentionner l'existence d'une forme phonétiquement différente de οὐδείς : la forme οὐθείς (uthís)[3]. Il s'agit de la composition de οὔτε[4] εἷς (ute hís), qui a fait son apparition en 378 av. J.-C. à Athènes, au moment du grand rayonnement économique et culturel de la ville, et c'est la seule forme utilisée jusqu'en 60 av. J.-C :

> *Οὐθείς* est la forme athénienne au moment où Athènes fournit le modèle de la langue commune ; et cette forme domine ou du moins s'emploie tant que dure l'influence attique ; puis la forme *οὐδείς* des parlers non attiques qui s'était conservée dans le parler courant hors d'Athènes chasse de l'usage *οὐθείς*, qui alors s'élimine même à Athènes. On voit combien a été puissante l'action des modèles athéniens récents au IVe et au IIIe siècles, puis comment cette action a diminué et comment Athènes même a enfin perdu la forme propre qu'elle s'était créée au IVe siècle et a accepté la forme commune. *Οὐθείς* est la forme ordinaire des papyrus égyptiens avant l'époque chrétienne, puis *οὐδείς* reprend le dessus, et l'on n'a plus que *οὐδείς* à partir du IIIe siècle av. J.-C.
>
> (Meillet, 1920 : 200)

Cette différence de forme nous paraît instructive par rapport aux changements phonétiques, qui ont été, selon certains linguistes, à l'origine de la forme actuelle de la négation de phrase, du marqueur négatif δεν.

1.3. De οὐδέν à δεν

Comme nous l'avons déjà évoqué *supra*, il est difficile de situer à un moment précis le passage d'un marqueur négatif à un autre dans l'histoire de la langue grecque, comme dans le cas du passage de οὐ(κ) à οὐδέν. La raison principale en est la *diglossie* presque

---

[1] Landsman (1988/89 : 19) signale que, malgré le caractère non-enclitique de la particule, δέ se trouve toujours en seconde position par rapport au mot voisin avec qui il se combine.

[2] La particule négative du grec ancien οὐδέ a été le résultat de la liaison des mots οὐ et δέ. Le terme ne s'emploie plus dans la langue orale du grec moderne, vu qu'il a été remplacé par ούτε (Tzartzanos, [1946] 2002 : 220), à l'exception des chansons populaires, comme par exemple ουδέ σε γάμο πήγαινε ουδέ σε φαγοπότι 'il n'allait ni à un mariage ni à un banquet'.

[3] Selon Jespersen (1917 : 18), « on the flux and reflux in Greek *oudeis*, strengthened into *oude heîs* soldered into *outh'heîs*, which was weakened into *outheis*, and replaced in its turn by *oudeis* […] ». Horrocks (2010 : 92), pour sa part, souligne que οὐθείς (uthís) était une forme innovante qui s'est probablement produite par affaiblissement sémantique et par la composition de « *οὔτε εἷς* 'neither/nor one' : [úːte hêːs] > [uːt^{h} hêːs] > [uːt^{h}héːs] > [uːt^{h}íːs] ».

[4] Denizot soutient que οὔτε « a une formation comparable au latin *neque* puisqu'elle est l'univerbation de la négation simple οὐ […] et de la particule connectrice enclitique **k^{w}e* (gr. τε et lat. – *que*, tous deux attestés) » (2013 : 33).

constante qui, selon Charles Ferguson (1959), caractérisait, parmi d'autres langues, le grec qui présentait une dichotomie entre la variété haute 'high variety', *katharévusa*, et la variété basse 'low variety', *dhimotiki* (1959 : 327), les deux pouvant être écrites ou orales.

La première apparition du marqueur δεν est attestée dans un texte du VIe siècle (Tonnet, 1995 : 64, Horrocks, 2010 : 277). En voici le premier exemple :

> Ὅμος δέν ε ἁμαρτίε ὑμόν ἐσιν (P.Oxy., 1874. 13)
> Nevertheless your sins are nought.
> Ce ne sont pas vos pêchés[1].
>
> (Landsman, 1988/89 : 23)

Landsman (ibid.) souligne que tout le passage est en langue familière.

Le marqueur δεν commence, pourtant, à apparaître dans les manuscrits à partir du XIIe siècle, ce qui est constaté par les linguistes (Horrocks, 2010, Chatzopoulou 2012, Willmott 2013) :

> Δεν ἠξεύρεις … το φῶς τῶν ὀφθαλμῶν μου
> Dhen ixevris to fos ton ofthalmon mu
> Tu n'as pas connu la lumière de mes yeux[2]
> (Digénis Acritas, Manuscrit de l'Escurial ligne 859 *TLG*, 12e siècle)
>
> (Willmott, 2013 : 301)

C'est pendant cette période qu'on observe des changements phonologiques[3] qui ont largement influencé la langue grecque. Parmi ces phénomènes, les linguistes distinguent l'aphérèse, un processus phonologique qui a eu un impact majeur sur un nombre important de mots grecs, dont οὐδέν. Il s'agit, plus précisément, de la disparition de la voyelle initiale inaccentuée dans les cas de hiatus (Horrocks, 2010 : 276). Ce phénomène est à l'origine de la formation de nombre de mots très fréquemment utilisés dans le lexique du grec moderne. Tel est le cas pour μέρα < ἡμέρα 'jour', μάτι < ὀμμάτιον 'œil', ρωτώ < ἐρωτῶ 'demander', […] σαν < ὡσάν 'comme' […] et finalement δεν < οὐδέν[4] 'ne… pas' (Tonnet, 1995 : 89).

---

[1] Nous proposons parallèlement à la traduction anglaise de l'auteur, qui nous paraît peu pertinente lors du passage du grec ancien au français, notre traduction.

[2] C'est nous qui traduisons.

[3] Le système phonologique de la langue grecque a subi un nombre important de changements que Horrocks dépeint de façon très illustrative (2010 : 161-185).

[4] Landsman (1988/89 : 23) préfère ce point de vue phonologique comme justification de la perte de certaines voyelles en position initiale à celui de Jannaris (1897 : 426), qui considère que la perte de la voyelle initiale οὐ du marqueur négatif οὐδέν est due à la position proclitique de ce dernier.

Georges Babiniotis soutient que ces phénomènes phonologiques constituent des mouvements des limites du morphème dus à la présence d'éléments tels que les articles ou les pronoms (1985 : 158). Il souligne qu'il ne s'agit pas vraiment d'un large changement phonologique du grec médiéval[1]. Il est vrai, cependant, que l'étendue du phénomène serait mieux mise en évidence si les textes faisant preuve de ces changements n'étaient pas tellement rares, et, évidemment, si la langue écrite officielle ne suivait pas une norme qui empêchait le phénomène d'aphérèse de la voyelle initiale (ibid. : 159).

Du point de vue syntaxique, il serait intéressant de faire un rapprochement entre le marqueur négatif οὐ du grec ancien et le marqueur négatif δεν du grec moderne. Georges Chatzidakis (1918 : 5) souligne que la distribution du marqueur δεν est la même que celle de l'ancien οὐ dans les cas où ce dernier avait une fonction adverbiale. Landsman (1988/89 : 24), pour sa part, remarque que le marqueur du grec moderne ne pourrait pas remplacer l'ancien marqueur οὐ dans tous les contextes. Dans une étude plus récente, Willmott (2013 : 299-300) soutient cependant que δεν est fonctionnellement équivalent au marqueur οὐ du grec ancien : ils sont tous les deux des marqueurs de négation de phrase ; ils servent à nier des phrases déclaratives principales. Nous partageons ce dernier point de vue, en raison des points communs de distribution syntaxique des deux marqueurs : tant οὐ(κ) du grec ancien que δεν du grec moderne se trouvent dans des phrases dont le verbe est à l'indicatif et le précèdent. De plus, οὐ(κ) ne peut pas constituer une réponse négative à lui seul, ce qui est le cas, également, pour δεν.

Par conséquent, l'origine, du marqueur actuel de la négation syntaxique du grec moderne δεν est le résultat de la liaison de l'adverbe négatif emphatique οὐδέ et du numéral ἕν (en) 'un', une expression de quantité minimale. Les deux marqueurs, οὐ(κ) et δεν qui, d'un point de vue de leur forme semblent totalement étranges, sont liés par l'étymologie de δεν : οὐδέ > οὐ δέ > οὐδέν > δεν. Δεν est, pour emprunter les propos de Veloudis (2005 : 56), le résultat d'une structure de renforcement (οὐ + δέ > οὐδέ + ἕν > οὐδέν) qui devient, lui aussi, l'objet d'un « surenforcement » (οὐδέν > δεν). Il s'agit d'un renforcement sur la base du minimum, ce qui constitue un point commun avec la négation syntaxique en français *ne… pas* (ibid. : 57), qui sera examinée dans la seconde section de ce chapitre.

[1] *Cf.* Browning, 1991 : 89.

1.4. Οὐδέν employé en grec moderne

Il nous a paru intéressant de nous référer à l'emploi du terme οὐδέν dans la langue grecque moderne. Examiner les normes syntaxiques qui gouvernent l'emploi de ce terme sous l'angle d'une comparaison avec son équivalent de la langue moderne κανείς/κανένας (kanis/kanenas) nous semble assez révélateur de l'évolution de la langue et du fonctionnement de ces termes en synchronie.

Le terme ουδέν[1] est actuellement un pronom indéfini, comme il l'était en grec ancien, lors de la période classique. C'est la forme neutre du pronom indéfini οὐδείς (udhís) masc., οὐδεμία (udhemia) fém., pronoms qui sont, tous, utilisés dans la langue grecque moderne avec des fonctions syntaxiques différentes. Ils peuvent fonctionner en tant que :

- Sujets de la phrase

  Ουδείς ενδιαφέρεται
  Udhis endhiaferete
  'Personne ne s'intéresse'

- Adjectifs

  Ουδεμία αντίρρηση
  Udhemia andirisi
  'Aucune objection'

- Compléments circonstanciels de manière (fonction adverbiale), dans l'expression figée suivante :

  Επ' *ουδενί*
  Epudheni
  'En aucun cas'

Nombreux sont les exemples[2] où on constate, dans la langue grecque moderne, la présence de ουδέν à la place de son équivalent κανείς (kanis) ou κανένας[3] (kanenas). Ce qui mérite l'attention est que ces expressions, figées dans la plupart des cas et

[1] Dans cette section, nous adoptons le système « monotonique », système de notation des accents en vigueur pour le grec moderne.
[2] Les exemples cités sont répertoriés dans les dictionnaires de Babiniotis (2002 : 1285) et de l'Académie d'Athènes, vol. 4 (2016 : 515). Les traductions sont de nous.
[3] Le pronom indéfini du grec moderne est, dans cette partie, examiné en tant que pronom négatif, bien qu'il exprime également la valeur indéfinie, lorsqu'il se trouve dans un contexte non-négatif.

considérées comme des expressions savantes, sont constatées tant dans la langue officielle que dans la langue familière, notamment à l'oral :

Ουδέν σχόλιον
Udhen sxholion
'Pas de commentaire / Aucun commentaire'

Ουδέν μονιμότερο του προσωρινού
Udhen monimotero tu prosorinu
'Rien n'est plus permanent que les solutions provisoires'

Ουδείς αναμάρτητος
Udhis anamartitos
'Il n'y a pas d'homme qui ne pèche / Personne n'est infaillible'

Ουδείς αναντικατάστατος
Udhis anandikatastatos
'Tout le monde est remplaçable / Personne n'est irremplaçable'

Ουδέν κακόν αμιγές καλού
Udhen kakon amighes kalu
'À quelque chose malheur est bon'

Ουδέν κρυπτόν υπό τον ήλιον
Udhen kripton ipo ton ilion
'Nous sommes tous transparents / Tout finit par se savoir'

Τον πλούτο πολλοί εμίσησαν, την δόξα *ουδείς*
Ton pluto poli emisisan tin dhoxa udhis
'La richesse a été haïe par beaucoup, la gloire par personne'

Il y a même des cas où l'expression contenant le terme a survécu tout entière du grec ancien, comme dans la phrase/citation suivante de Socrate[1] (399 avant J.-C.) :

Ἕν οἶδα, ὅτι οὐδέν οἶδα
En idha oti udhen idha
'La seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien'

[1] Bien qu'il s'agisse d'un phénomène qui n'appartient pas à notre champ de recherche, nous aimerions mentionner les doutes qui existent actuellement sur l'authenticité de cette expression. Selon certains spécialistes (comme le professeur de philosophie antique David Neil Sedley, dans son ouvrage *Lucretius and the Transformation of Greek Wisdom*), la phrase en question ne se trouve nulle part en tant que telle dans les propos recueillis du philosophe Socrate. On soutient qu'il s'agit d'une paraphrase de ses propos.

On observe également la présence simultanée de la négation syntaxique δεν dans la même phrase que ουδέν, quand ce dernier est en position postverbale. Dans ce cas, l'utilisation de la négation syntaxique est requise :

> *Δεν* ασχολήθηκε *ουδείς* με το θέμα
> Dhen asxholithike udhis me to thema
> 'Personne ne s'est occupé de ce sujet'

En position préverbale, on constate l'absence obligatoire d'un marqueur négatif dans la phrase :

> **Ουδείς δεν* ασχολήθηκε με το θέμα
> Udhis dhen asxholithike me to thema
> 'Personne ne s'est occupé de ce sujet'

En grec ancien, l'emploi de οὐδείς était régi par une contrainte syntaxique, dont Horrocks (2014 : 44) donne deux exemples représentatifs :

> Οὐδείς (*οὐκ) εἶδε τόν Σωκράτη
> Udhis uk idhe ton Sokrati
> 'Personne n'a vu Socrate'

> Ο Σωκράτης οὐκ εἶδεν οὐδένα
> O Sokratis uk idhen udhena
> 'Socrate n'a vu personne

Selon l'auteur, quand le pronom négatif οὐδείς (udhis) 'personne' se trouve en position préverbale, en grec ancien, le marqueur de la négation syntaxique à l'époque[1] οὐ(κ), ne peut pas être utilisé simultanément (ibid.). En revanche, quand une forme de οὐδείς est en position postverbale, οὐ(κ) est obligatoirement présent dans la phrase (ibid.). Même constatation dans le travail de Chatzopoulou (2014 : 328), qui souligne que, lors de la période du grec classique (dialecte attique) et de la koiné, les marqueurs de négation étaient généralement requis quand le terme négatif était en position postverbale, tandis qu'ils disparaissaient quand le terme négatif était en position préverbale.

Vu que le terme n'appartient pas à la langue grecque moderne et constitue un vestige de la langue ancienne, il n'y a aucune référence à ses emplois modernes, à notre connaissance, dans les grammaires actuelles. Le terme ουδείς fait, pourtant, partie de la

[1] Du VIIIe siècle avant J.-C. jusqu'au VIIe siècle après J.-C.

langue courante grecque, et il y est souvent utilisé, ce que nous pouvons confirmer en tant que locutrice native.

La seule contrainte[1] que nous avons constatée en grec moderne est la suivante : quand le pronom ουδείς suit le verbe, la négation préverbale δεν est requise, tandis que, quand le pronom est en position préverbale, aucun marqueur négatif n'est permis dans la phrase, comme dans les exemples déjà examinés, répétés ci-après :

> **Ουδείς* δεν ασχολήθηκε με το θέμα
> Udhis dhen asxholithike me to thema
> 'Personne ne s'est occupé de ce sujet'
>
> Δεν ασχολήθηκε *ουδείς* με το θέμα
> Dhen asxholithike udhis me to thema
> 'Personne ne s'est occupé de ce sujet'
>
> *Ασχολήθηκε *ουδείς* με το θέμα.
> Asxholithike udhis me to thema

Lors de la période du grec classique (dialecte attique) et de la koiné, ce qui est très clair au biais des exemples cités plus haut, οὐδέν et ses formes du masculin et du féminin étaient sujets à la contrainte syntaxique liée à la position (interdiction de la négation syntaxique quand le pronom est en position prévérbale) en tant que pronoms indéfinis, n'ayant pas encore acquis la fonction de marqueur négatif de la phrase. Ce qu'il est important de mentionner, c'est que l'absence de la négation syntaxique, indépendamment de la position de οὐδέν dans la phrase, semble étrange pour les utilisateurs de la langue grecque moderne[2]. À titre d'exemple, nous citons deux phrases repérées dans le dictionnaire de l'Académie d'Athènes à l'entrée en question, où l'expression επ' ουδενί 'en aucun cas' est suivie de la négation syntaxique :

> Το θέμα *επ' ουδενί δεν* πρέπει να προκαλεί ανησυχία
> To thema epudheni dhen prepi na prokali anisixhia
> litt. : Le sujet en aucun-cas dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-doit na$_{\text{part.subj.}}$ il-provoque inquiétude

---

[1] Babiniotis, adoptant une attitude normative, souligne (communication à la radio *Vima FM*, mai 2017) qu'il ne faut jamais utiliser δεν dans des phrases du type επ' ουδνί δεν ακυρώνει (epudheni dhen akironi) (litt. : en aucun-cas dhen$_{\text{part.nég.}}$ annule) ; il faut, par contre, selon lui, dire επ' ουδενί ακυρώνει (epudheni akironi) (litt. : en aucun-cas annule).

[2] Le sujet requiert un approfondissement sur une base de fréquence de données, ce qui n'est pas fait dans le présent travail. Une simple recherche sur le moteur Google constitue une preuve, même superficielle, de notre constatation : si on cherche l'expression επ' ουδενί δεν ακυρώνει (epudheni dhen akironi), le nombre de résultats obtenus atteint les 207 à peu près, tandis que si on cherche επ' ουδενί ακυρώνει (epudheni akironi), leur nombre n'arrive qu'à 50.

Επ' ουδενί μη διανοηθείς να…
Epudheni mi dhianoithis na…
litt. : En aucun-cas mi$_{\text{part.nég.}}$ tu-penses na$_{\text{part.subj.}}$…

Non seulement le pronom indéfini moderne, qui s'est substitué à ουδέν, à savoir le pronom κανείς ou κανένας[1], permet la négation syntaxique, mais de plus cette dernière apparaît obligatoirement lors de son utilisation avec une valeur négative, aussi bien en position préverbale qu'en position postverbale, comme dans les exemples suivants (Horrocks, 2014 : 45) :

Κανένας δεν είδε τον Σωκράτη
Kanenas dhen idhe ton Sokrati
'Personne n'a vu Socrate'

Δεν είδε τον Σωκράτη κανένας[2]
Dhen idhe ton Sokrati kanenas
'Personne n'a vu Socrate'

Lors de l'examen contrastif des deux formes, on s'aperçoit que les utilisateurs grecs ne font pas la différence entre les deux pronoms et les traitent de manière analogue : ils utilisent la négation syntaxique aussi bien avec ουδείς qu'avec κανείς/κανένας dans l'usage quotidien de la langue moderne, ce qui est aussi prouvé par les exemples des dictionnaires cités ci-dessus.

2. De *ne* à *ne… pas*

Comme en grec, en français le marqueur négatif discontinu *ne… pas* a connu un bon nombre de variations jusqu'à ce qu'il arrive à sa forme actuelle. Hansen (2020 : 1680)

---

[1] Nombreux sont les travaux qui traitent de ce pronom indéfini, en le catégorisant parmi les Termes à Polarité Négative (TPN), lorsqu'il se trouve dans un contexte négatif et exprime, par conséquent, la valeur négative. Nous aimerions donner une définition pour ce type de termes, proposée par Hoeksema (2000 : 123), qui nous paraît assez claire :

> « Negative polarity items are expressions (either words or idiomatic phrases) with a limited distribution, part of which always includes negative sentences. Simplifying a bit, we can say that negative polarity items are items that give rise to minimal pairs of affirmative and negative sentences, of which only the negative member is grammatical ».

Pour ce qui est des travaux sur κανείς/κανένας et les TPN, nous en citons quelques références ; la liste n'est pas exhaustive : Chatzikonstantinou, Giannakidou et Papadopoulou (2012), Chatzopoulou (2012, 2014), Delveroudi (1989), Giannakidou (1993, 1994, 1997, 2008, 2011), Giannakidou et Quer (1997), Horrocks (2010, 2014), Klidi (1994, 1995), Tsimpli et Roussou (1993), Veloudis (1982, 1983-84, 2003, 2017), Vlachou (2007).

[2] L'exemple utilisé par Horrocks (2014 : 45) est le suivant : Ο Σωκράτης δεν είδε κανένα (O Sokratis dhen idhe kanena), mais nous avons choisi de garder le même cas pour faire la manipulation sur le déplacement.

souligne qu'« au niveau de la négation de base, on trouve, à toutes les époques depuis le Xe siècle, de la variation dans son expression » et que « l'identité de la variante marquée change d'une époque à l'autre ». Il s'agit de changements importants, qui ne cessent, jusqu'à nos jours, de préoccuper les linguistes et les diachroniciens. Cette évolution de la négation française continue actuellement, vu que dans le français parlé moderne on observe très souvent l'omission de la particule *ne*, ce qui constitue pourtant pour le moment, une « tendance de la langue familière » (Creissels, 2006 : 147). Il s'agit d'un phénomène qui sera discuté en détail dans les sections qui suivent. Dans le tableau[1] ci-dessous, nous présentons les formes que l'expression de la négation a prises, du latin au français moderne :

latin préclassique	**ne*
latin classique	*non* (*ne* + *oenum* > *noenum* > *non*)
ancien français IXe - XIIIe siècles	*non* / *ne* / *nen*
ancien et moyen français XIe - XVe siècles	*ne*… (*pas* / *mie* / *point*, etc.)
français préclassique/classique XVIe - XVIIIe siècles	*ne*… *pas* / *point*
français moderne	*ne*… *pas*
français parlé moderne	(*ne*)… *pas*

La négation du latin préclassique **ne*, une particule d'origine indo-européenne, cède la place, lors de la période du latin classique, à *non*, qui devient la forme de négation de l'ancien français. Pendant le Moyen Âge, à partir du XIe siècle, des éléments exprimant une petite quantité s'ajoutent à la forme *ne*, à une position postverbale, dans le but de renforcer la négation. Parmi ces éléments, le terme *pas* domine, enfin, et devient la forme privilégiée de la négation en français moderne.

[1] Pour les informations présentées dans ce tableau, nous avons consulté les ouvrages de : Jespersen (1917 : 7), Ashby (1981 : 675), Horn (1989 : 453), Ayres-Bennett (1994 : 64), Rowlett (1998 : 90), Christensen (2003 : 4), De Clercq (2016 : 52), Donaldson (2018 : 225), et Hansen (2018 : 270, 2020 : 1680).

2.1. De **ne* à *ne* / *nen*

La particule **ne*, « vieille forme indo-européenne que les lois de l'évolution permettent de retrouver en français » (Muller, 1991 : 205), a participé à la formation de la négation de nombreuses langues[1]. Son origine, pourtant, n'est pas très claire. Matti Miestamo (2007 : 566) souligne que les formes de négation sont très souvent issues d'éléments anciens dont l'origine ne peut être repérée avec l'appui de méthodes de la linguistique historique, ce qui est le cas pour la particule **ne* de l'indo-européen.

Quoi qu'il en soit, lors de la période du latin classique, « cette négation indo-européenne a presque disparu […] au profit d'un amalgame, *non* » (Muller, 1991 : 206). Il s'agit de la contraction de deux termes, très proches phonétiquement et syntaxiquement l'un de l'autre (ils occupent tous les deux une position préverbale pour exprimer la négation), ce qui a facilité leur union : **ne* et *oenum* 'une chose', qui a donné naissance au terme *noenum*. Remarquons qu'il s'agit d'une adjonction à la forme ancienne **ne* de l'indéfini *oenum*, un mot emphatique, et non pas d'un remplacement total de celle-ci, un phénomène qui nous donne déjà des preuves de la tendance des langues à renforcer les termes qui paraissent faibles pour l'expression de la négation. Ce phénomène, largement connu comme le *cycle de Jespersen* ou le *cycle de la négation*, sera discuté en détail dans les sections 3.1. et 3.2. de ce chapitre. Le terme *noenum* 'pas une chose', résultat de ce renforcement de la particule **ne*, qui, selon le linguiste danois Otto Jespersen (1917 : 7) paraissait être phonétiquement faible, par l'indéfini *oenum*[2], est à l'origine du marqueur négatif *non* du latin classique.

Ce *non* du latin a subi une réinterprétation sémantique : il a été d'abord considéré comme « variante emphatique de la négation phrastique standard, puis comme l'expression banale de la négation phrastique standard » (Creissels, 2006 : 146). Sous cette fonction de marqueur de négation standard du latin, il occupe une position préverbale, comme dans l'exemple suivant :

> <u>Non</u> poteram Cn Pompeium, praestantissima virtute virum, timidum suspicari ;…
> (Cicero, Pro T. Annio Milone 24, 66, 1st c. BC)

---

[1] Jespersen (1917 : 6-7) écrit : « The starting point in all three languages (French, Scandinavian, English) is the old negative *ne*, which I take to be (together with the variant *me*) a primitive interjection of disgust, accompanied by the facial gesture of contracting the muscles of the nose […]. This natural origin will account for the fact that negatives beginning with nasals (*n*, *m*) are found in many languages outside the Indo-European family ».

[2] Muller (1991 : 206) décrit *oenum* comme « l'un des renforcements positifs, un numéral neutre (qu'on trouve aussi en composition dans l'allemand moderne *nein*) ».

> 'I could not suspect Gnaeus Pompeius, a man of the most outstanding valor, of being timid'
>
> (Hansen, 2018 : 272)

C'est ce même *non*, hérité du latin, qui constitue la forme représentant la négation standard en français ancien dans des textes du IXe siècle[1] :

> La domnizelle celle koze non contredist. (Eulalie, 881, v. 23)
>
> 'La demoiselle ne contredit pas cette chose.'
>
> (Hansen, 2020 : 1681)

Lors du Xe et du XIe siècle, *non*[2] prend trois formes différentes : il devient *no* ou *ne* devant une consonne et *nen*[3] devant une voyelle. Angus Grieve-Smith constate que ce type de changement constitue une tendance générale en ancien français :

> In preverbal form, *non* tended to reduce to *no* and then *ne* before a verb beginning in a consonant, and to *nen*[4] and then *n'* before a verb beginning in a vowel; this change was part of a general vowel reduction tendency in Old French that also affected such frequent items as *jo*, 'I', reduced to *je*. In other cases, such as in single-word responses or when negating a noun phrase, *non* remained unreduced.
>
> (Grieve-Smith, 2009 : 15)

Si on compare *non* et *ne*, il semble que *ne* est la particule de négation qui est « structurellement et textuellement non marquée », ce qui sera le cas jusqu'à la période préclassique, tandis que *non* est repéré dans les textes comme la forme de négation marquée (Hansen, 2018 : 276 / 2019 : 4)[5].

Un premier cycle d'évolution de la négation française s'achève avec le retour à la première forme, le *ne* de l'indo-européen. Rien ne finit, pourtant, étant donné que cette particule paraît de nouveau faible et est renforcée par de nouveaux éléments.

---

[1] Il s'agit des textes *Serments de Strasbourg* et *Séquence de Sainte Eulalie*, qui, selon Hansen (2020 : 1681) « sont très courts ».

[2] À partir du Xe siècle, *non* n'est plus très fréquent en ancien français. Il « ne sert plus qu'à nier des propositions – typiquement elliptiques – dont le verbe est ou bien un auxiliaire (normalement *être* ou *avoir*), ou bien le pro-verbe *faire*, et dont le contenu propositionnel – ou bien la version positive de celui-ci – a été très récemment évoqué dans le discours » (Hansen, 2020 : 1681-1682).

[3] Muller (1991 : 206) souligne qu'« on trouve dans les premiers textes en français *nen* devant voyelle et *ne* devant consonne (avant de trouver les formes *n'* et *ne* [respectivement]) ; il faut aussi ajouter que *non* s'est maintenu longtemps devant certains verbes, en particulier dans les réponses ».

[4] « If *ne* was followed by the direct object clitic *l'* (in its prevocalic reduced form), the two particles could be combined to form *nel*, as in the common refusal *nel ferai* 'I won't do it' » (Grieve-Smith, 2009 : 15-16).

[5] « In structural terms, the simple *ne* is evidently also unmarked: compared to *non*, it is phonologically reduced, while in addition being morphosyntactically simpler compared to forms of clause negation which include either a reinforcing element like *pas* or an indefinite » (Hansen, 2018 : 277).

2.2. Ne… pas/mie/point/goutte

Par suite de son évolution, la négation de phrase française prend cette forme double mentionnée sous des noms différents dans la littérature : négation *bipartite*, *discontinue*, *double*, *à deux termes* ou bien *embracing* en anglais. Dans les sections qui suivent, nous allons nous consacrer à l'emploi de ces termes. Pour le moment, nous adoptons le terme *négation discontinue*, qui nous paraît plus approprié pour notre analyse du cycle de la négation. Les différentes adjonctions que nous allons décrire et leur position en font preuve.

Muller (2004 : 19) souligne que le français, par rapport au latin, a adopté un renforcement qui n'était plus une « coalescence morphologique, mais […] une adjonction d'un élément séparé du premier terme, préverbal, par sa position postverbale ». La présence postverbale des éléments *pas*, *mie*, *point* ou bien *goutte*[1] est attestée lors de la période du Moyen Âge et, plus généralement, à la période préclassique, bien que, « jusqu'au XVIe siècle, on trouve encore la forme latinisante *non* » (Meisner, 2016 : 22).

Il serait difficile de préciser le moment exact où ces éléments ont commencé à renforcer le marqueur de négation simple *ne*. Dans la littérature, différents aspects sont présentés, mais tous s'accordent sur le fait que le changement-renforcement doit avoir commencé au XIe siècle et s'être accentué durant le XVIe siècle :

> […] the trend to express negation via both *ne* and postverbal negators like *pas* or *point* was already well established in the thirteenth century […]. This trend gained further momentum during the Middle French period, fourteenth and fifteenth centuries (see Marchello-Nizia, 1979:305) […].
>
> (Martineau et Mougeon, 2003 : 119)

L'influence du latin semble être dominante[2]. Grieve-Smith décrit de façon éloquente l'histoire de la négation française des origines à nos jours et l'influence du latin :

> In Latin, the negator of choice was *non* alone, but people said *non vado passum* as a figure of speech to mean "I'm not going one step". They said it often enough that the word *passum* became polysemous, with a noun retaining the original

[1] Parmi ces formes discontinues, les marqueurs *ne… point* et *ne… goutte* sont moins fréquents que les deux autres (Hansen, 2020 : 1682).

[2] L'histoire de l'émancipation du français par rapport au latin est décrite d'une façon succincte dans le passage suivant : « A large body of literature was written in French and Picard in the middle ages, in a number of indigenous genres such as mystery plays and epic and lyric poetry, but Latin was used in many other functions. In the sixteenth century a movement arose to establish French as the language of the royal court, of the law and of literature, replacing Latin. In 1539 King Francis I (François I) signed the Ordinance of Villers-Cotterêts, requiring the use of French in all judicial acts, notarized contracts and official legislation » (Grieve-Smith, 2009 : 9).

> meaning of "step" and an adverb that, bleached of the restriction to motion, served to intensify negations. There were other phrases, such as *non vedo punctum* and *non comedo micam*, meaning "I don't see one point" and "I'm not eating one crumb". In the meantime, *non* was reduced to *ne*. The phrase *ne… pas* gradually increased in frequency until it replaced *ne* alone and eventually all the other negators, and then people began to stop saying the *ne* in the vernacular, so now the main negator is postverbal *pas* alone.
>
> (Grieve-Smith, 2010 : 224)

Nous reviendrons sur cette influence du latin sur le français lors de la comparaison entre le français et le grec.

Ce qui nous semble important à signaler, c'est la constatation de Grieve-Smith (2009 : 14-15) qu'il n'existe pas beaucoup de textes issus de la période entre le latin classique et l'ancien français. Les termes employés pour désigner la langue utilisée avant le XIe siècle étaient le *proto-français* ou bien le *très ancien français*[1]. C'est justement lors de cette période qu'a eu lieu l'évolution de la négation française *non*/*ne… pas* d'une expression poétique à une expression figée, puis à une négation d'emphase (ibid. : 15). La rareté des textes de cette période laisse dans l'obscurité le chemin exact de cette évolution.

Afin d'examiner les marqueurs discontinus *ne… pas*/*mie*/*point*/*goutte*, il est nécessaire de recourir à l'étymologie de ces termes, qui remonte clairement au latin : le mot *pas* vient du latin *passum* 'pas', *mie* de *micam* 'miette'[2], *point* de *punctum* 'point' et enfin *goutte* de *guttam* 'goutte'.

Le point commun de ces termes par rapport à leurs équivalents latins est que « ces marqueurs postverbaux puisent leurs origines dans des substantifs […] dont les étymons étaient dans certains cas utilisés dès le latin préclassique pour renforcer des propositions négatives » (Hansen, 2020 : 1682). Muller (2004 : 19) souligne que ces mots « sont sémantiquement transparents : ils sont issus pour la plupart d'une série, homogène sémantiquement, de termes désignant des objets de peu d'étendue ou de peu de valeur ». Les mots *pas*, *mie* et *point* sont notamment caractérisés dans la littérature comme « des quantifieurs minimaux indéterminés » (Muller, 1991 : 223)[3], comme des

---

[1] *Cf. Grande grammaire historique du français* (2020, 1er chapitre).

[2] « Dans les textes du XIe et XIIe siècles figurent dans les propositions négatives les noms *pas* et *mie*, le premier désignant une unité de mesure de faible importance, le second une mesure parcelle de la partie friable du pain, ce qui se dit aujourd'hui, et depuis longtemps déjà *miette* » (Yvon, 1948 : 22).

[3] Selon Muller (1991 : 218), « on ne peut guère parler de renforcements de la négation, puisqu'il s'agit de termes introduits comme quantifieurs dans la phrase négative », ce qui contredit, pourtant, les propos de Jespersen (1917 : 4) par rapport au renforcement des termes faibles, si on suit leur itinéraire d'un point de vue diachronique.

formes indiquant « une quantité minimale » (Corblin et Tovena, 2003 : 283) ou bien, en anglais, comme « minimizers » (van der Auwera, 2009 : 41).

Le premier emploi de ces termes est attesté dans des phrases contenant des verbes relatifs à leur sémantisme ; plus précisément, *pas* était utilisé avec des verbes de mouvement, tels que *aller*, le mot *mie* était employé avec des verbes comme *manger*, *point* avec des verbes comme *voir* (Dewaele, 2004 : 435) et *goutte* avec « une petite poignée de verbes de perception et de cognition, dont *voir* est de très loin le plus fréquent (Hansen, 2020 : 1683). Ils commencent, pourtant, très vite à être employés avec tout type de verbe[1]. En voici quelques exemples :

> N'ai point de m'espee (Béroul, *Le roman de Tristan*, XIIe siècle, (exemple cité par Hasenhor 1990, 237)
> « Je n'ai pas mon épée » (exemple cité par Hasenhor 1990, 237)
>
> N'il ne set le quel il salut,
> Que del roi mie ne conut
> (Chrétien de Troyes, *Perceval ou Le conte du Graal*, fin du XIIe siècle, exemple cité par Hasenhor 1990, 237)
> « Et il ne sait pas lequel saluer, car il n'a pas reconnu le roi » (exemple cité par Hasenhor 1990, 237)
>
> (Gravel-Raymond, 2013 : 30)
>
> Vos n'irez pas uan de mei si luign *(Chanson de Roland,* fin du XIe siècle, 250)
> « Vous n'irez pas maintenant loin de moi d'un seul pas »
>
> (Muller, 1991 : 223)

Suite au dernier exemple, il ne faudrait pas négliger de mentionner que *ne… pas*, en particulier, émerge aussi dans la *Chanson de Roland*, le poème épique anglo-normand du XIe siècle, déjà avec des verbes comme *devoir*, *pouvoir* et *être*, bien que la négation privilégiée dans le poème en question soit *ne… mie* (Grieve-Smith, 2009 : 17). L'alternance entre l'emploi de *ne* seul et de *ne… pas/mie* a longtemps continué et ne présente pas vraiment de différence par rapport à la signification, notamment en ancien français (Marchello-Nizia, 2003 : 63). Il y a, pourtant, une différence de fréquence relative au registre, constatée par Bryan Donaldson (2018), qui nous semble intéressante et que nous partageons, vu que le registre joue également un rôle important dans notre analyse, comme on le verra par la suite. L'auteur analyse la fréquence des deux formes de négation, simple et renforcée, dans deux registres : l'oral représenté et

[1] « Quoi qu'il en soit de leurs étymons latin, *ne-pas/mie/point* […] ne sont jamais restreints à des verbes sémantiquement apparentés, mais ils peuvent nier n'importe quel type de proposition » (Hansen, 2020 : 1683).

le récit, dans des textes des années 1200 à 1456. Il conclut que « l'oral représenté manifeste davantage de négation renforcée que le récit » (ibid. : 222).

La fonction de ces termes est dans la plupart des cas adverbiale[1] ; notamment *mie* figure aussi comme « complément de quantité » (Muller, 1991 : 223). La combinaison de ces termes exprimant une petite quantité avec *ne*, qui exprimait la négation seul jusqu'à ce moment-là[2], et le fait qu'ils se combinent avec tout type de verbe changent leur statut : ils deviennent des marqueurs d'emphase (Posner, 1985 : 184, Creissels, 2006 : 146, van der Auwera, 2009 : 40, Hansen et Visconti, 2012 : 458), avant de devenir des marqueurs purement négatifs. Il s'agit, selon Jespersen (1917 : 19), de l'exemple le plus connu de passage d'un sémantisme positif à un sémantisme clairement négatif. Les termes *pas*, *point*, etc. étaient extrêmement fréquents dans des phrases contenant *ne* et un verbe et ont acquis un sémantisme négatif devenant eux-mêmes les éléments essentiels pour exprimer la négation en français.

Il nous paraît intéressant aussi de mentionner que *pas*, *mie*, *point* et *goutte*[3] semblent être grammaticalisés[4] avant même le phénomène de détermination au moyen des articles, ces derniers n'étant obligatoires qu'en français moderne ; la preuve de ce phénomène est le fait que, bien qu'ils soient utilisés en tant que noms d'emphase, ils ne sont pas déterminés par un article (Grieve-Smith, 2009 : 16). C'est justement cet emploi sans article dans les phrases négatives qui, selon Yvon (1948 : 34), « a fait, peu à peu, de *pas* et *point* de véritables homonymes des noms correspondants ». Sur ce point, il faudrait signaler que les articles en français ont « pour partie eu lieu durant la période prélittéraire. En particulier les articles définis sont déjà assez bien établis au moment où apparaît une importante production littéraire en langue "vulgaire" […] [et étaient] déjà fréquents en ancien français » (Carlier, 2001 : 65-66). Quant aux articles indéfinis, notamment *un*, ils étaient « d'une importance marginale en ancien français […]. *Du* et

---

[1] « […] *goutte* se comporte syntaxiquement comme un complément d'objet direct dans la quasi-totalité des cas » (Hansen, 2020 : 1683).

[2] « Between the 10th and the 13th c., simple preverbal *ne* was used to negate finite clauses in roughly half of all cases, while in the remaining half *ne* was used in combination with either one of the reinforcing elements listed or with a quantifying indefinite » (Hansen, 2018 : 276).

[3] Pour la grammaticalisation de ces termes, *cf.* infra page 44.

[4] Le terme *grammaticalisation* a été introduit par Meillet (1912 : 133) : « Tandis que l'analogie peut renouveler le détail des formes, mais laisse le plus souvent intact le plan d'ensemble du système existant, la "grammaticalisation" de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système ». Pour plus d'informations sur le terme *grammaticalisation*, voir les travaux de : Hopper et Traugott (1993), Traugott (1996), Bat-Zeev Shyldkrot (1998), Haspelmath (1998), De Mulder (2001), Marchello-Nizia (2006), Prévost (2006), Lehmann (2015), la liste n'étant pas exhaustive.

des, n'ayant pas encore le statut d'article en ancien français, se répandent progressivement au cours de la période du moyen français » (ibid. : 67).

La position de *pas*, *mie*, *point* et *goutte* est, dès le moment de leur émergence, postverbale. Vu leur fonction adverbiale, les renforcements occupent la position « habituelle des compléments », tandis que « la négation d'origine (*ne*) reste préverbale » (Muller, 2004 : 19). Des recherches linguistiques (Grieve-Smith, 2019, Hansen, 2018) ont cependant repéré des cas où on constate une position préverbale des termes *pas*, *mie*, *point*. Il y a même des cas, en ancien et moyen français[1], où la particule *pas* précède immédiatement *ne*, comme dans les exemples suivants :

> … qui bien aime, pas ne repose ; (Eneas2, v. 9954)
> '… he who is much in love does not rest ;'
> (Celui qui aime bien, ne se repose pas)[2]
>
> (Hansen, 2018 : 282)

> Mun défens tu pas ne gardas (*Ordo Representacionis Ade, ca. 1160, line 411*)
> 'My prohibition you did not keep'
> (Ma défense que tu n'as pas respectée)
>
> (Grieve-Smith, 2009 : 19)

D'une part, Hansen (2018 : 282), ayant fait une recherche dans des documents écrits autour du XIIe siècle, souligne que la position préverbale de ces termes est constatée dans des textes en vers, ce qui pourrait être attribué à des raisons de concordance des rimes.

D'autre part, Grieve-Smith (2009 : 19) observe la tendance générale de l'ancien français à permettre à des unités syntaxiques qui, normalement, se trouvent après le verbe d'apparaître avant lui, notamment à des objets et à des particules négatives. L'auteur s'accorde avec Hansen pour penser que ce processus d'antéposition a, probablement, lieu en raison des vers et des rimes. Il note, pourtant, l'existence d'autres paramètres, tels que l'annonce d'un sujet ou le besoin de donner de l'emphase à un terme particulier.

Le facteur qui détermine le choix d'un de ces termes au détriment des autres semble être régional. Dans le nord et l'est de la France, notamment en Lorraine et en Picardie,

---

[1] Avant le XVIIe siècle, la distribution des adverbes négatifs était libre (Corblin, Déprez, de Swart, Tovena, 2004 : 419), comme dans l'exemple suivant, cité dans Martineau (1994) :
Vray est aussi qui pas ne le mérite (Marot, Epîtres, vol I-204).
Durant la période classique (XVIIe et XVIIIe siècles), pourtant, la position syntaxique de ces adverbes présente plus de restrictions (Corblin, Déprez, de Swart, Tovena, 2004 : 419).

[2] C'est nous qui traduisons.

la forme *ne… mie* est privilégiée, tandis qu'à Paris, au centre et dans l'ouest, *ne… pas* a été la forme dominante (Grieve-Smith, 2009 : 18, 2010 : 223) (van der Auwera, 2010 : 77).

Peu à peu, les termes *pas*, *mie*, *point* et *goutte* commencent à perdre leur valeur emphatique et en viennent à acquérir un sémantisme négatif (Coveney, 1996 : 58), bien qu'il ne leur soit pas inhérent. Des raisons plutôt pragmatiques sont à l'origine de ce changement de statut, selon certains linguistes (Hansen, 2018, 2020, van der Auwera, 2009). Ce qui nous paraît particulièrement intéressant, c'est la constatation de Hansen que, du IXe au XVe siècles, les marqueurs négatifs en question ne sont pas compatibles avec les informations nouvelles. Il s'agit d'informations qui, selon l'auteure, « ne sont ni activées dans le discours précédent, ni connues de l'allocutaire […] » (2020 : 1684). C'est encore une preuve, selon nous, que ces marqueurs n'étaient pas, dès le départ, purement négatifs, puisque, comme Creissels le souligne (2006 : 129), « il est normal d'utiliser des phrases assertives positives pour introduire des informations nouvelles qu'on suppose simplement ignorées de l'interlocuteur ».

Parmi ces formes discontinues, celles qui ont finalement été grammaticalisées et ont dominé en tant qu'expressions de la négation sont *ne… pas* et *ne… point*[1]. La disparition successive des autres éléments et la prédominance des formes discontinues *ne… pas* et *ne… point* du français moderne, a eu lieu par étapes. Les premiers termes qui sont moins utilisés déjà à partir du XVIe siècle sont *mie* et *goutte*[2]. Henri Yvon remarque :

> […] *mie*, entré en usage de bonne heure dans les propositions négatives, longtemps plus usité que *pas* et surtout que *point*, est sorti d'usage […] parce qu'il a changé de sens : du jour où, au lieu de désigner une menue parcelle de la substance en opposition avec la partie dure, il n'a plus été apte à jouer son rôle primitif, *point*, qui était déjà en usage avec la même valeur, l'a remplacé, d'abord pour nier l'action d'un procès sur une substance donnée, puis, en concurrence avec *pas*, a pris sa place pour nier la réalisation d'un procès. […] les sujets parlants à la fin du XVIIe siècle ont tendance à généraliser l'emploi de *pas* et à s'en servir, non seulement pour nier qu'un procès se réalise, fonction qu'il remplit depuis le XIe

---

[1] Le marqueur *ne… point* n'était pas très fréquent en français médiéval. À cette époque, « il avait une certaine prédilection pour des états des choses qui pouvaient se concevoir en termes de degrés (Hansen, 2018 : 285), ce qui explique sans doute pourquoi il était perçu par les grammairiens de la Renaissance comme exprimant une négation "quantitative", alors que *ne-pas* était pour eux une négation "qualitative" (Catalani, 2001 : 163) » (Hansen, 2020 : 1685).

[2] Muller (2004 : 21) nous informe qu'« au début du 17e siècle, la négation est normalement constituée de deux termes, *ne* et *pas* ou *point*, dans les phrases verbales sans mot négatif particulier […]. Les autres mots négatifs de même type ne sont plus guère employés dès le 16e siècle : *mie*, très fréquent en ancien français, n'est plus guère utilisé que comme trait dialectal (picard) ou comme archaïsme, par exemple chez La Fontaine ».

> siècle, mais aussi pour nier qu'une substance subisse l'action d'un procès, emploi longtemps réservé à *point*.
>
> (Yvon, 1948 : 34)

Cette évolution a eu lieu, dans certains cas, déjà au XIVe siècle pour certains dialectes (Willis, Lucas, Breitbarth, 2013 : 19).

Il s'agit, selon Muller (2004 : 20), d'un processus de grammaticalisation, qui a fait passer *pas* et *point* du « statut de renforcement d'une négation extérieure à eux, à celui de mots négatifs à part entière ». Ce processus est décrit par Muller en trois étapes : au premier abord, *pas* et *point* se distinguent des autres mots négatifs, comme des *termes à polarité négative*, tels que *jamais* ou *personne* « par leur abstraction et leur absence de domaine de référence particulier » ; « la seconde étape est celle de l'association à la négation *ne* » ; enfin, ils deviennent pleinement négatifs et interdisent leur co-occurrence avec les autres mots négatifs. *Ne… pas*, c'est la forme discontinue qui arrive à être officiellement considérée comme le marqueur négatif de la négation française jusqu'à nos jours. Ce processus arrive à son terme « avec le maintien d'un seul terme, *pas*, dans l'expression courante de la négation » (ibid. : 21).

2.3. La disparition progressive de *ne* dans son évolution diachronique

La prédominance du marqueur négatif discontinu *ne… pas* a eu lieu avant même le XVIIe siècle[1]. Pourtant, selon Hansen (2020 : 1692), bien qu'il soit le « marqueur de base », il « était jusqu'en français moderne en compétition, d'abord avec *mie*, ensuite avec *point* ». Et, comme il est constaté par Wendy Ayres-Bennett (1994 : 65-66), au XVIIe siècle[2] il n'y a même aucune différence sémantique lors de l'emploi de *pas* et de *point*, mis à part certains cas où *point* « nie plus fortement que *pas* », comme dans les questions directes (Muller, 2004 : 27). Durant le XVIIIe siècle, les deux formes discontinues étaient équivalentes et exprimaient la négation de présupposition de façon

---

[1] Hansen (2018 : 284) utilise le terme *obligatorification* pour parler de la prédominance de la particule *pas* lors du français médiéval. Posner (1985 : 193) souligne, pourtant, que, bien que la période du français moyen, à savoir les XIVe et XVe siècles, ait été pleine de bouleversements pour la langue, et qu'il serait tentant de considérer que tous les changements y ont eu lieu, il n'y a pas vraiment d'évidences pour cela.

[2] Ayres-Bennett, dans sa recherche sur la particule *ne*, met l'accent sur le XVIIe siècle pour beaucoup de raisons : « First, it is a key period for the standardization and codification of the French language and the concomitant elimination of much of the variation tolerated in the previous century. […] for the seventeenth century spoken usage plays a role in the elaboration of a correct French norm […]. Secondly, the seventeenth century has featured prominently in discussions of the sources of past spoken usage […]. Thirdly, previous discussions of the chronology of the change point […] to the seventeenth century as a vitally important time » (1994 : 65-66).

emphatique, selon certains linguistes (Traugott 1989, Kiparsky et Condoravdi 2006, Schwenter 2006, Grieve-Smith 2010).

Pour comprendre la modification sémantique qui a eu lieu en français, jusqu'à ce que *ne… pas* acquière son rôle actuel, il est intéressant de recourir à certaines définitions. Grieve-Smith (2010 : 227), en s'appuyant sur la théorie de Bart Geurts (1998)[1], explique la différence entre la négation de présupposition et la négation de phrase de la façon suivante : « in proposition denial there is an explicit assertion being denied, but in presupposition denial it is implicit ». En d'autres termes, la négation de phrase nie le contenu explicite de l'énoncé précédent, tandis que la négation de présupposition nie la présupposition de la phrase précédente. Cette définition explique les emplois de la négation emphatique, exprimée par les formes discontinues *ne… pas*, *ne… mie*, *ne… point*, jusqu'au XVIIe siècle. Notamment pour *ne… pas*, c'est lors de cette époque qu'a eu lieu, selon Grieve-Smith (2010 : 234), sa transformation de négation de présupposition en négation de phrase. L'emploi de *pas* en tant que constituant indépendant, était optionnel, sous cet aspect emphatique[2]. En français moderne, il est intrinsèquement négatif et, avec sa fonction adverbiale, il n'a désormais aucun emploi positif (Rowlett, 1998 : 91, 155). Il constitue l'élément obligatoire de la construction discontinue *ne… pas* qui peut exprimer, à lui seul, la valeur négative.

Pour ce qui est de *ne*, la situation est assez compliquée. Dans la littérature existante, les linguistes considèrent que la particule qui, en ancien français, exprimait la négation sans l'appui d'aucun autre mot, a, actuellement, perdu sa valeur négative, et est devenue redondante, notamment à l'oral. Plus précisément, que *ne* soit présent ou absent on considère que le sens de la phrase négative reste le même (Coveney, 1996 : 56), et qu'on a besoin de *pas* pour exprimer la négation sémantique, parce que *ne* a perdu sa force sémantique d'origine (de Swart[3], 2010 : 234). Hugues Péters (1999 : 113) soutient même qu'il ne s'agit que d'une relique historique d'une période ancienne dans la grammaire française.

---

[1] « The difference between proposition and presupposition denials is that the former are directed at the asserted content of the previous utterance, while the latter aim at its presuppositions » (Geurts, 1998 : 276).

[2] « In French, as late as the 17th century, *pas* was only added optionally, for emphasis. Eventually, however, as it lost its emphatic quality, it […] came to be required in all but a few syntactic contexts (Grevisse, 1964 : 848-51) ».

[3] De Swart (2010 : 187) mentionne aussi les noms de Bréal (1897), Gaatone (1971), Horn (1989) et Godard (2004) parmi d'autres, pour qui *pas* est « the bearer of sentential negation, and *ne* is a scope marker ». Selon Péters (1999 : 112), pourtant, c'est *pas* qui marque la portée de la négation, vu sa fonction d'adverbe, tandis que *ne* est un marqueur redondant.

Il existe, néanmoins, des cas où cette considération est démentie, comme par exemple le cas de la coexistence de *ne* avec *plus* :

Elle (ne) fume plus = elle a arrêté de fumer
Elle fume plus [plys] = elle fume davantage

Selon Karen de Clercq (2016 : 50), qui étudie la co-occurrence obligatoire des deux termes de la négation discontinue dans *le bon usage*[1], la négativité existant de façon inhérente en *ne* est plus évidente dans les cas de la suite *ne… plus*. C'est, pourtant, notamment la prononciation qui distingue les deux sémantismes (ce qui est le cas de l'exemple ci-dessus).

Il existe, également, des cas où on constate une non-équivalence sémantique de certaines phrases avec et sans *ne*, comme dans les exemples suivants :

> Je ne la trouve pas méchante
> Je la trouve pas méchante
>
> (Blanche-Benveniste, 1997 : 25)

Dans le premier exemple, selon Claire Blanche-Benveniste, la négation porte sur le verbe, tandis que dans le deuxième exemple, elle porte sur l'adjectif. Selon Anita Berit Hansen et Isabelle Malderez (2004 : 13), il n'est pas toujours possible de trouver « une motivation sémantique » pour justifier l'existence ou la non-existence de la particule *ne*.

Nous aimerions nous arrêter, aussi, sur les propos de Horn (1989 : 453) ; l'auteur souligne que les particules *pas*, *point*, etc. sont devenus négatives quand elles ont été associées au mot *ne*. Sans ce dernier, ils ne seraient jamais devenus porteurs principaux de la valeur négative. Il nous semble, par conséquent, que son rôle est important lors du processus de formation de la négation en français actuel, et qu'il reste essentiel en français écrit.

Sa quasi-disparition de la langue orale dans un grand nombre de variétés du français parlé montre une tendance de la langue française à commencer un nouveau *cycle de la négation*.

---

[1] De Clercq explique que le terme *le bon usage* concerne la forme écrite de français qui est décrite dans la grammaire homonyme de Grevisse (1936). C'est la forme de français parlée entre 1840 et 1960, où la négation de phrase est exprimée par la structure bipartite *ne… pas*, qui était le moyen régulier de nier une phrase à partir du XVIIe siècle (2016 : 49).

Dans toutes les recherches présentant l'évolution de la négation en français, il existe une dernière étape proposant une négation de marquage simple, dans le français parlé moderne. Nous n'allons pas, dans cette partie, discuter de l'absence de la particule *ne* dans le français moderne, ce qui sera fait dans la comparaison des marqueurs négatifs français et grec de façon synchronique dans la deuxième partie de ce chapitre (B, 2). Nous voulons, pourtant, parcourir l'histoire de la particule *ne*, afin de rendre plus claires les raisons de sa disparition dans la langue orale française moderne.

Nous présentons, de nouveau, le tableau décrivant l'évolution de la négation française, pour des raisons de facilité et de rappel :

(1) latin préclassique	**ne*
(2) latin classique	*non* (*ne* + *oenum* > *noenum* > *non*)
(3) ancien français	*non* / *ne* / *nen*
(4) ancien et moyen français	*ne* … (*pas* / *mie* / *point*, etc.)
(5) français préclassique/classique	*ne* … *pas* / *point*
(6) français moderne	*ne* … *pas*
(7) français parlé moderne	(*ne*) … *pas*

Dans ce tableau, on constate, facilement, la présence obligatoire de la particule *ne* jusqu'au français moderne. Il existe, néanmoins, des preuves que la disparition de la particule a commencé très tôt, à savoir lors de la période du français classique (XVIIe siècle).

En effet, l'emploi de *pas* et *point* seuls est constaté au XVIIe siècle « dans les chansons populaires de la Renaissance[1] » (Wüest, 1985 : 252), ainsi que dans le *Journal sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII* de Jean Héroard (1605-1610) (Ernst, 1985). Il s'agit des propos de Louis XIII durant son enfance, qui ont été recueillis par Jean Héroard, son médecin, lors de la période 1605-1610. On trouve dans la littérature (Posner 1985, Wüest 1985, Ayres-Bennett 1994, Martineau et Mougeon 2003, Muller 2004, Grieve-Smith 2009, Larrivée et Ramasse 2013, Meisner 2016, Hansen 2020) des remarques sur le fait suivant : dans les paroles du petit Dauphin (il avait entre 4 et 10

[1] Selon Nyrop (1979 : 31) « l'addition de *pas* ne devient générale qu'à la fin de la Renaissance ». Le grammairien remarque aussi que « l'omission de *ne* est un fait constant dans les chansons populaires, dont beaucoup remontent au moins à la Renaissance » (ibid. : 38).

ans), *pas* et *point* expriment la négation de phrase dans le français oral[1], sans la présence obligatoire de *ne*, ce qui est déjà une preuve importante que la particule commence à perdre du terrain. Ayres-Bennet (1994 : 72) présente quelques exemples du journal d'Héroard avec les propos du futur roi Louis XIII :

Je veu pa (11.01.1608)
Je sui pa beau (10.01.1609)
Je veu poin de cela (15.01.1605)
Je vous aime poin (10.02.1607)

Ayres-Bennet (1994 : 75) souligne, pourtant, que les résultats de l'examen du journal d'Héroard sont ambigus : on ne peut dire avec certitude s'il s'agit d'un usage populaire de la langue ou d'une caractéristique du langage enfantin. Il ne s'agit pas, par conséquent, d'exemples représentatifs de la langue parlée de l'époque.

Il ne faudrait pas essayer de trouver une période exacte où l'omission de *ne* a commencé ; les avis sont partagés, vu le manque de sources disponibles[2]. Selon Charlotte Meisner (2016 : 24), il existe deux hypothèses pour « l'absence du *ne* de négation » de 1600 jusqu'aujourd'hui : « celle d'un changement linguistique rapide et tardif ayant débuté au 19e siècle, […] et celle d'un changement lent et continu depuis environ le 17e siècle […] ».

Ce qui est sûr, c'est qu'il s'agit d'une tendance qui a commencé soit au XVIIe siècle, soit durant le XIXe siècle. Mis à part le journal d'Héroard avec les propos du futur roi Louis XIII, selon Jacques Pohl (1975 : 22), « nous avons certaines raisons de penser que c'est entre 1820 et 1850 que la langue parlée a commencé à différer de la langue écrite par une assez brusque montée des omissions ».

Dans les grammaires comme celle de Kristoffer Nyrop (1979 : 37), *ne* commence à être supprimé « déjà au moyen âge » dans les phrases interrogatives ; le grammairien souligne qu'il n'existe pas d'explication claire de ce phénomène, mais qu'on suppose

[1] Meisner (2016 : 43) souligne, pourtant, que « Jean Héroard ne disposait pas des moyens techniques modernes pour enregistrer et transcrire la production langagière du dauphin et s'en est remis uniquement à sa perception », ce qui signifie que les propos du petit futur roi doivent être classés en tant que « corpus graphiques ».

[2] « Les notes minutieusement prises sur la vie et la langue du futur Louis XIII par son médecin nous montreraient que l'omission de *ne* est un trait du style vernaculaire depuis le XVIIe siècle, et probablement avant, ce qu'on pourrait montrer si on avait les sources pour le faire » (Larrivée et Ramasse, 2013 : 88)

que « *ne* a été supprimé pour exprimer la croyance à la vérité ou à la réalité du fait en question ; on attend une réponse affirmative, et c'est pourquoi on adoucit, par la suppression de *ne*, la forme négative de la question ». Au fil du temps, cette omission se pratique également dans toutes « les autres propositions subordonnées et dans la principale » (ibid. : 38). Même constatation par Muller (2004 : 25) : « Dans les constructions interrogatives directes, on ne trouve guère, dès le 16e siècle, d'emplois 'positifs' de *pas*. La plupart du temps, les interrogatives directes sans *ne* sont à interpréter comme des constructions négatives sans *ne* ».

Pour Ayres-Bennett (1994 : 70), une cause probable pour la redondance de *ne* est l'utilisation de constructions infinitives, notamment au XVIe siècle, où la position préverbale de *pas* ou de *point* pourrait plus facilement rendre *ne* facultatif. Rebecca Posner (1985 : 177) considère pour sa part que le passage de la négation préverbale à une négation postverbale est associé à l'affaiblissement phonétique du marqueur négatif *ne* à la suite des transformations d'accent dans la langue. Plus précisément, l'auteure observe :

> The characteristic breath-group-stress patterning of modern French must have replaced word-stress in the Middle French period, to judge by the quite radical changes in the language that are perceptible in 14th- and 15th-c. texts. In these conditions, proclitic *ne* would tend to lose its identity, while the post-verbal "forclusif" would often receive emphatic stress.
>
> (Posner, 1985 : 177)

Un autre facteur qui pourrait conduire à la redondance de *ne* lors du XVIIe siècle est, selon Posner (ibid. : 178), le fait que le marqueur négatif *pas* est traité comme tous les autres adverbes : « The shift from a Latin OV order to a Romance VO order would, we anticipate, be accompanied by a change in the positioning of adverbs from preverbal to postverbal slots ».

Quelles que soient les raisons de sa disparition progressive, il est vrai qu'au XVIIe siècle la particule *ne* était « beaucoup plus nécessaire qu'aujourd'hui, et […] [suffisait] à nier dans plus de contextes qu'en français actuel » (Muller, 2004 : 20). Sa présence ou son absence en français moderne seront discutées dans la section suivante, concernant la comparaison des marqueurs négatifs français et grec d'un point de vue synchronique.

3. Comparaison de l'évolution diachronique des marqueurs négatifs français et grec

Les évolutions du français et du grec ont été jusqu'ici décrites séparément et sans référence en détail au *cycle de la négation*, ce qui est nécessaire lors d'une étude de la négation.

Creissels dépeint de façon pertinente cette évolution de la négation :

> L'histoire des marqueurs négatifs illustre en effet abondamment le type d'évolution par lequel un élément grammatical est dans un premier temps renforcé par l'adjonction d'autres éléments qui lui donnent un sens plus emphatique, ou bien concurrencé par un marqueur d'origine différente qui s'introduit comme variante emphatique. Ensuite le marquage initialement emphatique tend à devenir le seul possible, et donc à perdre sa valeur emphatique initiale. Lorsque ce processus aboutit à un marquage double de la négation, il y a alors souvent une tendance à revenir à un marquage simple par effacement d'un des deux éléments de la marque de négation.
>
> (Creissels, 2006 : 146)

Dans cette section, nous allons examiner l'évolution diachronique des deux langues, mais cette fois-ci en comparant leur développement au moyen du processus cyclique de négation nommé *cycle de Jespersen*.

3.1. Le cycle de la négation ou le cycle de Jespersen

Quand on parle, actuellement, du *cycle de la négation*, on se réfère au *cycle de Jespersen*, qui a été nommé ainsi d'après Jespersen, qui a décrit le phénomène en 1917. Les analyses diachroniques de la négation ont recours à cette théorie de l'évolution cyclique pour décrire les modifications attestées, au fil du temps des marqueurs négatifs d'un grand nombre de langues[1].

Jespersen décrit cette évolution de la façon suivante :

> The history of negative expressions in various languages makes us witness the following curious fluctuation: the original negative adverb is first weakened, then found insufficient and therefore strengthened, generally through some additional word, and this in its turn may be felt as the negative proper and may then in course of time be subject to the same development as the original word.

[1] Muller (2004 : 19) souligne que « ce processus de renforcement cyclique par des adjonctions successives, contrebalançant l'usure progressive des mots négatifs au fil des siècles dans les langues indo-européennes », « s'est traduit par des différences considérables dans les langues romanes ». Il donne notamment l'exemple de l'italien standard « qui garde sans plus le descendant du latin *non* », tandis que le français a adopté « des renforcements systématiques de la négation ».

(Jespersen, 1917 : 4)

Ce développement cyclique de la négation, qui comprend trois étapes successives (ou cinq, si on prend en considération la phase décrivant le passage du latin à l'ancien français, comme Jespersen (ibid. : 7) le signale), est illustré, dans l'ouvrage de Jespersen, par le parcours de la négation dans trois langues, le français, l'anglais et le danois. Le cas du marqueur négatif français *pas* est un exemple très représentatif. Corblin et Tovena décrivent ce processus comme suit :

> En ancien français (*Jeo ne di*) la négation est exprimée par le *ne*, une forme phonétiquement affaiblie du latin *non*. Ensuite, *ne* est renforcé par une forme qui indique une quantité minimale (*Je ne dis pas*) et puis il disparaît en français moderne familier (*Je dis pas*).
>
> (Corblin et Tovena, 2003 : 283)

Les auteurs soulignent également que l'élément négatif de la première phase *ne* est positif et n'a aucun rapport avec la négation phrastique. Lors de la deuxième phase, cet élément positif acquiert le rôle de *renforceur* du marqueur existant et il se combine avec lui pour aboutir, enfin, à être considéré comme l'« expression indépendante de la négation » (ibid.).

C'est en 1979 que le terme *cycle de Jespersen* a été utilisé pour la première fois par Östen Dahl (1979 : 88). Cependant, pour ce qui est de la langue française du moins, il faudrait mentionner, à la suite de Johan van der Auwera (2009 : 42) que Jespersen n'était pas le premier à décrire l'itinéraire de la négation. Van der Auwera (ibid.) souligne qu'Alan Gardiner (1904), lors de sa recherche sur l'égyptien et le copte, se réfère à la différence entre *pas* et *point* de la façon suivante :

> These words, from the Latin *passum* and *punctum*, were originally adverbial accusatives placed at the end of negative sentences for the purpose of emphasis; […] *Pas* and *point*, […] next lose their emphasizing force, and become mere adjuncts of the negative words (French *ne*, […]). Last of all, they come themselves to be looked upon as negative words.
>
> (Gardiner, 1904 : 134, cité par van der Auwera, 2009 : 42)

Nombreuses sont également les références dans la littérature au travail d'Antoine Meillet (1912). Van der Auwera (2009 : 42) remarque, notamment, que c'est Meillet qu'aurait dû honorer Dahl en donnant son nom au processus cyclique de la négation. Plus précisément, Meillet, dans son travail où il introduit le terme *grammaticalisation*, présente l'évolution de trois langues, le latin, le français et l'allemand en se référant au processus de la négation de la façon suivante :

> Là où l'on avait besoin d'insister sur la négation […] on a été conduit à renforcer la négation *ne*… par quelque autre mot. […] Le français a été, par suite, conduit à renforcer sa négation *ne*, […] au moyen de petits mots, tels que *pas*, *point*, *mie*. On sait comment *pas* a perdu, dans les phrases où il était un accessoire de la négation, tout son sens propre – sens conservé parfaitement dans le mot isolé *pas* –, comment dès lors, *pas* est devenu à lui seul un mot négatif, servant à exprimer la négation, et comment, par suite, le *pas* français n'est plus expressif à son tour et appelle un nouveau renforcement par des mots accessoires.
>
> (Meillet, 1912 : 140)

Mais le passage, dans l'œuvre de Meillet, qui exprime le mieux le processus cyclique des tours négatifs, et auquel se réfèrent la plupart des linguistes, est le suivant :

> Les langues suivent ainsi une sorte de développement en spirale : elles ajoutent des mots accessoires pour obtenir une expression intense ; ces mots s'affaiblissent, se dégradent et tombent au niveau de simples outils grammaticaux ; on ajoute de nouveaux mots ou des mots différents en vue de l'expression ; l'affaiblissement recommence, et ainsi sans fin.
>
> (Meillet, 1912 : 140-141)

Malgré la préexistence des œuvres de Gardiner (1904) et de Meillet (1912) à celui de Jespersen (1917), c'est sous le nom de ce dernier que le cycle est actuellement connu. Bien que la description de Jespersen contienne trois (ou quatre, la descendance du latin incluse) phases successives dans l'évolution de l'expression de la négation dans la langue française, il existe actuellement dans la littérature des cycles comprenant quatre (Schwenter, 2006), cinq (van der Auwera, 2010) ou même six phases (van der Auwera, 2009, Hansen et Visconti, 2012, 2014, Hansen, 2018, 2020). Pour ce qui est de la langue grecque, comme nous allons le voir en détail dans la section 3.2.2., Paul Kiparsky et Cleo Condoravdi (2006) présentent un cycle de quatre phases, en prenant en considération quelques dialectes crétois, tandis que Chatzopoulou (2012) propose une nouvelle définition du cycle de Jespersen en grec, en soutenant que le grec n'a complété qu'un cycle avec deux phases. Willmott (2013), enfin, décrit le cycle de la négation en grec en deux phases, tout en soulignant que la chronologie des changements n'est pas claire.

Toutes les approches ci-dessus envisagent l'origine du cycle de la négation d'un aspect sémantique et pragmatique.

Il y a, enfin, des auteurs selon qui l'existence d'un *cycle de la négation* basé sur des critères syntaxiques est mise en doute. Tel est le cas de Pierre Larrivée[1] :

---

[1] Dans un travail antérieur, Larrivée (2004 : 18) présente le processus décrit par Jespersen avec quatre phases en soulignant que « d'abord, la négation est marquée par un clitique préverbal, qui s'*affaiblit* morphologiquement et sémantiquement : c'est le passage de *non* […] à *ne* ».

> Is there a Jespersen cycle? I have proposed that there is not. All the relevant items do not undergo the same syntactic evolution in successive mutually exclusive stages. Rather, each item slides along a pathway of ordered fuctions and environments. Following different chronologies as with *néant* as compared to *rien*, several fuctions can be conjoined by individual items, and back-formation of negative polarity functions seem possible. […] Post-verbal negators create the impression of a cycle as a result of their pattern of development. They first emerge as polarity items that generally follow their negative licensor. As they become negative themselves, the post-verbal item seems to have followed a cycle. Therefor, the impression of a cycle is a consequence of pathways of evolution of reinforcement going through a polarity phase. I want to make it clear that I am not denying the importance of syntax in the evolution of negation; I am asserting that this evolution is not caused by categorical syntactic processes, but by lexical changes.
>
> (Larrivée, 2011 : 16)

L'auteur soutient que l'évolution de la négation est le résultat d'un changement lexical et nous considérons que c'est sur ce point que son approche se différencie des autres approches proposées infra.

3.2. Les cycles de Jespersen « à la française » et « à la grecque »

3.2.1. Le cycle de la négation en français

Vu que l'expression de la négation en français constitue le modèle pour la description primaire du cycle, il faut commencer par là.

La première description du cycle par Jespersen lui-même est la suivante :

> In *Latin*, then, we have at first sentences like
> (1) *ne dico*.
> This persists with a few verbs only, *nescio* ['je ne sais pas'], *nequeo* ['je ne peux pas'], *nolo* ['je ne veux pas']. […]. But otherwise *ne* is felt to be too weak, and it is strengthened by the addition of *oenum* 'one thing'; the resulting *non* becomes the usual negative adverb and like *ne* is generally placed before the verb:
> (2) *non dico*.
> In Old French, *non* becomes *nen*, as in *nenil*, *nenni*, properly 'not he, not it', but more usually with further phonetic weakening *ne*, and thus we get:
> (3) *jeo ne di*.
> This form of negative expression survives in literary French till our own days in a few combinations, *je ne sais*, *je ne saurais le dire*, *je ne peux*, *n'importe* ; but in most cases, the second *ne*, like the first, was felt to be too weak, and a strengthening was found to be necessary, though it is effected in a different way, namely by the addition after the verb, thus separated from *ne*, of some such word as *mie* 'a crumb', *point* 'a point', or *pas* 'a step':
> (4) *je ne dis pas* (or rather : *je n' dis pas*).
> Everyday colloquial French does not stop here: the weak *ne*, *n'* disappears and we have as the provisionally final stage:
> (5) *je dis pas*.

(Jespersen, 1917 : 7)

Selon Jespersen, par conséquent, ce sont des raisons phonologiques qui ont conduit à l'affaiblissement des marqueurs et à leur renforcement par d'autres expressions ou mots.

Scott Schwenter, pour sa part, présente le cycle en quatre phases, mais ne fait aucune référence au latin. En revanche, il focalise sur la différence entre la négation emphatique et la négation obligatoire, en décrivant ainsi la deuxième et la troisième phases respectivement, comme suit :

> Stage 1. NEG + VERB *Je ne sais* 'I don't know'
> Stage 2. NEG + VERB + EMPHATIC NEG *Je ne sais (pas)*
> Stage 3. NEG + VERB + OBLIGATORY NEG *Je ne sais pas*
> Stage 4. VERB + NEG *Je sais pas*
>
> (Schwenter, 2006 : 327)

L'auteur souligne l'existence d'une phase intermédiaire, qui pourrait être nommée 'phase 3/4', étant donné que, en français familier moderne, l'expression de la négation se trouve entre les phases trois et quatre, l'emploi de *ne* étant facultatif.

Le cycle à cinq phases est proposé, parmi d'autres, par van der Auwera de la façon suivante :

> Nobody doubts that there are transition periods between each of the three stages and in these the old pattern is in competition with the new one. This effectively turns the three stage model into a five stage model, for there are of course two transition stages.

Stage 1	Stage 2	Stage 3	Stage 4	Stage 5
ne	*ne* *ne… pas*	*ne* *ne… pas* *pas*	*ne… pas* *pas*	*pas*

(van der Auwera, 2010 : 79)

L'idée de l'auteur est de rendre également compte des périodes où il y a eu, en français, une sorte de « transition », où l'ancien et le nouveau marqueur de l'expression de la négation coexistent et se trouvent en concurrence. Ce sont ces phases qui sont explicitement décrites par le même auteur, dans un travail antérieur, quand il en propose six au lieu de cinq phases et explique que le cycle à six phases reflète mieux l'idée de Jespersen :

Stages	Strategies
1	*non*NEG
2	*ne*NEG

3	*ne*NEG… *pas*X
4	*ne*NEG… *pas*NEG
5	*ne*X… *pas*NEG
6	*pas*NEG

(van der Auwera, 2009 : 39)

Dans cette représentation, l'auteur signale l'absence de la fonction négative par l'indice 'X'. Le processus commence par l'adverbe négatif originel *non*NEG. Entre les phases 1 et 2, le premier affaiblissement est attesté et la forme *ne*NEG apparaît seule à la phase 2. C'est à la phase 3 qu'a lieu le renforcement de la particule négative *ne* par l'addition d'un mot. Il s'agit, selon l'auteur, d'un renforcement tant formel que sémantique, vu que le *renforceur* est à l'origine d'une nouvelle stratégie de renforcement, qui remplace la structure ancienne et a son propre sémantisme, bien qu'il ne s'agisse pas encore d'un marqueur de négation de phrase. Lors de la phase 4, l'effet de renforcement du mot ajouté disparaît et ce dernier participe au sens négatif du nouveau marqueur de négation, à savoir le marqueur discontinu *ne… pas*. Entre les phases 4 et 5, la deuxième partie du marqueur commence à être considérée comme le marqueur négatif lui-même, un processus qui s'achève au niveau sémantique à la phase 5, où *ne* perd sa fonction négative, ce qui est indiqué par 'X'. C'est maintenant à *ne* X de jouer le rôle du mot redondant et le processus prend fin, au niveau formel, à la phase 6 où le mot ajouté n'est plus fonctionnel et disparaît (ibid. : 39-40).

Cette représentation de van der Auwera explique en détail tous les changements qui ont eu lieu par rapport à la négation de phrase en français, mais en mettant l'accent non plus seulement sur le niveau phonologique, qui, selon Jespersen (1917 : 7), est à l'origine de l'affaiblissement et du besoin de renforcement des marqueurs négatifs, mais également, sur le niveau sémantique et formel. En effet, selon van der Auwera, il existe dans la langue française une structure neutre et une structure emphatique de la négation, et avec le temps cette dernière perd sa valeur emphatique et remplace la structure négative non marquée. L'auteur explique ce processus de la façon suivante : « The loss of the emphatic meaning is semantic weakening and the simultaneous replacement of the neutral simple *ne*NEG by the more complex but also neutral *ne*NEG… *pas*NEG is formal strengthening » (2009 : 41).

Parmi les explications du processus, citons celles de Hansen et Visconti (2012 : 457 et 2014 : 3) et de Hansen (2018 : 270 et 2020 : 1681), qui soulignent que ce sont notamment des raisons pragmatiques discursives qui ont joué un rôle important dans l'évolution de la négation française. Hansen (2020 : 1681), plus précisément, remarque

que, selon les considérations traditionnelles, « le cycle a dû être déclenché en français par la réduction phonétique de *non* à *ne*, ce dernier étant devenu trop faible pour exprimer de manière adéquate une notion aussi cruciale pour la communication que la négation ».

Le cycle à six phases proposé par Hansen (2020)[1] focalise sur la position préverbale ou postverbale du marqueur de négation :

Stade 0 [latin classique]	***Non*** *dico*	Marqueur de négation préverbale et phonétiquement pleine
Stade 1 [le plus ancien français]	*Je* ***non*** *dis>je* ***ne*** *dis*	Marqueur de négation préverbale d'abord phonétiquement pleine, ensuite phonétiquement réduite
Stade 2 [ancien et moyen français]	*Je* ***ne*** *dis* (***pas*** / ***mie*** / ***point*** / …)	Marqueur de négation préverbale renforçable de manière facultative par un marqueur postverbal
Stade 3 [français préclassique > français standard moderne]	*Je* ***ne*** *dis* ***pas*** / ***point*** *> je* ***ne*** *dis* ***pas***	Marqueur de négation bipartite embrassant le verbe
Stade 4 [français parlé contemporain]	*Je (****ne****) dis* ***pas***	Marqueur de négation postverbale renforçable de manière facultative par un marqueur préverbal
Stade 5 [français futur ?]	*Je dis* ***pas***	Marqueur de négation postverbale simple
Stade 6 [français futur ? / propositions infinitives]	*Je* ***pas*** *dis [non attesté] / (****ne****)* ***pas*** *dire*	Le marqueur postverbal se déplace en position préverbale

(Hansen, 2020 : 1680)

Les points intéressants dans ce tableau sont notamment inclus dans les phases 5 et 6, où *pas* est considéré comme négation postverbale mais également préverbale, s'étant substitué à *ne*. L'auteure insiste sur le côté pragmatique de ces marqueurs et propose un cycle différent, un « cycle pragmatique, où les marqueurs pré- et postverbaux

[1] Ce cycle de la négation française peut aussi être trouvé en anglais dans Hansen et Visconti (2012 : 455) et Hansen et Visconti (2014 : 2) avec une modification aux phases 5 et 6 : la phase 5 est caractérisée comme « Future French », et la phase 6 comme « Louisiana French ». De plus, dans Hansen (2018 : 270), on peut trouver une description du cycle suivi en français semblable, également en anglais, mais dans laquelle il n'y a pas de phase 0, vu que l'évolution ne mentionne pas le latin classique *non*, et la phase 5 est caractérisée comme « Colloquial Québécois ». Les références aux dialectes créoles ainsi qu'au français du Québec seront discutées en détail dans les parties suivantes.

auraient plus ou moins échangé leurs fonctions sémantico-pragmatiques respectives tout en gardant leurs positions syntaxiques d'origine » (ibid. : 1688) :

La proposition négative en français médiéval

Sujet *ne* [fonction sémantique obligatoire] V (*pas*) [fonction pragmatique facultative]

Sujet (*ne*) [fonction pragmatique facultative] V *pas* [fonction sémantique obligatoire]

La proposition négative en français contemporain

(Hansen, 2020 : 1688)

La proposition de Hansen semble particulièrement intéressante. Le cycle qu'elle propose révèle la transition par rapport aux fonctions pragmatiques des marqueurs négatifs lors de deux périodes différentes, le français médiéval et le français contemporain ; il s'agit donc d'un cycle diachronique, dont les fonctions considérées révèlent les différences quant à l'usage des marqueurs. La disparition de la particule *ne* sous sa forme du français médiéval et son utilisation dans de nouveaux contextes reflètent l'importance de son existence dans la langue française actuelle.

3.2.2. Le cycle de la négation en grec

Nous allons présenter trois suggestions différentes liées au cycle de la négation en grec, qui décrivent, selon nous, l'évolution des marqueurs négatifs de manière assez claire : celle de Kiparsky et Condoravdi (2006), qui proposent un cycle de quatre phases, celle de Chatzopoulou (2012), selon qui il n'y a qu'un cycle d'une phase et celle de Willmott (2013), qui propose un cycle de deux phases.

Kiparsky et Condoravdi (2006) présentent un processus d'évolution de la négation avec un cycle de quatre phases. Les auteurs proposent une interprétation du cycle en appuyant leur argumentation sur la distinction entre la négation simple (*plain negation*) et la négation emphatique (*emphatic negation*). Leur cycle comprend des exemples de deux périodes du grec, à savoir le grec ancien et le grec médiéval, mais aussi des exemples issus du dialecte crétois. Ce qui différencie, de façon significative, ce cycle de ceux qui ont été présentés pour la langue française, c'est le fait qu'il s'agit d'exemples contenant l'indéfini τίποτε (tipote) 'rien' et son adjonction dans les

différentes périodes et dialectes pour renforcer la négation simple et aboutir à la négation emphatique. Dans le tableau ci-dessous, de Kiparsky et Condoravdi, nous avons ajouté des translitérations et une traduction en français (à l'exemple de Willmott, 2013 : 306) :

		Plain	Emphatic
(I)	Ancient Greek	οὐ… τι [u…ti] 'ne… quelque chose'	οὐδέ… ἕν [udhe…en] 'ne… un'
(II)	Early Medieval Greek	(οὐ)δέν… τι [(u)dhen…ti] 'ne… quelque chose'	δεν… τίποτε [dhen…tipote] 'ne… rien'
(III)	Greek dialects[1]	δεν… τίποτε [dhen…tipote] 'ne… rien'	δεν… κάν τίποτε [dhen…kan tipote] 'ne… même pas rien' δεν… πρᾶμα [dhen…prama] 'ne… rien du tout / pas une chose'
(IV)	Cretan	δεν… πρᾶμα [dhen…prama] 'ne… rien du tout / pas une chose'	δεν… δροσά [dhen…dhrosa] 'ne… rien du tout /pas une goutte' δεν…ἀπαντοχή [dhen…apandoxhi] 'ne… rien du tout / pas d'espoir'

(Kiparsky et Condoravdi, 2006 : 172)

Pour faciliter la compréhension, nous citons quelques exemples que les auteurs proposent avec les tournures dialectales crétoises :

> Βρίσκει μιάν κοπέλλα… πού δεν ἤξερε πρᾶμα.
> Vriski mian kopela pu dhen ixere prama.
> litt. : Il-trouve une fille qui den$_{\text{part.nég.}}$ elle-connaissait chose.
> Il trouve une fille … qui ne connaissait rien (du tout).
>
> Ἔφαες πρᾶμα[2]; - Δροσά!
> Efaes prama dhrosa
> litt. : Tu-as-mangé quelque-chose fraîcheur
> As-tu mangé quelque chose ? Rien (du tout) !

[1] « It [le tableau] dispays the plain and emphatic versions of 'nothing', 'not any' of the modern Cretan dialect and three of its antecedent stages » (Kiparsky et Condoravdi, 2006 : 172).

[2] « In the Cretan dialect, πρᾶμα 'anything, something', which was introduced at stage III, becomes a weak polarity item (capable of appearing in questions, […] and is replaced in its emphatic function by words such as δροσ(ι)ά 'dewdrop' » (Kiparsky et Condoravdi, 2006 : 181).

Ἐδώκασί σου πρᾶμα; - Ἀπαντοχή!
Edhokasi su prama apandoxhi.
litt. : Ils-ont-donné à-toi quelque-chose espoir.
Est-ce qu'ils t'ont donné quelque chose ? Rien du tout ! ('Pas d'espoir !')
(Kiparsky et Condoravdi, 2006 : 181)

Le tableau ci-dessus soulève des questions importantes. Nous aimerions donc présenter le point de vue de Kiparsky et Condoravdi sur les raisons de l'affaiblissement de la négation, ainsi que leur argumentation sur le cycle présenté ci-dessus.

Il faudrait, tout d'abord, mentionner que les auteurs, après avoir fait la distinction entre négation simple et négation emphatique, passent par l'anglais, le français et le latin et montrent que la négation simple est, diachroniquement, issue de la négation emphatique (2006 : 174). Ils ne partagent pas, pourtant, le point de vue de Jespersen (1917) par rapport à l'origine de l'affaiblissement des éléments négatifs : selon eux, il ne s'agit pas d'un changement dû à des raisons phonétiques, d'autant plus qu'ils ne peuvent pas confirmer cette hypothèse pour le grec[1]. Ils proposent, en revanche, un contraste entre la négation simple et la négation emphatique[2] et soulignent que l'affaiblissement qui est à l'origine de ce contraste n'est pas un affaiblissement phonétique de la négation simple, mais l'affaiblissement sémantique de la négation emphatique (Kiparsky et Condoravdi, 2006 : 176). Selon les auteurs, il existe deux processus qui interagissent afin que les changements apporés aux éléments négatifs aient lieu : d'un côté un renforcement morphosyntaxique, où la négation simple devient emphatique au moyen d'un indéfini, et de l'autre côté un affaiblissement sémantique, où la négation emphatique perd son sens et devient ce qu'on appelle un *terme à polarité négative* (ibid. : 177). Ils considèrent, par conséquent, que le cycle est un processus de changement sémantique et pragmatique.

Pour revenir au tableau, l'évolution de la négation en grec implique, selon Kiparsky et Condoravdi, un nombre de cycles qui ne prévoient pas, pour autant, de changement

[1] «The role of phonetic weakening in this hypothetical scenario, however plausible it might seem, is not backed up by any data as far as we know. Our analysis of Greek turned up no support for Jespersen's assumption that phonological weakening triggers the strengthening of negation » (Kiparsky et Condoravdi, 2006 : 175).

[2] Godard et Marandin (2007: 150) décrivent ainsi la façon dont Kiparsky et Condoravdi envisagent le cycle de Jespersen : « Pour Kiparsky et Condoravdi, le cycle de Jespersen s'explique par l'interaction de deux forces : d'une part, la nécessité de maintenir le contraste entre deux formes de négation pour des raisons pragmatiques, et d'autre part, l'affaiblissement sémantique de la forme de négation renforcée dû lui-même à cet usage pragmatique. Une fois que la négation renforcée est affaiblie, elle se grammaticalise en négation ordinaire, et on a la reconstruction d'une nouvelle négation renforcée ».

syntaxique, et, par conséquent, on ne constate aucun changement phonologique non plus. Ce qui caractérise les cycles en question est, notamment, un changement sémantique (ibid. : 178).

Plus précisément, à la première phase du cycle proposé pour le grec par Kiparsky et Condoravdi, la négation simple οὐ(κ) est renforcée, elle devient οὐ-δε εἷς > οὐδείς (u-dhe-is > udhis) 'pas un', qui, à son tour, perd son sens emphatique et devient la négation simple 'personne'. Le neutre οὐδέν (udhen) correspondant en vient à devenir la négation de phrase, tout d'abord emphatique et par la suite avec la seule signification 'pas' (ibid. : 180), en prenant la forme de δέν, un cycle qu'on a déjà examiné. À partir de la deuxième phase, à savoir du grec médiéval, toute l'analyse des auteurs porte sur l'indéfini τι (ti) 'quelque chose' et son renforcement par ποτέ (pote) 'jamais', ce qui nous donne l'actuel τίποτε (tipote) 'rien'. Pour ce qui est du masculin et du féminin, ce renforcement a lieu au moyen des expressions emphatiques καί ἂν ἕνας (ke an enas), καί ἂν μία (ke an mia) respectivement, qui sont devenus, en grec moderne, les pronoms indéfinis κανένας (kanenas), καμία (kamia) 'personne', et deviennent des termes à polarité négative, vu le contexte négatif où ils s'insèrent. Aux phases III et IV, de nouvelles formes emphatiques apparaissent, à cause de l'affaiblissement des formes précédentes[1]. Ces formes varient selon les dialectes étudiés par les auteurs (ibid. : 181).

À la suite de Willmott (2013 : 306-307), nous souhaiterions faire deux constatations. En premier lieu, comme il a été déjà mentionné précédemment, ces exemples n'illustrent pas l'évolution de l'expression de la négation de phrase mais présentent plutôt le développement d'expressions qui sont des *quantifieurs* (ibid. : 307), ou bien des indéfinis. Nous partageons la considération suivante de Willmott (ibid.) : « although the replacement of *ou* by *ouden* shares certain features with Jespersen's cycle, it does not go through the phases noted for the prototypical languages and is different in important ways from the developments seen in French and English ». En deuxième lieu, il ne faudrait pas négliger que les exemples examinés constituent des exemples du dialecte crétois (Willmott, ibid.).

La recherche de Kiparsky et Condoravdi (2006) présente, pourtant, le grand intérêt d'analyser le cycle de la négation en prenant en considération des facteurs sémantiques

[1] « An emphatic negative always weakens by itself (it is "bleached"), never in virtue of being combined with some other element. On the other hand, negation is strengthened *only* by combining a simple negative with an indefinite. A simple negative, or a simple indefinite, never becomes an emphatic negative on its own » (Kiparsky et Condoravdi, 2006: 195).

et pragmatiques. La position de Chatzopoulou (2012) sur le cycle de la négation est dans la même optique d'analyse. L'auteure propose une redéfinition du cycle de Jespersen pour la langue grecque, qui peut être opérante également pour d'autres langues qui ne suivent pas le schéma strict des phases proposées par Jespersen.

Cette auteure à la suite de Kiparsky et Condoravdi (2006), met aussi l'accent, non plus sur le côté morphosyntaxique du cycle traditionnel, mais surtout sur son côté sémantique, et, plus précisément, sur la transformation d'un marqueur négatif exprimant la négation emphatique, au moyen de l'affaiblissement sémantique, en marqueur de négation de phrase (Chatzopoulou, 2012 : 22). Bien que la recherche de l'auteure porte sur δεν et μην, elle souligne que seul le marqueur δεν du grec moderne fait preuve d'une évolution pareille à celle décrite par Jespersen. Elle remarque, cependant, que cette évolution ne ressemble pas à la description traditionnelle du cycle, vu que le grec ne présente pas une phase 2, à savoir la phase de négation discontinue, ce qui s'est passé au cours du développement des langues qu'examine Jespersen. En grec, il s'agit plutôt d'une substitution : « The Attic Greek NEG1 *u:(k[h])* was gradually replaced in Late Medieval by NEG1 *οὐδέν* /udhén/ […] » (ibid. : 272). Chatzopoulou explique ce phénomène de la manière suivante :

> An explanation for the lack of a Stage II comes from the fact that Greek, being a non-strict negative concord language, according to the Giannakidou (1998) typology, at least until the end of Koine (3rd c. AD), employed two syntactic strategies of negative reinforcement (10). […] The Greek negators of Classical and Koine Greek were generally required, in case the n-word was postverbal, (13) […] and dropped, if the n-word was preverbal, (14)
>
> (10) NEGATIVE REINFORCEMENT STRATEGY 1: NEG verb N-WORD
> NEGATIVE REINFORCEMENT STRATEGY 2: N-WORD verb.
>
> (13) οὐ πέπονθεν οὐδέν ATTIC GREEK
> u: pepont^{h}en u:den
> […]
> 'Nothing happened to him.'
> Aristophanes, *Pax* 1256 (5th century BC).
>
> (14) οὐδέν πέπονθεν ATTIC GREEK
> u:den pepont^{h}en
> […]
> 'Nothing happended to him.'
> Isocrates, *In Call.* 4.5 (5th century BC)
>
> (Chatzopoulou, 2012 : 274-275)

Chatzopoulou explique que la stratégie de renforcement privilégiée, finalement, était *n-word verb*, donc, le marqueur οὐδέν (udhen) est né et a prédominé en position

préverbale. Elle souligne, également, que la langue grecque, comme le latin[1], d'ailleurs, était, lors de la première phase du cycle, une langue SOV[2], pour ce qui est de l'ordre syntaxique de mots. Chatzopoulou, en appuyant son argumentation sur les propos de de Cuypere (2008 : 230) remarque que la négation discontinue peut concerner seulement les langues VO (Verbe-Objet) avec une négation préverbale ou OV (Objet-Verbe) avec une négation postverbale. Le grec n'a jamais eu de phase pareille dans son histoire, selon l'auteure (Chatzopoulou, 2012 : 295).

Pour ces raisons, et contrairement à Kiparsky et Condoravdi (2006), Chatzopoulou soutient que le grec n'a complété qu'un cycle d'une phase, vu que l'expression de la négation de phrase a été une seule fois renouvelée et uniquement pour le marqueur δεν (Chatzopoulou, 2012 : 285) : οὐ (u) > οὐδέν (udhen) > δεν (dhen). Elle propose un scénario de substitution, qu'illustre le cas de οὐδέν (udhen), qui est passé de la fonction d'adverbe négatif à celle de marqueur de négation de phrase :

> The expression of sentential negation in a language can be replaced by another which can be of various sources. Thus it is not the case that something always gets added to negation to reinforce it, but rather that a former emphatic/intensified negative expression at some point loses its force (bleaches), becomes interchangeable with plain sentential negation, and eventually may replace it.
> (Chatzopoulou, 2012 : 286)

Les propositions de Chatzopoulou analysées ci-dessus mettent l'accent sur la dimension sémantique du cycle de Jespersen. Il existe, pourtant, des répercussions syntaxiques, comme l'auteure le souligne (ibid. : 299), qui ne sont pas les mêmes pour toutes les langues.

Willmott (2013), pour sa part, propose un cycle de deux phases pour l'évolution de la négation en grec. L'auteure remarque que le passage d'une phase à l'autre a eu lieu à un moment peu précis dans l'histoire de la langue :

Phase	Description
Phase I (Classical)	a) Negator (*ou*) is used alone or strenghtened by *ouden*

[1] « Latin did not exemplify a discontinuous negation stage either. Latin *non* resulted from the merging of the weak negator *ne* […] and *oenum* which was the word for 'one' in Early Latin (later *unum*, *ne* + *oenum* > *non*) […]. The fact that neither Greek nor Latin manifested a Stage II in the traditional Jespersen's cycle description may not be circumstantial. Both Greek and Latin at Stage I of the traditional cycle were primarily SOV languages » (Chatzopoulou, 2012: 276).

[2] Syntaxiquement parlant, une langue avec un ordre SOV est une langue dont les phrases sont, en général, structurées avec un ordre Sujet-Objet-Verbe. Il faut signaler qu'actuellement tant le français que le grec sont considérées comme des langues SVO (Sujet-Verbe-Objet), bien que, pour le grec, une hypothèse différente ait été avancée par Philippaki-Warturton (1985), selon qui le grec est une langue VSO (Verbe-Sujet-Objet).

	b) *ouden* can be used alone as negative adverb
Phase II	a) *ouden* replaces *ou* as sole negative marker
(Post-classical)	b) aphaeresis affects *ouden* (develops to *den*)

(Willmott, 2013 : 305)

Il s'agit d'une représentation assez claire, qui présente l'essentiel de l'évolution de la négation en grec. Willmott met en doute l'existence d'un cycle de Jespersen, comme il est traditionnellement décrit, pour la langue grecque. C'est la raison pour laquelle elle ne propose que deux phases dans cette évolution de la négation, dont la chronologie n'est pas certaine. En arrivant à la même constatation que Chatzopoulou (2012), Willmott observe qu'il n'existe pas, pour le grec, de négation discontinue, et que l'aboutissement du cycle en grec n'est pas un marqueur postverbal, contrairement aux langues étudiées comme modèles pour le cycle de Jespersen (Willmott, 2013 : 303).

Après avoir présenté les différents cycles discutés dans la littérature, pour le français et le grec, nous pouvons conclure qu'en français le cycle a été décrit sous deux dimensions, morphosyntaxique et sémantique, souvent séparées l'une de l'autre, tandis qu'en grec on ne peut envisager de cycle qu'en tenant compte de tous les aspects : sémantique, pragmatique, mais aussi morphosyntaxique. Nous allons dans la partie suivante faire une tentative de comparaison, en démontrant les points qui rapprochent, mais, surtout, les points qui séparent les deux langues, à propos de l'évolution de la négation.

3.3. L'évolution de la négation dans les deux langues : une tentative de comparaison

La présentation des cycles de négation en français et en grec a été révélatrice des similitudes entre les deux langues. Les conclusions auxquelles nous pouvons arriver en comparant les phases traversées par les formes de négation en français et en grec convergent aux points suivants :

- Tant le grec que le français montrent un renforcement par un mot qui exprime une quantité minime : οὐδέν (udhen) < οὐδέ (udhé) + ἕν (en) 'un' < δεν (dhen) pour le grec et *pas* < *le pas* < *pas* pour le français (*cf.* aussi Veloudis, 2005 : 55-56).
- Anna Roussou (2007 : 18) soutient que *pas* et δεν présentent le point commun d'être d'abord des *renforceurs* positifs pour le marqueur négatif et de devenir par la suite les marqueurs de négation eux-mêmes. Cette constatation est due à

l'origine de δεν (< οὐδέν 'udhen'). Il y a, pourtant, des contestations par rapport à cette remarque. Willmott (2013 : 303) souligne que οὐδέ ἕν (udhe en) est une structure qui n'est pas très répandue en grec ancien et qu'elle peut tenir lieu de négation de phrase ou bien de négation de constituant. En outre, l'auteure remarque que οὐδέν (udhen), mis à part sa fonction emphatique quand il est précédé du marqueur négatif, est aussi utilisé seul, en tant qu'adverbe négatif. Selon Willmott, c'est l'ordre syntaxique qui permet à οὐδέν (udhen) de devenir un marqueur négatif, contrairement à *pas* qui a servi d'exemple pour le cycle de Jespersen.

Il ne faudrait pas, pourtant, négliger de mentionner certains points qui semblent présenter des différences entre les deux langues du point de vue de leur évolution diachronique dans le cycle de Jespersen :

- La langue française illustre toutes les phases existantes dans le modèle de quatre (ou bien trois sans le *non* du latin) phases de Jespersen, tandis que le grec n'en présente qu'une (Chatzopoulou, 2012) ou deux (Willmott, 2013). Nous ne partageons pas la position de Kiparsky et Condoravdi (2006) par rapport aux quatre phases du cycle, vu que les auteurs appuient leur argumentation sur des données prises dans des dialectes particuliers du crétois.
- Le français a abouti à une forme de négation discontinue (*ne… pas*), vu l'existence de la phase 2, la phase qui prévoit le renforcement par un autre mot. Selon Chatzopoulou (2012 : 274-275), cette phase est absente du grec qui a abouti à un simple marquage de négation (δεν ou μην).
- La position syntaxique des deux marqueurs est, également, différente : le renforceur *pas* du français occupe, depuis son apparition en fonction adverbiale, une position postverbale, alors que le marqueur de négation de phrase du grec δεν occupe toujours une position préverbale.

Indépendamment des différences et des similitudes entre le français et le grec, il est clair que l'expression de la négation évolue et que les marqueurs de négation se renouvellent[1]. Cette évolution continue en français de nos jours : la négation sous sa forme discontinue (*ne… pas*) tend à disparaître et à donner sa place à une seule négation postverbale, le marqueur négatif *pas*. Signalons pourtant que ce processus n'est observé

[1] Creissels (2006 : 145) souligne à ce propos : « Diachroniquement, le développement d'un double marquage de la négation suivi par un retour à un marquage simple est une cause fréquente de changement dans l'expressions de la négation et de renouvellement des marques de négation ».

que dans la langue orale, le français écrit continuant à requérir *ne* dans la formation de la négation.

Nous avons examiné, dans cette section, l'expression de la négation et les marqueurs négatifs δεν en grec et *pas* en français de manière diachronique. Dans la section suivante, nous examinons ces marqueurs sur un plan synchronique, dans le but de voir leur emploi en français et en grec moderne.

B) Les marqueurs négatifs δεν et *pas* sur le plan synchronique

1. (*ne*)… *pas* et δεν en français et en grec moderne

Pour analyser les points qui différencient les marqueurs négatifs français et grec d'un point de vue synchronique, il faut, d'abord, définir le terme *marqueur négatif*.

Pour Corblin et Tovena (2003 : 286), un *marqueur négatif* est « l'expression admise dans toute phrase simple à verbe fini, quelle que soit sa structure argumentale et sa complémentation, qui impose une représentation sémantique négative et qui n'est pas un argument du verbe ». Son rôle sémantique est, d'« ôter de la classe des modèles possibles » le prédicat qui n'est pas « susceptible de la vérifier » (ibid. : 319).

Selon nous, la caractéristique principale d'un terme considéré comme *marqueur négatif* est le fait que sa présence est le moyen de nier le signifié du verbe de la phrase : il s'agit, en effet, de l'indice qui marque la *négation standard*.

Il est nécessaire, sur ce point, de clarifier ce que nous entendons par *négation standard*, un terme qui est largement analysé dans la littérature. C'est John Payne (1985) qui a introduit le premier l'expression de *négation standard*, en la décrivant de la façon suivante :

> By 'standard' negation, we understand that type of negation that can apply to the most minimal and basic sentences. Such sentences are characteristically main clauses and consist of a single predicate with as few noun phrases and adverbial modifiers as possible. With this trait as a guide, we can identify standard negation in more complex sentences.
>
> (Payne 1985: 198)

Dans le présent travail, nous adoptons la définition proposée par Miestamo (2005), qui, en suivant les considérations de Payne (1985), caractérise la *négation standard* comme suit :

> A SN construction is a construction whose function is to modify a verbal declarative main clause expressing a proposition *p* in such a way that the modified clause expresses the proposition with the opposite truth value to *p*, i.e. ~*p*, to the proposition used as the closest equivalent to ~*p* in case the clause expressing ~*p* cannot be formed in the language, and that is (one of) the productive and general means the language has for performing this function.
>
> (Miestamo, 2005 : 42)

Bien qu'il ne soit pas facile de généraliser lorsqu'il s'agit des langues, qui ont leurs propres constructions syntaxiques, on pourrait, quand même, constater que, pour exprimer la *négation standard* à un niveau typologique, les langues disposent de trois

types principaux de *marqueurs négatifs* (cités également dans Meisner, 2016 : 17), que nous résumons comme suit :

- L'emploi de particules négatives exprimant la négation syntaxique, tels que *ne… pas* en français, *not* en anglais, δεν en grec, etc.
- L'emploi de termes qui, au moyen de l'adjonction de préfixes ou affixes, renvoient à leur représentation sémantique négative, et sont utilisés comme marqueurs négatifs dans les phrases principales. Il s'agit de la négation *morphologique* ou *affixale* (ex. *im*puissant).
- L'emploi de verbes négatifs, comme en tongien : « Na'e ikai ke 'alu 'a Siale 'Charlie n'est pas venu (ne vint pas)[1]' » (Feuillet, 1988 : 615). Meisner (2016 : 17) souligne que ce moyen « pour exprimer la négation standard » est utilisé « par environ 12% des langues ».

La définition de *négation standard* de Miestamo (2005 : 42), pourtant, ne renvoie qu'aux phrases principales à noyau verbal, donc au premier type de marqueurs cités ci-dessus. Pour rendre l'emploi du terme *négation standard* plus clair, Miestamo (ibid. : 4) propose la différence entre cette dernière et le terme *sentential negation* (négation de phrase). Pour lui, l'expression de *sentential negation* peut avoir lieu sous des constructions négatives différentes, qui ne sont pas toutes des constructions de *négation standard*, à son sens. Il s'agit des constructions qui sont décrites *supra* en tant que *marqueurs négatifs*.

La définition de cet auteur pour la *négation standard* convient parfaitement dans le cadre de cette étude et nous l'adoptons pour l'expression de la négation, d'autant plus qu'elle ne concerne pas tous les types de marqueurs, tels que les mots-N[2] comme *personne* en français ou κανένας (kanenas) en grec. Elle ne définit que le moyen de base dont toute langue dispose pour exprimer la négation de phrase, comme le marqueur *ne… pas* en français et δεν en grec.

Pour résumer, un *marqueur négatif* est pour nous un opérateur qui constitue l'indice de la *négation standard*, le moyen de base dont les langues disposent pour nier un prédicat dans une phrase principale.

---

[1] Dans cet exemple, « la négation est un verbe subordonnant [*ikai*], et le "vrai" verbe ['*alu*] est traité comme le noyau d'une complétive […] cette subordination est visible au fait que le verbe négatif et le verbe "lexical" subordonné ont chacun leurs marquants aspectuels [*na'e* pour *ikai* et *ke* pour '*alu*] » (Feuillet, 1988 : 615).

[2] *Cf.* l'introduction du présent travail.

Nos deux marqueurs, *(ne)… pas* et δεν remplissent les critères proposés par cette définition mais ils présentent une série de différences que nous allons maintenant analyser.

2. Différences synchroniques entre (*ne*)… *pas* et δεν

Les marqueurs négatifs du français et du grec, (*ne*)… *pas* et δεν respectivement, présentent des contrastes du type morphosyntaxique et sémantique lors de leur utilisation dans la langue moderne. Dans cette partie, nous nous proposons de présenter et d'étudier ces différences des deux marqueurs par rapport à la forme, à la position syntaxique et à leur emploi avec les mots-N.

2.1. Négation discontinue (*ne*)… *pas vs* négation par un seul marqueur δεν

Le premier constat évident, c'est que la négation syntaxique en français et en grec met en jeu deux marqueurs différents quant à la forme : en français la négation de phrase s'exprime par la forme discontinue *ne*… *pas*[1], qui encadre le verbe, tandis qu'en grec il n'y a qu'un marqueur pour exprimer la négation dans les phrases déclaratives, la particule δεν qui apparaît avant le verbe :

Marie *ne* mange *pas* le poulet.
Η Μαρία *δεν* τρώει το κοτόπουλο.
I Maria dhen troi to kotopulo.
litt. : La Marie dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-mange le poulet.

Cette différence par rapport à la forme des marqueurs négatifs présente un grand intérêt, d'autant plus qu'elle n'est pas encore stabilisée pour le français. L'existence d'un *pas* négatif préverbal constitue un cas possible, selon certains linguistes, vu que nombre de structures présentent déjà cet ordre syntaxique, tel l'infinitif. Avant d'examiner cette particularité de la langue française, il est important de rendre plus clairs les termes utilisés pour la définition du marqueur.

[1] Il existe, également, d'autres éléments négatifs qui se combinent avec *ne* pour exprimer la négation de phrase : *ne… personne*, *rien*, *jamais*, *plus*, etc.

2.1.1. Une variété de termes désignant la négation en français

Jacques Damourette et Édouard Pichon (1930) se réfèrent à la négation française en utilisant les termes de *discordantiel* pour *ne* et de *forclusif* pour *pas*[1]. Les auteurs justifient l'emploi de ces termes de la manière suivante :

> [Les] divers emplois de *ne* dans la subordonnée nous ont amenés à penser que *ne* y exprimait toujours une discordance entre cette subordonnée et le fait central de la phrase. C'est pourquoi nous avons donné à *ne* le nom de discordantiel. […] Le second morceau de la négation française, constitué par des mots comme *rien*, *jamais*, *aucun*, *personne*, *plus*, *guère*, etc., s'applique aux faits que le locuteur n'envisage pas comme faisant partie de la réalité. Ces faits sont en quelque sorte *forclos*, aussi donnons-nous à ce second morceau de la négation le nom de forclusif.
>
> (Damourette et Pichon, 1930 : 131, 138)

Actuellement, le phénomène de *négation discontinue* est défini dans la littérature par différents termes : *négation bipartite*, *double négation*, *double marquage* de la négation ou bien, en anglais, *embracing negation*. Nous considérons, sur ce point, qu'il est nécessaire de justifier l'emploi de ces termes, en commençant par le terme anglais.

Embracing negation, c'est la négation qui 'embrasse' le verbe des deux côtés par deux marqueurs négatifs, dans le cas du français le *ne* préverbal et le *pas* postverbal (Zeijlstra, 2009 : 447).

Le *double marquage* de la négation renvoie, également, à l'existence de deux marqueurs pour exprimer la négation de phrase. Selon Creissels (2006 : 145), c'est le phénomène où, pour exprimer la négation standard, il est nécessaire de recourir à « la présence simultanée de deux éléments morphologiques distincts », ce qui est le cas du français, « où la négation standard comporte un élément obligatoire ([…] *pas*) accompagné facultativement et sans différence de sens par un deuxième élément ([…] *ne*) ». Différence significative avec la définition anglaise, il n'y a pas de précision par rapport à la position des marqueurs, ce qui est évident dans le terme *embracing negation*.

Même constatation pour le terme *négation bipartite* : c'est la négation à 'deux parties'. Pas de précision non plus par rapport à la position de ces parties. Pour clarifier l'emploi du terme en tant que négation de phrase, de Clercq remarque (2016 : 49-50) qu'il ne s'agit pas toujours de l'utilisation simultanée d'un marqueur négatif et d'un indéfini ou d'un terme de polarité négative, mais que le terme se réfère à la co-occurrence de *ne* et

[1] Pour une brève présentation de la théorie des auteurs sur la négation, voir Arrivé (1994).

de *pas* pour l'expression de la négation de phrase. Cette clarification renvoie à la nécessité de focaliser, également, sur la nature des deux 'parties' de la négation bipartite, ce qui est le cas, aussi, pour le terme *double négation*.

Le terme *double négation*[1] ne se réfère pas uniquement à l'emploi de deux morphèmes qui expriment une négation sémantique, comme *ne… pas* ; le terme est surtout utilisé pour désigner la relation d'annulation mutuelle entre deux morphèmes de négation et l'aboutissement à une phrase positive (Hansen et Visconti, 2014 : 7, Zeijlistra, 2004 : 58). C'est notamment en logique qu'on retrouve cette signification. Hansen et Visconti (2014 : 7) soulignent que, dans ce sens, la *double négation* est le contraire de ce qu'on appelle la *concordance négative*[2], à savoir le phénomène où on interprète « une phrase qui comporte plusieurs mots négatifs sans que cela donne lieu à une interprétation à négation multiple » (Corblin et Tovena, 2003 : 281), comme en italien : « Nessuno ha detto niente 'Personne n'a rien dit' ». Cette phrase « n'a pas d'interprétation correspondant à la paraphrase 'tout le monde a dit au moins quelque chose', mais seulement celle qui équivaut à 'tout le monde est resté silencieux' » (ibid. : 281).

Dans le présent travail, nous adoptons le terme *négation discontinue*. La raison est évidente : c'est le terme qui exprime mieux tant l'existence de deux particules que leur position syntaxique par rapport au verbe[3].

Une définition qui nous paraît pertinente pour la *négation discontinue* en français est la suivante : la co-occurrence de deux particules négatives encadrant le verbe, l'un (*ne*) antéposé et l'autre postposé (*pas*).

Indépendamment du terme utilisé pour sa désignation, la négation de phrase en français présente la particularité de changer de forme en fonction du registre. En français informel, on constate l'omission fréquente de la particule *ne*[4], tandis qu'en français

---

[1] « Par ce terme [*double négation*], on désigne le cas où dans une même phrase simple il y a plusieurs mots-N, ou des mots-N et le négatif » (Corblin et Tovena, 2003 : 303).

[2] « Pour le français, il est possible de rendre compte des phénomènes de concordance négative en postulant que le co-négatif *ne* n'intervient pas dans l'interprétation, sauf éventuellement comme marqueur de portée » (Corblin et Tovena, 2003 : 304).

[3] De Swart (2010 : 10) souligne : « In a small number of languages we find so-called discontinuous negation. In such languages, negation is expressed by two 'bits' of form, which appear in two different positions in the sentence […], one preceding the verb, the other following it, which is why we refer to it as discontinuous negation ». L'auteure donne comme exemples l'anglo-saxon (vieil anglais), le gallois (formel ou informel) et le français écrit (ibid.).

[4] Cette omission est notamment constatée dans des expressions fréquemment utilisées, telles que *c'est pas clair* ou *je peux pas*. Il s'agit de structures que Moreau (1986 : 139) appelle des *séquences préformées* : il est question de « combinaisons dotées d'un statut régulier du point de vue linguistique, mais d'un statut particulier du point de vue psycholinguistique, puisqu'elles ne semblent pas résulter d'une sélection réelle et d'un assemblage effectif d'unités ».

formel sa présence est obligatoire[1]. S'agit-il donc vraiment d'une forme discontinue pour l'expression de la négation, ou bien le seul emploi de la particule *pas* deviendra-t-il la norme en rendant le français langue à un seul marqueur négatif ? Nous allons tenter de répondre à cette question dans la partie suivante, tout en donnant un aperçu du nombre important de débats sur l'omission de la particule *ne*, un sujet bien documenté dans la littérature existante.

2.1.2. La redondance de la particule *ne* en français parlé moderne

Le marqueur négatif discontinu *ne… pas* constitue depuis longtemps une « variante » de *pas*, ce dernier étant considéré comme la négation par excellence du français oral et familier, pour ne pas dire aussi de l'écrit dans certains cas. David Gaatone se réfère à ce phénomène de la façon suivante :

> La négation absolue du verbe et du prédicat verbal se présente sous la forme de *ne… pas*, variante de *pas* comportant un élément de redondance *ne*. La valeur négative est supportée par le second élément du groupe […]. La suppression de l'élément de redondance est courante dans la langue familière et populaire et pour le moins fréquente même dans la langue parlée plus soignée. Les écrivains qui cherchent à transcrire fidèlement le langage populaire, omettent régulièrement le *ne*.
>
> (Gaatone, 1971 : 47)

Il est vrai qu'il existe des recherches réalisées à ce propos qui confirment ce phénomène. Les résultats de ces recherches montrent qu'en Europe l'omission de *ne* est assez élevée, tandis qu'au Canada elle peut être considérée comme la norme.

Selon William Ashby (1981, 2001), la particule *ne* est en voie de disparition à l'oral et ce changement est dû tant à des facteurs grammaticaux et stylistiques qu'à des facteurs démographiques et sociaux (1981 : 675). Bien que, lors des premières études, l'auteur considère que l'âge des participants joue un rôle important, et que, selon les résultats de sa recherche, ce sont les jeunes qui emploient *ne* à une fréquence presque inexistante, lors de sa dernière étude, il soutient qu'il s'agit d'un changement au sein de la langue française par rapport à l'expression de la négation, qui va amener à la disparition totale de la particule.

L'étude sociolinguistique d'Aidan Coveney (1996) arrive également à la constatation d'une omission très fréquente de *ne*. Selon cet auteur, ce sont également des facteurs

[1] Ce n'est pas le cas pour les sms et autres écritures numériques, ce qui justifie l'importance du registre (formel *vs* informel).

linguistiques, géographiques, stylistiques et sociaux (ibid. : 55, 57, 64), et notamment l'âge bas, la couche sociale supérieure et le registre formel qui sont liés à l'omission ou pas de la particule *ne* (ibid. : 29-54).

Nigel Armstrong et Alan Smith (2002) présentent les résultats d'une étude particulière, vu qu'ils ont travaillé sur un corpus constitué d'émissions radiophoniques. Ces auteurs soulignent aussi (ibid. : 27) que la non-utilisation de *ne* dans les expressions négatives constitue très largement la norme parmi les Français natifs. Ils constatent, en revanche, que l'emploi de *ne* caractérise les propos des participants issus des classes sociales supérieures, qui sont bien instruits et qui utilisent un discours plutôt formel (ibid.)[1].

Hansen et Malderez (2004), pour leur part, soutiennent que les études d'Ashby (1981, 2001), de Coveney (1996) et d'Armstrong et Smith (2002) analysent le phénomène en suivant « une approche quantitative » et traitent la particule *ne* « comme une variable linguistique, une entité qui, selon la définition de William Labov (1976 : 57) peut se réaliser de deux ou plusieurs façons différentes […] en gardant la même signification référentielle » (Hansen et Malderez, 2004 : 12). Les auteures suivent cette approche, tout en soulignant qu'elles considèrent la particule *ne* comme « une variable syntaxique » et non pas phonologique, « domaine pour lequel l'approche variationniste a été conçue initialement » (ibid.). Il faudrait signaler deux points importants dans le travail de ces auteures : tout d'abord, le fait qu'elles étudient la chute de *ne* en région parisienne, où, comme elles le constatent, il y a une « forte réduction dans le nombre de *ne* réalisés » (ibid. : 15). Et, de plus, les résultats auxquels elles arrivent. En prenant en considération tant des facteurs linguistiques[2] que des facteurs sociolinguistiques[3], elles aboutissent à une conclusion différente de celle des recherches précédentes : elles soutiennent que la perte de la particule n'est pas définitive « pour la simple raison que les locuteurs se trouvent exposés à l'usage de ce *ne* dans une diversité de contextes qui

---

[1] Armstrong et Smith présentent, également, un tableau représentatif des études réalisées sur l'omission de *ne* jusqu'en 2002 (2002 : 28). Il est clair, à partir de ce tableau, que les études plus anciennes présentent des pourcentages plus hauts en ce qui concerne le maintien de la particule, tandis que les plus récentes arrivent à des pourcentages très bas, jusqu'à 1% pour la France du Nord.

[2] Il s'agit de facteurs également utilisés dans les autres études : « la nature du sujet (*ne* tombe plus souvent avec les pronoms personnels (*il*, *je*) qu'avec les groupes nominaux (*mon père*)), le type de marqueur négatif (*ne* tombe plus facilement avec les éléments les plus fréquents (comme *pas*), moins souvent avec les marqueurs comme *aucun* ou *que*), la fréquence du verbe (*ne* tombe plus souvent avec les verbes fréquents […] du type *il y a pas*, *c'est pas*, *je sais pas* » (Hansen et Malderez, 2004 : 15).

[3] « L'année de provenance du corpus, l'âge du locuteur, son niveau d'études et son sexe » (Hansen et Malderez, 2004 : 14).

le retiennent certainement dans leur système linguistique : d'abord dans le français parlé formel […] ensuite, dans le français écrit » (ibid. : 26).

Deux autres dimensions, stylistique et phonétique, sont examinées par Pierre Larrivée et Denis Ramasse (2013). Les auteurs considèrent « le rapport entre le phonétique et le social [à savoir le registre ou le style] comme déterminant de la disparition de *ne* en français contemporain » (ibid. : 86). Ils utilisent un corpus d'entretiens télévisuels où les échanges présentent de la spontanéité, comme dans le travail d'Armstrong et Smith (2002), dont le corpus est constitué d'émissions radiophoniques. Larrivée et Ramasse concluent que l'âge joue un rôle important, puisque ce sont les jeunes surtout qui omettent *ne* ; ils ajoutent comme critère l'activité des participants : « les professionnels de la parole [comme les journalistes] utilisent beaucoup le *ne* », alors que « les professionnels du spectacle, appelés *artistes* […], les chanteurs et les acteurs, sont ceux qui utilisent le moins le clitique négatif » (ibid. : 104). Le pourcentage d'utilisation de la particule est d'un tiers, dans cette étude, ce qui montre, selon les auteurs, qu'« un marqueur stylistique est justiciable de variations même dans le contexte où il est le plus attendu » (ibid.).

L'étude de Bonnibeth Beale Fonseca-Greber (2007) est la dernière étude examinée parmi les travaux réalisés en Europe. Nous avons choisi de ne pas suivre l'ordre chronologique de parution des travaux pour cette étude, ordre qui a été respecté jusqu'à ce point, dès lors que cette recherche examine l'émergence d'un *ne* emphatique, mais en suivant une approche quantitative et qualitative à la fois. L'auteure examine un corpus constitué de conversations non officielles, généralement produites en famille ou entre amis en français parlé en Suisse (*Conversational Swiss French*, *CSF*) (2007 : 255). Les résultats sont révélateurs : *ne* n'est utilisé dans les énoncés qu'à un pourcentage de 2.5%. Comme l'auteure le signale « *ne* is all but gone from Conversational Swiss French » (ibid. : 256). Vu que *ne* a atteint les dernières phases de perte en français suisse, elle souligne l'émergence d'un nouvel emploi pragmatique de *ne* en tant que particule emphatique[1] (ibid. : 267).

La quasi-disparition de la particule *ne* du discours oral est également le point auquel aboutissent les recherches réalisées sur le français du Canada.

[1] « As an emphatic, (*ne*) occurs in foregrounded clauses, where it often co-occurs with other emphatics such as: 1) lexical intensifiers, 2) repetition, 3) slower speech rate/exaggerated enunciation, 4) pitch prominence, and 5) contrast, whether for topic management or clarification » (Fonseca-Greber, 2007: 267).

Gillian Sankoff et Diane Vincent (1977) ont examiné le français parlé à Montréal. Les auteurs ont utilisé un corpus d'« entrevues menées lors d'une enquête » sur la vie quotidienne à Montréal (1977 : 244). Leur conclusion est semblable à celle des recherches citées ci-dessus : l'emploi de *ne* est très réduit « par rapport au nombre de structures syntaxiques négatives », et ses occurrences sont surtout dues à un « style soigné ou recherché » (ibid. : 254), bien qu'il s'agisse d'une « ressource syntaxique disponible à la plupart des francophones montréalais » (ibid. : 251). Son utilisation est très basse lors du discours informel et son absence atteint un taux de 99.5%. Malgré ces constatations, les auteurs insistent sur leur conviction que « le morphème *ne*, quoique redondant et très peu utilisé, ne semble pas être en voie de disparition totale » en français montréalais (ibid. : 254).

La dernière étude sociolinguistique examinée dans cette section sera celle de France Martineau et Raymond Mougeon (2003), dont le corpus est assez large, dès lors qu'il est issu de sources du français familier parlé qui combinent des variétés utilisées en France et au Québec depuis le début du XVIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle. Les auteurs analysent l'omission de *ne* en fonction de l'époque mais aussi des facteurs déjà examinés dans d'autres recherches, tels que l'âge, la classe sociale, le sexe et le contexte linguistique. Ils concluent qu'en français québécois l'omission de *ne* est presque systématique dans le discours de tous les participants, de tout âge, de toute classe sociale et indépendamment de contexte linguistique (ibid. : 146). Il ne faut pas négliger de signaler la constatation des auteurs concernant la variation dans l'expression de la négation en français. Ils soulignent, plus précisément, que le cycle de la négation française en français familier a passé par des périodes de stabilité suivies de périodes d'instabilité[1] (ibid.).

La présentation des études antérieures sur la redondance de la particule *ne* en français oral démontre un fait indéniable : la présence de *ne* à l'oral est en voie de disparition[2].

---

[1] Plus précisément, Martineau et Mougeon présentent cette variation de la façon suivante (2003 : 146) :

(1) **9th to 13th** centuries: **stable** period (*ne* is used alone or is reinforced by words like *pas* or *point* that do not have yet a negative meaning; subject clitics are optional)

(2) **14th to 16th** centuries: **unstable** period (*ne* is vying with *ne . . . pas*/*point* to express negation; […]

(3) **17th and 18th** centuries: **stable** period (*ne . . . pas*/*point* is firmly established as the expression of negation; […]

(4) **19th and 20th** centuries: **unstable** period (*ne . . . pas* and *pas* are vying with each other, with *pas* eventually winning out; affixation of subject clitics is firmly established).

[2] Selon Meisner, Robert-Tissot et Stark (2015 : 19), « les *ne* négatifs dans les corpus de français parlé sont tellement rares qu'il semblerait même possible de les classer comme des vestiges de l'ancien

Et comme le soulignent Larrivée et Ramasse (2013 : 87), « on pourrait envisager l'emploi de *ne* dans ces styles [les pratiques vernaculaires] [comme] une insertion plutôt que de voir son absence comme une élision ». Malgré cette constatation, il y a des voix qui s'y opposent. Comme celle de Meisner (2016 : 289) : « nos données suggèrent que le *ne* de négation continue effectivement d'exister, dans certains contextes, même dans le français de l'immédiat. Nous [ne] nous attendons donc à aucune perte totale de *ne* dans les décennies à venir ». Ou bien comme celle de Blanche-Benveniste (1997), qui soutient que la place de *ne* est toujours importante puisque, malgré sa petite fréquence à l'oral, « il semble que l'emploi de *ne* remplisse parfois la fonction d'orienter la portée de la négation vers le verbe (*je ne la trouve pas méchante*) pour l'opposer à une négation en *pas* qui aurait tendance à se porter sur l'élément suivant le verbe, par exemple l'adjectif (*je la trouve pas méchante*) » (1997 : 25).

Ce qui est vrai, c'est qu'il s'agit d'une particule fréquemment utilisée dans de nombreux cas dans la langue écrite. Selon Meisner (2016 : 12), « sa rareté dans les corpus serait […] uniquement due à la fréquence généralement faible des variantes linguistiques qui la favorisent ». Il existe, en effet, des contextes, même restreints, où la particule *ne* joue le rôle de seule négation dans la phrase, ce qui va être examiné par la suite.

2.1.3. Le sémantisme variable de *ne*

La particule *ne* est définie, dans la littérature, sous des termes différents : *discordantiel* (Damourette et Pichon, 1930 : 131), *morphème*, *particule*[1], *clitique verbal*. La définition qui semble exprimer mieux le sémantisme de *ne* est celle proposée par Corblin et Tovena (2003 : 286), pour qui *ne* est un terme *co-négatif*. Il s'agit, en effet, d'une « expression légitimée par la présence d'un négatif ou d'un mot-N dans une phrase négative ». Les auteurs soulignent, également, qu'un terme négatif peut devenir *co-négatif*, comme dans le cas de *ne*.

Comme les noms qui la définissent, la particule présente, aussi, un bon nombre de variétés, qui sont présentées par Danièle Godard (2004 : 355-356) sous trois formes :

français, et de traiter la particule *ne* comme un clitique qui peut, de manière optionnelle, accompagner la négation en français parlé sans véhiculer de valeur négative en soi. »

[1] Meisner (2016 : 28), bien qu'elle utilise le terme *particule négative* ou *clitique négatif* lorsqu'elle se réfère à *ne*, constate que ces statuts ne sont pas vraiment prouvés : « Premièrement, même si *ne* seul peut exprimer la négation de phrase dans certaines constructions figées, il connaît également des emplois non-négatifs comme le *ne*-explétif. Deuxièmement, la position de Dahl (2010 : 19), qui considère que les particules sont 'indépendantes', n'est pas valable pour le *ne* français ».

le *ne* de dépendance (dependency *ne*), où *ne* est associé à une expression négative : *Il ne pense pas cela*, le *ne* négatif (negative *ne* : *Paul ne savait quoi dire* et le *ne* explétif (expletive *ne* : *Je serai épuisé avant qu'il n'ait avoué*.

Les constructions où *ne* exprime un sémantisme négatif à lui seul sont des cas très rares et sont repérées, notamment, dans la langue écrite et orale soutenue[1]. Gaatone (1971 : 69-100) et Muller (1991 : 227-245) présentent de façon très détaillée ce type de constructions. Nous n'en gardons que l'essentiel. Il est question de :

- certaines expressions figées
  ex. On ne peut mieux / N'empêche / N'importe, etc.
- constructions du type *ne* + V + inf., notamment à l'écrit et avec les verbes *cesser*, *oser*, *pouvoir*[2]
  ex. Elle ne cesse de fumer.
- la construction *savoir* + phrase subordonnée
  ex. Je ne sais quoi faire.

Par conséquent, bien que dans le passé ce fût *ne* qui exprimait la valeur négative et *pas* l'« auxiliaire de négation », actuellement on assiste à la situation opposée. « Par lui-même, *ne* n'a aucun sens, puisque sa suppression […] laisse intact le contenu du message » (Gaatone, 1971 : 80). Godard (2004 : 387), pour sa part, conclut que la particule *ne* est un marqueur de la portée de la négation ('scope marker') (voir Blanche-Benveniste, 1997 : 25). Pourtant, dans les phrases négatives à l'oral, c'est *pas* qui exprime la portée de la négation, sans l'appui d'un *ne* préverbal, ce qui signifie que ce dernier devient syntaxiquement et sémantiquement redondant dans la plupart des contextes (Corblin, Déprez, de Swart, Tovena, 2004 : 427).

Après cette brève présentation du sémantisme de la particule *ne*, on peut facilement constater qu'elle ne présente, dans sa variante à sémantisme négatif, aucun point commun avec la négation de phrase en grec, la particule δεν. Il semble qu'à l'oral la particule *ne* perd son rôle de marqueur négatif, rôle qui constitue un trait inhérent à *pas*. La propriété que ce dernier partage avec la particule grecque, c'est qu'il peut, à lui seul

---

[1] « En français actuel, les emplois de la négation *ne* seule sont nettement sentis comme des archaïsmes (ou bien ils ne sont plus sentis comme de vraies négations : c'est ce qui se passe avec les *ne* explétifs, nullement en recul dans l'usage actuel écrit, mais sentis comme des appendices lexicaux d'un mot antérieur dénué de tout sens négatif). À l'inverse, les emplois de *pas* seul négatif dans les phrases verbales, usuels dans l'usage oral, sont sentis comme familiers à l'écrit et restent proscrits de l'écrit normatif » (Muller, 2004 : 20).

[2] Muller (1991 : 230) souligne que « l'explication de l'absence de *pas* » dans ces constructions « doit être cherchée dans ses valeurs antérieures, et […] restées sous-jacentes de quantifieur minimal indéterminé et de semi-négation ».

exprimer la négation de phrase. La position des deux marqueurs, cependant, est tout à fait différente.

2.2. La position syntaxique des marqueurs *pas* et δεν

Une différence entre les marqueurs négatifs français et grec est leur place dans la phrase : alors que *pas* a toujours occupé une position postverbale, le marqueur grec δεν se trouve en position préverbale, et parfois même en tout début de la phrase :

> Je (ne) peux *pas* venir avec vous.
> *Δεν* μπορώ να έρθω μαζί σας.
> Dhen boro na ertho mazi sas.
> litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-peux na$_{\text{part.subj.}}$ je-viens avec vous.

Nous allons, maintenant, faire le point sur certaines théories relatives à la position de la négation dans les langues.

2.2.1. Le principe NEG FIRST (grec) *vs* le principe NegFirst et FocusLast (français)

Jespersen (1917 : 5) décrit de façon très précise la tendance des langues en ce qui concerne la position des expressions négatives : « There is a natural tendency, also for the sake of clearness, to place the negative first, or at a rate as soon as possible, very often immediately before the particular word to be negatived (generally the verb) ». Cette tendance des marqueurs négatifs à apparaître très tôt dans les phrases et, d'habitude, en position préverbale, est, ultérieurement, désignée par Horn (1989 : 293) comme « NEG FIRST ».

Ce principe est parfaitement respecté par le marqueur de négation de phrase δεν de la langue grecque. En français, pourtant, l'expression de la négation de phrase semble présenter certaines perturbations, comme on l'a déjà mentionné. Vu que la particule *ne* n'exprime plus la valeur négative de manière autonome et requiert la présence de *pas*, la négation respecte ce principe en partie ; et pour ce qui est de l'oral, où l'emploi de *ne* n'est plus la norme, le principe n'est pas du tout respecté.

Corblin et Tovena (2001 : 22-25 ; 2003 : 326-328) proposent deux définitions différentes de NEG FIRST, en fonction des stades de la langue française. Au stade ancien, le principe est celui qui pourrait être également appliqué au grec moderne :

« Une phrase simple négative doit contenir le marqueur négatif préverbal “ne” » (2003 : 326) et nous pouvons ajouter δεν. C’est à ce point que les similitudes entre le français et le grec par rapport à la position s’arrêtent. Les auteurs proposent, pour le stade moderne du français, la définition suivante (2003 : 328) : « Une phrase simple négative du français peut contenir le marqueur préverbal co-négatif *ne* ». Ils soutiennent que « la survivance d’une forme ancienne de Neg first[1], qui distinguait le marqueur négatif *ne* » pourrait expliquer « la permanence en français écrit soutenu d’un “ne” qui n’a plus de contenu sémantique » (ibid.).

Le principe NEG FIRST n’est, par conséquent, valable que pour la particule *ne* de la négation discontinue en français. À partir du moment où c’est *pas* qui exprime la valeur négative de la phrase, nous ne pouvons observer le principe NEG FIRST que pour le grec. Sa formulation serait la suivante :

Principe NEG FIRST (grec) :
Une phrase simple négative, dont le verbe est à l’indicatif, doit contenir le marqueur négatif préverbal δεν.

Pour mieux comprendre cette formulation, il est nécessaire de représenter schématiquement la distribution syntaxique habituelle de la particule δεν dans la phrase négative en grec, en prenant en considération les restrictions relatives à cette distribution[2] :

(X) + NP[3] + V + (Y)

X et Y peuvent être considérés de la même manière que les termes Sujet et Objet qui occupent en syntaxe une position préverbale et postverbale respectivement dans les langues avec un ordre syntaxique VO, comme la langue grecque. Il ne faut pas non plus oublier de rappeler le manque de pronom sujet en grec, vu que c’est la désinence verbale qui indique le sujet, comme dans l’exemple suivant :

---

[1] « The combination of the Jespersen cycle with the NEG-FIRST principle makes the prediction that one negative marker precedes the verb and the other follows it, at least in languages that do not put their verb very late in the sentence. Since this expectation is largely borne out, it allows for the speculation that the preverbal marker is the oldest one in the language considered » (Hansen et Visconti, 2014: 4).

[2] Le modèle de distribution de la particule grecque proposé par Veloudis (2005 : 19) suggère que δεν est repéré dans des phrases dont le verbe est au mode indicatif et que la particule se trouve toujours avant le verbe.

[3] Négation de Phrase.

Δεν πίνω αναψυκτικά.

Dhen pino anapsiktika.

litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-bois rafraîchissements.

Je ne bois pas de rafraîchissements.

Les places X et Y pourraient être occupées aussi par d'autres termes, tels que des noms, des pronoms, des compléments circonstanciels ou des phrases en να (na) + subjonctif, vu que l'infinitif n'existe plus en grec moderne.

Pour ce qui est du français, nous allons suivre l'approche OT (Optimality Theory) d'Henriëtte de Swart (2010). Dans cette théorie, l'auteure propose une tendance opposée à NEG FIRST, qu'elle nomme FocusLast. Ce principe pose que les informations connues apparaissent très tôt dans la phrase, tandis que celles qui sont inconnues ou bien plus significatives émergent à la fin (ibid. : 98). Bien que FocusLast ne concerne pas seulement le phénomène de la négation, c'est une stratégie pragmatique qui agit au niveau discursif. Dans les langues où l'ordre syntaxique n'est pas strict, des principes de structures d'information interagissent avec les structures grammaticales. Si la négation fait partie de la phrase qui exprime une nouvelle information ou une information bien significative, il faut qu'elle apparaisse plutôt tard que tôt dans la phrase[1] (ibid. : 99). De Swart justifie l'existence des principes NEG FIRST et FocusLast comme suit :

> Given that NegFirst and FocusLast are both strong tendencies, but not hard rules, they work best as violable constraints that can be ranked with respect to each other and to other constraints. We can then state that languages with preverbal negation have grammars in which NegFirst is a highly ranked constraint, and languages that do not have preverbal negation have grammars in which NegFirst is a low ranking constraint. Similarly, if a language has a grammar with a high ranked position for FocusLast, it can push the marker of sentential negation to a later position in the sentence.
>
> (de Swart, 2010 : 99)

De Swart (2010 : 104) observe que la négation discontinue apparaît lorsque les deux principes, NEG FIRST et FocusLast coexistent. La combinaison des deux principes aurait, en français, la formulation suivante :

[1] Cette constatation est également faite par Hansen (2020 : 1684) pour les marqueurs postverbaux en ancien et moyen français.

Principe NEG FIRST et FocusLast (français écrit) :
Une phrase simple négative doit contenir la particule préverbale *ne* et postposer au verbe fléchi le marqueur négatif *pas*, qui véhicule la valeur négative, à savoir la valeur significative de la phrase.

Ex : Elle ne sort pas.

Vu qu'en français oral, la particule *ne* s'omet très souvent, il ne reste que le principe FocusLast qui soit satisfait :
Principe FocusLast (français oral) :
Une phrase simple négative doit contenir le marqueur négatif postverbal *pas* pour véhiculer la valeur négative, à savoir la valeur significative de la phrase.

Ex : Elle sort pas.

L'auteure fait une allusion particulière au cas de la négation discontinue, qui nous intéresse fortement parce que le français écrit constitue un exemple représentatif de ce type de négation. La négation discontinue n'est plus un phénomène fréquent, comme nous l'avons déjà constaté, ce qui est dû, selon de Swart, à des raisons d'économie : pourquoi utiliser deux marqueurs pour exprimer la négation, si on peut le faire au moyen d'un seul ? (ibid. : 11). Van der Auwera (2009 : 46) se pose la même question et souligne, au premier abord, qu'une explication possible serait la variation de registres et de dialectes et la concurrence entre eux, « a competition which did not merely involve *ne*$_{\text{NEG}}$ and *ne*$_{\text{NEG}}$ … *pas*$_{\text{NEG}}$, but also *ne*$_{\text{NEG}}$ … *point*$_{\text{NEG}}$ and *ne*$_{\text{NEG}}$ … *mie*$_{\text{NEG}}$ and yet other constructions » (ibid.). Par la suite, pourtant, il propose une explication qui nous semble justifier mieux la forme de la négation discontinue. En effet, l'auteur remarque que cette forme permet l'expression tant de la négation neutre que de la négation emphatique, ce qui ne pourrait pas se faire avec un seul marqueur (ibid. : 47). Dans la section suivante, nous allons analyser le cas de l'emphase au moyen d'un ou de deux marqueurs par le biais d'une comparaison entre la négation à un seul marqueur et la négation sous une forme discontinue avec les mots-N du français et du grec.

2.2.2. Le cas de *pas* préverbal : une similarité avec le marqueur négatif grec δεν ?

La présence préverbale du marqueur négatif *pas* est constatée dans les langues créoles françaises. Posner (1985 : 180, 182) en donne quelques exemples intéressants :

> Saint-Maurice
> Mo môte pa pe travaj
> 'Ma montre ne marche pas'
>
> La Guyane
> Mo pa ka dromi
> 'Je ne peux pas dormir'
>
> Guadeloupe
> Mwā pa ka fãte
> 'Je ne chante pas'
>
> (Posner, 1985 : 180, 182)

Posner (1985 : 182) souligne que les origines d'un *pas* préverbal dans les créoles se trouvent dans le français moderne : la construction *ne pas* est toujours devant l'infinitif. Tous les verbes en créoles sont issus de cette forme verbale invariable. La tendance à antéposer le marqueur négatif au verbe trouve ses origines au XVIIe siècle, selon l'auteure (ibid. : 171).

Le cycle de Jespersen déjà étudié prévoit un changement au sein de la langue qui pourrait 'refaire' un cycle et changer de nouveau la position de la particule *pas*, de postverbale à préverbale. Il y a, d'ailleurs, des cas en français moderne où *pas* est préverbal[1]. Muller (1991 : 260)[2] en donne un exemple et souligne que dans ces cas le marqueur « constitue avec le terme sur lequel il porte une semi-négation » :

> Pas plus au Proche-Orient qu'ailleurs, cependant, la force des armes n'a jamais suffi à instituer une paix véritable.
>
> *Le Monde* (21.4.88. p. 5) dans Muller (ibid.)

Le *pas* préverbal, pourtant, ne satisfait pas les critères de NEG FIRST présentés pour les marqueurs négatifs préverbaux, comme δεν du grec. Répétons la définition du principe formulée, cette fois-ci, pour le français et le marqueur *pas* :

Principe NEG FIRST (français) :

Une phrase simple négative dont le verbe est à l'indicatif doit contenir le marqueur négatif préverbal *pas*.

Mis à part le cas des créoles, qui ne peuvent pourtant pas constituer des exemples représentatifs du français moderne, les deux autres cas, à savoir le cas de l'infinitif ainsi que le cas où *pas*, en position préverbale, constitue une semi-négation avec le terme sur

---

[1] Selon Corblin, Déprez, de Swart et Tovena (2004 : 422), « postverbal *pas* is the marker of sentential negation, but preverbal *pas* has narrow scope over the item it modifies ».

[2] Pour plus de cas où *pas* figure en début de phrase, *cf.* Muller, 1991 : 147-148.

lequel il porte, selon Muller (1991 : 260), ne satisfont aucune propriété désignée dans cette définition. La possibilité d'appliquer le principe de NEG FIRST au marqueur négatif *pas* semble peu pertinente, également, en raison de l'ordre syntaxique du français moderne SVO qui ne pourrait pas changer en SOV : étant donné que les termes emphatiques ajoutés pour renforcer la négation, suivant l'analyse de Jespersen, peuvent apparaître soit devant *pas* comme adverbes, soit après *pas* comme objets, le marqueur négatif va demeurer postverbal (Christensen, 2003 : 9-10). On conclut, par conséquent, de nouveau, que les deux marqueurs ne présentent aucune similitude par rapport à leur position.

2.2.3. Le marqueur δεν préverbal : un cas de focalisation

L'emploi du marqueur négatif δεν en position préverbale pourrait être justifié par la tendance générale des marqueurs négatifs à porter une partie importante du message communiqué par une phrase. Contrairement à *pas*, son équivalent en français, le marqueur δεν respecte le principe NEG FIRST, comme on l'a déjà souligné, et prévient l'interlocuteur sur la valeur négative exprimée par le message transmis. La position de Matthew Dryer sur le sujet est révélatrice :

> Why should negatives tend to precede the verb? It seems plausible that this tendency is motivated by the unusual communicative properties of negative morphemes. Negative morphemes carry a large communicative load in the sense that they carry an important part of the message. If a hearer fails to hear the negative morpheme in a sentence, they will have fundamentally misunderstood the sentence. […] Given their high communicative importance, it also makes sense that negative morphemes will serve their purpose more effectively if they are not postponed until after the verb. Delaying them increases the risk of misunderstanding, creating a kind of 'semantic garden path', since the apparent meaning of a sentence up to but not including the negative will be the opposite of the intended meaning.
>
> (Dryer, 1988 : 102)

Pour ce qui est des langues où le marqueur négatif apparaît après le verbe, comme dans le cas du français, l'auteur souligne que ce sont des facteurs synchroniques et diachroniques, ainsi que leur fonctionnement communicatif inhabituel qui en sont responsables. Le cas du marqueur négatif *pas* est un exemple où le facteur diachronique est à l'origine de sa forme actuelle.

L'importance de la position préverbale du marqueur grec dans la communication se justifie, également, par la distinction proposée par Miestamo (2005, 2007, 2017) entre

la négation symétrique et asymétrique[1] : « Symmetric negatives show no structural differences with respect to affirmatives apart from the presence of the negative marker(s), whereas in asymmetric negatives, further structural differences can be found » (2017 : 3).

La négation grecque est un exemple modèle des « négations symétriques » décrites par Miestamo (ibid.). Si le marqueur négatif δεν est enlevé de la phrase, ce qui en reste, c'est une phrase affirmative ayant le sens contraire :

> Δεν μου αρέσει αυτή η μουσική.
> Dhen mu aresi afti i musiki.
> litt.: Dhen$_{\text{part.nég.}}$ à-moi elle-plaît cette la musique

> Μου αρέσει αυτή η μουσική.
> Mu aresi afti i musiki.
> litt.: À-moi elle-plaît cette la musique

Comme nous pouvons le constater dans les exemples ci-dessus, le marqueur négatif se trouve en tout début de la phrase, ce qui est très fréquent en grec. Cette position est, très souvent, occupée par les termes qui sont focalisés, i.e. les termes auxquels on donne de l'emphase et qui doivent émerger très tôt dans la phrase, de façon à être clairement compris. On peut, très fréquemment, trouver à cette position des termes à polarité négative, comme les pronoms indéfinis ΚΑΝΕΝΑΣ (kanenas) 'personne' ou ΤΙΠΟΤΑ[2] (tipota) 'rien' :

> ΚΑΝΕΝΑΣ δεν ήρθε στη γιορτή.
> KANENAS dhen irthe sti gjorti.
> litt.: Personne dhen$_{\text{part.nég.}}$ est-venu à-la fête.

> ΤΙΠΟΤΑ δεν έφαγα σήμερα.
> TIPOTA dhen efagha simera.
> litt. : Rien dhen$_{\text{part.nég.}}$ j'ai-mangé aujourd'hui.

---

[1] Le marqueur négatif français *pas* constitue encore un exemple de *négation symétrique*, selon Miestamo ; son évolution diachronique, pourtant, a joué un rôle beaucoup plus important sur la place du marqueur dans la langue moderne.

[2] Les majuscules servent à marquer la forme emphatique des termes qui s'oppose à la forme neutre ou non-emphatique (non accentuée), cette dernière ayant une valeur indéfinie et non pas négative.

Bien que, dans ces exemples, la coexistence du marqueur négatif soit obligatoire, on peut facilement comprendre l'emphase donnée au premier terme de la phrase. C'est la même emphase qui est constatée, très souvent, quand le marqueur négatif δεν se trouve à la même place. La plupart des fois, cette emphase est marquée au moyen de l'intonation à l'oral.

Lors de son étude sur la notion de *focus préverbal* dans le hongrois, le basque et l'arménien oriental, Creissels souligne qu'« un terme que son intonation signale comme focus doit se placer immédiatement à gauche du verbe et former avec lui une unité prosodique » (2010 : 82). L'auteur remarque également que, lorsqu'on envisage « la notion de focus » dans sa « conception large », « mettre en focus signifie seulement attirer l'attention sur une information jugée importante » (ibid.). Ces constatations par rapport à la focalisation préverbale illustrent le cas du marqueur négatif δεν : il remplit le critère de position préverbale et attire l'attention sur l'information cruciale du message transmis qui, dans ce cas, est le noyau verbal nié. Son absence aurait un effet affirmatif, tout à fait contraire, comme on vient de le voir lors de la distinction entre négations symétriques et asymétriques, et l'effet de focalisation serait absent.

3. La fréquence du marqueur négatif δεν dans la langue grecque moderne

La présence du marqueur négatif δεν dans la langue grecque moderne est particulièrement fréquente. Tant à l'écrit qu'à l'oral, le marqueur négatif occupe une place exceptionnelle, et son rôle pourrait être comparé à celui des termes focalisés, comme on vient de le voir.

Pour ce qui est de la fréquence du marqueur à l'oral spontané, il n'y aura pas de référence particulière[1], dans la présente étude. Nous aimerions pourtant signaler les résultats sur la distribution et le fonctionnement de δεν présentés dans le travail d'Eleni Mitsea (2014), résultats qui sont en accord avec nos constatations. Selon l'auteure, l'examen du marqueur δεν en tant que terme autonome dans son corpus, constitué de textes issus du discours oral quotidien en grec, révèle une grande fréquence : il occupe la sixième position dans la liste de fréquence de tous les mots de son corpus, avec un

[1] Des références à la langue orale seront faites dans le deuxième chapitre (section 2.4), ainsi que dans le troisième chapitre (section 2). Il s'agit d'exemples tirés des discours prononcés au Parlement européen. Pour l'examen en question l'outil que nous utilisons est *Source corpus*, un corpus de textes parallèles français-grec créé par l'Université de Chypre (http://sourcecorpus.ucy.ac.cy).

nombre d'occurrences qui atteint les 4.000 mots sur un total de plus de 250.000 mots (ibid. : 65). Elle souligne, en outre, que la négation, en général, est un élément dominant dans le discours grec et que les constructions négatives influent particulièrement sur la conversation. L'autre constatation de l'auteure, qui est en accord avec la nôtre, est la position du marqueur négatif au début des structures qu'elle examine (ibid. : 67-71).
Vu que notre recherche portera sur la langue écrite, nous examinerons, maintenant, la fréquence du marqueur négatif aussi bien dans des textes non traduits que dans un corpus dont les exemples sont issus de documents français traduits en grec : il s'agit, comme nous l'avons déjà dit, de textes littéraires, de documents de la presse écrite et de règlements tirés du site du Parlement européen, et de leurs traductions en grec.

3.1. Δεν dans les textes non traduits

Pour attester la fréquence d'emploi du marqueur δεν à l'écrit, nous avons choisi, dans le présent chapitre, d'utiliser les corpus grecs qui proposent des listes de fréquence de mots en ligne, dont les textes sont issus de différentes sources. Il s'agit, plus précisément, des sites suivants :

- http://www.greek-language.gr : les documents de ce corpus sont issus des journaux *Τα Νέα* (Ta Nea / 'Les nouvelles') et *Μακεδονία* (Makedhonia / 'Macédoine'), ainsi que des livres éducatifs de l'Institut Pédagogique grec. Le nombre de mots dans l'ensemble des documents est de 6.697.291 et le nombre de documents atteint les 19.890.
- http://www.hnc.ilsp.gr : les documents de ce corpus sont des sources qui présentent une grande variété et ne sont pas clairement précisées, mais ne contiennent que des documents du discours écrit (romans, journaux, documents en ligne, revues). Le nombre de mots atteint les 47.411.000 et va en augmentant.
- http://www.sek.edu.gr : ce corpus a la particularité de proposer aussi des documents issus du discours oral, qui ne présentent cependant pas une grande variété. Nous ne l'utilisons que pour vérifier la fréquence d'emploi du marqueur δεν à l'écrit. Les sources des documents ne sont pas clairement précisées, mais contiennent des documents variés provenant de journaux, de revues, de documents en ligne et, évidemment, de romans.

Sur le site http://www.greek-language.gr, le marqueur δεν atteint le nombre de 40.785 occurrences. Selon les statistiques du site, le pourcentage qui représente ce nombre est

de 6,0898%, ce qui est un nombre élevé si on considère les occurrences de la particule και (ke) 'et', qui est le terme le plus utilisé dans la langue grecque ; ce dernier terme arrive au nombre de 203.702 occurrences, avec un pourcentage de fréquence de 30,4156%.

Sur le deuxième site, http://www.hnc.ilsp.gr, le marqueur négatif δεν figure en 18e place des termes les plus fréquemment utilisés dans la langue grecque écrite, selon le site. En effet, le marqueur présente 397.720 occurrences, ce qui représente un pourcentage de 8,3887%, très élevé également, vu le taux de και (ke) 'et', qui figure en première place de cette liste, avec un pourcentage de fréquence qui atteint 34,2355%.

Enfin, sur le site http://www.sek.edu.gr, δεν se trouve en 24e place sur la liste des 100 mots les plus utilisés en grec moderne, place à laquelle le font monter un nombre d'occurrences de 164.148, alors que le premier mot, à savoir de nouveau και (ke) 'et', arrive à un nombre de 918.730 occurrences.

Ces résultats illustrent la fréquence d'emploi du marqueur dans des documents du discours écrit. Dans la section suivante, nous allons contrôler cette fréquence dans les textes traduits de notre corpus et nous tiendrons compte du registre utilisé en fonction du type de document. Notre but et de montrer que la fréquence d'emploi du marqueur est étroitement liée au registre de langue utilisé, qui est, à son tour, lié au type de texte.

3.2. Δεν dans les textes traduits

À la suite du dépouillement de notre corpus, nous sommes arrivée à la conclusion suivante, déjà mentionnée dans l'introduction du présent travail : lors du passage du français au grec, les traducteurs ont tendance à privilégier la négation syntaxique, au moyen du marqueur négatif δεν, là où le texte français exprime la négation au moyen de lexèmes à sémantisme négatif dans des phrases affirmatives. Ce changement concernant la polarité lors de la traduction est défini dans la littérature comme un procédé[1] utilisé de façon très fréquente de la part des traducteurs, connu sous le terme

[1] Le terme *procédé de traduction* a été proposé pour la première fois par Vinay et Darbelnet ([1958] 1977). Par ce terme, les auteurs entendent « les procédés techniques auxquels se ramène la démarche du traducteur » (ibid. : 46). En travaillant sur le français et l'anglais, ils proposent un modèle de stylistique comparée dans le but de « reconnaître les voies que suit l'esprit […] quand il passe d'une langue à l'autre [et d'] […] étudier sur des exemples […] les mécanismes de la traduction, en dériver des procédés et […] retrouver les attitudes mentales, sociales, culturelles qui les informent » (ibid. : 26). Ils ont établi une classification de sept procédés techniques de traduction, en fonction du degré de difficulté associé au choix fait par le traducteur : il s'agit des procédés directs (l'*emprunt*, le *calque* et la *traduction littérale*) et obliques ou indirects (la *transposition*, la *modulation*, l'*équivalence* et l'*adaptation*).

de *modulation*[1]. Il s'agit d'un procédé dont la définition trahit le caractère vague : selon Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet ([1958] 1977), les auteurs qui l'ont défini les premiers, c'est un changement « de point de vue, d'éclairage » (ibid. : 11) qui « s'exerce sur les catégories de la pensée » (ibid. : 88). Le travail des auteurs a reçu bien des critiques[2]. La diversité des cas de figure qui pourraient être caractérisés comme des *modulations* démontre qu'il ne s'agit pas vraiment d'une technique précise, ni d'un procédé particulier, mais qu'il est plutôt un terme associé à l'idée de l'organisation collective du discours, l'approche introduite par Guillemin-Flescher (1981) et décrite dans l'introduction de ce travail. Parmi les catégories qui figurent au sein du procédé[3], le cas qui nous intéresse est la *négation du contraire*.

Les textes traduits[4] par le biais desquels nous contrôlons la fréquence du marqueur négatif δεν sont de trois types : des romans français traduits en grec, des textes tirés de la presse écrite française (www.monde-diplomatique.fr), traduits en grec et publiés sur Internet (www.avgi.gr et www.monde-diplomatique.gr), et des textes officiels du Parlement européen qui sont traduits en grec et figurent, également, sur la Toile (http://eur-lex.europa.eu).

Comme nous l'avons déjà expliqué dans l'introduction, le choix de ces sources n'est pas fait au hasard. Chacune d'elle contient des types de documents différents qui illustrent les trois registres de langue : la langue familière (romans), la langue courante ou standard (presse écrite) et la langue officielle et administrative (Parlement européen).

Le type du texte source et le registre utilisé constituent, d'ailleurs, des facteurs déterminants pour les choix des traducteurs. Selon Katarina Reiss ([1971] 1989 : 108-109) il existe trois types de textes : le texte informatif (textes scientifiques, techniques, etc.), le texte expressif (poèmes, œuvres littéraires, etc.) et le texte opérant (annonces

---

[1] Le procédé de la *modulation*, est, en réalité, un terme employé dans le registre musical pour les changements de tons et les variations des sons. Il a été utilisé en linguistique pour la première fois par Panneton (1946), à qui Vinay et Darbelnet ([1958] 1977) l'ont emprunté.

[2] Depuis l'œuvre de Vinay et Darbelnet, de nombreuses discussions sur les procédés de traduction ont eu lieu, mettant, d'une part, en évidence les problèmes posés par le critère du classement des procédés (Salkie, 2001), et insistant, d'autre part, sur l'insuffisance de la terminologie (Chuquet et Paillard, 1989 : 10, Hardin et Picot, 1990) et « l'inadéquation à l'objet qu'elle prétend décrire » (Ballard, 2006 :4). Même les auteurs qui suivent ce modèle de stylistique comparée développent leurs idées selon une approche diversifiée (Malblanc, 1963).

[3] *Cf.* Kazala, 2014.

[4] *Cf.* Corpus dans la section Bibliographie.

publicitaires, etc.). Selon l'auteure (ibid. : 109), la transmission de la fonction[1] dominante du texte source détermine les choix dans le texte cible[2]. Cette distinction, bien qu'un peu restrictive, vu que la traduction ne dépend pas seulement du type de texte mais de nombreux autres paramètres (Munday, 2004 : 130), nous sert, dans cette section, à contrôler la fréquence du marqueur négatif δεν dans les deux types de textes de notre corpus, qui sont, selon la catégorisation de Reiss, des textes expressifs (œuvres littéraires) et informatifs (règlements officiels et articles de la presse écrite). Le registre de langue de ces textes diffère. En effet, dans les œuvres littéraires et les documents de la presse écrite, l'emploi du marqueur grec est très fréquent, tandis que dans les règlements du Parlement européen, cette fréquence diminue considérablement. En effet, 35 règlements du Parlement européen et leurs traductions en grec ont été dépouillés, dans le but de repérer des énoncés contenant le marqueur négatif δεν. Bien que l'orientation de la traduction dans ce type de textes publiés simultanément dans toutes les langues officielles de l'Union européenne ne soit pas connue et que les restrictions imposées aux traducteurs, lors de leur travail, soient nombreuses[3], nous sommes arrivée à la constatation suivante : dans ce genre de texte, la différence entre grec et français que nous avons repérée dans les œuvres littéraires et la presse écrite, à savoir l'utilisation du marqueur δεν en grec là où en français il y a un lexème à sémantisme négatif, est moins fréquente, et se limite à certaines expressions (*en l'absence*, *l'absence*), aux termes impliquant une quantité (*moins*, *maximal*, *au maximum*), au cas de la négation morphologique avec le préfixe *in-* (*incompatible*, etc.) et aux verbes à sémantisme négatif (*refuser*, *interdire*, etc.). Ce dernier cas, qui sera examiné en détail dans le troisième chapitre, présente un nombre important d'exemples

[1] *Cf.*, également, l'œuvre de Jacobson et les six fonctions du langage que le linguiste introduit, à savoir les fonctions : expressive, conative, phatique, métalinguistique, référentielle et poétique (1960 : 357).

[2] Il existe un autre modèle qui pourrait, également, conduire à une distinction de types de textes, bien qu'il se réfère à la distinction en deux types de traductions. Il s'agit du modèle de House (2015), qui propose une distinction des traductions en « overt translation » et « covert translation » (ibid. : 65). Au premier cas appartiennent les textes cibles qui ne pourraient pas être considérés comme un deuxième texte original (« […] an overt translation is thus one which is overtly a translation, not a second original (ibid. : 65) »). Dans le deuxième cas, il est question de traductions qui ont un statut semblable à celui du texte source dans la culture cible (« A covert translation is a translation which enjoys the status of an original source text in the target culture » (ibid. : 66)). Les textes qui pourraient être considérés comme des traductions « overt » sont soit des textes historiques soit des textes littéraires qui sont liés à la culture cible et impliquent un sens historique. Parmi les traductions « covert » peuvent figurer, selon l'auteure, des dépliants touristiques, des lettres officiels et des articles de presse (ibid. : 66).

[3] Pour plus d'informations sur les divergences constatées lors du passage du texte source au texte cible, ainsi que sur les restrictions imposées aux traducteurs, dans le cas de la traduction des documents officiels de l'Union européenne, voir le travail de Koutsivitis (1988) et de Loupaki (2005).

illustrant le passage de la négation lexicale en français à la négation syntaxique en grec, même dans ces textes où le registre est soutenu.

Nous allons citer certains exemples, en fonction du média où ils apparaissent, dans le but de rendre claires les différences constatées lorsque le discours devient officiel (Parlement européen).

Exemples tirés de romans

Langue familière

1. a. Non, *mauvaise idée*. (AN, p.330)
   b. Όχι, *δεν είναι καλή ιδέα*. (MA, p.299)
   Oxhi dhen ine kali idhea.
   litt.: Non dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-est bonne idée.

2. a. *Vous me connaissez mal* ! (PR, p.357)
   b. *Δεν με ξέρετε καλά*! (KM, p.303)
   Dhen me xerete kala.
   litt.: Dhen$_{\text{part.nég.}}$ me vous-connaissez bien.

3. a. *C'était toujours la même règle*. (TK, p.90)
   b. *Δεν είχε αλλάξει ο κανόνας*. (MTM, p.57)
   Dhen ixhe alaxi o kanonas.
   litt.: Dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-est-changée la règle.

4. a. *La voix était la même*, chaleureuse. (S, p.650)
   b. *Δεν είχε αλλάξει η φωνή*. Την ίδια ζέστη είχε. (S, p.626)
   Dhen ixhe alaxi i foni. Tin idhia zesti ixhe.
   litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-est-changée la voix. La même chaleur elle-avait.

5. a. Maintenant *c'était différent*. (P, p.83)
   b. Τώρα *δεν είναι πια το ίδιο*. (Π, p.83)
   Tora dhen ine pja to idjo.
   litt.: Maintenant dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est plus le même.

6. a. *Qu'importait*. (C, p.557)
   b. *Δεν είχε σημασία*. (T, p.536)
   Dhen ixhe simasia.
   litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-avait importance.

7. a. Trois ou cinq, *qu'est-ce que ça changeait*. (TK, p.108)
   b. Πέντε ή τρεις, *τίποτε δεν άλλαζε*. (MTM, p.75)
   Pende i tris tipote dhen alaze.
   litt. : Cinq ou trois rien dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-changeait.

8. a. *À quoi ça sert*, de supposer. (S, p.744)
   b. *Δεν χρησιμεύουν σε κάτι* οι διάφορες υποθέσεις που κάνουμε. (S, p.722)
   Dhen xrisimevun se kati i djafores ipothesis pu kanume.
   litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-servent à quelque-chose les diverses hypothèses que nous-faisons.

9. a. *Vous avez tort* ! (PR, p.50)
   b. A, *δεν έχετε δίκιο*! (KM, p.43)
   Ah dhen exhete dhikjo.
   litt.: Ah dhen$_{\text{part.nég.}}$ vous-avez-raison.

10. a. C'est comme à la poste, mais la communication *est gratuite* et le pastis offert. (S, p.740)
    b. Τηλεφωνείο θυμίζει, μόνο που εδώ *δεν πληρώνεις* και σου προσφέρουν και το παστίς. (S, p.718)
    Tilefonio thimizi mono pu edho dhen plironis ke su prosferun ke to pastis.
    litt.: Poste-de-telephone il-rappelle seulement que ici dhen$_{\text{part.nég.}}$ tu-payes et à-toi ils-offrent et le pastis.

11. a. *Je m'en souviendrai*. (PR, p.537)
    b. *Δεν θα το ξεχάσω*. (KM, p.453)
    Dhen tha to xexhaso.
    litt.: Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-le-oublierai.

12. a. Les causes […] allaient être *difficiles* à cerner. (P, p.196)
    b. Οι αιτίες […] *δεν ήταν εύκολο* να εντοπιστούν. (Π, p.193)
    I eties dhen itan efkolo na endopistun
    litt. : Les causes dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-était facile na$_{\text{part.subj.}}$ elles-soient-cernées

Dans les romans, vu que le registre devient souvent familier, la fréquence du marqueur négatif δεν est également attestée dans la traduction des locutions françaises, qui constituent des locutions en grec aussi (mis à part l'exemple 16, où la locution concerne seulement le français). Nous en citons certains exemples :

13. a. Qui *eut moins d'états d'âme*. (P, p.194)
    b. Που δεν ίδρωνε τ' αφτί του. (Π, p.191)
    Pu dhen idhrone tafti tu.
    litt. : Qui dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-transpirait son oreille.

14. a. Mais ce qui est inscrit *est inscrit*, quoi qu'il en soit. (S, p.600)
    b. Όμως, σε κάθε περίπτωση, ό,τι γράφει *δεν ξεγράφει*. (S, p.576)
    Omos se kathe periptosi oti ghrafi dhen xeghrafi.
    litt. : Mais à chaque cas quoi-que il-est-inscrit dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-effacé.

15. a. J'appartenais à cette race de Marseillais qui *se fout* de l'image que l'on peut avoir de nous à Paris, ou ailleurs. (C, p.423)
    b. Ανήκα σ' αυτή τη ράτσα των Μαρσεγιέζων που *δεν δίνουν δεκάρα τσακιστή* για την εικόνα που μπορεί να έχουν για μας στο Παρίσι ή αλλού. (Τ, p.405)
    Anika safti ti ratsa ton Marseghezon pu dhen dhinun dhekara tsakisti ghia tin ikona pu bori na exhun ghia mas sto Parisi i alu.
    litt. : Je-appartenais à-cette la race des Marseillais qui dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-donnent sou plié pour la image que il-se-peut na$_{\text{part.subj.}}$ ils-ont pour nous au Paris ou ailleurs.

16. a. Les gosses *étaient au bout du rouleau*. (TK, p.269)
    b. Τα παιδιά *δεν άντεχαν άλλο*. (MTM, p.243)
    Ta pedja dhen andexan alo.
    litt.: Les enfants dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-endurent plus.

17. a. L'interlocuteur *est toujours en porte à faux*. (P, p.195)
    b. Ο συνομιλητής τους *δεν ξέρει από πού να τους πιάσει*. (Π, p.192)
    O sinomilitis tus dhen xeri apo pu na tus pjasi.
    litt. : Leur interlocuteur dhen$_{\text{part.nég.}}$ sait de où na$_{\text{part.subj.}}$ les il-saisit.

18. a. La ville, ce matin, était transparente. Rose et bleue, *dans l'air immobile*. (S, p.651)
    b. Διάφανη ήταν η πόλη τούτο το πρωινό. Ανοιχτορόδινη μαζί και σκουρογάλανη. *Δεν κουνιόταν φύλλο*. (S, p.628)
    Dhiafani itan i poli tuto to proino. Anixtorodhini mazi ke skuroghalani. Dhen kunjotan filo.
    litt. : Transparente elle-était la ville ce le matin. Rose-pâle ensemble et bleu-foncé. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-bougeait feuille.

19. a. Je connaissais le nom d'Alexandre. *Et ça me faisait une belle jambe* ! (C, p.518)
    b. Ήξερα το επίθετο του Αλεξάντρ. *Μόνο που αυτό δεν με βοηθούσε πουθενά*! (Τ, p.498)
    Ixera to epitheto tu Aleksandr. Mono pu afto dhen me voithuse puthena.
    litt.: Je-connaissais le nom de-Alexandre. Seulement que ça dhen$_{\text{part.nég.}}$ me il-aidait nulle-part.

20. a. *J'y perdais mon latin*. (TK, p.288)
    b. *Δεν μπορούσα να βρω άκρη*. (MTM, p.263)
    Dhen borusa na vro akri.
    litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-pouvais na$_{\text{part.subj.}}$ je-trouve bout.

Exemples tirés de la presse écrite

Langue standard

Dans les exemples tirés de la presse, on remarque qu'il y a, dans les textes français, quelques cas de figure à sémantisme négatif, qui sont traduits en grec par la négation syntaxique. Il s'agit, notamment, des lexèmes *peu* et *sans* et des verbes à sémantisme négatif, que nous traiterons dans les chapitres suivants. Il existe, également, un nombre d'exemples illustrant le passage d'une phrase affirmative en français à une phrase avec la négation syntaxique en grec, comme dans les cas suivants :

21. a. Sur mer, les marges de manœuvre chinoises *paraissent faibles*. (MD, novembre 2014)
    b. Όσον αφορά τις θαλάσσιες οδούς, τα περιθώρια ελιγμών της Κίνας *δεν φαντάζουν ιδιαίτερα μεγάλα*. (A, janvier 2015)
    Oson afora tis thalasies odhus ta perithoria elighmon tis Kinas dhen fandazun idhietera meghala.
    litt. : En ce qui concerne les maritimes rues les marges manœuvres$_{\text{gén.}}$ de Chine dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-paraissent particulièrement grandes.

22. a. Jeune cadre doublement […], *bientôt trentenaire*. (MD, janvier 2015)
    b. Το νεαρό αυτό στέλεχος επιχειρήσεων που *δεν έχει κλείσει ακόμα τα τριάντα*. (A, février 2015)
    To nearo afto stelexhos epixhiriseon pu dhen ixhe klisi akoma ta trianda.
    litt. : Le jeune ce cadre entreprises$_{\text{gén.}}$ qui dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-avait fermé encore les trente.

23. a. Les chantiers ont pris du retard, mais *qu'importe*. (MD, février 2014)
    b. Οι εργασίες έχουν καθυστερήσει, αλλά *δεν πειράζει ιδιαίτερα*. (A, février 2014)
    I erghasies exhun kathisterisi ala dhen pirazi idhietera.
    litt. : Les travaux ont retardé mais dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-importe particulièrement.

24. a. Nous avons vu le Front Al-Nosra et l'OEI recruter ici, et les autorités *regarder ailleurs*. (MD, janvier 2015)
    b. Είδαμε το Μέτωπο Αλ Νόσρα και το Ισλαμικό Κράτος να στρατολογούν κόσμο στην Τουρκία και τις αρχές *να κάνουν πως δεν βλέπουν*. (A, février 2015).
    Idhame to Metopo Al Nosra ke to Islamiko Kratos na stratologhun kosmo stin Turkia ke tis arxhes na kanun pos dhen vlepun.
    litt.: Nous-avons-vu le Front Al Nosra et le-Islamique État na$_{\text{part.subj.}}$ ils-recrutent monde à-la Turquie et les autorités na$_{\text{part.subj.}}$ elles-font que dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-voient.

Exemples tirés des règlements du Parlement européen

Langue officielle

Dans ce corpus, les cas qui présentent le plus de divergences dans l'expression de la négation lors du passage du français au grec se limitent au nombre de trois : la traduction des expressions contenant le terme *absence*, la traduction des termes

morphologiquement négatifs avec le préfixe *in-* et la traduction des termes exprimant une quantité, comme *moins*, *maximal*, *au maximum*.

Terme *absence*

25. a. *En l'absence* d'une telle norme harmonisée, l'organisme notifié concerné décide des essais appropriés à effectuer. (Règlement 2016/424)
    b. *Εάν δεν υπάρχει* σχετικό εναρμονισμένο πρότυπο, ο εκάστοτε κοινοποιημένος οργανισμός αποφασίζει τις κατάλληλες δοκιμές που πρέπει να διεξαχθούν.
    Ean dhen iparxhi sxhetiko enarmonismeno protipo o ekastote kinopiimenos orghanismos apofasizi tis kataliles dhokimes pu prepi na dhiexaxthun.
    litt. : Si dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-existe relative harmonisée norme le concerné notifié organisme il-décide les appropriés essais que ils-doivent na$_{\text{part.subj.}}$ ils-soient-effectués

26. a. Le présent règlement prévoit *l'absence* de contrôle aux frontières des personnes franchissant les frontières intérieures entre les États membres de l'Union. (Règlement 2016/399)
    b. Ο παρών κανονισμός προβλέπει ότι *δεν διενεργείται* συνοριακός έλεγχος προσώπων κατά τη διέλευση των εσωτερικών συνόρων μεταξύ των κρατών μελών της Ένωσης.
    O paron kanonismos provlepi oti dhen dhienerghite sinoriakos elenxhos prosopon kata ti dhielefsi ton esoterikon sinoron metaxi ton kraton melon tis Enosis.
    litt. : Le présent règlement il-prévoit que dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-fait des-frontières$_{\text{adj.}}$ contrôle personnes$_{\text{gén.}}$ pendant le affranchissement des-intérieures frontières entre les états membres de-la Union.

Termes morphologiquement négatifs avec le préfixe *in-*

27. a. Mais que les crédits inscrits à la rubrique 3 du budget se révèlent *insuffisants*. (Règlement 2014/652)
    b. Αν οι πιστώσεις του τομέα 3 του προϋπολογισμού *δεν επαρκούν*.
    An i pistosis tu tomea 3 tu proipologhismu dhen eparkun.
    litt. : Si les crédits du domaine 3 du budget dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-suffisent.

28. a. Lorsque, pour des raisons *indépendantes* de la volonté du demandeur. (Règlement 2003/1831)
    b. Όταν, για λόγους που *δεν εξαρτώνται* από τον αιτούντα.
    Otan ghja loghus pu dhen eksartonde apo ton etunda.
    litt. : Quand pour des-raisons qui dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-dépendent du demandeur.

Termes exprimant une quantité

29. a. À Chypre, les superficies plantées en vigne situées *à moins de* 600 mètres d'altitude. (Règlement 2013/1308)

b. Στην Κύπρο, τις εκτάσεις αμπελοκαλλιέργειας που βρίσκονται σε υψόμετρο το οποίο *δεν υπερβαίνει* τα 600 μέτρα.
Stin Kipro tis ektasis ambelokalierghias pu vriskonde se ipsometro to opio dhen iperveni ta 600 metra.
litt. : À-la Chypre les superficies vigne-cultivée$_{\text{gén.}}$ qui elles-se-trouvent à hauteur laquelle dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-dépasse les 600 mètres.

30. a. Le paiement en faveur des jeunes agriculteurs est octroyé par agriculteur pour une période *maximale* de cinq ans. (Règlement 2013/1307)
b. Η ενίσχυση για γεωργούς νεαρής ηλικίας χορηγείται ανά γεωργό για περίοδο που *δεν υπερβαίνει* τα πέντε έτη.
I enisxhisi ghja gheorghus nearis ilikias xhorighite ana gheorgho ghja periodho pu dhen iperveni ta pende eti.
litt. : Le renforcement pour agriculteurs jeune âge$_{\text{gén.}}$ il-est-octroyé par agriculteur pour période que dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-dépasse les cinq ans.

31. a. Le total cumulé du paiement du préfinancement et des paiements intermédiaires s'élève *au maximum* à 95 %. (Règlement 2013/1306)
b. Το συνολικό ποσό του αθροίσματος της προχρηματοδότησης και των ενδιάμεσων πληρωμών *δεν υπερβαίνει* το 95%.
To sinoliko poso tu athrismatos tis proxrimatodhotisis ke ton endhiameson pliromon dhen iperveni to 95%.
litt. : La totale somme du cumulé du préfinancement et des intermédiaires$_{\text{adj.}}$ paiements dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-dépasse le 95%.

La fréquence du marqueur δεν que nous avons constatée dans les corpus grecs qui proposent des listes de fréquence est, également, valable pour les exemples ci-dessus, tirés de textes traduits du français au grec. Nous devons, cependant, avouer que cette constatation n'est pas le résultat d'une étude quantitative, ce qui est le cas pour les corpus grecs. Il s'agit, en effet, d'une intuition à nous-même, après avoir dépouillé notre corpus traduit. Nous avons aussi constaté que le genre textuel joue un rôle important, puisque la fréquence du marqueur δεν diminue dans les textes officiels, constatation qui nous mène à la conclusion que moins le type du discours est officiel, plus la fréquence du marqueur négatif grec est grande. Notre hypothèse, dans ce dernier cas, est qu'en grec l'emploi de la négation lexicale est plus fréquent que celui de la négation syntaxique quand le type du discours est officiel.

Conclusion du premier chapitre

Dans ce chapitre, nous avons proposé un parcours diachronique et certaines observations sur des différences synchroniques entre les marqueurs négatifs du français et du grec, *ne… pas* et δεν respectivement. Nous avons également présenté des constatations sur la fréquence d'occurrences du marqueur δεν dans des corpus en ligne qui proposent des listes de fréquences et des statistiques, ainsi que dans des textes traduits de différents types. Le parcours dans l'histoire des langues semble être révélateur pour le fonctionnement actuel des marqueurs négatifs.

Tout d'abord, le français, modèle représentatif du cycle de Jespersen, continue à offrir des signes de changement dans le champ de l'expression de la négation. La forme discontinue de la négation de phrase *ne… pas* tend à être remplacée par le seul *pas*, ce qui est déjà le cas en français oral familier. En grec, δεν constitue également le produit d'un cycle (οὐ > οὐδέν > δεν) et il est le seul marqueur pour l'expression de la négation de phrase. Il semble que la langue grecque respecte le principe NEG FIRST, qui constitue un signe important de la tendance que présentent les langues, selon Jespersen, à retourner, après un renforcement, à l'expression de la négation de phrase par un seul marqueur préverbal, ce qui est le cas pour δεν. Le respect de cette tendance par le grec aboutit à un renforcement sémantique du marqueur dans les phrases négatives : il se trouve, très souvent, en tout début de phrase et est, fréquemment, focalisé au moyen de l'intonation. Son emploi est, également, très fréquent dans le discours écrit, ce qui est prouvé par le nombre d'occurrences repérées dans les corpus en ligne.

Ayant présenté les différences entre le français et le grec moderne, révélées grâce à un parcours diachronique, nous aimerions anticiper par rapport à notre hypothèse principale et mentionner encore une différence significative entre les deux langues : le marqueur négatif δεν démontre, par sa fréquence d'emploi, que la langue utilise très souvent la négation syntaxique. La langue française, en revanche, semble préférer, dans de nombreux cas, l'expression du sémantisme négatif dans des phrases affirmatives. Cette hypothèse sera contrôlée en détail dans les parties qui suivent, par le biais de la traduction, qui constitue selon nous un des moyens les plus sûrs pour arriver à des conclusions relatives au fonctionnement des langues, lors d'une étude contrastive.

Chapitre II
Expression lexicale *vs* expression syntaxique de la négation

1. Introduction

Dans ce chapitre, il sera question du contraste entre deux pratiques linguistiques négatives : la *négation syntaxique* et la *négation lexicale*. Ce contraste est parfaitement illustré au moyen des textes traduits de notre corpus d'étude. Deux types de lexèmes représentant la *négation lexicale* sont étudiés : d'une part, *peu*, un lexème à sémantisme négatif qui montre la petite quantité, et d'autre part, *sans*, un lexème à sémantisme privatif[1]. Dans notre corpus, ces deux lexèmes, figurant dans des phrases affirmatives, sont très souvent traduits en grec par la *négation syntaxique*, à savoir au moyen du marqueur négatif grec δεν.

Dans un premier temps, nous considérons comme nécessaire de revoir les définitions des types de négation proposées dans l'introduction de cette recherche et certaines propriétés requises pour ces notions définies qui pourront rendre plus claire la façon dont nous les considérons dans ce travail (sections 1.1. et 1.2. de cette introduction).

Dans un deuxième temps, nous examinerons le marqueur *peu* et ses traductions en grec (section A). Après avoir vérifié que *peu* est un lexème à sémantisme négatif (section 1), nous procéderons à un examen contrastif français-grec au moyen de certaines approches théoriques comme celle de Robert Martin (1969), de Culioli (1990), de Ducrot (1991) et de Corblin (1996) (section 2). L'examen est effectué en considérant le lexème *peu* dans les différentes fonctions qu'il peut avoir dans une phrase (spécifieur d'un adjectif (section 2.1.1.), modifieur d'un verbe (section 2.1.2.), déterminant du nom (section 2.2.)) et en faisant appel à la théorie du domaine notionnel (section 2.3.). Enfin, nous étudierons certains exemples tirés des discours du Parlement européen, qui constituent un corpus de la langue orale, bien qu'il s'agisse de la langue officielle qui, dans ce contexte, ne peut pas être considérée comme tout à fait spontanée (section 2.4.).

Dans un troisième temps, nous étudierons le lexème *sans* (section B). Nous examinerons d'abord *sans* comme un lexème à sémantisme négatif, et notamment privatif (section 1). Nous l'étudierons dans deux constructions : *sans* + infinitif (section 2.1.) et *sans* + GN (section 2.2.). Nous examinerons également les deux traductions

[1] Sur la différence entre négatif et privatif, voir la première partie de la section B de ce chapitre sur le cas du lexème *sans*.

possibles de cette dernière construction, à savoir la traduction χωρίς (xhoris) + GN (section 2.2.1.) et la traduction au moyen de la négation syntaxique (section 2.2.2.). Enfin, nous étudierons la construction *être* + *sans* + GN et ses traductions possibles en grec par la négation lexicale et syntaxique (section 2.3.).

1.1. La *négation syntaxique*

Par *négation syntaxique*, nous entendons, dans la présente recherche, toute négation exprimée explicitement, au moyen d'un marqueur négatif (par exemple, (*ne*)... *pas* en français et δεν en grec). Pour rendre cette définition plus claire, nous proposerons certains critères qui sont nécessaires pour qu'on ait affaire à ce type de négation.
Critère morphologique : la présence d'une marque négative explicite qui constitue un marqueur de négation, et qui donne des phrases agrammaticales s'il est employé seul, par exemple -*Δεν. -*Ne pas.

Critère syntaxique : la position du marqueur négatif dans les phrases déclaratives principales est stable ; soit il précède le verbe, comme dans le cas de δεν en grec, soit il se trouve avant et après le verbe ou l'auxiliaire, comme le marqueur négatif français *ne… pas*.

Ex : Je (*ne*) veux *pas* lui parler.
Δεν θέλω να του μιλήσω.
Dhen thelo na tu miliso.
litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-veux na$_{\text{part.subj.}}$ à-lui je-parle.

Critère sémantique : comme en logique, la négation syntaxique inverse la valeur de vérité de la phrase principale.

Ex : Il écrit une lettre. / Il n'écrit pas de lettre.
Γράφει ένα γράμμα. / Δεν γράφει γράμμα.
Ghrafi ena ghrama / dhen ghrafi ghrama.
litt. : Il-écrit une lettre / dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-écrit lettre.

Il existe également d'autres critères qui définissent la négation syntaxique ; ils seront proposés dans ce travail pour distinguer ce type de négation (négation syntaxique) de la négation lexicale (*refuser*, *peu*, etc.).

1.2. La *négation lexicale*

Par *négation lexicale*, nous entendons toute négation exprimée au moyen d'un lexème à sémantisme négatif ou privatif (*refuser*, etc., *peu*, *sans* en français, αρνούμαι (arnume), etc., λίγο (ligho) 'peu', χωρίς (xhoris) 'sans' en grec). Les critères qui pourraient définir ce type de négation, au sens que nous lui donnons, sont de trois types, comme dans le cas de la négation syntaxique ci-dessus.

Critère morphologique : il s'agit de termes qui n'ont aucune marque négative apparente, ni marqueur négatif, ni préfixe négatif.

Ex : Je t'*interdis* de fumer.
Σου *απαγορεύω* να καπνίσεις.
Su apaghorevo na kapnisis.
litt. : À-toi je-interdis na$_{\text{part.subj}}$. tu-fumes.

Cette propriété exclut de ce type de négation les termes préfixés, que nous considérons comme marquant une *négation morphologique*.
Critère syntaxique : tout autre mot négatif est exclu de la phrase où apparaissent les lexèmes à sémantisme négatif[1].

Ex : *Je refuse *aucune* récompense.
*Αρνούμαι *καμία* ανταμοιβή.
Arnume kamia andamivi.
litt.: Je-refuse aucune récompense.

Critère sémantique : dans le cas de paraphrase, dans les phrases qui sont considérées comme grammaticales, le lexème à sémantisme négatif n'est pas équivalent à sa construction formée au moyen de la négation syntaxique[2].

Ex : Il est interdit de fumer. (interdiction nette)
Απαγορεύεται το κάπνισμα.
Apaghorevete to kapnisma.
litt. : Il-est-interdit le tabac.

Il n'est pas permis de fumer. (interdiction atténuée)
Δεν επιτρέπεται το κάπνισμα.
Dhen epitrepete to kapnisma.
litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ est-permis le tabac.

---

[1] Ce critère n'est pas valable dans deux cas : le cas de λίγο (ligho), équivalent à *peu* en grec et celui de *sans* et de son équivalent en grec χωρίς (xhoris).
[2] Muller (1991 : 66) donne un exemple illustrant parfaitement cette différence sémantique :
Je ne savais pas tout ce qui s'était passé. ≠ *J'ignorais tout ce qui s'était passé.*

La non-équivalence par rapport au sens est valable dans les deux langues. Cette propriété présente une différence qualitative, d'un point de vue sémantique, entre les deux formes de construction, et elle sera analysée dans le chapitre III.

La préférence des traducteurs grecs pour la négation syntaxique, là où, dans les textes français il y a un lexème à sémantisme négatif, illustre de façon révélatrice le contraste entre les deux types de négation, ainsi que la différence de fonctionnement du français et du grec.

A) Le cas du lexème *peu*

1. *Peu* : un lexème à sémantisme négatif

Le contraste entre l'expression lexicale de la négation en français et son expression syntaxique en grec est particulièrement évident dans le cas des *lexèmes à sémantisme négatif*, tels que *peu*, *refuser*, etc., dont les propriétés ont été circonscrites dans l'introduction de ce travail.

Le cas du lexème *peu* présente un intérêt particulier. Lors du passage du français au grec, les traducteurs ont la tendance à privilégier la négation syntaxique, tout en préservant le sémantisme négatif de *peu* :

> *Il avait peu de rapports* avec la communauté française. (P, p.344)
> *Δεν είχε πολλά πολλά* με τη μικρή γαλλική κοινότητα. (Π, p.329)
> Dhen ixhe pola pola me ti mikri ghaliki kinotita.
> litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-avait beaucoup beaucoup avec la petite française communauté.

Un nombre important de recherches déjà réalisées, que nous allons examiner par la suite, justifient le sémantisme négatif des lexèmes comme *peu*. Nous avons choisi d'attribuer à ce type de termes le trait *lexème à sémantisme négatif*. Les raisons du choix du terme *lexème* figurent dans l'introduction générale. Il reste à préciser les critères qui justifient le terme crucial *négatif*.

Pour caractériser un terme comme négatif, il faut qu'il remplisse des critères concrets. Claude Muller[1] donne le caractère de *négatif sémantique* (1991 : 251) à *peu* et utilise des tests afin de montrer que dans cet adverbe « la négation est sémantique » (ibid. : 252). Il souligne par ailleurs que pour caractériser un terme comme négatif, ce dernier doit avoir des propriétés relatives à la négation, quelle que soit sa catégorie grammaticale :

> Soit un terme négatif X […] :
>
> 1) Employé seul, dans des contextes à effacements par exemple, ou dans une réponse, X est négatif (≈ pas Y).
> 2) X exclut (sauf négation supplémentaire) une négation verbale (*ne* seul négatif ou *ne* (*V*) *pas*).
> 3) X ne peut être employé dans le sens de Y, positif, qui lui est synonyme, au trait sémantique de négation près ; cela y compris dans un contexte à polarité négative.
> 4) X exclut (sauf négation supplémentaire) tout autre mot négatif dans la phrase.

[1] Ces propriétés constituent, pour Muller, des facteurs permettant de distinguer les *négatifs sémantiques* d'une catégorie qu'il appelle « SEMI-NÉGATION » : il s'agit, selon le linguiste de « tout terme négatif X satisfaisant à la relation […] (ne) X ≈ (ne) pas Y » (ibid. : 250-251).

(Muller, 1991 : 255)

Pour vérifier si l'adverbe *peu* constitue un négatif sémantique, il faut voir si, dans les exemples qui suivent, ce lexème remplit les quatre propriétés mentionnées ci-dessus :

Propriété 1

Ex. : As-tu mangé ? *Peu*.

Dans ce cas *peu* est équivalent à *pas beaucoup*, qui est le terme Y.

Propriété 2[1]

Ex. : **Peu* de filles ne sont pas venues.

La négation syntaxique n'est pas compatible avec *peu* dans la même phrase.

Propriété 3

Ex. : ?Je t'interdis de manger *peu* de sucre.

Dans un contexte à polarité négative, *peu* ne pourrait pas remplacer *beaucoup* (terme Y positif), donc il remplit cette propriété. C'est la propriété qui, selon Muller (1991 : 263), « peut être utilisée pour distinguer les Nég[2] des autres mots négatifs », comme *peu*. La catégorie des Nég contient ce que le linguiste nomme « semi-négation », « qui se caractérisent par la co-occurrence avec *ne* […]. Il s'agit des expressions *ne jamais*, *ne rien*, *ne personne* [etc.] » (ibid. : 59).

Propriété 4

Ex. : *Il est *peu* mécontent qu'elle sorte.

À travers ces exemples, il semble que *peu* possède les 4 propriétés mentionnées et qu'il puisse, par conséquent, être caractérisé comme un *lexème à sémantisme négatif*. Ce trait se justifie, d'ailleurs, par les recherches déjà réalisées[3] en matière de différence entre *peu* et *un peu*.

---

[1] Exception à cette propriété, des expressions courantes qui ne véhiculent pas la valeur négative de *peu* ; tout au contraire, elles véhiculent la signification opposée : *Il n'est pas peu fier de moi !* = Il est très fier de moi. Dans ce cas, la négation porte sur la quantité indiquée par *peu* : on nie que la quantité est petite. Dans les cas agrammaticaux (ou non naturels, pour utiliser un terme moins fort), comme dans l'exemple *Peu de filles ne sont pas venues*, la portée est sur la relation prédicative.

[2] « Les Nég sont donc des TPN d'un genre particulier : en effet, leur occurrence (sans *ne*) hors d'un contexte à polarité négative est possible, au contraire des autres TPN, mais on les interprète alors comme des mots négatifs » (Muller, 1991 : 263).

[3] *Cf.* Martin (1969), Ducrot (1991 et 2005), Corblin et Vlachou (2011).

Notre but est d'examiner la préférence des traducteurs grecs pour l'expression syntaxique de la négation, lorsqu'ils rencontrent *peu*[1]. Pour ce faire, nous avons choisi un nombre d'approches qui ont un point commun : l'examen des faits du point de vue sémantique[2]. Nous considérons que la tendance des traducteurs à ne pas utiliser la traduction littérale du terme *peu* en grec, à savoir l'adverbe λίγο[3] (ligho), pourrait mieux se justifier à l'appui d'une approche sémantique.

Nous allons examiner le lexème *peu* au moyen des exemples tirés de notre corpus et à la lumière de quatre théories, tout en essayant d'expliquer le choix des traducteurs grecs de privilégier la négation syntaxique. Plus précisément, notre argumentation reposera sur les théories de Martin (1969), de Culioli (1990), de Ducrot[4] (1991) et de Corblin (1996, 2011). Il faut cependant souligner que les approches suivies dans ces théories se différencient : mis à part la théorie de Culioli (1990), qui ne fait pas de distinction des niveaux d'analyse, les autres théories examinées combinent l'approche sémantique avec la syntaxe (Martin, 1969) et la pragmatique (Ducrot 1991, Corblin 1996, 2011).

2. Approches théoriques du lexème *peu* et examen contrastif français-grec

Selon Martin (1969), quand *peu* fonctionne comme spécifieur en modifiant un verbe, un adverbe ou un adjectif, il exprime l'intensité faible. Lorsqu'il s'agit de la séquence *peu de* + nom, où *peu* fonctionne en tant que déterminant du nom, il exprime la faible quantité.

Ducrot (1991) considère que *peu* affirme une limitation tout en exprimant que la quantité ou l'intensité de l'objet auquel il se réfère est faible. Par ailleurs, il s'agit, selon

---

[1] Les grandes lignes de cette analyse se trouvent également dans un article (Kazala, 2018).

[2] Selon Corblin (2013 : 25), « la sémantique a pour objet, d'une part, de caractériser la signification des éléments de base de la syntaxe, les mots (objet de la *sémantique lexicale*), d'autre part, de caractériser la signification des expressions plus complexes, les phrases (objet de la *sémantique grammaticale*), et éventuellement la signification d'unités plus vastes (*sémantique discursive*) ».

[3] La définition de l'adverbe dans les dictionnaires du grec moderne montre qu'il pourrait être l'équivalent de *peu* : il est utilisé pour désigner la petite quantité, la petite intensité, la petite distance ou la petite durée (Babiniotis, 2002 : 1010, Triandafillidis, 1998 : greek-language.gr, Dictionnaire de l'Académie d'Athènes, vol.3, 2016 : 618).

[4] Ducrot distingue sa perspective par rapport aux expressions *peu* et *un peu* de celle de Martin : « La description de Martin […] appartient à une sémantique "morphologique", en ce sens qu'elle prend pour objet premier les catégories de morphèmes, en faisant abstraction de leur emploi dans des énoncés. […] Notre perspective est tout à fait différente. Pour nous, définir un morphème, c'est donner une règle permettant de calculer la signification des phrases où il est intégré (il s'agit donc, dans notre esprit, d'une sorte de sémantique syntagmatique) » (1991 : 218).

le linguiste, d'une négation atténuée, notamment dans les cas où les conditions ne permettent pas une négation pure et nette.

Culioli (1990) examine *peu* dans le cadre de la théorie du domaine notionnel et considère qu'il renvoie vers la frontière et s'éloigne, par conséquent, du centre organisateur.

Corblin (1996), enfin, soutient que *peu* exprime un contenu stable, à savoir « inférieur à *x* », et lui donne le trait d'un comparatif implicite d'infériorité par rapport à une norme.

2.1. *Peu* en fonction de spécifieur d'un adjectif ou d'un verbe

2.1.1. *Peu* spécifieur d'un adjectif

La séquence *peu* + adjectif a été largement étudiée dans la littérature et elle est très fréquente dans notre corpus. Sa traduction en grec présente un grand intérêt : dans la plupart des cas, lorsque les traducteurs rencontrent cette construction, ils optent pour la négation syntaxique.

Robert Martin (1969) examine les principales distributions du lexème *peu* dans le discours, tout en proposant des règles limitatives par rapport à son emploi. Plus précisément, l'auteur propose la répartition des emplois de *peu* « en classes syntagmatiques » (1969 : 75). Selon lui, *peu* a quatre distributions différentes : il peut se comporter comme un spécifieur (*peu facile*), comme un déterminant du nom (*tu as peu de chances*), comme un modifieur du verbe (*je gagne peu*) ou bien comme un substantif (*le peu que tu m'offres*…).

Pour ce qui est de l'emploi de la séquence *peu* + adjectif, Martin propose « trois règles limitatives » (ibid. : 77) :

- Une règle sémantique : l'adjectif modifié par *peu* doit avoir « un sens positif », ou bien être interprété « positivement[1] » (ibid. : 77),
- Une règle rythmique : il doit s'agir d'un adjectif « polysyllabique[2] » (ibid. : 78),

[1] Selon Martin (1969 : 77-78), « les séquences *peu dangereux* (*un exercice peu dangereux*), *peu grave* (*un accident peu grave*) […] ne font difficulté qu'apparemment ; ces adjectifs, en dépit de leur sens, ont de fait une valeur positive comme le prouve leur contraire qui est fourni, non point par un antonyme positif, mais par l'adjectif nié (*un exercice qui n'est pas dangereux*, *qui est sans danger* ; *cet accident n'est pas grave*, *il est sans gravité*) ».

[2] « On ne dit pas **peu beau*, **peu grand*, **peu frais*, **peu doux*, *sain*, *fin*…, mais *pas très beau*, *pas très grand*… Cette règle de phonétique syntaxique […] ne concerne pas toutefois les adjectifs (de valeur positive) dont la forme féminine n'est pas distincte dans la prononciation de la forme du masculin. On admet sans aucune hésitation : […] *peu clair*, *peu sûr*, *peu grave*, etc. » (ibid. : 78).

- Une règle stylistique : « *peu* + adjectif n'est pas d'un usage courant dans la langue parlée familière, qui lui préfère *pas très* + adjectif ; *peu* + adjectif appartient à une langue relativement châtiée » (ibid. : 78).

Il y a certains points dans la présentation des règles par Martin qu'il faut examiner d'un peu plus près. Tout d'abord, pour ce qui est de la première règle proposée par le linguiste, il y a des adjectifs qui se combinent bien avec *peu*, tels que *ennuyeux* ou *paresseux* qui ne peuvent pas être interprétés positivement. Dans le cas de ce type d'adjectifs, dont la valeur est indubitablement négative et dont le contraire n'est pas fourni par l'antonyme positif nié (on dit, d'habitude, *intéressant* ou *travailleur*, et non pas *qui n'est pas ennuyeux* ou *qui n'est pas paresseux*), Martin souligne qu'ils sont positivement interprétés « par leur référence à une moyenne, à une norme » (ibid. 78). Si on dit, par exemple, *cet exercice est peu difficile*, la notion de la 'difficulté' est mesurée par rapport à une norme régissant d'autres exercices semblables, plus difficiles que celui dont il est question[1]. Dans le cas de la construction *peu* + adjectif, par conséquent, c'est la 'norme' qui compte pour que l'adjectif que le lexème spécifie soit positivement interprété, malgré sa valeur négative.

Un autre point qui requiert un examen : la troisième règle proposée par Martin concernant le registre où la séquence *peu* + adjectif est utilisée. Il est vrai que, dans la langue parlée et le langage familier, l'emploi d'une construction telle que *peu difficile* est rare. « On dirait plutôt *pas difficile* » (Corblin, communication personnelle). Même constatation par Michèle Noailly (1999 : 41) : « *pas* […] reste d'un registre familier ». Ces positions trouvent leur parallèle en grec dans les exemples tirés de notre corpus, qui sont examinés ci-dessous. Il est vrai, en effet, qu'en grec aussi on préfère des constructions syntaxiquement niées lors de la conversation quotidienne et dans la langue écrite courante, utilisée très souvent dans les textes littéraires et la presse écrite[2]. Les limites d'emploi proposées par Martin (1969 : 77-78) se vérifient dans les exemples suivants :

1. a. Ce nouveau diplôme rencontre l'opposition farouche du Syndicat national des guides de montagne, *peu habitué* à voir ses prérogatives disputées. (MD, août 2014)
   b.Το νέο πτυχίο συναντά την άγρια αντίθεση του Συνδικάτου Οδηγών Βουνού, το οποίο *δεν έχει συνηθίσει* να αμφισβητούνται τα προνόμιά του. (A, janvier 2015)

[1] Il s'agit d'une théorie sur « l'interprétation normative », proposée par Corblin (1996 : 67), qui sera analysée dans la partie 3.2., où *peu* est examiné en tant que déterminant du nom.

[2] Cette constatation se justifie par l'examen de la fréquence du marqueur négatif δεν dans les listes de fréquence, ainsi que par l'emploi de la négation syntaxique dans le langage standard grec, ce qui a été analysé dans le premier chapitre.

To neo ptixhio sinanda tin aghria adithesi tu sindhikatu odhighon vunu to opio dhen exhi sinithisi na amfisvitude ta pronomia tu.
litt. : Le nouveau diplôme rencontre la farouche opposition de-le Syndicat guides$_{\text{gén.}}$ montagne$_{\text{gén.}}$ le lequel dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est habitué na$_{\text{part.subj}}$. elles-soient disputées ses prérogatives.

2. a. Que la victime était connue et *peu appréciée* par le voisinage. (PR, p.15)
b. Ότι το θύμα ήταν γνωστό και *δεν έχαιρε μεγάλης εκτίμησης* από την ομήγυρη. (KM, p.15)
Oti to thima itan ghnosto ke dhen exhere meghalis ektimisis apo tin omighiri.
litt. : Que la victime elle-était connue et dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-jouissait grand$_{\text{gén.}}$ crédit$_{\text{gén.}}$ de-le voisinage.

3. a. Mais le « tableau de chasse » était *peu glorieux* : pas d'arrestations spectaculaires, pas de supercoup médiatique. (TK, p.86)
b. Όμως οι «επιτυχίες» μου *δεν ήταν ηρωικές*: δεν είχα στο ενεργητικό μου εντυπωσιακές συλλήψεις, δεν είχα να επιδείξω επιχειρήσεις που να ενδιαφέρουν τα MME. (MTM, p.53)
Omos i epitixhies mu dhen itan iroikes dhen ixha sto energhitiko mu ediposiakes silipsis dhen ixha na epidhixo epixhirisis pu na endhjaferun ta MME.
litt. : Mais mes réussites dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-étaient glorieuses dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais à-mon actif spectaculaires arrestations dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais na$_{\text{part.subj.}}$ je-exhibe supercoups qui na$_{\text{part.subj.}}$ ils-intéressent les-médias.

4. a. La Turquie *a été peu disposée* à prendre une place de premier plan dans la coalition militaire sous commandement américain. (MD, janvier 2015)
b. Η Τουρκία *δεν ήταν ιδιαίτερα πρόθυμη* να πρωτοστατήσει στη στρατιωτική συμμαχία υπό αμερικανική ηγεσία. (A, février 2015)
I Turkia dhen itan idhietera prothimi na protostatisi sti stratiotiki simaxhia ipo amerikaniki ighesia.
litt. : La Turquie dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-était particulièrement disposée na$_{\text{part.subj.}}$ elle-prenne une place de premier plan à-la militaire coalition sous américain commandement.

Les adjectifs modifiés par *peu* sont de sens positif (ex. 2 et 3) ou bien positivement interprétés (ex. 1 et 4), vu que leur antonyme est fourni par l'adjectif nié au moyen de la négation syntaxique (*pas habitué* est plus courant que *inhabitué*) ; de plus, ils sont polysyllabiques et ils sont employés dans un registre standard.
En grec, les traducteurs ne choisissent pas la traduction littérale du terme français : les expressions *peu habitué*, *peu appréciée*, *peu glorieux* et *peu disposée* sont traduites au moyen de la négation syntaxique avec le marqueur négatif δεν, et non par l'adverbe λίγο qui signifie 'peu'.

Il est vrai que la construction *peu* + adjectif est souvent très proche de la construction *pas* + adjectif. Selon Noailly (1999 : 41), le lexème *peu* « fonctionne comme un euphémisme[1] pour *pas* : *c'est un mot peu courant* ». Martin, bien qu'il ne choisisse pas le terme *euphémisme*, arrive à la même constatation :

> *Peu intelligent* se rapproche singulièrement par son sens de *pas intelligent*. Dire d'un élève qu'il est *peu intelligent*, c'est mettre en doute son intelligence ; certes, ce n'est pas la nier ; mais si on ne la nie pas, c'est uniquement par une prudence qui fait éviter les jugements tranchés. […] Tout se passe comme si le locuteur s'éloignait en pensée de l'idée positive d'intelligence, non point pour la nier sans plus, mais pour la déclarer si faible que l'on se rapproche étrangement du seuil de négation. On dira donc que *peu* est le lieu d'un mouvement de pensée qui, sans déserter le positif, oriente l'esprit vers la négation. […] *Peu* signifie une intensité ou une quantité faibles dans un mouvement négativant qui, dans le positif, se rapproche, sans l'atteindre, du négatif.
>
> (Martin, 1969 : 80)

Dans le même sens que Martin, Ducrot (1991), dans son analyse sur l'opposition entre *peu* et *un peu*, considère que *peu* est employé « comme négation atténuée » et explique que « l'effet de sens négatif obtenu au moyen de *peu* » est le résultat de la litote, une loi rhétorique, vu « certaines conventions » qui interdisent l'emploi de la négation syntaxique (ibid. : 199). Le linguiste, en s'appuyant sur la notion de présupposition, souligne que les séquences avec *peu*, considérées dans ce qu'elles posent, ont comme but de situer les sujets syntaxiques des énoncés « à un bas degré de l'échelle » de la caractéristique qu'on leur attribue, « non loin donc, de la zone polaire négative » (ibid. : 216), et ce notamment lorsqu'il s'agit de la séquence *peu* + adjectif[2].

Comme on l'a déjà constaté, les traducteurs grecs n'optent pas pour la traduction littérale de *peu*, à savoir λίγο dans les exemples examinés (1-4). Pour vérifier si λίγο partage avec *peu* des points communs dans son emploi, on traduira en grec les exemples déjà cités plus haut. On peut constater que λίγο ne partage avec *peu* qu'une des quatre propriétés proposées par Muller (1991 : 255).

Propriété 1

As-tu mangé ? *Peu*.
Έφαγες; *Λίγο*.
Efaghes ? Ligho.
litt. : Tu-as mangé ? Peu.

---

[1] « Expression atténuée d'une notion dont l'expression directe aurait quelque chose de déplaisant […]. *Disparu* pour *mort* est un euphémisme » (Le Petit Robert, 1998 : 510).

[2] « Dans la mesure où *peu aimable* impose, en langue, une saisie antérieure à celle qui caractérise *aimable*, *peu aimable* évoque, dans le discours, la détermination négative » (Ducrot, 1991 : 192).

Dans cette réponse, λίγο est équivalent à όχι πολύ (oxhi poli), qui est le terme Y, il remplit donc, comme *peu*, cette propriété.

Propriété 2

**Peu* de filles ne sont *pas* venues.
Λίγα κορίτσια *δεν* ήρθαν.
Ligha koritsja dhen irthan.
litt. : Peu filles dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-sont venues.

Contrairement à *peu*, λίγο est compatible avec la présence d'un autre marqueur négatif dans la même phrase. Cette coexistence est plus clairement acceptable dans deux cas : d'abord à l'oral, avec l'accent sur λίγο, et dans le cas où on aurait dans la même phrase le mot μόνο (mono) 'seulement' :

Λίγα *μόνο* κορίτσια δεν ήρθαν
Ligha mono koritsja dhen irthan
litt. : Peu seulement filles dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-sont venues

Propriété 3

?Je t'interdis de manger *peu* de sucre.
?Σου απαγορεύω να φας *λίγη* ζάχαρη.
Su apaghorevo na fas lighi zaxhari.
litt. : À-toi je-interdis na$_{\text{part.subj.}}$ tu-manges peu sucre.

Comme on l'a précisé, il s'agit d'une propriété qui est proposée par Muller (1991 : 255) dans le but de distinguer les termes négatifs comme *peu* des termes qu'il nomme Nég, à savoir des expressions telles que *ne… personne*, *ne… rien*, etc. Contrairement à *peu*, il y a des contextes à polarité négative, autres que celui de l'exemple ci-dessus, où λίγο peut être employé dans la phrase à la place de πολύ (poli) 'beaucoup', comme dans l'exemple suivant où la mère dit à son enfant :

Σου απαγορεύω να φας λίγη σαλάτα, πρέπει να τη φας όλη.
Su apaghorevo na fas lighi salata, prepi na ti fas oli
litt. : À-toi je-interdis na$_{\text{part.subj.}}$ tu-manges peu salade tu-dois na$_{\text{part.subj.}}$ la tu-manges toute.

On conclut que λίγο ne remplit vraiment pas cette propriété.

Propriété 4

*Il est peu mécontent qu'elle sorte.
Είναι λίγο δυσαρεστημένος που θα βγει.
Ine ligho dhisarestimenos pu tha vghi
litt. : Il-est peu mécontent que elle-sortira

La propriété 4 révèle encore une divergence entre les deux lexèmes et ne peut par conséquent constituer un critère pour prouver la valeur négative de λίγο : contrairement à *peu*, le lexème grec permet la présence d'un autre mot négatif dans la phrase.
Cette dernière constatation se justifie parfaitement dans l'examen comparatif entre les évaluatifs français *peu*/*un peu* et leurs traductions en grec λίγο/λιγάκι (ligho/lighaki) réalisé par Corblin et Vlachou. Selon ces linguistes (2011 : 16), λίγο fonctionne également comme modifieur d'un verbe (τρώει λίγο 'elle mange peu'), comme déterminant d'un nom (έχεις λίγες ευκαιρίες 'tu as peu de chances'), comme spécifieur (λίγο εύκολο 'peu facile') ou bien comme complément d'objet (τα λίγα που μου προσφέρεις 'le peu que tu m'offres'). De plus, quand λίγο fonctionne comme spécifieur, il peut aussi spécifier un adjectif, un adverbe et un verbe. La différence principale est que, contrairement à *peu*, λίγο peut coexister, dans la même phrase, avec un terme négatif ; le lexème grec peut spécifier des adjectifs qui ont une valeur négative (ibid. : 17), comme είμαι λίγο ανήσυχος/δυσαρεστημένος (*Je suis peu inquiet/mécontent).
L'analyse des critères proposés par Muller (1991 : 255) montre que λίγο n'a pas les mêmes propriétés que *peu*, il ne peut par conséquent être considéré comme un lexème à sémantisme négatif. Cette constatation pourrait justifier le choix des traducteurs, qui n'optent pas pour le lexème λίγο mais choisissent de recourir à l'expression syntaxique de la négation en grec.
D'après nous, cela est dû tout d'abord à l'ambiguïté que pourrait provoquer une traduction avec λίγο. Examinons les exemples 1-4 avec une traduction éventuelle avec λίγο :

> 1b΄. Το νέο πτυχίο συναντά την άγρια αντίθεση του Συνδικάτου Οδηγών Βουνού, το οποίο είναι *λίγο συνηθισμένο* στο να αμφισβητούνται τα προνόμιά του.
> litt. : Le nouveau diplôme rencontre la farouche opposition de-le Syndicat guides$_{\text{gén.}}$ montagne$_{\text{gén.}}$ lequel il-est peu habitué à-le na$_{\text{part.subj}}$. elles-soient disputées ses prérogatives.

> 2b΄. Ότι το θύμα ήταν γνωστό και έχαιρε *λίγης εκτίμησης* από την ομήγυρη.
> litt. : Que la victime elle-était connue et elle-jouissait peu crédit$_{\text{gén.}}$ de-le voisinage.

3b΄. Όμως οι «επιτυχίες» μου ήταν *λίγο ηρωικές* : δεν είχα στο ενεργητικό μου εντυπωσιακές συλλήψεις, δεν είχα να επιδείξω επιχειρήσεις που να ενδιαφέρουν τα ΜΜΕ.
litt. : Mais mes réussites elles-étaient peu glorieuses dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais à-mon actif spectaculaires arrestations dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais na$_{\text{part.subj.}}$ je-exhibe supercoups qui na$_{\text{part.subj.}}$ ils-intéressent les-médias.

4b΄. Η Τουρκία ήταν *λίγο πρόθυμη* να πρωτοστατήσει στη στρατιωτική συμμαχία υπό αμερικανική ηγεσία.
litt. : La Turquie elle-était peu disposée na$_{\text{part.subj.}}$ elle-prend une place de premier plan à-la militaire coalition sous américain commandement.

Si dans les exemples ci-dessus on ne met pas les séquences avec λίγο entre guillemets, pour suggérer une sorte d'ironie, la signification des expressions est différente : elles ont plutôt une valeur positive. C'est l'interprétation que peut avoir λίγο si on le remplace par κάπως (kapos) ou μιας κάποιας (mias kapjas) (ex. 2c), bien que le sens ne soit pas le même que l'original. Il semble que le lexème grec a un sémantisme positif :

1c. Το νέο πτυχίο συναντά την άγρια αντίθεση του Συνδικάτου Οδηγών Βουνού, το οποίο είναι *κάπως συνηθισμένο* / *έχει κάπως συνηθίσει* να αμφισβητούνται τα προνόμιά του.
litt. : Le nouveau diplôme rencontre la farouche opposition de-le Syndicat guides$_{\text{gén.}}$ montagne$_{\text{gén.}}$ lequel il-est un/quelque-peu habitué na$_{\text{part.subj}}$. elles-soient disputées ses prérogatives.

2c. Ότι το θύμα ήταν γνωστό και έχαιρε μιας *κάποιας εκτίμησης* από την ομήγυρη.
litt. : Que la victime elle-était connue et elle-jouissait de-un certain crédit$_{\text{gén.}}$ de-le voisinage.

3c. Όμως οι «επιτυχίες» μου ήταν *κάπως ηρωικές* : δεν είχα στο ενεργητικό μου εντυπωσιακές συλλήψεις, δεν είχα να επιδείξω επιχειρήσεις που να ενδιαφέρουν τα ΜΜΕ.
litt. : Mais mes réussites elles-étaient un/quelque-peu glorieuses dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais à-mon actif spectaculaires arrestations dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais na$_{\text{part.subj.}}$ je-exhibe supercoups qui na$_{\text{part.subj.}}$ ils-intéressent les-médias.

4c. Η Τουρκία ήταν *κάπως πρόθυμη* να πρωτοστατήσει στη στρατιωτική συμμαχία υπό αμερικανική ηγεσία.
litt. : La Turquie elle-était un/quelque-peu disposée na$_{\text{part.subj.}}$ elle-prenne une place de premier plan à-la militaire coalition sous américain commandement.

Pour avoir la traduction avec κάπως (kapos) en grec, l'adjectif devrait en français être modifié par *un peu* et non par *peu*, ce qui montre que λίγο recouvre les valeurs de *un*

peu. Κάπως (kapos) en tant que traduction de *un peu* est également le choix des traducteurs dans les exemples suivants :

5. a. L'ambiance était *un peu bizarre*, tous ces jours-ci, dans l'entreprise. (P, p.258)
   b. Η ατμόσφαιρα ήταν *κάπως παράξενη* στην εταιρεία, όλες εκείνες τις μέρες. (Π, p.250)
   I atmosfera itan kapos paraxeni stin eteria oles ekines tis meres
   litt. : La-ambiance était un-peu bizarre à-la entreprise tous ces les jours-là

6. a. Ça va ? demanda-t-il, *un peu inquiet*. (TK, p.256)
   b. Είσαι καλά; Με ρώτησε *κάπως ανήσυχος*. (MTM, p.230)
   Ise kala me rotise kapos anisixhos
   litt. : Tu-es/vas bien me il-demanda un-peu inquiet

7. a. J'aimais bien cette voix-là. Basse, *un peu traînante*. (S, p.650)
   b. Μου άρεσε αυτή η φωνή. Βαθιά και *κάπως αργόσυρτη*. (S, p.626)
   Mu arese afti i foni vathja ke kapos arghosirti
   litt. : À-moi elle-plaisait cette la voix. Basse et un-peu traînante

Le lexème λίγο en grec ne peut par conséquent avoir le sémantisme de *peu* mais celui de *un peu*, alors que κάπως (kapos) n'a que le sémantisme de *un peu*. Dans leur analyse comparative entre le français et le grec, Corblin et Vlachou examinent une autre possibilité de traduction de *un peu* en grec : λιγάκι (lighaki) 'un petit peu', qui exprime un sens diminutif par rapport à λίγο, notamment lorsqu'il précède un adjectif. Les linguistes concluent que « dans plusieurs usages (λίγο) *ligho* se comporte comme *peu*, et (*λιγάκι*) *lighaki* comme *un peu* » (2011 : 20). Le couple *peu* et λίγο est considéré par Corblin et Vlachou comme un « comparatif implicite d'infériorité », tandis que le couple *un peu* et λιγάκι constitue pour eux un « quantificateur qui désigne la faiblesse d'une quantité » (ibid. : 20).

Lors du dépouillement de notre corpus, nous avons également rencontré des phrases traduites par λιγάκι (lighaki), comme celle-ci :

8. a. Je suis *un peu énervé*, c'est vrai. (C, p.467)
   b. Είμαι *λιγάκι εκνευρισμένος*, είναι αλήθεια. (T, p.448)
   Ime lighaki eknevrismenos ine alithja.
   litt. : Je-suis un-petit-peu énervé il-est vrai.

Nous aimerions, cependant, signaler que, dans les traductions grecques que nous avons examinées, c'est le terme κάπως (kapos) qui est le plus fréquemment utilisé comme traduction de *un peu* et non pas le terme λιγάκι (lighaki) qui est examiné par Corblin et

Vlachou. Nous croyons que ces deux termes, λιγάκι (lighaki) et κάπως (kapos), constituent tous les deux des options de traduction du lexème *un peu*, mais pas pour le corpus que nous avons examiné.

Dans les exemples 1-4, les traducteurs ne choisissent pas λίγο, parce qu'il serait ambigu, ce qui a été examiné par le biais des exemples 1b-4b : il pourrait exprimer la valeur négative si les séquences qui le contiennent suggèrent une ironie, ce qui n'est pas vraiment le sens de *peu*. Nous considérons que λίγο exprime la valeur positive, à savoir le sens de *un peu*. Les traducteurs sont donc obligés de passer à la négation syntaxique. Il faut mentionner que cette différence par rapport au sens disparaît à l'oral, où l'accentuation joue un rôle majeur. Si l'accent tombe sur le lexème λίγο, le sémantisme de la séquence λίγο + adjectif est plutôt négatif. Si, en revanche, on accentue le verbe et l'adjectif à la fois, l'expression a une valeur positive.

Une autre raison qui pourrait justifier le choix des traducteurs grecs, et qui est inhérente à une propriété syntaxique de λίγο, est la suivante : en fonction de spécifieur, λίγο se combine très souvent en grec avec un adjectif au comparatif. On peut, par exemple, dire :

- Είναι *λίγο καλύτερος* σε αυτόν τον τομέα.
  Ine ligho kaliteros se afton ton tomea
  litt : Il-est peu meilleur à ce le domaine
- Il est *un peu meilleur* dans ce domaine.

Dans l'exemple ci-dessus, le sémantisme de la construction λίγο + adjectif est positif. Par ailleurs, *peu meilleur* est quasiment agrammatical en français. La traduction de λίγο ne peut pas être *peu*, qui inclut une valeur négative, mais *un peu*. Nous concluons donc, de nouveau, que le lexème λίγο correspond au français *un peu*. Le fait que le lexème grec permet la présence d'un autre mot négatif dans le même énoncé (voir propriété 4 / ex. Είναι λίγο δυσαρεστημένος που θα βγει. = *Il est peu mécontent qu'elle sorte) constitue, également, un facteur qui pourrait justifier cette conclusion, vu que *un peu*, dans la théorie de Martin (1969 : 77), ne modifie que des termes négatifs. De plus, lors de l'examen des propriétés proposées par Muller (1991 : 255), nous avons conclu que λίγο ne peut pas être considéré comme un lexème à sémantisme négatif.

Pour renforcer l'hypothèse que λίγο est positif et correspond à *un peu*, nous allons examiner encore un exemple, une expression française très fréquemment utilisée :

Ce livre est peu intéressant[1].

Les choix de traduction en grec sont, en principe, au nombre de trois :

a. Αυτό το βιβλίο *δεν είναι ενδιαφέρον*.
Afto to vivlio dhen ine endhiaferon.
litt. : Ce le livre dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est intéressant.

b. ?Αυτό το βιβλίο είναι *αδιάφορο*. (On dirait plutôt : Αυτό το βιβλίο *μου* είναι αδιάφορο, Afto to vivlio mu ine adhiaforo)
Afto to vivlio ine adhiaforo.
litt. : Ce le livre il-est inintéressant.

c. Αυτό το βιβλίο είναι *λίγο ενδιαφέρον*.
Afto to vivlio ine ligho endhiaferon.
litt. : Ce le livre il-est peu intéressant.

Le premier choix comporte l'expression syntaxique de la négation, le deuxième son expression morphologique et le troisième la traduction littérale avec λίγο.
L'adjectif αδιάφορο (adhiaforo) ne pourrait pas constituer un choix pour le traducteur, vu qu'il exclut toute possibilité d'intérêt, ce qui n'est pas le cas pour l'expression *peu intéressant*. De plus, la signification de l'adjectif αδιάφορο (adhiaforo) n'est pas la même que celle de *peu intéressant* dans l'exemple « Ce livre est peu intéressant ». La traduction de cette phrase en grec serait : Αυτό το βιβλίο είναι βαρετό 'Ce livre est ennuyeux'. Là aussi, on exclut toute possibilité d'intérêt.
La traduction littérale λίγο ενδιαφέρον (ligho endhiaferon) ne pourrait pas non plus être proposée, puisqu'elle pourrait véhiculer une valeur positive, ce qui n'est pas prévu pour le sémantisme du syntagme *peu intéressant*[2], qui tend vers l'expression de la valeur négative.
Il apparaît que la seule solution admise serait la traduction avec la négation syntaxique. On conclut, par conséquent, que la construction *peu* + adjectif n'équivaut pas à la construction λίγο + adjectif.

[1] Exemple également utilisé par Ducrot (1991 : 199).
[2] Selon Ducrot (1991 : 199), « l'existence de l'intérêt est seulement présupposée par *peu intéressant* ».

2.1.2. *Peu* modifieur d'un verbe

Pour ce qui est de la distribution verbe + *peu*, la règle limitative d'emploi proposée par Martin (1969 : 77) rappelle la première règle suggérée pour les adjectifs : le mot *peu* est incompatible avec des verbes de sens négatif[1]. Son contenu sémantique renvoie à une quantité presque négligeable. « *Travailler peu*, c'est fournir une quantité de travail si proche de la nullitude qu'elle en est proprement négligeable ; si je travaille peu, je n'ai guère de chances de réussir ; […] *Peu* signifie une intensité faible, encore réelle mais quasiment nulle » (ibid. : 84).

Dans les exemples suivants, les traducteurs préfèrent, également, l'expression syntaxique de la négation :

9. a. Draoui lui-même y *croyait peu*, d'ailleurs. (C, p.535)
   b. Άλλωστε κι ο ίδιος ο Ντραουί *δεν πίστευε* πως οι ανασκαφές εκεί είχαν κάποια σημασία. (T, p.514)
   Aloste kjo idhjos o Draoui dhen pisteve pos i anaskafes eki ixhan kapja simasia.
   litt. : D'ailleurs et le même le Draoui dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-croyait que les fouilles là avaient certaine importance.

10. a. Il *se confiait peu*. Depuis quelque temps, il travaillait moins, semblait préoccupé (AN, p.41)
    b. *Δεν μιλούσε πολύ*. Εδώ και λίγο καιρό, δεν δούλευε όπως συνήθως, έδειχνε προβληματισμένος (MA, p.37)
    Dhen miluse poli. Edho ke ligho kero dhen dhuleve opos sinithos edhixne provlimatismenos.
    litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-parlait beaucoup. Ici et peu temps dehn$_{\text{part.nég.}}$ il-travaillait comme d'habitude il-semblait préoccupé.

11. a. Le personnel de l'hôpital *m'appréciait peu*, il me trouvait sans doute trop inerte. (P, p.331)
    b. Το προσωπικό του νοσοκομείου *δεν με εκτιμούσε ιδιαίτερα*, με έβρισκαν μάλλον υπερβολικά απαθή. (Π, p.318)
    To prosopiko tu nosokomiu dhen me ektimuse idhietera me evriskan malon ipervolika apathi.
    litt. : Le personnel de-le hôpital dhen$_{\text{part.nég.}}$ me il-appréciait particulièrement me ils-trouvaient trop inerte.

12. a. La crise de la vache folle *m'intéressait peu*. (P, p.23)
    b. Η κρίση των τρελών αγελάδων *δεν με άγγιζε ιδιαίτερα*. (Π, p.26)
    I krisi ton trelon agheladhon dhen me agize idhietera.

---

[1] Martin souligne qu'« on éprouve à employer *peu* avec un verbe de sens fortement négatif une aversion » (1969 : 79).

litt. : La crise de-les folles vaches dhen$_{\text{part.nég.}}$ me elle-touchait particulièrement.

Dans la traduction des exemples 10, 11 et 12, la négation syntaxique est accompagnée des adverbes πολύ 'beaucoup' et ιδιαίτερα 'particulièrement'. Dans le dictionnaire[1], le terme ιδιαίτερα a, parmi d'autres, la définition πάρα πολύ 'très, trop'. Il s'agit, donc, en grec, d'une traduction de la négation du contraire.

Sans l'ajout des adverbes en grec, le sémantisme de *peu* ne serait pas véhiculé. Dans l'exemple 11b, δεν με εκτιμούσε signifie 'il ne m'appréciait pas', ce qui n'est pas le cas pour *m'appréciait peu*, qui renvoie à une certaine appréciation, même négligeable. Les adverbes ιδιαίτερα (ex. 11, 12) et πολύ (ex. 10) dans les phrases traduites au moyen de la négation syntaxique contribuent au maintien du sémantisme de *peu*. La combinaison de la négation syntaxique et des adverbes en question exprime un degré minimal d'« appréciation » : il s'agit d'une appréciation (ex. 11), même si celle-ci est presque nulle. Si, en revanche, le traducteur avait choisi de ne pas utiliser les adverbes ιδιαίτερα et πολύ, le sémantisme des énoncés serait différent, comme dans l'exemple 11, cité modifié ci-dessous :

11b´. Το προσωπικό του νοσοκομείου *δεν με εκτιμούσε*.
To prosopiko tu nosokomiu dhen me ektimuse.
litt. : Le personnel de-le hôpital dhen$_{\text{part.nég.}}$ me il-appréciait.

Sans l'adverbe dans la traduction grecque il n'y a aucun degré d'« appréciation », même le moindre : il s'agirait, dans ce cas, d'une négation pure et nette, qui serait la traduction de *pas*.

De plus, si le traducteur avait préféré la traduction littérale με εκτιμούσε λίγο (me ektimuse ligho), la valeur véhiculée aurait été positive, ce qui n'exprimerait non plus le sémantisme de la phrase française.

Un autre terme exprimant la faible quantité en grec est ελάχιστα (elaxhista) 'très peu'. Ce terme constitue le choix des traducteurs lorsque le verbe de la phrase française implique la durée ou la fréquence, comme dans les exemples suivants :

13. a. Ils se croisaient *peu*, se parlaient rarement. (C, p.381)
b. Τον έβλεπε *ελάχιστα* και μιλούσαν σπάνια. (T, p.362)
Ton evlepe elaxhista ke milusan spania.
litt. : Le il-voyait très-peu et ils-se-parlaient rarement.

[1] Dictionnaire de l'Académie d'Athènes, vol. 3, 2016 : 140.

14. a. Nous avions *peu* dormi dans l'avion. (P, p.241)
    b. Στο αεροπλάνο είχαμε κοιμηθεί *ελάχιστα*. (Π, p.234)
    Sto aeroplano ixhame kimithi elaxhista.
    litt. : Dans le-avion nous-avions dormi très-peu.

Martin (1969 : 85) souligne que le verbe d'une phrase est « un mot inséparable de l'idée de temps », ce qui a comme résultat le passage « de l'idée d'intensité à celle de faible étendue dans la durée (*peu* = « peu longtemps ») ou encore à celle de faible fréquence (*peu* = « peu souvent ») ».

Dans ce cas, la négation syntaxique ne pourrait pas constituer un choix pour les traducteurs. Δεν κοιμηθήκαμε 'nous n'avons pas dormi' (ex. 14) ne signifie pas la très petite durée de sommeil qui est exprimée par *Nous avions peu dormi*. La traduction littérale de *peu* en grec λίγο ne pourrait non plus exprimer la très faible « étendue dans la durée » qu'exprime ελάχιστα (elaxhista), qui signifie 'très peu'. Pourtant, dans les cas où *peu* est intensifié par un adverbe/quantifieur, les traducteurs optent pour la négation syntaxique, sans (ex. 15) ou avec modifieur (ex. 16), comme dans les exemples ci-dessous :

15. a. On parle *très peu* de sa vie professionnelle. (P, p.137)
    b. Οι άνθρωποι *δεν μιλούν* για την επαγγελματική τους ζωή. (Π, p.137)
    I anthropi dhen milun ghia tin epagelmatiki tus zoi.
    litt. : Les gens dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-parlent pour la professionnelle leur-vie.

16. a. Un peu tôt sans doute mais il n'avait pas le choix, à la fois parce qu'il n'était que *très peu informé* des agendas judiciaires (MD, septembre 2014)
    b. Κάπως νωρίς, χωρίς αμφιβολία, αλλά δεν έχει επιλογή. Από τη μία, γιατί *δεν ήταν καλά πληροφορημένος* για τη δικαστική ατζέντα (A, octobre 2014)
    Kapos noris xhoris amfivolia ala dhen exhi epiloghi. Apo ti mia ghiati dhen itan kala pliroforimenos ghia ti dhikastiki atzenda.
    litt. : Un peu tôt sans doute mais den$_{\text{part.nég.}}$ il-a choix. De la une parce que dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-était bien informé pour le judiciaire agenda.

Dans ces exemples, *très peu* est synonyme de ελάχιστα (elaxhista) ; ce dernier ne constitue pas cependant le choix des traducteurs grecs. Leur tendance à privilégier la négation syntaxique se justifie parfaitement dans les propos de Martin qui souligne que « ces adverbes intensifient la tendance de *peu* à se rapprocher du négatif » (ibid. : 82). Dans l'exemple 16, la présence de l'intensifieur *très* donne une traduction qui pourrait être caractérisée comme la négation du contraire. L'adverbe καλά 'bien' dans cet exemple constitue un terme opposé à *peu*, vu qu'il signifie πολύ 'beaucoup'. Ce cas se rapproche de celui des adverbes πολύ et ιδιαίτερα déjà examinés dans les exemples 10,

11 et 12 : la combinaison de la négation syntaxique et d'un adverbe tel que καλά 'bien', πολύ 'beaucoup' ou ιδιαίτερα 'particulièrement' exprime un degré minimal d'appréciation. Ces adverbes, que nous appellerons *spécifieurs-quantifieurs*, constituent des éléments qui expriment dans les traductions grecques la valeur de *peu* : c'est la suite δεν… καλά/πολύ/ιδιαίτερα 'bien/beaucoup/particulièrement' qui préserve le sémantisme négatif du lexème français.

2.2. *Peu* en tant que déterminant du nom

La tendance des traducteurs grecs à opter pour la négation syntaxique est aussi constatée, dans notre corpus, dans le cas de la construction *peu de* + nom :

17. a. Je savais que j'avais bien *peu de chances* de l'écraser. (P, p.53)
    b. Ήξερα ότι *δεν* είχα *πολλές ελπίδες* να τη λιώσω. (Π, p.55)
    Ixera oti dhen ixha poles elpidhes na ti ljoso.
    litt. : Je-savais que dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais beaucoup espoirs na$_{\text{part.subj.}}$ la je-écrase.

18. a. Tu as *peu d'espoir* de goûter la poutargue d'Honorine, me dis-je. (C, p.568)
    b. *Δεν* έχεις *και πολλές ελπίδες* να γευτείς την πουτάργκ της Ονορίν, σκέφτηκα. (Τ, p.547)
    Dhen exhis ke poles elpidhes na gheftis tin putargue tis Onorin skeftika.
    litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ tu-as et beaucoup espoirs na$_{\text{part.subj.}}$ tu-goûtes la poutargue de-la Honorine je-ai-pensé.

19. a. Au fond, j'avais *assez peu d'estime* pour les milieux de l'art contemporain. (P, p.178)
    b. Στο βάθος, *δεν εκτιμούσα ιδιαίτερα* τα κυκλώματα της σύγχρονης τέχνης. (Π, p.176)
    Sto vathos dhen ektimusa idhietera ta kiklomata tis sinxronis texnis.
    litt. : Au fond dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-appréciais particulièrement les milieux du contemporain art$_{\text{gén.}}$.

Selon Ducrot (1991), qui justifie la valeur négative de *peu* en s'appuyant sur la notion de présupposition (*cf.* l'analyse de la séquence *peu* + adjectif dans la section 2.1.1.), *peu* constitue un modificateur sémantique qui, intégré dans l'énoncé, présuppose ce que pose ce même énoncé sans *peu*, à savoir l'existence d'une certaine quantité. En effet, *peu* pose que la quantité ou l'intensité de l'objet désigné par le mot auquel il se rapporte est faible (ibid. : 194). Pour accentuer la valeur négative du terme, Ducrot souligne que « dire que *peu* est négatif c'est dire que l'énoncé où il apparaît est associé à des enchaînements opposés à ceux de ce même énoncé sans *peu* » (2005 : 110).

Dans les exemples français 17, 18 et 19, les expressions *peu de chances*, *peu d'espoir* et *peu d'estime* présupposent l'existence des notions désignées et posent que la quantité

de ces notions est faible. Il s'agit, selon Ducrot, d'une restriction[1] imposée par *peu* au niveau linguistique. On peut arriver à la même constatation pour la traduction grecque. L'emploi de la négation syntaxique exprime également la restriction, donc *peu* appartient à la même catégorie sémantique que les différents types de négation, ce qui justifie, de nouveau, le terme *lexème à sémantisme négatif*.

Il faut, pourtant, signaler que la traduction au moyen du terme grec λίγο est grammaticale : Ήξερα ότι είχα λίγες ελπίδες 'Je savais que j'avais peu d'espoirs' ou bien Είχα λίγη εκτίμηση 'J'avais peu d'estime'. Mais elle ne constitue pas le choix des traducteurs.

La justification de leur choix est, d'après nous, la même que dans les cas déjà examinés. Le lexème λίγο provoque une ambiguïté et peut mener à une interprétation positive du groupe nominal.

Tant *peu* que λίγο sont considérés par Corblin et Vlachou comme des « comparatifs implicites d'infériorité […] par rapport à une norme » (2011 : 9). Selon eux, *peu* a un sens déterminé seulement si on compare « une entité *x* […] à une autre entité *y* » (2011 : 9). Il s'agit donc là de ce que Corblin nomme « interprétation normative[2] » (1996 : 67). Plus précisément, ce linguiste soutient que « si nous avons une idée de la norme, c'est l'interprétation normative que nous choisissons (*cf. un petit éléphant*). Si nous n'en avons aucune idée, ou si quelque information contextuelle nous y invite, nous aurons recours à l'interprétation absolue[3] » (ibid. : 68), comme dans l'exemple *Peu d'élèves apprennent le russe* qui « peut s'entendre par rapport à une classe, un établissement, un pays, etc. » (ibid. : 67).

Dans l'exemple suivant, le lexème *peu* constitue un comparatif implicite dont l'interprétation ne peut être que « normative[4] » :

20. a. *Peu d'observateurs* croient que les 500 millions de dollars votés par le Congrès pour aider l'opposition syrienne modérée changeront rapidement les rapports de forces sur le terrain. (M.D., octobre 2014)

---

[1] « On ne saurait, en effet, restreindre que ce qui existe déjà. Si donc *peu* prend place dans un mouvement restrictif, son emploi implique l'existence préalable de la quantité restreinte – au même sens où cesser de faire quelque chose implique qu'on ait déjà commencé à le faire » (Ducrot, 1991 : 217).

[2] « *Peu* aurait comme contenu constant "inférieur à *x*", *x* étant spécifié comme une norme, ou bien comme un petit nombre » (Corblin, 1996 : 68).

[3] «Peu_a [absolu] est défini par comparaison à une valeur numérique, alors que peu_n [normatif] est défini par comparaison à une norme » (Corblin, 1996 : 67).

[4] Selon Corblin (2015 : 23), les termes comme *peu* « comparent […] une dimension quantifiable à quelque chose, non à une valeur numérique explicite […], mais à un étalon de comparaison implicite choisi subjectivement, que je propose d'appeler une *norme* ». Il considère, donc, que ces types de termes constituent des *quantifieurs intentionnels* (ibid. : 21).

b. *Δεν είναι πολλοί οι παρατηρητές* που θεωρούν ότι τα 500 εκατομμύρια δολάρια που ενέκρινε το αμερικανικό Κογκρέσο ως βοήθεια προς τη μετριοπαθή συριακή αντιπολίτευση θα αλλάξουν γρήγορα τον συσχετισμό δυνάμεων στο πεδίο των μαχών. (A., décembre 2014)
Dhen ine poli i paratirites pu theorun oti ta 500 ekatomiria dholaria pu enekrine to amerikaniko Kongreso os voithia pros ti metriopathi siriaki andipolitefsi tha alaxun ghrighora ton sisxhetismo dhinameon sto pedhio ton maxon.
litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-sont nombreux les observateurs qui ils-considèrent que les 500 millions que il-a-approuvé le américain Congrès comme aide vers la modérée syrienne opposition ils-changeront rapidement le rapport forces$_{\text{gén.}}$ au terrain des batailles.

Dans 20a, le journaliste compare le nombre d'« observateurs » dont il cite l'opinion à la norme, à savoir le nombre d'observateurs attendu à sa connaissance.

Le traducteur grec, pour sa part, a recours à la négation syntaxique, et, plus précisément, à la négation du contraire πολλοί (poli) 'nombreux'. Le choix du traducteur semble normal : la phrase est négative parce qu'il y a moins d'observateurs que ce qu'il faudrait en fonction de la norme. Au cas où il utiliserait la négation lexicale, au moyen de l'adjectif λίγοι (lighi), Λίγοι παρατηρητές πιστεύουν ότι… (lighi paratirites pistevun oti…), il aurait un énoncé parfaitement grammatical, mais probablement incompatible au sémantisme qui devrait être véhiculé : *peu* est un comparatif implicite à une norme et λίγο, en tant que déterminant du nom, n'a que le sémantisme 'petite quantité', sans valeur normative. Il en résulte que λίγο, contrairement à *peu*, signifie plutôt une certaine quantité, comme *un peu*.

Une autre différence entre *peu* et λίγο est la suivante : en tant que spécifieur du nom, λίγο peut être qualifié de quantificateur mais aussi de marqueur de politesse. Plus précisément, Maria Sifianou (1987 : 292) souligne que cette fonction de λίγο est très fréquente dans les demandes, comme dans l'exemple suivant :

Φέρε μου *λίγο* νερό
Fere mu ligho nero
Apporte-moi un peu d'eau
litt. : Apporte à-moi peu eau

Dans cet exemple, nous constatons encore un point commun entre *un peu* et λίγο : ils expriment la valeur de politesse et atténuent la demande qui est exprimée au moyen de l'impératif.

Cette fonction de λίγο est aussi constatée dans la construction verbe + λίγο. Dans ce cas, il est clairement utilisé pour atténuer la force d'une demande, ce qui pourrait être

comparé à la fonction du terme παρακαλώ (parakalo) 's'il te/vous plaît'[1] (Sifianou, 1987 : 291). Cette fonction du lexème est vérifiée aussi par la flexibilité qui caractérise sa position dans la phrase (ibid. : 291) :

> Ανοίγεις *λίγο* το παράθυρο ;
> Anighis ligho to parathiro ?
> litt. : Tu-ouvres peu la fenêtre ?
>
> Ανοίγεις το παράθυρο *λίγο* ;
> Anighis to parathiro ligho ?
> litt.: Tu-ouvres la fenêtre peu ?
>
> Est-ce que tu peux ouvrir la fenêtre (s'il te plaît) ?

Le lexème français *peu* n'assume pas cette fonction. On constate facilement cette différence, vu que le rôle d'atténuateur dans la phrase française est assumé par un verbe modal, le verbe pouvoir.

2.3. Le lexème *peu* et la négation syntaxique dans la théorie du domaine notionnel

La théorie de Culioli (1990) en matière de la construction du domaine notionnel ne fait pas de distinction de niveaux d'analyse linguistique ; elle nous paraît, par conséquent, fort révélatrice pour ce qui est du contraste entre l'expression lexicale de la négation en français et son expression syntaxique en grec lors de la traduction, vu qu'elle nous permettra de tenir compte de paramètres de différents niveaux.

Selon Culioli, le domaine notionnel est le domaine d'occurrences d'une notion. Lors de la construction de ce domaine, il faut tenir compte de trois zones topologiques : l'intérieur (I), l'extérieur (E) et la frontière (F). À l'intérieur appartiennent toutes les occurrences de la notion qui se trouvent autour du centre organisateur, à savoir du type, du prédicat par excellence. Les occurrences qui ne sont pas identifiables au centre organisateur appartiennent à l'extérieur. Enfin, la frontière contient les occurrences qui présentent un petit degré de différenciation par rapport au type, ce qui les empêche d'être intégrées à l'intérieur ou à l'extérieur[2].

---

[1] « In such contexts, *liyo* has lost its literal force and is an informal variant of *parakalo* 'please', which can be used instead of or along with it. […] the use of *liyo* to modify both verbs and nouns in Greek is a conventionalized marker of politeness » (Sifianou, 1992 : 171).

[2] Voir également Delveroudi, 1995 : 354-355.

Afin de décrire les zones de l'*intérieur*, de l'*extérieur* et de la *frontière*, nous pouvons comparer le domaine notionnel à la maison en tant que bâtiment : elle a une partie intérieure (l'*intérieur*), une partie en dehors de la maison, son jardin (l'*extérieur*) et, enfin, le seuil de la maison, qui n'appartient ni à l'intérieur ni à l'extérieur (la *frontière*). Pour ce qui est de la *frontière*, Culioli souligne que, quand on la construit, on a comme résultat « ce qui a la propriété « p » (être maison) et en même temps la propriété altérée, qui fait que ce n'est plus totalement « p », que cela n'a pas la propriété « p », mais que cela n'est pas totalement extérieur » (1990 : 88). C'est, par exemple, quand la porte de la maison est ouverte et qu'on se situe au seuil.

Examinons un exemple où *peu* est spécifieur d'un adjectif :

21. a. Cependant, il est *peu probable* que M. Abe renonce. (MD, novembre 2014)
    b. Ωστόσο, *δεν είναι πιθανό* ότι ο Άμπε θα παραιτηθεί από τα σχέδιά του. (A, janvier 2015)
    Ostoso dhen ine pithano oti o Abe tha paretithi apo ta sxedhia tu
    litt. : Cependant dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est probable que le Abe il-renoncera de ses desseins.

Dans notre exemple, la notion qui représente ce que Culioli appelle « le centre organisateur[1] » est celle de la « probabilité », ce qui signifie que quelque chose est tant « probable » (valeur positive) qu'« improbable » (valeur négative). Dans les langues, il est plus naturel d'employer le terme positif pour renvoyer à une notion (Culioli, 1985 : 51). Si quelque chose est « probable », on a affaire à l'intérieur, et si elle est « improbable » à l'extérieur.

Peu probable dans 21a différencie l'occurrence en question de celles qui se trouvent à l'intérieur du domaine la renvoyant vers la frontière, et plus précisément vers un point proche de l'extérieur. Pourtant, *peu* laisse, d'un point de vue quantitatif, certaines possibilités de « probabilité », même très faibles, ce qui empêche la sortie totale à l'extérieur du domaine notionnel.

La négation syntaxique, qui est le choix des traducteurs dans l'exemple 21b, appartient, par nature, à l'extérieur. Le choix de la négation lexicale είναι απίθανο 'il est improbable' renverrait également à l'extérieur du domaine notionnel. Cependant, comme on vient de le dire, la signification de la séquence *peu probable* ne prévoit pas la sortie absolue à l'extérieur, mais porte sur la frontière.

[1] « Vous avez toujours un *attracteur*, un *centre organisateur*, qui fait que […] tout s'organise par rapport à un type » (Culioli, 1990 : 87).

Comme Culioli le constate (1985 : 60), on peut « sortir du domaine notionnel tout en conservant le contact », ce qui est le cas des expressions telles que « 'pas possible' [qui] ne signifie pas 'impossible' au sens strict, qui signifierait que vous éliminez ». Cette position pourrait suffire pour justifier la préférence des traducteurs grecs pour δεν au détriment de la négation lexicale είναι απίθανο 'il est impossible'.

Il serait, pourtant, intéressant de voir une différence au sein de la négation syntaxique entre les marqueurs (*ne*)... *pas* en français et δεν en grec. Le fait que la négation syntaxique en français est discontinue, tandis qu'en grec elle n'est exprimée qu'au moyen d'un seul marqueur, a été examiné dans le premier chapitre. Il apparaît que la forme des deux marqueurs négatifs joue un rôle important dans la théorie du domaine notionnel que nous examinons.

Selon Culioli (1985 : 49), d'une part « *ne* renvoie à [une] opération de négativation primitive : le terme indique qu'il s'agit d'une opération qui inverse l'orientation, c'est un inverseur ». *Pas*, d'autre part, « est le marqueur de l'occurrence minimale […] : c'est la quantité minimale, positive de l'occurrence d'une certaine propriété donnée » (ibid. : 49). Le lexème *peu* a les deux propriétés : il peut représenter la quantité, ce qui a été illustré par l'examen de notre corpus, mais peut aussi être considéré comme inverseur de l'orientation, comme le qualifie Culioli (ibid. : 52[1]). Cela constitue un point commun entre le lexème et la négation syntaxique en français dans la construction du domaine notionnel. Par ailleurs, le marqueur négatif grec δεν ne partage avec la négation discontinue du français que la propriété de la particule *ne*, à savoir celle d'inverser l'orientation.

Par conséquent, *peu* en français et δεν en grec partagent une même propriété, celle de l'« inverseur », ce qui les rapproche au sein de la théorie du domaine notionnel, et nous permet de justifier, en partie, le choix des traducteurs grecs.

L'hypothèse que le marqueur de la négation syntaxique δεν en grec et le lexème à sémantisme négatif *peu* en français présentent des points communs par rapport à leur sémantisme, peut être vérifiée si on remplace la construction *peu probable* par *il n'est pas probable* :

21a´. Cependant, *il n'est pas probable* que M. Abe renonce.

[1] Pour expliquer pourquoi *peu* est un inverseur, Culioli (1985 : 51-52) examine l'exemple *Ce livre est peu intéressant* : « […] lorsque vous dires "intéressant" l'occurrence renvoie à une orientation vers le haut degré. 'Peu' inverse la flèche, renvoie vers la frontière, vous écarte du centre attracteur ».

La négation syntaxique en français accepte comme traductions possibles en grec aussi bien δεν είναι πιθανό 'il n'est pas probable' que είναι απίθανο 'il est improbable', ce qui n'est pas le cas avec la construction *peu probable*, qui accepte la traduction avec la négation syntaxique (δεν είναι πιθανό), mais pas celle avec la négation morphologique, είναι απίθανο ; cette dernière renvoie, comme la négation française, à l'extérieur du domaine, tandis que *peu* oriente, comme on l'a déjà dit, vers la frontière, et non pas totalement à l'extérieur. Il apparaît que ce rôle est partagé par le marqueur négatif grec, qui peut constituer une option dans les deux cas : il peut inverser la valeur de la phrase, comme *ne… pas* en français, mais il peut, également, inverser l'orientation vers la frontière, comme *peu*. En outre, dans ce cas, λίγο ne pourrait pas constituer une option pour les traducteurs, comme nous l'avons constaté dans l'analyse qui précède cette section.

Pour renforcer notre hypothèse que *peu* partage avec le marqueur négatif grec δεν la propriété d'« inverseur » lors de la construction du domaine notionnel, nous allons examiner encore un exemple où le lexème fonctionne en tant que modifieur d'un verbe et est spécifié par un quantifieur :

22. a. Curieusement, Jean-Yves, bien qu'il ait fait une spécialité marketing, croyait *assez peu* à la pub. (P, p.171)
    b. Όλως περιέργως, ο Ζαν-Υβ, μολονότι είχε κάνει εξειδικευμένες σπουδές στην προώθηση προιόντων, *δεν* πίστευε *ιδιαίτερα* στη διαφήμιση. (Π, p.170)
    Olos perierghos o Jean-Yves molonoti ixhe kani exidhikevmenes spudes stin proothisi proiondon dhen pisteve idhietera sti dhiafimisi.
    litt. : Curieusement le Jean-Yves bien-que il-avait fait spéciales études à-la promotion produits$_{\text{gén.}}$ dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-croyait particulièrement à-la publicité.

Dans cet exemple aussi, la notion de la « croyance » est celle qui représente le centre organisateur : soit on « croit » à quelque chose, on se trouve donc à l'intérieur du domaine notionnel, soit on « n'y croit pas » et on se trouve à l'extérieur. Dans l'exemple 22a, pourtant, il n'est pas question de la négation syntaxique française, à savoir de *ne… pas*. Dans ce cas, on aurait l'opération de négativation orientée par *ne* d'un côté, et, de l'autre côté, par le marqueur négatif *pas* ; la même opération serait marquée dans la traduction grecque (22b), sans l'adverbe ιδιαίτερα (idhietera). *Croyait assez peu*, avec le quantifieur *assez* en plus, renvoie vers la frontière, ce qui signifie qu'il n'y a pas d'opération qui construise la sortie. Il s'agit, plutôt, de quelques traces de « croyance ». Nous arrivons à la même constatation pour δεν πίστευε ιδιαίτερα 'ne croyait pas particulièrement', qui laisse, également, la possibilité de « croyance », même à un degré

minimal. Par conséquent, le fait que l'expression de la « croyance » dans les deux phrases conduit à une occurrence située dans la frontière et près de l'extérieur est le point commun entre *peu* et la négation syntaxique qui justifie le choix du traducteur grec.

Pour résumer, nous avons, dans les deux langues, les mêmes opérations qui sont marquées de façon différente : en français au moyen de la négation lexicale (*peu*) et en grec au moyen de la négation syntaxique (δεν + verbe). La présence d'un quantifieur (ιδιαίτερα) dans la traduction grecque exclut la possibilité de considérer cette dernière littéralement. Ce choix est par ailleurs privilégié à cause de la valeur sémantique différente de λίγο par rapport à *peu*.

2.4. Examen de la langue orale dans les discours du Parlement européen

Le contraste entre l'expression lexicale de la négation en français et son expression syntaxique en grec lors de la traduction dans le cas du lexème *peu* constitue un phénomène très fréquent, non seulement dans les textes littéraires et à l'écrit, mais à l'oral également. Ducrot souligne que « dans la parole, en vertu d'une sorte de litote, *peu* tendrait à produire un effet de sens franchement négatif » (1991 : 193). Corblin, pour sa part, considère que, dans les « situations de discours […] si on asserte que telle quantité est inférieure à une norme […], les conclusions attendues sont celles qu'on aurait pour une quantité nulle » (1996 : 72).

Pour cet examen, nous avons choisi de consulter *SOURCe*, un corpus parallèle français-grec en ligne qui a été créé par l'Université de Chypre (http://sourcecorpus.ucy.ac.cy). Le corpus en question contient des énoncés français traduits en grec qui sont tirés du site du Parlement européen. Lors de notre recherche sur le site du Conseil européen, nous avons constaté que le lexème *peu* n'existe pas dans les règlements, et par conséquent dans la langue écrite officielle. Corblin souligne (communication personnelle) que « si *peu* n'est pas dans les traités, c'est qu'il n'est pas dans les lois car trop vague et subjectif. Aucune loi avec *peu* n'est applicable ». Pourtant, en consultant *SOURCe*, nous avons pu constater que ce même lexème est fortement utilisé lors des discours prononcés pendant les séances du Parlement européen. Par ailleurs, ce qui paraît, également, intéressant est que sa traduction en grec se fait, très souvent, au moyen de la négation syntaxique et plus précisément, au moyen du marqueur négatif δεν. En effet, cette structure semble être très fréquente aussi à l'oral, même s'il s'agit

de la langue officielle. Il semble donc que la tendance des traducteurs à privilégier la négation syntaxique n'est influencée ni par le registre ni par le chenal utilisé (oral ou écrit).

Signalons de plus que la fréquence d'utilisation de la négation syntaxique dans les traductions grecques des exemples tirés du corpus du Parlement européen est plus forte lorsqu'il s'agit des séquences *peu* + adjectif et *peu de* + nom.

Nous n'allons citer ici que quelques exemples tirés de *SOURCe*, vu leur grand nombre.

Peu + adjectif

23. a. Mais elles sont *peu convaincantes* et à coup sûr *peu efficaces*.
    b. Όλα αυτά όμως *δεν πείθουν* και οπωσδήποτε *δεν είναι αποτελεσματικά*.
    Ola afta omos dhen pithun ke oposdhipote dhen ine apotelesmatika.
    litt. : Tout ça mais dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-convainquent et certainement dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-sont efficaces.

24. a. L'utilisation des crédits a été contrôlée de façon *peu satisfaisante*.
    b. Η χρήση των πόρων *δεν* έχει ελεγχθεί *επαρκώς*.
    I xrisi ton poron dhen exhi elenxthi eparkos.
    litt. : La-utilisation des crédits dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-a été-contrôlée suffisamment.

25. a. Les Bélarussiens sont *peu exigeants* et font preuve d'une grande patience.
    b. Οι Λευκορώσοι *δεν* ζητούν *πολλά* και είναι πολύ υπομονετικοί.
    I Lefkorosi dhen zitun pola ke ine poli ipomonetiki.
    litt. : Les Bélarussiens dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-demandent beaucoup et ils-sont très patients.

26. a. Il est donc *peu probable* qu'une modification supplémentaire soit acceptée.
    b. Γι' αυτό, *δεν είναι πιθανόν* να γίνουν δεκτές περαιτέρω αλλαγές.
    Ghjafto dhen ine pithano na ghinun dhektes peretero alaghes.
    litt. : C'est pourquoi dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est probable na$_{\text{part.subj.}}$ elles-deviennent acceptables plus modifications.

27. a. Nous sommes aussi *peu favorables* à ce que des recherches de ce type se déroulent dans le cadre communautaire qu'à l'idée de les intégrer à des accords avec d'autres pays.
    b. Αφού *δεν επιθυμούμε* να διεξάγεται αυτή η έρευνα στην ΕΕ, με την ίδια λογική δεν επιθυμούμε να διεξάγεται στο πλαίσιο συμφωνιών με άλλες χώρες.
    Afu dhen epithimume na dhiexaghete afti i erevna stin EE me tin idhia loghiki dhen epithimume na dhiexaghete sto plesio simfonion me alles xhores.
    litt. : Puisque dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous-désirons na$_{\text{part.sub.}}$ elle-se-déroule cette la recherche à-la UE avec la même logique dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous-désirons na$_{\text{part.subj.}}$ elle-se déroule au cadre accords$_{\text{gén.}}$ avec autres pays.

28. a. La raison n'est pas toujours chose pratique - au contraire, elle est plutôt *peu commode* - mais malheur à nous si nous voulons nous en passer.
    b. Η λογική δεν μας συμφέρει πάντα - το αντίθετο μάλιστα, *δεν* μας συμφέρει *καθόλου* - αλίμονο όμως αν την αφήσουμε κατά μέρος.
    I loghiki dhen mas simferi panda to aditheto malista dhen mas simferi katholu alimono omos an tin afisume kata meros.
    litt. : La raison dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous elle-est-intéressante toujours le contraire même dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous elle-est-intéressante pas-du-tout hélas mais si la nous-laissons de côté.

Vu que les raisons qui sont à l'origine du passage de la négation lexicale à la négation syntaxique ont été analysées en détail lors de l'examen de la langue écrite, nous n'allons ici mentionner que certains points spécifiques à cette catégorie particulière d'oral, à savoir les discussions de parlementaires européens. Comme nous l'avons constaté avec d'autres exemples déjà examinés, la traduction grecque recourt, très souvent, à l'emploi de termes opposés à ceux utilisés dans les énoncés d'origine. Dans ces exemples, πολλά 'beaucoup' et επαρκώς 'suffisamment' constituent des contraires de *peu*, et καθόλου 'pas du tout' renvoie à une quantité nulle, ce qui pourrait également constituer un terme contradictoire à *peu*. Lors de l'examen des exemples tirés de la langue écrite, nous avons aussi constaté un cas semblable avec l'emploi du terme ιδιαίτερα 'particulièrement' (exemples 4, 11, 12, 19, 22).
Comme nous allons le voir, cette tendance est très fréquente, également, lorsque *peu* a la fonction du spécifieur d'un nom :

Peu de + nom

29. a. Compte tenu du *peu de temps* disponible, cela n'a pu mener à une proposition sur papier.
    b. Καθώς *δεν* είχε *αρκετό χρόνο* στη διάθεσή της, η Επιτροπή δεν υπέβαλε γραπτές προτάσεις.
    Kathos dhen ixhe arketo xrono sti dhiathesi tis i Epitropi dhen ipevale ghraptes protasis.
    litt. : Comme dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-avait assez temps à-sa disposition le Comité dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-a présenté écrites propositions.

30. a. *Peu de leçons* ont été tirées de la désagrégation de la Yougoslavie.
    b. Η διάλυση της Γιουγκοσλαβίας *δεν* μας δίδαξε *πολλά*.
    I dhialisi tis Ghiugoslavias dhen mas dhidhaxe pola
    litt. : La désagrégation de-la Yougoslavie dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous elle-a-enseigné beaucoup.

31. a. On y constate effectivement que fort *peu de choses* se sont passées de ce point de vue.
    b. Εκεί διαπιστώνεται ότι όντως *δεν* έχουν συμβεί *πολλά πράγματα*.
    Eki dhiapistonete oti ondos dhen exhun simvi pola praghmata.

litt. : Là il-est-constaté que effectivement dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-se-sont-passées beaucoup choses.

32. a. Il me semble que l'on y accorde trop *peu d'attention*.
b. Είμαι της γνώμης ότι στο θέμα *δεν* δίνεται *επαρκής προσοχή*.
Ime tis ghnomis oti sto thema dhen dhinete eparkis prosoxhi.
litt. : Je-suis de avis que au sujet dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-est-accordée suffisante attention.

33. a. Cette réglementation est efficace et n'a occasionné que *peu de problèmes*.
b. Η ρύθμιση αυτή λειτουργεί καλά και *δεν* προξένησε *σημαντικά προβλήματα*.
I rithmisi afti liturghi kala ke dhen proxenise simandika provlimata.
litt. : La réglementation cette elle-fonctionne bien et dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-a-provoqué importants problèmes.

34. a. Un éventail de salaires plus vaste, davantage de flexibilité salariale, des allocations moins généreuses n'ont que *peu d'effet* sur le niveau d'emploi, collègue Carlsson, et aucun sur le chômage.
b. Μεγαλύτερη κλίμακα μισθών, περισσότερη ευελιξία αμοιβής, λιγότερο γενναιόδωρα επιδόματα, όλα αυτά *δεν* επηρεάζουν *σχεδόν καθόλου* τον βαθμό απασχόλησης, συνάδελφε κ. Carlsson, και οπωσδήποτε δεν επηρεάζουν την ανεργία.
Meghaliteri klimaka misthon perisoteri evelixia amivis lighotero gheneodhora epidhomata ola afta dhen epireazun sxedhon katholu ton vathmo apasxolisis sinadhelfe k. Carlsson ke oposdhipote dhen epireazun tin anerghia.
litt. : Plus-grand éventail salaires$_{\text{gén.}}$ davantage flexibilité rémunération$_{\text{gén.}}$ moins généreuses allocations tout ça dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-influence presque pas-du-tout le degré emploi$_{\text{gén.}}$ collègue M. Carlsson et certainement dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-influence le chômage.

Dans les traductions des exemples ci-dessus, le rôle des spécifieurs-quantifieurs αρκετό 'assez' (29b), πολλά 'beaucoup' (30b, 31b), επαρκής 'suffisant' (32b), σημαντικά 'importants' (33b) et σχεδόν καθόλου 'presque pas du tout' (34b) est crucial : ces termes déterminent le point exact dans l'échelle des valeurs exprimées par le lexème *peu*. En effet, la construction δεν + verbe + spécifieur-quantifieur est utilisée dans les traductions pour préserver le sémantisme négatif du lexème français, ce qui ne peut pas se faire avec la traduction littérale λίγο.

Il s'ensuit que notre conclusion pour la langue orale officielle utilisée dans les discours prononcés au Parlement européen n'est pas différente de celle concernant la langue écrite : les spécifieurs-quantifieurs tels que ιδιαίτερα 'particulièrement', πολύ 'beaucoup', επαρκώς 'suffisamment', αρκετά 'assez' attribuent cette différence de degré exprimée par *peu* dans les énoncés français. Le but essentiel de la traduction grecque est, dans ce cas aussi, la préservation du sémantisme du lexème français. Par conséquent, nous concluons que ni le registre ni le chenal n'influencent cette tendance.

Nos constatations par rapport à l'emploi et au contenu du lexème *peu* et de sa traduction en grec se résument dans les tableaux suivants :

Peu en fonction de spécifieur d'un adjectif ou d'un verbe

Français	Traduction en grec	Exemples
Peu + adjectif Ex. 21a : Il est *peu* probable	Négation syntaxique Ex. 21b : *Δεν* είναι πιθανό	1-4, 21, 23-28
Verbe + *peu* Ex. 10a : Il se confiait *peu*	Négation syntaxique Ex. 10b : *Δεν* μιλούσε πολύ	9-12, 22
Verbe exprimant la durée / la fréquence + *peu* Ex. 14a : Nous avions *peu* dormi	Verbe + *ελάχιστα* (elaxhista) Négation lexicale Ex. 14b : Είχαμε κοιμηθεί *ελάχιστα*	13-14

Peu en tant que déterminant du nom

Français	Traduction en grec	Exemples
Peu de + nom Ex. 19a : J'avais assez *peu* d'estime	Négation syntaxique Ex. 19b : *Δεν* εκτιμούσα *ιδιαίτερα*	17-20, 29-34

3. Hypothèses et conclusion

Dans le présent chapitre, après avoir présenté les approches existantes sur les lexèmes *peu* et *un peu*, nous nous sommes penchée sur la traduction de *peu* en grec, à savoir sa traduction par la négation syntaxique, en nous interrogeant sur l'absence du terme signifiant *peu* en grec, c'est-à-dire λίγο dans les traductions de notre corpus.

En effet, cet examen contrastif a révélé un certain nombre de différences entre *peu* et λίγο :

- Dans notre corpus, le français oppose clairement *peu* en tant que *comparatif négatif* à une norme à *un peu* ayant le sémantisme 'petite quantité' ; en grec λίγο recouvre la valeur de *un peu* (exemples 1c-4c), et son interprétation se rapproche de celle exprimée par κάπως (kapos), qui n'a que le sémantisme de *un peu* (ex. 5-7).
- Contrairement à *peu*, le lexème grec λίγο permet la présence d'un autre mot négatif dans la phrase.

- Λίγο en tant que spécifieur d'un nom ou d'un verbe se rapproche de *un peu* : il fonctionne aussi bien comme quantificateur exprimant une faible quantité que comme marqueur de politesse, et donc comme atténuateur (voir aussi Sifianou, 1987 : 291-292), contrairement à *peu*, qui ne peut être considéré que comme un comparatif négatif à une norme.

Les conclusions auxquelles nous avons abouti concernant le choix des traducteurs, à savoir leur préférence pour la négation syntaxique, là où le texte français propose *peu*, un lexème à sémantisme négatif, sont les suivantes :

- Dans les cas où *peu* fonctionne comme spécifieur d'un adjectif (*il est peu probable*), λίγο n'est pas l'équivalent de *peu* (comparatif d'infériorité à une norme), mais de *un peu*, qui exprime la petite quantité. Les traducteurs préfèrent donc recourir à l'expression syntaxique de la négation (δεν είναι πιθανό), dans le but de préserver le sémantisme négatif que véhicule le lexème français dans les textes d'origine. Nous concluons, par conséquent, que la construction *peu* + adjectif n'équivaut pas à la construction λίγο + adjectif, cette dernière ayant plutôt une valeur positive.
- Concernant la construction verbe + *peu* (je mange *peu*), les traducteurs n'optent pas pour la traduction verbe + λίγο (τρώω λίγο), car cette construction laisse ouvertes des nuances qui ne sont pas prévues dans le texte français : quand *peu* fonctionne comme spécifieur d'un verbe, il exprime l'infériorité par rapport à une norme. En choisissant la suite δεν + verbe + spécifieur-quantifieur (πολύ 'beaucoup', αρκετά 'assez', ιδιαίτερα 'particulièrement', πολλά πολλά 'beaucoup', επαρκώς 'suffisamment', καθόλου 'pas du tout', etc.), les traducteurs préservent l'interprétation de *peu* comme comparatif négatif par rapport à une norme. Le risque que le lecteur prenne leur traduction littéralement est contourné grâce aux spécifieurs-quantifieurs, éléments qui expriment aussi bien la qualité que la quantité et affectent aux traductions grecques la différence de degré exprimée par le lexème français *peu*.
- Dans le cas de la construction *peu de* + nom (*peu d'*observateurs), les traducteurs ne choisissent pas la négation lexicale (λίγοι παρατηρητές) parce que λίγο, en tant que déterminant du nom, a le sémantisme 'une petite quantité', comme *un peu*, et n'est pas interprété comme comparatif négatif par rapport à une norme, comme *peu*. La traduction au moyen de la négation syntaxique (Δεν

είναι πολλοί οι παρατηρητές) exprime le petit nombre d'observateurs par rapport à la norme, à savoir la signification de *peu* dans le texte original.

- À l'oral, c'est l'accentuation qui détermine la valeur de λίγο : si l'accent tombe sur λίγο, son sémantisme est plutôt négatif ; si l'accent tombe sur un autre mot, λίγο exprime une valeur positive. Comme dans l'exemple suivant :

  Μπορείς να μου δανείσεις 100 ευρώ;
  Boris na mu dhanisis 100 evro ?
  litt. : Tu-peux na$_{\text{part.subj.}}$ à-moi tu-prêtes 100 euros ?

  Έχω λίγα χρήματα.
  Exho ligha xhrimata.
  litt. : je-ai peu argent.

  Si on accentue sur le verbe (έχω 'j'ai'), la réponse sera positive (oui, je peux t'en prêter), alors que si on accentue sur λίγα, la réponse sera négative (non, je ne peux pas t'en prêter).

- Enfin, nous considérons que les traducteurs utilisent la négation syntaxique, en s'appuyant sur le fait qu'elle s'emploie souvent, par hyperbole, pour traduire l'infériorité par rapport à une norme. On dit par exemple *Hier, je n'ai rien mangé !*, pour 'j'ai mangé une quantité très faible, inférieure à celle qui définit ce qui s'appelle « manger »' (Corblin, communication personnelle). Martin (1994 : 45) utilise un exemple révélateur pour le cas du français : *Par cette chaleur, on ne dort pas*. Selon le linguiste, la négation « n'inverse pas en l'occurrence toute idée de sommeil, mais seulement le sommeil réalisé à un certain degré, c'est-à-dire réalisé dans sa complétude ».

B) Le cas du lexème *sans*

1. *Sans* : un lexème à sémantisme négatif et privatif

Sans constitue un lexème incluant un sémantisme négatif et, notamment, privatif. Les traits [+négatif] et [+privatif] qui lui sont associés se vérifient par sa définition même dans les dictionnaires : « Marque la privation, le manque, l'absence[1], l'exclusion[2] »[3]. Le sémantisme négatif du terme se justifie aussi dans les études réalisées par un nombre de linguistes et de grammairiens.

Ferdinand Brunot considère *sans* comme un mot essentiel pour exprimer la négation : « Quand la donnée négative est contenue dans un complément, ce complément est le plus souvent construit avec *sans* » (1936 : 878). Le fait que *sans* contient le trait sémantique [+négatif] est également vérifié par Gaatone (1971 : 183), qui, tout en admettant que *sans* a « un fonctionnement un peu particulier », remarque que ce lexème « s'intègre au système de la négation ». Selon Horn (1989), à la suite de Clark (1974), les termes comme *sans* (*without* en anglais) appartiennent à la classe des négatifs implicites : « IMPLICIT negatives [are] concealed within words like *except* (but not), *without* (not with), and *absent* (not present) » (Horn, 1989 : 187). Pour Harald Weinrich (1989 : 512), « avec le joncteur *sans* (préposition simple ou préposition verbale) la négation n'a pas d'expression propre, mais elle est contenue dans le sens même du joncteur », constatation qui souligne le sémantisme négatif du lexème.

Le « fonctionnement particulier » du terme *sans* remarqué par Gaatone (1971 : 183) est justifié par Muller, qui signale une caractéristique restreignant les cas où le lexème pourrait constituer un négatif sémantique. Il s'agit de la propriété syntaxique suivante : « Un négatif sémantique peut avoir une portée qui englobe le reste de l'énoncé » (Muller, 1991 : 251). Tel est le cas du lexème *peu* (ex : *Peu de gens sont venus*), que nous avons examiné dans la section précédente. Selon Muller, *sans* ne fait pas partie des *négatifs sémantiques* comme *peu*. Le linguiste associe à cette catégorie particulière

---

[1] Selon Brunot, « il arrive qu'on caractérise l'absence ou la privation d'un caractère donné. À *veuve* avec enfants s'oppose *veuve* sans enfants. Cette absence peut s'exprimer, quel que soit l'élément de langage » (1936 : 614).

[2] « Pour exclure l'idée de rattacher une chose énoncée à une autre, on se sert surtout de *sans*, *sans que* » (Brunot, 1936 : 711).

[3] http://www.larousse.fr, http://www.cnrtl.fr, https://www.littre.org.

de mots négatifs[1] le terme *négatif inverse*. Pour distinguer ce sous-ensemble des termes qu'il nomme *négatifs sémantiques*, il fait l'hypothèse suivante :

> Les Nég sont des combinaisons syntagmatiques de l'opérateur de négation et d'un opérateur positif. Ainsi, alors que les négatifs sémantiques ne sont négatifs que par leur signification et le réseau de paraphrases auquel ils appartiennent, les Nég seraient le produit au niveau syntagmatique d'une relation syntaxique entre des opérateurs distincts : une négation dominante, et un actant positif particulier.
> (Muller, 1991 : 250)

Pour illustrer cette différence, Muller propose une série de propriétés[2] et aboutit à la conclusion que « la négation est sémantique dans *peu* […], et qu'elle est syntaxique dans *rien*, ou *personne* » (ibid. : 252), qui constituent des Nég. Dans la suite de son étude, il souligne que « *sans* est, de tous les négatifs inverses, celui qui est le plus proche des Nég » (ibid. : 404) ; il pourrait, par conséquent, constituer un négatif syntaxique. Pour vérifier cette dernière position, il faut d'abord examiner un exemple, tiré de notre corpus :

1. a. Elle l'avait retrouvé *sans peine* puisqu'il n'avait pas quitté l'entreprise de serrurerie. (PR, p.104)
   b. *Δεν δυσκολεύτηκε* να τον βρει, γιατί δούλευε ακόμη στην επιχείρηση κλειθροποιίας. (KM, p.87)
   Dhen dhiskoleftike na ton vri ghiati dhuleve akomi stin epixhirisi klithropiias
   litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-a-eu-du-mal na$_{\text{part.subj.}}$ le il-trouve parce qu'il-travaillait encore à-la entreprise serrurerie$_{\text{gén.}}$

Dans cet exemple, la traductrice grecque préfère employer la négation syntaxique là où le français exprime la négation au moyen de *sans*. Il s'agit, dans ce cas, d'un *sans syntaxique*, selon Susanne Feigenbaum, qui équivaut à « ne pas avoir » (1997 : 32). D'après la linguiste, on peut considérer cette forme comme une négation et lui attribuer la caractéristique « libre » (ibid. : 32). Vlachou, dans son étude contrastive entre *sans* et ses équivalents grecs χωρίς (xhoris) et δίχως (dhixhos), aboutit aussi à la conclusion que « l'élément *sans* est un élément qui contient en lui-même le trait distinctif [+négatif] » (2000 : 36). Corblin et Tovena (2003 : 297), pour leur part, considèrent le lexème comme « une négation remarquable » et soulignent que « le mot *sans* […] fonctionne comme préposition négative pour introduire un NP ou comme conjonction pour introduire une phrase infinitive ». La négation que le terme exprime est, selon eux,

[1] C'est le cas de termes tels que *aucun*, *aucunement*, *guère*, *jamais*, *ni*, *nul*, *nullement*, *nulle part*, *personne*, *plus*, *que* (*X*), *rien* (Muller, 1991 : 250).
[2] Pour plus de détails sur les propriétés relatives à la négation en général, *cf*. Muller, 1991 : 256-269.

« classifiée comme privative[1] plutôt que comme opérateur de complémentation restreinte » (ibid. : 297). Ils signalent également, à la suite de Muller (1991), que « la négation [que *sans* exprime] ne peut pas avoir portée en dehors [du constituant qu'il introduit] » (Corblin et Tovena, 2003 : 297). À la suite de Corblin et Tovena, nous considérons que le lexème *sans* contient également le trait [+privatif], ce qui est clair aussi dans sa définition dans les dictionnaires, qui lui attribuent l'expression de la privation comme première signification. Il présente, également, beaucoup de points communs avec la négation syntaxique.

Tout d'abord, Corblin et Tovena (2003 : 330), en soutenant que *sans* présente, dans beaucoup de cas, les « mêmes propriétés syntactico-sémantiques que *ne pas* », proposent deux points communs qui peuvent conduire à la qualification de *sans* comme négatif syntaxique :

- Il légitime « l'objet précédé de *de* » :

Ex : Je *n*'ai *pas* mis de sucre dans mon café.

J'ai bu mon café *sans* mettre de sucre.

- Il légitime la présence des mots-N et des TPN[2]

Ex : Il *n*'a eu aucune difficulté à trouver la solution.

Il a trouvé la solution *sans* aucune difficulté.

Pour sa part, de Swart (2010 : 215) souligne que, malgré leurs différences au niveau syntaxique, le marqueur de la négation de phrase et *sans* sont sémantiquement similaires : ils expriment la négation de phrase et légitiment la présence même d'une série de mots-N comme compléments de la construction *sans* + infinitif : *Anne est partie sans rien dire à personne* (ibid. : 215).

Dans les sections qui suivent, nous allons examiner en détail les points qui rapprochent et différencient d'une part le lexème *sans* et sa traduction littérale χωρίς (xhoris) et d'autre part la négation syntaxique en français et en grec. Vu que notre objectif est d'examiner le contraste entre la négation syntaxique et la négation lexicale, en grec et

[1] Gaatone (1971 : 13) souligne que la préposition *sans* semble être plutôt privative que négative dans certains cas, comme dans les mots composés (*sans-gêne*).

[2] Giannakidou (2001 : 671) souligne à propos de *without*, l'équivalent de *sans* en anglais, qu'il partage avec la négation syntaxique cette propriété : « Negation and *without*, on the other hand, are typical antiveridical operators, and PIs are admitted in their scope as well ».

en français, il faut dès à présent signaler que les cas où *sans* se substitue au marqueur négatif grec δεν sont nombreux dans les traductions de notre corpus.
Ayant vérifié la valeur négative et privative du lexème *sans* à la lumière des opinions des grammairiens et linguistes, nous allons à présent procéder à l'examen d'un nombre d'exemples tirés de notre corpus d'étude, où le grec privilégie la négation syntaxique lors de la traduction du terme français. Notre hypothèse est que les traducteurs préfèrent la négation syntaxique pour préserver le sémantisme négatif du lexème *sans*, ce qui ne pourrait pas se faire dans tous les cas par une traduction au moyen de ses équivalents grecs χωρίς (xhoris) et δίχως (dhixhos), vu que *sans* constitue un négatif syntaxique.

2. Le statut du lexème *sans* et sa traduction en grec

Notre analyse repose sur une distinction entre deux catégories de constructions syntaxiques : *sans* + infinitif et *sans* + GN. D'après nos constatations, la traduction au moyen de la négation syntaxique en grec dépend de la structure à laquelle s'intègre *sans*.

2.1. *Sans* + infinitif

« Placée devant un infinitif, la préposition *sans* marque l'absence d'une manière d'être ou d'agir » (Pougeoise, 1998 : 340). Les cas où le lexème apparaît devant un infinitif sont nombreux ; il joue, selon Weinrich (1989 : 412), le rôle d'une « préposition verbale ». Un phénomène syntaxique associé à l'emploi de la construction *sans* + infinitif est le fait que les deux phrases que *sans* relie ont le même sujet, ce qui est le cas dans les exemples suivants :

2. a. À remonter jusqu'à la gorge. La nouant. M'étouffant. J'étouffais. Me laissant muet. *Sans rien dire*. (S, p.634)
   b. Ν' ανεβοκατεβαίνει μέσα μου. Ως το λαιμό μου. Κλείνοντάς τον. Προκαλώντας μου ασφυξία. Δεν είχα πια ανάσα. *Δεν είχα μιλιά*. (S, p.610)
   Nanevokateveni mesa mu os to lemo mu klinondas ton prokalondas mu asfixia dhen ixha pja anasa dhen ixha milja.
   litt. : Na$_{\text{part.subj.}}$ il-remonte-et-descend dans moi jusque ma gorge en la fermant en me provoquant asphyxie dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais plus souffle dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais parole.

3. a. Paco, il a trouvé la maison *sans forcer* puisqu'il avait conduit Mme Abbas après la mort de son mari. (AN, p.79)
   b. Ο Πάκο *δεν δυσκολεύτηκε* να βρει το σπίτι, αφού είχε συνοδεύσει ως εκεί τη κυρία Αμπάς μετά το θάνατο του συζύγου της. (MA, p.71)
   O Paco dhen dhiskoleftike na vri to spiti afu ixhe sinodhefsi os eki ti kiria Abbas meta to thanato tu sizighu tis.
   litt. : Le Paco dhen$_{\text{part.nég.}}$ a-eu-du-mal na$_{\text{part.subj.}}$ il-trouve la maison puisque il-avait accompagné jusque là la Mme Abbas après la mort de son mari.

4. a. Je haussai les épaules, *sans répondre*. (TK, p.164)
   b. Ανασήκωσα τους ώμους και *δεν απάντησα*. (MTM, p.132)
   Anasikosa tus omus ke dhen apandisa.
   litt. : Je-haussai les épaules et dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-répondis.

5. a. Raymond se retrouva en garde à vue « *sans pouvoir dormir*, comme il s'en plaindra auprès de ses amis politiques, en compagnie d'islamistes ». (S, p.762)
   b. Αποφασίστηκε η προσωποκράτηση του Ραιμόν που, σύμφωνα με τις καταγγελίες του προς τους πολιτικούς του φίλους, « βρέθηκε στο κρατητήριο μαζί με ισλαμιστές και *δεν μπορούσε να κοιμηθεί* ». (S, p.741)
   Apofasistike i prosopokratisi tu Raymond pu simfona me tis katagelies tu pros tus politikus tu filus vrethike sto kratitirio mazi me islamistes ke dhen boruse na kimithi.
   litt. : Il-a-été-décidé la mise-en-garde de Raymond qui selon avec ses plaintes envers ses politiques amis il-a-été-trouvé à-la cellule-de-détention ensemble avec islamistes et dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-pouvait na$_{\text{part.subj.}}$ il-dort.

En français, « à la différence de la langue classique, la langue contemporaine n'accepte plus que le sujet de l'infinitif soit différent de celui du verbe principal » (Pougeoise, 1998 : 340). Selon Muller (1991 : 319), c'est « le caractère semi-négatif de *sans* qui permet une interprétation où la négation associée porte sur l'infinitif », comme dans l'exemple *sans presque se cacher = en ne se cachant presque pas*. Pour Christian Molinier (1993 : 53), il y a des cas où le gérondif peut représenter la construction antonyme de *sans* suivi d'un infinitif, comme *sans mettre de gants* vs *en mettant des gants* (exemple cité par Choi-Jonin, 2006 : 12). Enfin, Henriëtte de Swart et Ivan Sag (2002 : 409) considèrent aussi que, dans la construction *sans* + infinitif, *sans* est l'antonyme de *en*, conjonction qui, combinée au participe présent, est susceptible de modifier le sens de la phrase (*sans parler* vs *en parlant*).

Dans d'autres exemples le sujet des deux phrases n'est pas le même :

6. a. Mais aucune paix durable n'est envisageable *sans écarter* les simplifications médiatiques. (MD, juillet 2017)
   b. Ωστόσο, καμία ειρηνευτική προσπάθεια δεν θα αποδειχθεί βιώσιμη *εάν δεν παραμεριστούν* οι απλουστεύσεις των μέσων ενημέρωσης. (A, décembre 2017)

Ostoso kamja irineftiki prospathia dhen tha apodhixthi viosimi ean dhen parameristun i aplustefsis ton meson enimerosis.
litt. : Cependant aucun paix$_{adj.}$ effort dhen$_{part.nég.}$ se-révélera durable si dhen$_{part.nég.}$ seront-écartées les simplifications des médias.

7. a. Mais, compte tenu des contraintes techniques qui pèsent alors sur l'informatique soviétique, *sans même parler* de la situation économique du pays, c'est déjà beaucoup. (MD, août 2017)
b. Ωστόσο, δεδομένων των τεχνικών περιορισμών που βάρυναν τότε την πληροφορική στην ΕΣΣΔ, *για να μην αναφέρουμε και* την οικονομική κατάσταση της χώρας, είναι ήδη πολλοί. (A, janvier 2018)
Ostoso dhedhomenon ton texnikon periorismon pu varinan tote tin pliroforiki stin ESSD ghia na min anaferume ke tin ikonomiki katastasi tis xhoras ine idhi poli.
litt. : Mais étant-donné les techniques$_{adj.}$ contraintes qui elles-ont-pesé alors la informatique à-la URSS pour na$_{part.subj.}$ min$_{part.nég.}$ nous-mentionnons et la économique$_{adj.}$ situation de-le pays ils-sont déjà nombreux.

Ce phénomène apparaît souvent quand la construction *sans* + infinitif a « la valeur d'une proposition concessive avec négation » et peut ainsi « se rapporter au sujet d'une proposition complétive suivante », comme dans l'exemple *Sans être dépourvue de sentiments* […], *je vis clairement que cette horrible veuve était toutefois calculatrice* (Sandfeld, 1943 : 501). Dans les exemples 6 et 7, cependant, il est question non pas d'une concession mais de compléments circonstanciels. Dans l'exemple 6, *Sans écarter*[1] *les simplifications médiatiques* signifie 'si on n'écarte pas…' et exprime l'hypothèse. *Sans même parler de la situation économique du pays* dans l'exemple 7 signifie 'pour ne pas parler de…' ; il s'agit d'une expression dont la traduction για να μη μιλήσουμε για… est utilisée en grec pour donner une sorte d'intensité aux propos du locuteur. L'emploi de l'infinitif, dans ces exemples, a une valeur générique. Il s'agit de ce que Rea Delveroudi appelle infinitif *absolu* ou *pur*, qui n'a pas de sujet ou qui peut avoir tous les sujets possibles (*cf.* Delveroudi, 1993 : 69-70). C'est le cas pour l'exemple 7, où *Sans même parler* peut avoir comme sujet l'énonciateur ou tout autre personne[2]. Par ailleurs, l'infinitif de *Sans écarter* dans l'exemple 6 est en accord syntaxique avec la vérité générale qui précède (*Aucune paix durable n'est envisageable*), qui est valable pour tout le monde (*Celui qui ne peut envisager une paix durable doit écarter les simplifications médiatiques*), sous réserve de ce que *sans*

[1] Selon Feigenbaum (1996 : 297), l'expression *sans écarter* fait partie d'un groupe d'expressions utilisées comme *argumentatives* et appartenant au discours journalistique, ce qui se vérifie par l'exemple 6, qui est tiré d'un journal.
[2] Sur la notion de sujet, *cf.* Delveroudi 1996b.

introduit. C'est justement dans ces cas que la coïncidence des sujets n'est pas requise (bien qu'elle existe, puisque le sujet est le sujet générique), vu qu'il s'agit du phénomène de polyphonie où l'énonciateur (la première personne de la traduction en grec) fait irruption dans son récit pour nuancer, donner un cadre d'interprétation (Delveroudi, communication personnelle).

Il y a dans notre corpus des exemples qui contiennent l'expression figée *sans compter* :

8. a. C'était le seul ami qui me restait. […] Les autres s'étaient perdus je ne sais où. […] La vie bouffait l'amitié. Chômage pour certains, divorce pour d'autres. *Sans compter* ceux que j'avais rayés de ma mémoire, et de mon carnet d'adresses. (S, p.670)
   b. Δεν είχα πια άλλο φίλο. […] Οι άλλοι χάθηκαν κι εγώ δεν ξέρω που. […] Η ζωή κατέτρωγε τη φιλία. Για άλλους ήταν η ανεργία. Για άλλους ένα διαζύγιο. *Και δεν υπολογίζω καν* όλους εκείνους που έσβησα από το τεφτεράκι μου αλλά και από τη μνήμη μου. (S, p.647)
   Dhen ixha pja alo filo. I ali xhathikan kj egho dhen xero pu. I zoi katetroghe ti filia. Ghia alus itan i anerghia. Ghia alus ena dhiazighio. Ke dhen ipologhizo kan olus ekinus pu esvisa apo to tefteraki mu ala ke apo ti mnimi mu.
   litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais plus autre ami. Les autres se-étaient-perdus et moi dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-sais où. La vie bouffait la-amitié. Pour autres il-était le chômage. Pour autres un divorce. Et dhen$_{\text{part.nég}}$ je-compte même-pas tous ceux que je-ai-effacé de mon petit-carnet-d'adresses mais et de ma mémoire.

9. a. Au Sud de l'Europe et au Nord de l'Afrique les dictatures avaient fleuri : […]. À l'Est, rideau de fer et joug stalinien. Au Sud-Est asiatique, la guerre du Viêtnam. Au Moyen-Orient, un armistice entre Israël et les pays arabes, jusqu'au prochain conflit. *Sans compter* la bombe que les Chinois, après les Américains, les Russes et les Français, voulaient aussi fabriquer. (PR, p.385)
   b. Στη Νότια Ευρώπη και τη Βόρεια Αφρική, ανθούσαν οι δικτατορίες: […]. Στην Ανατολική Ευρώπη, το σιδηρούν παραπέτασμα και ο σταλινικός ζυγός. Στη Νοτιοανατολική Ασία, ο πόλεμος του Βιετνάμ. Στη Μέση Ανατολή, ανακωχή μεταξύ του Ισραήλ και των αραβικών χωρών μέχρι την επόμενη σύρραξη. *Κι ας μην ξεχνάμε* τη βόμβα που ήθελαν να κατασκευάσουν οι Κινέζοι, μετά τους Αμερικανούς, τους Ρώσους και τους Γάλλους. (KM, p.326)
   Sti Notia Evropi ke ti Voria Afriki anthusan i dhiktatories. Stin Anatoliki Evropi to sidhirun parapetasma ke o stalinikos zighos. Sti Notioanatoliki Asia o polemos tu Vietnam. Sti Mesi Anatoli anakoxhi metaxi tu Israil ke ton aravikon xhoron mexri tin epomeni siraxi. Kias min xexname ti vomva pu ithelan na kataskevasun i Kinezi meta tus Amerikanus tus Rosus ke tus Ghalus.
   litt. : À-le Sud$_{\text{adj.}}$ Europe et à-le Nord$_{\text{adj.}}$ Afrique elles-fleurissaient les dictatures. À-le Est$_{\text{adj.}}$ Europe le de-fer$_{\text{ajd.}}$ Rideau et le stalinien joug. À-le Sud-est$_{\text{adj.}}$ Asie la guerre de-le Viêtnam. À-le Moyen Orient armistice entre le Israël$_{\text{gén.}}$ et les arabes$_{\text{gén.}}$ pays$_{\text{gén.}}$ jusque le prochain conflit. Et min$_{\text{part.nég.}}$ nous-oublions la bombe que ils-voulaient na$_{\text{part.subj.}}$ ils-fabriquent les Chinois après les Américains les Russes et les Français.

Sandfeld appelle cette expression « tour consacré » (1943 : 505). Il s'agit selon lui d'un « groupe à part » où la structure *sans* + infinitif « est une remarque supplémentaire que donne le sujet parlant » (ibid.). Dans les exemples 8 et 9, les traductions grecques illustrent le fait qu'il est question d'une information que le locuteur, dans ces cas le narrateur, souhaite ajouter. Par ailleurs, la position de l'expression en début de phrase sert à mettre en exergue la remarque, ce qui est aussi souligné par le fait qu'elle constitue une phrase différente, séparée de la précédente par une longue pause, un point. Le dénominateur commun de toutes les traductions grecques est l'expression syntaxique de la négation au moyen de la particule négative δεν (mis à part les exemples 7 et 9 où la négation s'exprime avec μην (min)).

Le grec moderne ne possède pas de forme infinitive[1] ; ce sont des phrases avec un verbe au subjonctif qui se sont substituées à l'infinitif du grec ancien. La question qui se pose est : pourquoi les traducteurs n'ont-ils pas utilisé les équivalents de *sans* en grec, les prépositions χωρίς ou δίχως[2] ?

Malgré leur étymologie différente[3], les deux lexèmes ont la même définition dans les dictionnaires de grec moderne, ainsi que dans les grammaires grecques qui ne reconnaissent aucune différence entre eux. Il n'y a que des remarques sur le registre et le style utilisé[4] pour différencier les deux termes. Selon Tzartzanos ([1946] 2002 : 217), χωρίς et δίχως expriment tous les deux le manque, l'absence ou la privation. David Holton, Peter Mackridge et Irene Philippaki-Warburton ([1997] 2011 : 372) remarquent que la préposition δίχως est sémantiquement et syntaxiquement équivalente à χωρίς, avec une seule différence : δίχως n'est plus fréquemment utilisé dans le grec moderne. Même constatation dans la grammaire de Christos Clairis et Georges Babiniotis (2011 :

---

[1] « Le grec moderne est une langue qui, en opposition avec le grec ancien, n'a plus la forme verbale infinitive. Même quand le sujet de la proposition principale est le même avec celui de la proposition subordonnée, on utilise toujours le mode subjonctif » (Vlachou, 2000 : 73).

[2] En grec ancien, il y avait également la préposition *άνευ* (anef), qui était synonyme des deux autres mais qui n'est utilisée en grec moderne que dans des expressions figées (ex. : άνευ λόγου 'sans raison').

[3] Selon Babiniotis, la préposition χωρίς (xhoris) constitue un adverbe ancien, qui a son origine dans les mots χώρα (xhora) 'pays' et χώρος (xhoros) 'lieu' ; la signification des mots était la mise à l'écart d'un objet et, par conséquent, le manque, l'absence (2002 : 1978). Quant à la préposition δίχως (dhixhos), elle a une origine médiévale et vient des mots anciens διχώς (dhixos) qui signifie « double » et δίχα (dixha) qui signifie « séparément » (*cf.* Dictionnaire du grec moderne Triandafillidis en ligne www.greek-language.gr), tous les deux provenant du numéral δίς (dhis) (Babiniotis, 2002 : 518).

[4] « Il y a en général une préférence pour la forme *dhixos* lors de la description d'un fait tragique et très sérieux. […] La forme *xoris* se présente comme neutre pouvant s'employer dans n'importe quel contexte. La forme *dhixos* nous donne une information en plus sur l'état émotionnel de l'énonciateur. […] Cette différence stylistique est très évidente dans les proverbes de la langue grecque où nous employons constamment la préposition *dhixos* » (Vlachou, 2000 : 81).

184), où χωρίς et δίχως sont catégorisées, sans restriction, comme des *négations grammaticales*.

Pour ce qui concerne cette absence de différenciation sémantique entre les deux termes, Vlachou (2000 : 82) souligne que « la langue grecque, comme d'ailleurs toutes les langues naturelles, a tendance à éliminer toute chose redondante. Elle ne pourrait pas donc conserver les deux formes […] si elles avaient une simple différence stylistique ». Elle arrive à la constatation que les conjonctions χωρίς et δίχως ont une différence sémantique significative quand elles sont examinées dans la construction χωρίς/δίχως + subjonctif. Plus précisément, elle souligne que :

> Quand l'énonciateur emploie la conjonction *dhixos*, il veut garder les liens entre les deux phrases. Il cherche à exprimer la contradiction entre la proposition principale et la proposition subordonnée […] [et non pas] à nous donner l'information que l'événement décrit par la proposition subordonnée n'a pas lieu. En d'autres termes, avec la conjonction *xoris* nous sommes dans le domaine de la négation de la proposition subordonnée Q, tandis qu'avec *dhixos* nous sommes dans le domaine de la contradiction entre la proposition principale P et la proposition subordonnée Q.
>
> (Vlachou, 2000 : 87)

Voyons cette différence subtile dans deux exemples :

> Έφαγε *χωρίς* να πιει νερό.
> Efaghe xhoris na pji nero.
> litt. : Il-a-mangé sans $na_{part.subj.}$ il-boit eau.

> Έφαγε *δίχως* να πιει νερό.
> Efaghe dhixhos na pji nero.
> litt. : Il-a-mangé sans $na_{part.subj.}$ il-boit eau.

Il semble que, dans l'exemple avec χωρίς, ce qui importe, c'est le sémantisme négatif de la subordonnée, tandis que, dans l'exemple avec δίχως, c'est « la contradiction entre ce que nous attendions et ce qui est la réalité » (ibid. : 87), qui est accentuée.

Malgré cette différence, il faut signaler que χωρίς et δίχως sont compatibles, comme *sans*, avec les mots-N[1], tout comme la négation syntaxique en grec (voir également premier chapitre) :

> Έφυγε και *δεν* είπε *τίποτα*.
> Il est parti et il n'a rien dit.

[1] *Cf.* Giannakidou (1993, 1997, 2008, 2011), Horrocks (2010, 2014) Klidi (1994, 1995), Tsimpli et Roussou (1993), Veloudis (1982, 1983-84,2003, 2017), Vlachou (2000), la liste n'étant pas exhaustive.

litt. : Il-est parti et dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-a-dit rien.

Έφυγε *χωρίς* να πει *τίποτα*.
Il est parti sans rien dire.
litt. : Il-est parti sans na$_{\text{part.subj.}}$ il-dit rien

Lors de l'examen des exemples qui vont suivre, nous optons pour l'emploi de χωρίς et non pas δίχως pour deux raisons déjà analysées ci-dessus : tout d'abord, nous considérons, à la suite de Vlachou (2000 : 87), qu'avec χωρίς c'est le domaine de la négation de la phrase qui nous intéresse et non pas la contradiction entre principale et subordonnée, ce qui est le cas avec δίχως. La deuxième raison est que, d'après les grammaires grecques, c'est χωρίς qui est le plus utilisé dans le langage ordinaire, et non pas δίχως.

Nous allons examiner les exemples 2 à 9 en traduisant, dans la version c, la structure *sans* + infinitif par la construction χωρίς + subjonctif, séquence qui introduit des subordonnées caractérisées comme des phrases de volition (βουλητικές 'vulitikes' en grec). Le remplacement de la structure infinitive dans ces exemples ne semble pas avoir comme résultat des phrases agrammaticales, sauf dans l'exemple 2c ci-dessous (Χωρίς να πω τίποτα), où c'est l'enchaînement avec ce qui précède qui rend la phrase non acceptable, puisqu'en tant que principale indépendante du contexte elle est parfaitement grammaticale :

2. a. À remonter jusqu'à la gorge. La nouant. M'étouffant. J'étouffais. Me laissant muet. *Sans rien dire*. (S, p.634)
   b. Ν' ανεβοκατεβαίνει μέσα μου. Ως το λαιμό μου. Κλείνοντάς τον. Προκαλώντας μου ασφυξία. Δεν είχα πια ανάσα. *Δεν είχα μιλιά*. (S, p.610)
   c. Ν' ανεβοκατεβαίνει μέσα μου. Ως το λαιμό μου. Κλείνοντάς τον. Προκαλώντας μου ασφυξία. Δεν είχα πια ανάσα. ? *Χωρίς να πω τίποτα*.
   Nanevokateveni mesa mu os to lemo mu klinondas ton prokalondas mu asfixia dhen ixha pja anasa dhen ixha milja / xhoris na po tipota.
   litt. : Na$_{\text{part.subj.}}$ il-remonte-et-descend dans moi jusque ma gorge en la fermant en me provoquant asphyxie dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais plus souffle dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais parole / sans na$_{\text{part.subj.}}$ je-dis rien.

Dans les autres exemples, il existe des différences sémantiques. Plus précisément, dans les exemples 3c (χωρίς να δυσκολευτεί), 4c (χωρίς να απαντήσω) et 5c (χωρίς να μπορεί να κοιμηθεί), la traduction avec χωρίς + subjonctif atténue l'intensité des expressions : les phrases avec la particule négative δεν sont des principales coordonnées, ce qui renforce leur importance sémantique. En revanche, les expressions avec χωρίς ne

constituent que des compléments circonstanciels, fonction qui atténue la force de la négation :

3. a. Paco, il a trouvé la maison *sans forcer* puisqu'il avait conduit Mme Abbas après la mort de son mari. (AN, p.79)
   b. Ο Πάκο *δεν δυσκολεύτηκε* να βρει το σπίτι, αφού είχε συνοδεύσει ως εκεί τη κυρία Αμπάς μετά το θάνατο του συζύγου της. (MA, p.71)
   c. Ο Πάκο βρήκε το σπίτι *χωρίς να δυσκολευτεί*, αφού είχε συνοδεύσει ως εκεί τη κυρία Αμπάς μετά το θάνατο του συζύγου της.
   O Paco dhen dhiskoleftike na vri to spiti / vrike to spiti xhoris na dhiskolefti afu ixhe sinodhefsi os eki ti kiria Abbas meta to thanato tu sizighu tis.
   litt. : Le Paco dhen$_{\text{part.nég.}}$ a-eu-du-mal na$_{\text{part.subj.}}$ il-trouve la maison / Le Paco a-trouvé la maison sans na$_{\text{part.subj.}}$ il-a-du-mal puisque il-avait accompagné jusque là la Mme Abbas après la mort de son mari.

4. a. Je haussai les épaules, *sans répondre*. (TK, p.164)
   b. Ανασήκωσα τους ώμους και *δεν απάντησα*. (MTM, p.132)
   c. Ανασήκωσα τους ώμους *χωρίς να απαντήσω*.
   Anasikosa tus omus ke dhen apandisa / xhoris na apandiso.
   litt. : Je-haussai les épaules et dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-répondis / sans na$_{\text{part.subj.}}$ je-réponds.

5. a. Raymond se retrouva en garde à vue « *sans pouvoir dormir*, comme il s'en plaindra auprès de ses amis politiques, en compagnie d'islamistes ». (S, p.762)
   b. Αποφασίστηκε η προσωποκράτηση του Ραιμόν που, σύμφωνα με τις καταγγελίες του προς τους πολιτικούς του φίλους, « βρέθηκε στο κρατητήριο μαζί με ισλαμιστές και *δεν μπορούσε να κοιμηθεί* ». (S, p.741)
   c. Αποφασίστηκε η προσωποκράτηση του Ραιμόν που, σύμφωνα με τις καταγγελίες του προς τους πολιτικούς του φίλους, « βρέθηκε στο κρατητήριο μαζί με ισλαμιστές *χωρίς να μπορεί να κοιμηθεί* ».
   Apofasistike i prosopokratisi tu Raymond pu simfona me tis katagelies tu pros tus politikus tu filus vrethike sto kratitirio mazi me islamistes ke dhen boruse na kimithi / xhoris na bori na kimithi.
   litt. : Il-a-été-décidé la mise-en-garde de Raymond qui selon avec ses plaintes envers ses politiques amis il-a-été-trouvé à-la cellule-de-détention ensemble avec islamistes et dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-pouvait na$_{\text{part.subj.}}$ il-dort / sans na$_{\text{part.subj.}}$ il-peut na$_{\text{part.subj.}}$ il-dort.

Dans l'exemple 6c, la substitution de χωρίς + subjonctif (Χωρίς να παραμεριστούν) à la phrase négative hypothétique (Εάν δεν παραμεριστούν) donne une phrase n'exprimant plus l'hypothèse, qui est le sémantisme de la subordonnée avec εάν 'si' dans la traduction originale.

6 a. Mais aucune paix durable n'est envisageable *sans écarter* les simplifications médiatiques. (MD, juillet 2017)
   b. Ωστόσο, καμία ειρηνευτική προσπάθεια δεν θα αποδειχθεί βιώσιμη *εάν δεν παραμεριστούν* οι απλουστεύσεις των μέσων ενημέρωσης. (A, décembre 2017)

c. Ωστόσο, καμία ειρηνευτική προσπάθεια δεν θα αποδειχθεί βιώσιμη *χωρίς να παραμεριστούν* οι απλουστεύσεις των μέσων ενημέρωσης.
Ostoso kamja irineftiki prospathia dhen tha apodhixthi viosimi ean dhen parameristun / xhoris na parameristun i aplustefsis ton meson enimerosis.
litt. : Cependant aucun paix$_{adj.}$ effort dhen$_{part.nég.}$ se-révélera durable si dhen$_{part.nég.}$ seront-écartées / sans na$_{part.subj.}$ elles-sont-écartées les simplifications des médias.

Même constatation pour l'exemple 7 : *sans même parler* (7a) signifie 'pour ne pas parler', dont la traduction για να μη μιλήσουμε για… est utilisée en grec, comme on l'a déjà mentionné, pour donner une sorte d'intensité aux propos de l'énonciateur et renforcer l'idée exprimée, ce qui n'est pas le cas avec Χωρίς να αναφέρουμε και (7c).

7. a. Mais, compte tenu des contraintes techniques qui pèsent alors sur l'informatique soviétique, *sans même parler* de la situation économique du pays, c'est déjà beaucoup. (MD, août 2017)
b. Ωστόσο, δεδομένων των τεχνικών περιορισμών που βάρυναν τότε την πληροφορική στην ΕΣΣΔ, *για να μην αναφέρουμε και* την οικονομική κατάσταση της χώρας, είναι ήδη πολλοί. (A, janvier 2018)
c. Ωστόσο, δεδομένων των τεχνικών περιορισμών που βάρυναν τότε την πληροφορική στην ΕΣΣΔ, *χωρίς να αναφέρουμε και* την οικονομική κατάσταση της χώρας, είναι ήδη πολλοί.
Ostoso dhedhomenon ton texnikon periorismon pu varinan tote tin pliroforiki stin ESSD ghia na min anaferume ke / xhoris na anaferoume ke tin ikonomiki katastasi tis xhoras ine idhi poli.
litt. : Mais étant-donné les techniques$_{adj.}$ contraintes qui elles-ont-pesé alors la informatique à-la URSS pour na$_{part.subj.}$ min$_{part.nég.}$ nous-mentionnons et / sans na$_{part.subj.}$ nous-mentionnons et la économique$_{adj.}$ situation de-le pays ils-sont déjà nombreux.

Dans les deux autres exemples, il apparaît que les traductions, celles avec la négation syntaxique (8b et 9b) et celles avec la construction χωρίς + subjonctif (8c et 9c), sont acceptables et ne présentent pas la différence sémantique constatée dans les autres exemples. Il nous semble, cependant, que la négation syntaxique dans ces exemples est un choix préférable à la traduction avec χωρίς + subjonctif :

8. a. C'était le seul ami qui me restait. […] Les autres s'étaient perdus je ne sais où. […] La vie bouffait l'amitié. Chômage pour certains, divorce pour d'autres. *Sans compter* ceux que j'avais rayés de ma mémoire, et de mon carnet d'adresses. (S, p.670)
b. Δεν είχα πια άλλο φίλο. […] Οι άλλοι χάθηκαν κι εγώ δεν ξέρω που. […] Η ζωή κατέτρωγε τη φιλία. Για άλλους ήταν η ανεργία. Για άλλους ένα διαζύγιο. *Και δεν υπολογίζω καν* όλους εκείνους που έσβησα από το τεφτεράκι μου αλλά και από τη μνήμη μου. (S, p.647)
c. Δεν είχα πια άλλο φίλο. […] Οι άλλοι χάθηκαν κι εγώ δεν ξέρω που. […] Η ζωή κατέτρωγε τη φιλία. Για άλλους ήταν η ανεργία. Για άλλους ένα διαζύγιο. *Χωρίς να*

υπολογίζω καν όλους εκείνους που έσβησα από το τεφτεράκι μου αλλά και από τη μνήμη μου.
Dhen ixha pja alo filo. I ali xhathikan kj egho dhen xero pu. I zoi katetroghe ti filia. Ghia alus itan i anerghia. Ghia alus ena dhiazighio. Ke dhen ipologhizo kan / xhoris na ipologhizo kan olus ekinus pu esvisa apo to tefteraki mu ala ke apo ti mnimi mu.
litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais plus autre ami. Les autres se-étaient-perdus et moi dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-sais où. La vie bouffait la-amitié. Pour autres il-était le chômage. Pour autres un divorce. Et dhen$_{\text{part.nég}}$ je-compte même-pas / Sans na$_{\text{part.subj.}}$ je-compte même-pas tous ceux que je-ai-effacé de mon petit-carnet-d'adresses mais et de ma mémoire.

9. a. Au Sud de l'Europe et au Nord de l'Afrique les dictatures avaient fleuri : […]. À l'Est, rideau de fer et joug stalinien. Au Sud-Est asiatique, la guerre du Viêtnam. Au Moyen-Orient, un armistice entre Israël et les pays arabes, jusqu'au prochain conflit. *Sans compter* la bombe que les Chinois, après les Américains, les Russes et les Français, voulaient aussi fabriquer. (PR, p.385)
b. Στη Νότια Ευρώπη και τη Βόρεια Αφρική, ανθούσαν οι δικτατορίες: […]. Στην Ανατολική Ευρώπη, το σιδηρούν παραπέτασμα και ο σταλινικός ζυγός. Στη Νοτιοανατολική Ασία, ο πόλεμος του Βιετνάμ. Στη Μέση Ανατολή, ανακωχή μεταξύ του Ισραήλ και των αραβικών χωρών μέχρι την επόμενη σύρραξη. *Κι ας μην ξεχνάμε* τη βόμβα που ήθελαν να κατασκευάσουν οι Κινέζοι, μετά τους Αμερικανούς, τους Ρώσους και τους Γάλλους. (ΚΜ, p.326)
c. Στη Νότια Ευρώπη και τη Βόρεια Αφρική, ανθούσαν οι δικτατορίες: […]. Στην Ανατολική Ευρώπη, το σιδηρούν παραπέτασμα και ο σταλινικός ζυγός. Στη Νοτιοανατολική Ασία, ο πόλεμος του Βιετνάμ. Στη Μέση Ανατολή, ανακωχή μεταξύ του Ισραήλ και των αραβικών χωρών μέχρι την επόμενη σύρραξη. *Χωρίς να ξεχνάμε* τη βόμβα που ήθελαν να κατασκευάσουν οι Κινέζοι, μετά τους Αμερικανούς, τους Ρώσους και τους Γάλλους.
Sti Notia Evropi ke ti Voria Afriki anthusan i dhiktatories. Stin Anatoliki Evropi to sidhirun parapetasma ke o stalinikos zighos. Sti Notioanatoliki Asia o polemos tu Vietnam. Sti Mesi Anatoli anakoxhi metaxi tu Israil ke ton aravikon xhoron mexri tin epomeni siraxi. Kias min xexname / xhoris na xexname ti vomva pu ithelan na kataskevasun i Kinezi meta tus Amerikanus tus Rosus ke tus Ghalus.
litt. : À-le Sud$_{\text{adj.}}$ Europe et à-le Nord$_{\text{adj.}}$ Afrique elles-fleurissaient les dictatures. À-le Est$_{\text{adj.}}$ Europe le de-fer$_{\text{ajd.}}$ Rideau et le stalinien joug. À-le Sud-est$_{\text{adj.}}$ Asie la guerre de-le Viêtnam. À-le Moyen Orient armistice entre le Israël$_{\text{gén.}}$ et les arabes$_{\text{gén.}}$ pays$_{\text{gén.}}$ jusque le prochain conflit. Et min$_{\text{part.nég.}}$ nous-oublions / Sans na$_{\text{part.subj.}}$ nous-oublions la bombe que ils-voulaient na$_{\text{part.subj.}}$ ils-fabriquent les Chinois après les Américains les Russes et les Français.

Sur ce point, nous aimerions examiner la conjonction και[1] (ke), présente dans les traductions 4b (Και δεν απάντησα), 5b (Και δεν μπορούσε να κοιμηθεί), 7b (Για να μην

[1] Dans le cas des phrases, la conjonction exprime une relation sémantico-logique variable, à savoir temporelle, causale, oppositive, etc. (Tzartzanos, [1946] 2002 : 15-18). Pour sa part, Delveroudi (1995 : 289) souligne que και pourrait constituer un marqueur de complémentation, dans les cas où il se substitue à να (na), comme dans l'exemple Αρχίζω να γράφω / Αρχίζω και γράφω (Arxizo na ghrafo / Arxizo ke ghrafo = Je commence à écrire / *Je commence et j'écris). Elle remarque, notamment, que και pourrait constituer une catégorie intermédiaire entre la parataxe et la subordination en grec. Cette hypothèse n'est

αναφέρουμε και), 8b (Και δεν υπολογίζω καν) et 9b (Κι ας μην ξεχνάμε). Il semble que la conjonction grecque, qui relie tant des phrases que des constituants, mis à part le sémantisme principal additif[1], a aussi d'autres propriétés communes avec son équivalent français *et*, la conjonction de coordination qui est la plus utilisée et qui, quand elle relie des phrases, « exprime des relations variables qui sont déterminées par le sens même des termes conjoints » (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 880). Vlachou remarque que, malgré les propriétés sémantiques communes qu'ont la négation *ne… pas* et *sans*, vu la flexibilité du lexème négatif « en ce qui concerne le nombre, le genre des adjectifs et la nature de l'article qui se trouve dans sa portée » (2000 : 15), il y a une différence importante au niveau de surface d'une phrase. Selon elle, la structure *sans* + infinitif pourrait être remplacée par la négation de phrase, notamment quand cette dernière est précédée de *et*. Elle souligne que :

> La propriété la plus simple de *et* c'est qu'il est une conjonction qui unit deux phrases ou deux constituants de la phrase. Les *sans/xoris/dhixos* contiennent dans leur sein la propriété de *et* que la négation simple ne contient pas. Cette propriété fait que les informations que nous obtenons à travers ces éléments est double. Premièrement, ils marquent la négation de ce qui va suivre, et deuxièmement, ils mettent en relation les [deux constituants de la phrase], chose que la négation simple ne fait pas.
>
> (Vlachou, 2000 : 49)

Nous partageons cette hypothèse de Vlachou et nous avançons que ce phénomène se produit aussi dans les traductions grecques qui comportent και et la négation de phrase : 4b (Και δεν απάντησα), 5b (Και δεν μπορούσε να κοιμηθεί), 7b (Για να μην αναφέρουμε και), 8b (Και δεν υπολογίζω καν) et 9b (Κι ας μην ξεχνάμε). En effet, les traductions avec la construction χωρίς + subjonctif dans les exemples 4c (χωρίς να απαντήσω), 5c (χωρίς να μπορεί να κοιμηθεί), 8c (Χωρίς να υπολογίζω καν) et 9c (Χωρίς να ξεχνάμε) que nous proposons ne contiennent pas la conjonction και, qui est présente dans la traduction originale des exemples avec la structure *sans* + infinitif. Ce serait une redondance, d'après nous, de l'ajouter devant χωρίς, vu que la conjonction

---

pas valable pour le français, puisque l'énoncé **Je commence et j'écris* est agrammatical. Dans le cas du français, on a affaire à deux phrases principales qui n'expriment pas le lien qui existe dans l'énoncé *Je commence à écrire*. Cette constatation illustre une différence entre la conjonction *et* et son équivalent en grec και. Ce cas de figure n'est pourtant pas analysé dans le cadre de la présente recherche.

[1] Lors de leur étude comparative entre l'unité du russe *I* et l'unité du grec moderne *KE*, Bonnot et Vassilaki (2017 : 65) soulignent que les deux marqueurs présentent « une large gamme d'emplois similaires, oscillant pour [chacun] entre une sémantique additive / cumulative (*et*, *aussi*, *même*, etc.) et une sémantique de la coincidence / conformité (*précisément*, *justement*, *d'ailleurs*, etc.) ». Dans l'exemple 7b, και présente une sémantique additive, mais, en même temps, il renforce l'idée exprimée par l'enchaînement qui précède.

se trouve déjà dans la sémantique de ce dernier. Cela justifie également le choix du traducteur grec : il privilégie la séquence και + négation syntaxique, afin de préserver la sémantique de *sans*. Sans και devant la négation, la liaison sémantique entre les phrases serait moins forte. Vu que la négation syntaxique ne contient pas ce trait de και, que le lexème *sans* contient, la présence de la conjonction semble requise, surtout lorsqu'il s'agit de phrases coordonnées.

Une autre particule qui joue un rôle important dans les traductions grecques est la particule καν (kan) dans l'exemple 8 :

8. a. C'était le seul ami qui me restait. […] Les autres s'étaient perdus je ne sais où. […] La vie bouffait l'amitié. Chômage pour certains, divorce pour d'autres. *Sans compter* ceux que j'avais rayés de ma mémoire, et de mon carnet d'adresses. (S, p.670)
   b. Δεν είχα πια άλλο φίλο. […] Οι άλλοι χάθηκαν κι εγώ δεν ξέρω που. […] Η ζωή κατέτρωγε τη φιλία. Για άλλους ήταν η ανεργία. Για άλλους ένα διαζύγιο. *Και δεν υπολογίζω καν* όλους εκείνους που έσβησα από το τεφτεράκι μου αλλά και από τη μνήμη μου. (S, p.647)
   c. Δεν είχα πια άλλο φίλο. […] Οι άλλοι χάθηκαν κι εγώ δεν ξέρω που. […] Η ζωή κατέτρωγε τη φιλία. Για άλλους ήταν η ανεργία. Για άλλους ένα διαζύγιο. *Χωρίς να υπολογίζω καν* όλους εκείνους που έσβησα από το τεφτεράκι μου αλλά και από τη μνήμη μου.
   Dhen ixha pja alo filo. I ali xhathikan kj egho dhen xero pu. I zoi katetroghe ti filia. Ghia alus itan i anerghia. Ghia alus ena dhiazighio. Ke dhen ipologhizo kan / xhoris na ipologhizo kan olus ekinus pu esvisa apo to tefteraki mu ala ke apo ti mnimi mu.
   litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais plus autre ami. Les autres se-étaient-perdus et moi dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-sais où. La vie bouffait la-amitié. Pour autres il-était le chômage. Pour autres un divorce. Et dhen$_{\text{part.nég}}$ je-compte même-pas / Sans na$_{\text{part.subj.}}$ je-compte même-pas tous ceux que je-ai-effacé de mon petit-carnet-d'adresses mais et de ma mémoire.

Delveroudi, qui analyse la particule en question au moyen de la théorie du domaine notionnel, souligne qu'avec καν (kan) on distingue un élément appartenant à la notion et on l'envisage comme s'il était le dernier (1996 : 357). Selon elle, les éléments se trouvent sur un axe qui va du centre organisateur à l'Extérieur (E). Le dernier élément est celui qui se trouve juste avant le passage à l'Extérieur. Avec καν, on parcourt les différents éléments sur l'axe, du centre vers l'Extérieur, et on conclut que tous les éléments, même le dernier, appartiennent à l'Extérieur (ibid. : 358). Il faut, aussi, signaler que c'est au locuteur de choisir quel est l'élément qui peut être considéré comme le dernier lors du parcours de la classe des occurrences de la notion. C'est pour cette raison que, comme Delveroudi le remarque, les phrases avec la particule καν comportent un trait subjectif (ibid. : 360) et expriment l'attitude du locuteur face à ses

propos, tandis que les phrases sans la particule constituent une simple description des faits (ibid. : 361).

La notion représentée, dans notre cas, est la notion /φίλος/ 'ami'. L'énonciateur parcourt toutes les occurrences de la notion, à savoir /άνεργοι φίλοι/ 'amis au chômage', /χωρισμένοι φίλοι/ 'amis divorcés', et il considère comme dernier élément l'occurrence /φίλοι που έσβησα από το τεφτεράκι μου και από τη μνήμη μου/ 'amis rayés de la mémoire et du carnet d'adresses'. Lors du parcours, chaque occurrence est reconnue comme appartenant à l'Extérieur du domaine, même la dernière. Si on examine l'exemple 8c (Χωρίς να υπολογίζω καν), où on a remplacé la négation syntaxique par la structure χωρίς + subjonctif, on se rend compte que l'implicite est plus fort que dans l'exemple 8b avec la négation syntaxique (Και δεν υπολογίζω καν). Il y a, en effet, deux types de présupposition : une présupposition typique et une présupposition pragmatique.

Plus précisément, la particule καν montre, selon Delveroudi, la conclusion d'une présupposition typique, du préconstruit, qui constitue le parcours d'éléments ayant comme direction l'Extérieur (E), où ils sortent finalement. La particule est le marqueur en surface de ce parcours d'éléments abstraits (ibid. : 361). La construction χωρίς + subjonctif + καν renforce l'existence de cette présupposition typique, et renforce l'existence de la présupposition pragmatique[1] : dans cette structure, il y a un lexème et une particule qui expriment un sémantisme négatif de manière implicite.

Veloudis (1995 : 402-403) examine la particule καν en faisant reposer son argumentation sur la présupposition pragmatique et la présence d'un raisonnement implicite. Dans notre exemple, il s'agit de la présupposition suivante : l'énonciateur compte tous ses autres « amis » mais pas ceux qui sont « rayés de la mémoire et du carnet d'adresses », même si ces « amis » existent, puisque sinon il n'aurait pas pu les rayer.

La présupposition niée constitue un point commun entre le lexème grec χωρίς et son équivalent français *sans*. Selon Injoo Choi-Jonin, c'est ce facteur qui différencie *sans* de la négation syntaxique *ne… pas*. Plus précisément :

> Pour certains linguistes (*cf.* Riegel 1977 ; Lagacé 1987 ; Feigenbaum 1996 et 1997), la préposition *sans* est une préposition négative qui nie la relation d'implication (sémantique ou pragmatique) présupposée entre deux unités qu'elle

[1] Comme Corblin avance (2013 : 84-85), il y a des cas où « la présupposition est déclenchée par un item lexical interne à une proposition », ce qui est le cas pour χωρίς (xhoris).

> relie[1], et c'est ce qui la différencierait de la négation *ne… pas*. À la préposition *sans* serait donc associée la présupposition […]. […] on peut admettre que *écrire dans un forum sans trop de fautes* présuppose que ceux qui écrivent dans un forum font beaucoup de fautes, et que *sans* nie cette implication présuppositionnelle.
> (Choi-Jonin, 2006 : 14)

En effet, la négation et en général les expressions négatives « maintiennent le présupposé » (Ducrot, 1991 : 33). Pourtant, cette constatation n'est vraie, selon Ducrot, que pour les présupposés de la négation « descriptive » (ex : *Il n'y a pas un nuage au ciel*), celle qui renseigne sur les choses et concerne, plus précisément, les « présupposés d'existence » (ibid. : 38). En revanche, la négation « métalinguistique » dans l'exemple *Ce mur n'est pas blanc* ne décrit nullement le mur dont il est question, mais concerne l'énonciation de l'énoncé tout entier. Ce type de négation « met en cause les éléments que l'on souhaiterait considérer comme présupposés » (ibid. : 104). Si on examine l'exemple donné plus haut par Choi-Jonin (2006 : 14) *écrire dans un forum sans trop de fautes* en remplaçant *sans* par la négation syntaxique *écrire dans un forum et ne pas faire beaucoup de fautes*, on arrive à la même présupposition niée : « ceux qui écrivent dans un forum font beaucoup de fautes », il s'agit donc, dans ce cas, de la négation métalinguistique. Le critère de la présupposition niée ne pourrait pas, par conséquent, être valable pour différencier *sans* de la négation syntaxique *ne… pas* ; tout au contraire, c'est un critère qui les rapproche d'un point de vue sémantique et qui nous permet de justifier le choix des traducteurs grecs qui privilégient la négation syntaxique : ils ne choisissent pas la construction χωρίς + subjonctif parce que cette séquence renforce l'implicite et l'existence de présupposition, ce qu'ils ne veulent pas, leur souci étant de traduire le texte d'origine sans ambiguïté.

Il résulte de ce qui précède que *sans* est un négatif syntaxique (*cf.* section B.1). Les traducteurs grecs optent pour la construction και + négation syntaxique lorsqu'ils doivent traduire *sans* + infinitif, pour préserver la sémantique du lexème français qui contient les caractéristiques de και. Ils ne préfèrent pas les constructions avec χωρίς, bien que ce dernier contienne également la sémantique de la conjonction και. Les raisons principales en sont les suivantes :

Les phrases avec la structure χωρίς + subjonctif

[1] « *Sans* has one meaning, namely that of a *deletive* […]. Deletion can be defined as the relationship between a positive and a negative referent, where the negative referent presupposes a contradictory relationship with its affirmative counterpart » (Feigenbaum, 2002 : 171).

- constituent des compléments circonstanciels, fonction qui atténue la force de la négation (ex. 3c, 4c, 5c)
- n'expriment pas la sémantique de la construction *sans* + infinitif dans les phrases originales (ex. 6)
- n'expriment pas l'intensité des propos de l'énonciateur (ex. 7) et
- renforcent l'implicite et l'existence de la présupposition typique et pragmatique (ex. 8 et 9), ce que le traducteur grec essaie d'éviter, vu qu'il veut transmettre le message des phrases de la langue d'origine de manière explicite et claire.

2.2. Sans + GN

2.2.1. La séquence *sans* + GN au singulier traduite par χωρίς + GN au pluriel

La séquence *sans* + GN est analysée, dans la littérature, comme la négation de la construction *avec* + GN : « AVEC possède un sens invariant de concomitance, unissant les deux termes reliés par cette préposition. En revanche, l'antonyme SANS exprime la négation de cette relation » (Feigenbaum, 2003 : 186). Ou encore : « […] un grand nombre de constructions commençant par *sans* que nous analysons comme la forme négative de *avec* » (Gross, 2006 : 12). Ce lien antonymique est, pourtant, sujet à certaines restrictions, vu, notamment, l'impossibilité de substitution de *sans* à *avec*, dans tous les cas de figure. En effet, Choi-Jonin remarque que :

> L'opposition entre les deux prépositions n'apparaît pas systématiquement. Tout d'abord, le complément en *avec* peut constituer un élément de valence pour des verbes tels que *se marier* (*Paul s'est marié avec Marie*). Si l'on substitue *sans* à *avec* dans ce cas, on s'aperçoit que le complément en *sans* n'occupe pas la même position syntaxique que le complément en *avec* : dans *Paul s'est Marié sans Marie*, la position du complément valenciel reste vide et le complément en *sans* doit être analysé comme complément non valenciel […]. Cette asymétrie entre *avec* et *sans* s'observe également pour des compléments non valenciels (*Paul est gentil avec Marie* / ?? *sans Marie*).
>
> (Choi-Jonin, 2006 : 108-109)

Une autre conclusion tirée de cette comparaison entre *sans* et *avec* est que la construction *avec* + GN « est pourvue d'un article […], tandis que SANS assigne un article zéro[1] […] [qui] sous SANS représente […] la non-actualisation du nom »

[1] Tsamadou-Jacoberger (1998 : 43) remarque que « l'existence ou non d'un déterminant zéro – désormais dét. Ø – a longuement préoccupé les linguistes, qui se divisent essentiellement en deux groupes : ceux qui parlent d'absence de déterminant et ceux qui envisagent l'existence d'un dét. Ø à valeur propre, appartenant à la classe des marqueurs nominaux ».

(Feigenbaum, 2003 : 190-191). En grec moderne, cependant, il arrive, très souvent, de voir des constructions du type με 'avec' + GN sans article : il s'agit, dans ces cas, de noms qui font partie d'un groupe prépositionnel « qui sert à qualifier », selon Irini Tsamadou-Jacoberger (1998 : 58), comme dans l'expression με ευγένεια (me evghenia) 'avec politesse', qui pourrait être paraphrasée par l'adverbe ευγενικά (evghenika) 'poliment', ce qui justifie le trait « prédicatif » assigné au nom utilisé et qui, selon la linguiste, exclut « toute quantification » (ibid.). Pour ce qui est de χωρίς, il n'y a pas d'article non plus, ou il y a ce que Tsamadou-Jacoberger nomme « un déterminat zéro (dét. Ø) ». Plus précisément, dans son étude, elle souligne que « le dét. Ø grec renvoie fondamentalement à une opération de qualification (QLT[1]) et introduit une altérité qualitative » (ibid. : 47).

Ci-dessous, quelques exemples :

10. a. Son plan prévoit un prêt de 15 milliards de dollars, une baisse d'un tiers du prix du gaz vendu à son voisin et des assouplissements concernant la dette de Naftogaz envers Gazprom, le tout *sans condition affichée*. (MD, juillet 2014)
    b. Το σχέδιό του προβλέπει ένα δάνειο 15 δισεκατομμυρίων δολαρίων, τη μείωση της τιμής πώλησης του αερίου προς την Ουκρανία κατά το ένα τρίτο και βελτίωση των όρων αποπληρωμής του χρέους της Naftogaz προς την Gazprom, όλα αυτά *χωρίς ρητές προϋποθέσεις*. (A, 20 septembre 2014)
    To sxedhio tu provlepi ena dhanio 15 dhisekatomirion dholarion ti miosi tis timis polisis tu aeriu pros tin Ukrania kata to ena trito ke veltiosi ton oron apopliromis tu xreus tis Naftogaz pros tin Gazprom ola afta xhoris rites proipothesis.
    litt. : Son plan prévoit un prêt 15 milliards$_{\text{gén.}}$ dollars$_{\text{gén.}}$ la réduction du prix vente$_{\text{gén.}}$ du gaz vers la Ukraine de le un tiers et amélioration des termes remboursement$_{\text{gén.}}$ de-la dette de-la Naftogaz vers la Gazprom, tout cela sans affichées conditions.

11. a. Et vivre à ses côtés un quotidien banal, *sans conflit*, sans passion, sans souffrance… (PB, p.103)
    b. Και θα ζήσω πλάι του μια συνηθισμένη καθημερινότητα, *χωρίς συγκρούσεις*, χωρίς πάθος, χωρίς πόνο… (ΠΜ, p.98)
    Ke tha ziso plai tu mja sinithismeni kathimerinotita xhoris sigrusis xhoris pathos xhoris pono.
    litt. : Et je-vivrai à-côté-de lui un habituel quotidien sans conflits sans passion sans souffrance.

[1] Les notions de qualification (QLT) et de quantification (QNT) sont décrites par Tsamadou-Jacoberger (1998 : 18) de la façon suivante : « Les occurrences appartenant à une classe par exemple *chien*, *toutou*, […] verifient une propriété commune : celle de '*être chien*'. Cette propriété commune les rend qualitativement non-distinguables. En revanche, elles se distinguent les unes des autres d'un point de vue quantitatif. La non-distinguabilité qualitative renvoie à une opération de qualification, qu'on notera QLT, et l'individuation à une opération de quantification qu'on notera QNT ».

Weinrich considère que dans les cas où *sans* introduit un complément sans article « la détermination établie par la jonction est particulièrement étroite et l'ensemble constitué par le joncteur et le complément peut s'employer adverbialement », comme dans les expressions *sans espoir* ou *sans cesse* (1989 : 413). Vlachou, pour sa part, justifie cette absence d'article par le sémantisme et la nature même du constituant qu'introduit la préposition : « *Sans* ne donne pas d'informations sur l'existence ou la non-existence de l'objet qu'il désigne. C'est comme si le locuteur ne veut pas donner d'informations supplémentaires sur la nature du constituant que la préposition *sans* introduit » (2000 : 9).

La présence d'un article devant les noms, dans les exemples cités plus haut, requerrait une sorte de particularisation au moyen d'un complément déterminatif (exemple 10 : *sans la condition affichée de la part de l'Europe* / exemple 11 : *sans le conflit qui les oppose*). Cette particularisation pourrait, également, se réaliser grâce à la présence d'un déterminant autre que les articles, comme dans les exemples ci-dessous :

12. a. José est descendu aux cuisines, *sans autre commentaire*. (PR, p.400)
    b. Ο Χοσέ κατέβηκε στην κουζίνα, *χωρίς άλλα σχόλια*. (KM, p.338)
    O Xhose katevike stin kuzina xhoris ala sxholia.
    litt.: Le Xose est-descendu à-la cuisine sans autres commentaires.

13. a. *Sans plus de précision* sur ce mouvement. (PB, p.306)
    b. *Χωρίς περαιτέρω διευκρινήσεις* για το συγκεκριμένο κίνημα. (ΠΜ, p.291)
    Xhoris peretero diefkrinisis ghia to sigekrimeno kinima.
    litt.: Sans plus informations pour le précis mouvement.

Si on examine les traductions des exemples cités, on peut aisément remarquer que les noms-têtes des constructions χωρίς + GN sont au pluriel, contrairement à ceux du texte français qui sont au singulier. Selon Vlachou (2000 : 7), « le singulier montre que la préposition intervient dans la sémantique de la notion exprimée par le nom sans son intension, tandis que quand le nom qui suit la préposition se trouve au pluriel, la négation porte sur l'extension de celui-ci ». Selon Mounin ([1974] 2012 : 180-181), le terme *intension* « s'applique à l'ensemble des traits sémantiques qui définissent la classe dénotée par le signe », alors que l'*extension* est « la classe des objets dénotés » Culioli (1990 : 40-42), pour sa part, propose un système classificatoire, auquel il ramène, parmi d'autres, la classification entre les noms qui ont un fonctionnement

discontinu (discret[1]) et ceux qui ont un fonctionnement continu (compact[2] ou dense[3]). Dans le premier cas, les noms peuvent être énumérés, quantifiés, tandis que dans le second cas l'énumération ne peut s'effectuer que par le biais d'un opérateur tel que les déterminants qui servent à la quantification. Selon le linguiste, le pluriel est « associé à la valeur du "déterminé", […] ce qui […] n'est possible que pour des substantifs désignant des classes (collections) *d'êtres physiquement distincts* » (ibid. : 42). Il arrive, pourtant, lors du passage d'une langue à l'autre, que les noms à fonctionnement continu soient recatégorisés comme des noms discontinus, puisqu'ils sont au pluriel. Les raisons qui conduisent à cette recatégorisation sont, selon Culioli, d'ordre « pragmatique » ou « rhétorique ». Il souligne que « le pluriel rend souvent plus "floue" l'acception du substantif et estompe les "bornes" de la référence sémantique ». Pour ce qui est du singulier, il remarque qu'il « pourra être utilisé par rapport au pluriel à des fins *emphatiques* » (ibid. : 43).

Dans les exemples examinés (ex. 10-13), les noms-têtes des GN des énoncés français ont un fonctionnement continu (compact). Pourtant, lors de la traduction en grec, ils sont recatégorisés en discontinus. Bien qu'une traduction de ces noms au singulier en grec n'ait pas comme résultat des phrases agrammaticales, elle semble cependant incompatible, si dans les phrases françaises il n'y a pas de marqueur de particularisation (tel que *affichée*, *autre* ou *plus de* dans les exemples 10, 12 et 13). Le point qui mérite une attention particulière, lors de la traduction, est que, malgré ce changement par rapport au nombre, la valeur qui est véhiculée par les GN est indéterminée, tant en français qu'en grec. Bien que le pluriel, étant associé aux noms à fonctionnement discontinu, exprime le déterminé, Culioli souligne qu'il « a une valeur d'indétermination par rapport au singulier : que l'on pense à "*il*" où la référence *anaphorique* implique une *identification claire* (*Jean… il*) et "*ils*" qui peut référer vaguement à un groupe de gens (*ils nous prennent tout…*) » (1990 : 42). Même constatation pour le grec par Tsamadou-Jacoberger (1998 : 61), selon qui « l'emploi du pluriel produit un effet d'indétermination qui est absent lors de l'emploi du singulier ».

---

[1] « [ils] peuvent être quantifiés et dont il est possible d'individuer des occurrences comme : σκύλος « chien », καρέκλα « chaise », μολύβι « crayon » etc. » (Tsamadou-Jacoberger, 1998 : 32).

[2] « [ils] ne peuvent pas être quantifiés. Dans cette catégorie entrent surtout les N dits prédicats nominalisés entretenant une relation avec un prédicat et interdisant tout dénombrement possible : υπομονή « patience », δύναμη « force », προσοχή « attention » etc. » (Tsamadou-Jacoberger, 1998 : 32).

[3] « [ils] peuvent être quantifiés par l'intermédiaire d'un dénombreur (ένα κιλό « un kilo », ένα ποτήρι « un verre » etc.) par ex. : ζάχαρη « sucre », αλεύρι « farine », νερό « eau » etc. » (Tsamadou-Jacoberger, 1998 : 32).

Plus précisément, elle remarque qu'un nom au pluriel renvoie « à la notion » de ce nom en général « et sert également à introduire une altérité qualitative » (ibid.). À la suite de la linguiste, nous considérons que la traduction grecque opte pour une restitution au pluriel, étant donné que ce nombre renvoie à la notion et exprime mieux, en grec, la valeur indéterminée. Il semble, pourtant, que cette valeur est exprimée dans les phrases françaises au moyen du singulier. La différence est que dans ces cas les noms-têtes des GN renvoient au *type* (« la notion en tant que représentation typique », Culioli, 1990 : 118) et non pas à la *notion*.

Par ailleurs, nous pensons que c'est le contexte linguistique qui détermine l'emploi du nombre. Si dans les exemples examinés les noms-têtes des GN sont déterminés au moyen du marqueur κανείς (kanis) / κανένας (kanenas), on constate que le singulier s'impose dans la traduction grecque :

14. a. Son plan prévoit un prêt de 15 milliards de dollars, une baisse d'un tiers du prix du gaz vendu à son voisin et des assouplissements concernant la dette de Naftogaz envers Gazprom, le tout *sans condition affichée*. (MD, juillet 2014)
    b. Το σχέδιό του προβλέπει ένα δάνειο 15 δισεκατομμυρίων δολαρίων, τη μείωση της τιμής πώλησης του αερίου προς την Ουκρανία κατά το ένα τρίτο και βελτίωση των όρων αποπληρωμής του χρέους της Naftogaz προς την Gazprom, όλα αυτά *χωρίς καμία ρητή προϋπόθεση*.
    To sxedhio tu provlepi ena dhanio 15 dhisekatomirion dholarion ti miosi tis timis polisis tu aeriu pros tin Ukrania kata to ena trito ke veltiosi ton oron apopliromis tu xreus tis Naftogaz pros tin Gazprom ola afta xhoris kamia riti proipothesi.
    litt. : Son plan prévoit un prêt 15 milliards$_{\text{gén.}}$ dollars$_{\text{gén.}}$ la réduction du prix vente$_{\text{gén.}}$ du gaz vers la Ukraine de le un tiers et amélioration des termes remboursement$_{\text{gén.}}$ de-la dette de-la Naftogaz vers la Gazprom, tout cela sans aucune affichée condition.

15. a. Et vivre à ses côtés un quotidien banal, *sans conflit*, sans passion, sans souffrance. (PB, p.103)
    b. Και θα ζήσω πλάι του μια συνηθισμένη καθημερινότητα, *χωρίς καμία σύγκρουση*, χωρίς πάθος, χωρίς πόνο.
    Ke tha ziso plai tu mja sinithismeni kathimerinotita xhoris kamia sigrusi xhoris pathos xhoris pono.
    litt. : Et je-vivrai à-côté-de lui un habituel quotidien sans aucun conflit sans passion sans souffrance.

16. a. José est descendu aux cuisines, *sans autre commentaire*. (PR, p.400)
    b. Ο Χοσέ κατέβηκε στην κουζίνα, *χωρίς κανένα άλλο σχόλιο*.
    O Xhose katevike stin kuzina xhoris kanena alo sxholio.
    litt.: Le Xose est-descendu à-la cuisine sans aucun autre commentaire.

17. a. *Sans plus de précision* sur ce mouvement. (PB, p.306)
    b. *Χωρίς καμία περαιτέρω διευκρίνηση* για το συγκεκριμένο κίνημα.
    Xhoris kamia peretero diefkrinisi ghia to sigekrimeno kinima.
    litt.: Sans aucune plus information pour le précis mouvement.

Lors de l'examen du marqueur κανείς (kanis) au moyen de la théorie des opérations énonciatives de Culioli, Delveroudi souligne qu'il est le « marqueur d'une opération de parcours de valeurs, d'où son interprétation indéfinie » (1989 : 407). Elle remarque également que dans des contextes négatifs, comme dans le cas où le marqueur négatif est χωρίς, la lecture négative de κανείς s'impose (ibid. : 416) et que, lorsque ce dernier a un sémantisme négatif, il peut précéder tant les noms à fonctionnement discontinu (discret) que les noms avec un fonctionnement continu (et plus précisément compact). Dans ce dernier cas, on rejette la notion « en bloc » (ibid. : 422). C'est aussi le cas pour l'équivalent de κανείς en français, le marqueur *aucun* qui constitue, selon Feigenbaum (2003 : 191), un « quantifiant négatif pertinent pour SANS ». Selon elle, ce marqueur intensifie « la quantité négative, sans pour autant transformer le sens de la locution » (ibid. : 192).

On conlut donc que, dans les exemples 14-17, c'est le marqueur κανείς masc. / καμία fém. / κανένα neutre en tant que déterminants et ayant un sémantisme négatif qui requiert le singulier pour que la construction χωρίς + κανείς/καμία/κανένα + GN au singulier exprime une valeur spécifique mais indéterminée, à savoir la valeur exprimée par *sans* + (plus de/autre) GN au singulier dans les phrases françaises. Bien que dans tous les exemples examinés (ex. 10-17) le lexème *sans* soit suivi d'un GN au singulier, il faut répéter que c'est le contexte linguistique qui détermine le choix du nombre utilisé par les traducteurs grecs. Selon nous, ces derniers essaient de préserver la valeur d'indétermination exprimée par le GN qui accompagne *sans* ; il semble que cette valeur soit exprimée en français par *sans* + GN au singulier et en grec par χωρίς + GN au pluriel. Par ailleurs, l'absence d'article devant les deux structures a un rôle significatif : dans le cas de la construction *sans* + GN, le singulier sans article renvoie à ce que Culioli appelle le *type*, tandis que dans le cas de la construction χωρίς + GN le déterminant zéro suivi du pluriel renvoie à la *notion* et à une opération de qualification (*cf*. Tsamadou-Jacoberger, 1998 : 61[1]).

[1] « Il semble que souvent le pluriel des N pluralisables neutralise l'opposition unique/multiple et renvoie à la notion alors que le singulier renvoie plutôt au type. Dans ces cas le singulier est considéré comme une forme marquée » (Tsamadou-Jacoberger, 1998 : 61).

2.2.2. La séquence *sans* + GN traduite en grec par la négation syntaxique

Nombreux sont les exemples, au moins dans notre corpus, montrant la tendance des traducteurs grecs à privilégier l'expression syntaxique de la négation lorsqu'il s'agit de traduire la séquence *sans* + GN. Cette tendance pourrait être justifiée par la position de Gaston Gross. Selon le linguiste (2006 : 36), « *sans peur* […] est une variante de *sans avoir peur* […]. On doit donc considérer toute préposition ou locution prépositive suivie d'un substantif prédicatif[1] comme une proposition subordonnée ».

Dans les exemples de notre corpus, il y a des cas où les traducteurs optent pour la négation syntaxique dans des phrases subordonnées introduites par le marqueur που (pu) qui fonctionne, dans ces cas, comme un pronom relatif[2] :

18. a. M. Bachar Al-Assad a voulu croire à une tempête passagère, à un phénomène *sans lien* avec les bouleversements régionaux. (MD, mai 2014)
    b. Ο Μπασάρ Αλ-Άσαντ θέλησε να πιστέψει ότι πρόκειται για μια περαστική καταιγίδα, για ένα φαινόμενο *που δεν συνδεόταν* με τις περιφερειακές ανατροπές. (A, juin 2014)
    O Bachar Al-Assad thelise na pistepsi oti prokite ghia mja perastiki kateghidha ghia ena fenomeno pu dhen sindheotan me tis periferiakes anatropes.
    litt.: Le Bachar Al-Assad a-voulu na$_{\text{part.subj.}}$ il-croit que il-s'agit pour une passagère tempête pour un phénomène qui dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-était-lié avec les régionaux bouleversements.

19. a. Encore une saloperie balancée par des gens *sans respect* pour la beauté du site. (PR, p.485)
    b. Ως συνήθως, βρομιές που πετάνε αυτοί *που δεν σέβονται* την ομορφιά του τοπίου. (KM, p.410)
    Os sinithos vromjes pu petane afti pu dhen sevonde tin omorfja tu topiu.
    litt. : Comme d'habitude saloperies que ils-jettent ceux que dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-respectent la beauté du paysage.

20. a. Brigitte avait balancé son mac à nos collègues du centre-ville, qui l'avaient coincé *sans peine*. (AN, p.107)
    b. Η Μπριζίτ κατέδωσε τον προαγωγό της στους συναδέλφους μας του κέντρου, *που δεν δυσκολεύτηκαν* να τον στριμώξουν. (MA, p.97)
    I Brigitte katedhose ton proaghogho tis stus sinadhelfus mas tu kendru pu dhen dhiskoleftikan na ton strimoxun.
    (litt. : La Brigitte a-balancé son mac aux nos collègues du centre que dhen$_{\text{part.nég.}}$ ont-eu-du-mal na$_{\text{part.subj.}}$ le ils-coincent.

---

[1] Pour la définition de la notion *prédicatif*, *cf.* la section 2.3.

[2] Dans ces exemples, le marqueur που (pu) peut être remplacé par το οποίο (to opio) 'qui' (ex. 18b) et οι οποίοι (i opii) 'qui' (ex. 19b et 20b). Pour plus d'informations sur les phrases relatives, *cf.* Holton, Mackridge et Philippaki-Warburton, [1997] 2011 : 417-425 et Clairis et Babiniotis, 2011 : 121-127.

Il semble pourtant que dans les exemples 18a et 19a il ne s'agisse pas d'un lien prédicatif, comme dans le cas de *sans peur* = *sans avoir peur*, l'exemple proposé par Gross. La structure *sans* + GN assigne une qualité au nom qui la précède, c'est la raison pour laquelle le traducteur opte pour la construction που + négation syntaxique en grec (ex. 18b et 19b) qui a le même sens. Il n'a pas choisi les traductions littérales χωρίς σύνδεση (xhoris sindhesi) (ex. 18) et χωρίς σεβασμό (xhoris sevasmo) (ex. 19), parce qu'elles n'ont pas le même sémantisme que les phrases avec la négation syntaxique. Plus précisément, χωρίς σύνδεση (xhoris sindhesi) dans l'exemple 18 signifie *sans connexion* et non pas *sans lien*. De plus, il n'y a pas de terme qui ait le sémantisme de *sans lien* dans ce contexte, à savoir le sémantisme *qui n'avait aucun rapport* / *qui n'était pas lié*, qui est la signification de la traduction grecque avec la négation syntaxique (που δεν συνδεόταν) (pu dhen sindheotan). La traduction littérale χωρίς σεβασμό (xhoris sevasmo) dans l'exemple 19 est acceptable si on traduit aussi le mot *gens* au lieu d'utiliser le pronom αυτοί (afti) 'ceux'. Nous considérons que le choix du traducteur est fait pour mettre en évidence l'action et non pas pour assigner une qualité au nom-tête du GN. Il est vrai que dans l'expression άνθρωποι χωρίς σεβασμό (anthropi xhoris sevasmo) 'des gens sans respect' la traduction χωρίς σεβασμό (xhoris sevasmo) fonctionne comme un groupe prépositionnel qualificatif (une qualité permanente), tandis que la phrase που δεν σέβονται (pu dhen sevonde) 'qui ne respectent pas' renvoie plus étroitement à l'action exprimée par le verbe (une caractéristique temporaire). Pour ce qui est de l'exemple 20, on observe que dans 20a il y a une phrase relative introduite par *qui* (*qui l'avaient coincé sans peine*). Le traducteur grec a préféré tranformer la structure avec *sans* en relative (που δεν δυσκολεύτηκαν) et changer ainsi la portée de la négation, pour préserver le sémantisme de l'expression *sans peine* : dans ce cas, le lien qui existe entre la préposition et le nom-tête du GN est prédicatif et justifie la position de Gross. Si le traducteur avait choisi la traduction littérale χωρίς δυσκολία/κόπο (xhoris dhiskolia/kopo) dans ce dernier cas, le lien prédicatif qui existe entre *sans* et le nom aurait disparu.

Il y a aussi dans notre corpus des exemples où ce lien entre *sans* et le nom-tête du GN est traduit plus clairement encore en grec, au moyen de la négation syntaxique et d'un verbe ayant le sémantisme du verbe *avoir* dans des phrases principales :

21. a. Quant aux tuyaux transportant l'eau chaude, ils sont installés sous terre, mais souvent *sans isolation*, ce qui occasionne d'énormes déperditions. (MD, juin 2014)
    b. Όσο για τους σωλήνες που μεταφέρουν το ζεστό νερό, είναι εγκατεστημένοι υπογείως, πολλές φορές όμως *δεν έχουν μόνωση*, με αποτέλεσμα να υπάρχουν τεράστιες απώλειες. (A, juillet 2014)
    Oso ghia tus solines pu metaferun to zesto nero ine egatestimeni ipoghios poles fores omos dhen exhun monosi me apotelesma na iparxhun terasties apolies.
    litt.: Quant pour les tuyaux que ils-transportent la chaude eau ils-sont installés sous-terre beaucoup$_{adj.}$ fois mais dhen$_{part.nég.}$ ils-ont isolation avec résultat na$_{part.subj.}$ elles-existent énormes déperditions.

22. a. J'avais fait le tour du parking à la recherche de la bagnole de Serge. Mais *sans illusion*. (C, p.482)
    b. Έκανα το γύρο του πάρκινγκ ψάχνοντας το αμάξι του Σερζ. Αλλά *δεν έτρεφα αυταπάτες*. (T, p.463)
    Ekana to ghiro tu parkin psaxnondas to amaxi tu Serge. Ala dhen etrefa aftapates.
    (litt. : Je-ai-fait le tour du parking en-cherchant la voiture de Serge. Mais dhen$_{part.nég.}$ je-nourrissais illusions.

23. a. Maintenant, les choses, je les fais *sans passion*. (S, p.717)
    b. Ό,τι κάνω τώρα *δεν έχει κανένα πάθος*. (S, p.695)
    Oti kano tora dhen exhi kanena pathos.
    litt. : Quoi-que je-fasse maintenant dhen$_{part.nég.}$ il-a aucune passion.

Le lien prédicatif est explicitement exprimé dans les traductions grecques au moyen du verbe έχω (exho) 'avoir' (ex. 21 et 23) et du verbe τρέφω (trefo) 'nourrir', qui forme avec le mot αυταπάτες (aftapates) 'illusions' un GN figé au sein duquel il signifie *avoir* (ex. 22). On observe également que l'idée exprimée par la négation syntaxique est plus forte vu l'importance sémantique des principales qui la contiennent, ce que nous avons aussi constaté lors de l'examen de la construction *sans* + infinitif dans la section 2.1.
Un autre verbe qui exprime le sémantisme du lien prédicatif de la structure *sans* + GN dans les traductions grecques est le verbe υπάρχω (iparxho) 'exister', qui est employé dans les exemples ci-dessous comme le verbe impersonnel *il y a* :

24. a. *Même sans la menace* des Ritals, c'était là que je voulais l'amener. (TK, p.246)
    b. *Ακόμα κι αν δεν υπήρχε ο κίνδυνος* με τους Ιταλιάνους, εκεί ήθελα να τον πάω. (MTM, p.219)
    Akoma ki an dhen ipirxhe o kindhinos me tus Italianus eki ithela na ton pao.
    litt.: Encore et si dhen$_{part.nég.}$ existait le danger avec les Italiens là je-voulais na$_{part.subj.}$ le je-amène.

25. a. Il supprime l'année suivante une loi (inappliquée) qui permettait encore au ministère de l'intérieur d'expulser des Roms *sans état civil*. (MD, janvier 2015)
    b. Τον επόμενο χρόνο κατάργησε έναν νόμο που δεν εφαρμοζόταν, ο οποίος επέτρεπε στο υπουργείο Εσωτερικών να απελάσει τους Ρομά *για τους οποίους δεν υπήρχε οικογενειακή μερίδα*. (A, février 2015)
    Ton epomeno xrono katarghise enan nomo pu dhen efarmozotan o opios epetrepe sto ipurghio esoterikon na apelasi tus Roma ghia tus opius dhen ipirxhe ikogheniaki meridha.
    litt. : La prochaine année il-a-supprimé une loi que dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-était-appliquée laquelle elle-permettait au ministère intérieurs$_{\text{gén.}}$ na$_{\text{part.subj.}}$ il-expulse les Roms pour lesquels dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-y-avait état civil.

Dans ces exemples, la traduction littérale n'est pas acceptable, bien que les traductions avec χωρίς ne soient pas agrammaticales. En effet, la traduction ακόμα και χωρίς τον κίνδυνο των Ιταλιάνων (akoma ke xhoris ton kindhino ton Italianon) 'même sans le danger/la menace des Ritals/Italiens' (ex. 24) serait ambiguë : il n'est pas clair si la menace tombe sur les Ritals ou bien si c'est une menace générale. La négation syntaxique avec le verbe υπάρχει (iparxhi) 'il y a' permet de comprendre qu'il s'agit d'une menace générale, qui concerne tous, y compris l'énonciateur. Dans l'exemple 25, on arrive à la même constatation. La traduction littérale avec χωρίς serait également ambiguë : dans la phrase να απελάσει τους Ρομά χωρίς οικογενειακή μερίδα (na apelasi tus Roma xhoris ikogheniaki meridha) 'd'expulser des Roms sans état civil', le groupe prépositionnel pourrait concerner aussi bien la manière dont serait réalisée l'action d'expulser que la catégorie des personnes qui sont des Roms. La négation syntaxique au moyen du verbe υπάρχει (iparxhi) 'il y a' rend le sémantisme de la phrase clair.

Dans le but de justifier le choix des traducteurs grecs d'un point de vue pragmatique aussi, nous considérons comme impératif de recourir à des travaux relatifs à la notion même de négation syntaxique et aux implications de cette dernière dans le discours.

Selon Creissels (2006 : 129), « une formulation négative suggère toujours plus ou moins une valeur de réfutation ou de rectification : le choix d'une formulation négative implique toujours […] 'on aurait pu penser que… […], mais ce n'est pas le cas' ».

Weinrich (1989 : 412), pour sa part, souligne que « la préposition négative *sans* et sa jonction […] nous fournit […] une information inattendue ».

Cette dernière position rapproche *sans* et la négation syntaxique *ne… pas*. En effet, il s'agit de deux constructions syntaxiques qui partagent la propriété de mentionner l'absence de choses qui sont, normalement, attendues lors de la formulation d'un énoncé.

Selon Corblin (communication personnelle), bien que le nombre des caractéristiques positives que l'on peut attribuer à un objet soit assez grand mais limité, les propriétés "négatives", à savoir inexistantes, de ce même objet sont infinies. Si par conséquent on se réfère à une propriété que quelqu'un ou quelque chose n'a pas, il serait normal de penser, en s'appuyant sur les maximes de Grice[1], que cette information négative constitue une propriété dont l'absence mérite d'être signalée. Il faut, évidemment, que l'information que l'on donne prenne sens par rapport à un cadre de référence bien connu et standard. Corblin illustre sa position par l'exemple suivant : si on veut décrire une cuisine, on peut dire *il n'y a pas d'évier*, ou *il n'y a pas d'appareil de cuisson*, vu que la présence de telles choses est typique et attendue dans une cuisine.

La négation syntaxique est, donc, employée pour décrire l'absence de choses qui sont attendues, ce qui est le cas également pour *sans*. Les propos de Muller (2016 : 125) renforcent cette constatation : « L'absence a le fonctionnement de la négation : elle n'a de pertinence que sur un présupposé de présence attendue, le présupposé pragmatique de l'énoncé affirmatif contenu dans la phrase négative ».

Nous considérons que la même constatation est valable pour la négation syntaxique en grec. Dans tous les exemples cités plus haut, cette remarque se justifie parfaitement ; la propriété accordée aux noms que le lexème *sans* accompagne devrait exister, c'est une propriété attendue. Le cas de figure le plus frappant est celui de l'exemple 21 où *les tuyaux* n'ont pas d'*isolation*. Les traducteurs privilégient la négation syntaxique pour exprimer l'absence de cette propriété.

Il semble par conséquent que le choix des traducteurs est dicté par les raisons suivantes : Ils essaient de :

- transmettre sans ambiguïté le sémantisme de la construction *sans* + GN (ex. 18-19, 24 et 25),
- démontrer clairement le lien prédicatif entre *sans* et le nom-tête du GN (ex. 20-23) et
- exprimer l'absence d'une propriété attendue au moyen de la négation syntaxique en grec.

[1] Il s'agit des maximes conversationnelles suivantes : maxime de quantité, maxime de qualité (de véridicité), maxime de relation (de pertinence) et maxime de modalité (de manière) (Grice, [1975] 1979 : 61).

2.3. La traduction de la construction *être* + *sans* + GN

Quand le marqueur *sans* se trouve précédé du verbe auxiliaire *être* et forme avec le GN un complément attributif du sujet, il illustre très clairement son sémantisme négatif mais aussi privatif. La construction en question dérive, selon Feigenbaum (2003 : 187), de « /ne pas avoir NP/ ou de /ne pas être ADJ/ ». Dans ce cas de figure, l'attribut avec *sans* a, selon la linguiste, la valeur d'une phrase négative (2002 : 176). Gross, pour sa part, considère *être sans* « comme une forme négative du support *avoir* » (1989 : 244). Cette position se vérifie dans la plupart des exemples de notre corpus :

26. a. Saadna brûlait et sa mort me fracassait le tympan. Mais j'étais *sans remords*. (C, p. 516)
    b. Ο Σαανντνά καιγόταν κι ο θάνατός του μου τσάκιζε το τύμπανο. Αλλά *δεν ένιωθα καμιά τύψη*. (T, p. 496)
    O Saadna keghotan kjo thanatos tu mu tsakize to timbano. Ala dhen enjotha kamja tipsi.
    litt.: Le-Saadna brûlait et sa mort me fracassait le tympan. Mais dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-me-sentais aucun remords.

27. a. Mais il savait que c'était une rêverie *sans conséquence*. (P, p.146)
    b. Γνώριζε όμως ότι αυτές οι ονειροπολήσεις *δεν είχαν καμία σημασία*. (Π, p.146)
    Ghnorize omos oti aftes i oniropolisis dhen ixhan kamia simasia.
    litt.: Il-savait mais que ces les rêveries dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-avaient aucune importance.

28. a. Toute cette partie *était sans arbre*. (TK, p.192)
    b. Όλο το νέο τμήμα *δεν είχε δέντρα*. (MTM, p.163)
    Olo to neo tmima dhen ixhe dendra.
    litt.: Tout le nouveau département dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-avait arbres.

29. a. J'étais *sans haine*. (TK, p.295)
    b. *Δεν είχα μίσος*. (MTM, p.270)
    Dhen ixha misos.
    litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-avais haine.

30. a. La cohérence, le mobile, la recherche du coupable sont pour lui *sans intérêt*. (PR, p.504)
    b. Η συνοχή, το κίνητρο, η αναζήτηση του ενόχου *δεν έχουν ενδιαφέρον* γι' αυτόν. (KM, p.425)
    I sinoxhi to kinitro i anazitisi tu enoxhu dhen exhun endhjaferon ghiafton.
    litt. : La cohérence le mobile la recherche du coupable dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-ont intérêt pour lui.

La traduction grecque de la séquence *être sans* + nom justifie la position des linguistes. Dans les exemples ci-dessus, la construction en question est traduite par la négation du verbe έχω (exho), qui est l'équivalent du verbe français *avoir*, suivi du nom, sauf dans l'exemple 26 où le verbe νιώθω (njotho) 'se sentir' constitue une traduction équivalente de έχω (exho) 'avoir', envisagé comme formant une expression figée avec le nom τύψη (tipsi) 'remords' qui suit.

Le point qui mérite l'attention, c'est de nouveau la préférence des traducteurs grecs pour l'expression syntaxique de la négation, au moyen du marqueur négatif δεν, ce qui souligne leur souci de préserver le sémantisme des constructions françaises. Il faudrait signaler que les traductions littérales avec χωρίς ne seraient pas un choix acceptable (ex.26 Αλλά ήμουν χωρίς τύψεις, ex. 29 Ήμουν χωρίς μίσος, ex. 27 Ήταν μια ονειροπόληση χωρίς συνέπεια, ex. 28 Όλο αυτό το τμήμα ήταν χωρίς δέντρο et ex. 30 Είναι γι'αυτόν χωρίς ενδιαφέρον).

Dans les exemples 26a et 27a, rien ne prévoit une traduction avec le marqueur κανείς 'aucun' précédant un nom au singulier en grec. Pourtant le contexte dans lequel apparaît le marqueur est négatif. Il s'agit dans ce cas de la distinction proposée par un nombre important de linguistes[1] entre ΚΑΝΕΙΣ et κανείς, respectivement la forme emphatique et non-emphatique du marqueur que nous avons déjà mentionnée dans ce chapitre.

La négation syntaxique n'est pas la seule possibilité de traduction de la séquence *être* + *sans* + GN. Il y a des cas où la construction en question est en position d'attribut et a un fonctionnement prédicatif[2]. Dans ces cas, le traducteur grec opte souvent pour la négation morphologique :

31. a. J'étais célibataire, *sans enfant*. (P, p.127)
    b. Ήμουν εργένης και *άτεκνος*. (Π, p.127)
    Imun erghenis ke ateknos.
    litt.: Je-étais célibataire et sans-enfant.

32. a. Le corps du violeur gisait au sol. *Sans vie*. (PR, p.579)
    b. Το σώμα του βιαστή κειτόταν στο πάτωμα. *Άψυχο*. (KM, p.489)

---

[1] *Cf.* Delveroudi (1989), Giannakidou (1993), Tsimpli et Roussou (1993), Klidi (1995), Veloudis (1995), et la première partie de ce chapitre sur *peu*.

[2] Nous citons ici la définition syntaxique du terme prédicatif, dans le but d'accentuer la liaison étroite entre le verbe *être* et la séquence *sans* + nom, vu la possibilité d'une traduction de cette dernière en grec par un équivalent lexical : « On désigne […] comme syntagme prédicatif le complexe formé par le prédicat et son contexte actualisateur […]. Dans tous les cas, prédicatif ne s'emploie que pour les monèmes et les syntagmes qui ne peuvent disparaître de l'énoncé sans détruire en même temps cet énoncé, par opposition aux autres éléments […] dont l'élimination n'affecte pas l'énoncé minimal ». (Mounin, [1974] 2012 : 268).

To soma tu viasti kitondan sto patoma. Apsixho.
litt.: Le corps du violeur gisait au sol. Sans-vie.

Dans ces deux exemples, le traducteur choisit un prédicat adjectival avec le préfixe privatif grec α- pour traduire la séquence *sans* + GN. André Mirambel (1959 : 245) souligne qu'il existe « une expression prédicative avec les verbes *être* ou *avoir* et un adjectif ou un substantif munis du préfixe α- », comme par exemple είμαι άκεφος 'je n'ai pas d'entrain' (je suis sans entrain), ou bien έχει ακεφιά 'il n'a pas d'entrain'. Selon le linguiste, « ce sont les équivalents de : δεν έχει κέφι "il n'a pas d'entrain" » (ibid. : 245). Dans ce cas, il s'agit en français de ce que Feigenbaum appelle le *sans* lexical ; il équivaut soit à *ne pas avoir*, soit à *ne pas être*, soit à un adjectif. Selon elle, ce type de structure est représenté en anglais par le suffixe -*less* ou par le préfixe *un*- (1997 : 32), et nous ajoutons le préfixe *in*- pour la langue française. Ces affixes pourraient être considérés comme équivalents du α- privatif grec. Selon Vlachou (2000 : 123), « la propriété exprimée par α- partage des propriétés sémantiques de *xoris* et de *dhixos* ». Suivant les résultats de son étude, « *xoris* exprime quelque chose de temporaire et de précaire, donc du réalisable, tandis que *dhixos* exprime le réalisé. Le morphème privatif exprime la possibilité du passage d'une propriété à l'autre » (ibid. : 123). Sur ce point, il faudrait souligner que les adjectifs grecs des exemples examinés n'ont pas de forme affirmative correspondante exacte si on enlève le préfixe privatif : les termes *τεκνος (teknos) et *ψυχος (psixos) n'existent pas[1]. L'antonyme de ces formes appartient à une autre catégorie, le N : με παιδιά 'avec enfants' ou με ψυχή 'avec âme'. Nous avons l'intuition que c'est une raison majeure pour laquelle on ne traduit pas les séquences *sans enfant* (ex. 31) et *sans vie* (ex. 32) par χωρίς παιδιά et χωρίς ψυχή respectivement. Les adjectifs privatifs sont le choix des traducteurs quand un terme négatif lexical n'a pas d'antonyme exact dans la même catégorie.

Il faut aussi signaler que nous avons trouvé la traduction grecque avec le préfixe privatif α- dans les cas où le français utilise la négation syntaxique, comme dans les exemples suivants :

33. a. Marie-Lou *ne bougea pas*. (TK, p.219)
b. Η Μαρί Λου *έμεινε ακίνητη*. (MTM, p.190)
I Marie-Lou emine akiniti.
litt. : La Marie-Lou est-restée immobile.

[1] Selon Setatos (1985 : 80), il arrive très souvent, en grec, de rencontrer des adjectifs avec le préfixe α- qui ne sont que privatifs ; c'est, notamment, le cas des adjectifs en -τος (-tos).

34. a. Depuis ce jour, *ils ne se sont plus lâchés*. (C, p.337)
    b. Από κείνη τη μέρα *ήταν αχώριστοι*. (T, p.318)
    Apo kini ti mera itan axhoristi.
    litt. : De ce le jour ils-étaient inséparables.

35. a. *On ne compte plus* les blessés dans les deux camps. (PR, p.593)
    b. Οι τραυματίες και στα δύο στρατόπεδα *είναι αμέτρητοι*. (KM, p.500)
    I travmaties ke sta dhio stratopeda ine ametriti.
    litt.: Les blesses et aux deux camps sont innombrables.

Dans ces exemples, le choix du traducteur est la négation morphologique, à savoir l'emploi d'un adjectif avec le α- privatif dans des constructions avec des verbes attributifs, tels que είμαι 'être' et μένω 'rester'. Ce choix s'explique aussi, selon nous, par l'inexistence d'antonyme exact en grec. En effet, les adjectifs privatifs des traductions n'ont pas de formes affirmatives exactes constituant leurs antonymes si on enlève le préfixe α-. L'adjectif κινητός 'mobile' (ex. 33) n'est pas l'antonyme de ακίνητος ; κινητός et ακίνητος sont employés dans des contextes différents et la seule exception est le nom περιουσία 'fortune', qui se caractérise comme κινητή 'mobilière' ou ακίνητη 'immobilière'. Même remarque pour l'adjectif χωριστός 'séparé'. Dans l'exemple 34, on ne pourrait pas traduire δεν ήταν χωριστοί (dhen itan xhoristi) 'ils n'étaient pas séparés'. Dans l'exemple 35, μετρητός (metritos) 'comptable' n'existe pas comme adjectif et on utilise à sa place l'adjectif μετρήσιμος (metrisimos) 'qui peut être compté'. On ne pourrait d'ailleurs pas traduire littéralement dans ce cas, vu que *On ne compte plus* est une expression française qui n'existe pas en grec (? Δεν μετράμε πια (dhen metrame pja)). Nous considérons que le choix de la négation lexicale de la part des traducteurs grecs est le seul possible dans les exemples examinés.

Il en résulte que, lorsque le traducteur grec rencontre la construction *être sans* + GN, il privilégie l'emploi d'un adjectif privatif, et donc la négation morphologique, quand cet adjectif n'a pas de forme antonyme de la même catégorie grammaticale si on enlève le préfixe α-, comme dans les exemples 31 et 32 (άτεκνος, *τεκνος / άψυχος, *ψυχος). Le terme contraire de ces adjectifs est le N correspondant. Le traducteur opte également pour cette solution lorsqu'il doit traduire la négation syntaxique française si l'antonyme de l'adjectif privatif n'existe pas en grec dans le même contexte (ex. 33 κινητός/ακίνητος et ex. 34 χωριστός/αχώριστος). Il s'agit d'un choix qui concerne aussi

des cas où la séquence *sans* + GN est traduite par un adverbe, comme dans les exemples ci-dessous :

36. a. Tu es parvenu jusqu'à ton bureau, *sans encombre*. (PR, p.433)
    b. Έφτασες μέχρι το γραφείο σου, *ανεμπόδιστα*. (KM, p.366)
    Eftases mexri to ghrafio su anembodhista.
    litt. : Tu-es-arrivé jusque ton bureau sans encombre.

37. a. L'assistance, qui aurait *sans doute* moins goûté un commentaire similaire au sujet des actionnaires, rit de bon cœur. (MD, juin 2014)
    b. Το ακροατήριο – το οποίο *αναμφίβολα* δεν θα έβρισκε ιδιαίτερα του γούστου του παρόμοιο σχόλιο για τους μετόχους των μεγάλων εταιρειών – γελάει με την ψυχή του. (A, juillet 2014)
    To akroatirio to opio anamfivola dhen tha evriske idhietera tu ghustu tu paromio sxholio ghia tus metoxhus ton meghalon eterion ghelai me tin psixhi tu.
    litt. : Le audimat lequel sans-doute dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-trouverait particulièrement de-son goût similaire commentaire pour les actionnaires des grandes entreprises il-rit avec son âme.

Les termes *εμπόδιστα et *αμφίβολα n'existent pas en grec en tant qu'adverbes, étant donné que *αμφίβολος* (amfivolos) 'douteux' est un adjectif. Dans ce cas aussi le terme contraire appartient à une autre catégorie, le N (ex. 36 χωρίς εμπόδιο et ex. 37 χωρίς αμφιβολία). Pour ce qui est de l'expression figée *sans doute*, il est important de remarquer que la traduction *αναμφίβολα* (anamfivola) abonde dans la presse écrite :

38. a. *Sans doute* parce que les alpinistes ont longtemps cherché à donner cette image d'eux-mêmes. (MD, août 2014)
    b. *Αναμφίβολα* διότι οι αλπινιστές προσπάθησαν για μεγάλο χρονικό διάστημα να δώσουν αυτή την εικόνα για τον εαυτό τους. (A, janvier 2015)
    Anamfivola djoti i alpinistes prospathisan ghia meghalo xroniko dhiastima na dhosun afti tin ikona ghia ton eafto tus.
    litt. : Sans-doute parce-que les alpinistes ont-essayé pour grande temporelle période na$_{\text{part.subj.}}$ ils-donnent cette la image pour leurs eux-mêmes.

39. a. Tel-Aviv préfère *sans doute* préserver le régime de M. Al-Assad. (MD, mai 2014)
    b. Το Τελ-Αβίβ *αναμφίβολα* προτιμά να διατηρηθεί το καθεστώς Αλ-Άσαντ. (A, juin 2014)
    To Tel-Aviv anamfivola protima na dhiatirithi to kathestos Al-Assad.
    litt.: Le Tel-Aviv sans-doute préfère na$_{\text{part.subj.}}$ il-est-préservé le régime Al-Assad.

40. a. Cela explique *sans doute* que le Parti justicialiste (PJ) de Mme Kirchner n'ait obtenu que 30 % des voix aux élections législatives de 2013. (MD, juillet 2014)
    b. Είναι, *αναμφίβολα*, η αιτία που το Partido Justicialista (PJ/Κόμμα της Οριζοντιότητας) της Φερνάντες δε Κίρτσνερ κέρδισε μόλις το 30% των ψήφων στις βουλευτικές εκλογές του 2013. (A, août 2014)

Ine anamfivola i etia pu to Partido Justicialista (PJ/Koma tis Orizondiotitas) tis Fernandes dhe Kirchner kerdhise molis to 30% ton psifon stis vuleftikes ekloghes tu 2013.
litt. : Il-est sans-doute la raison que le Parti justicialiste (PJ/Parti de-la Horizontalité) de-la Fernandes de Kirchner il-a-gagné juste le 30% des votes aux législatives élections du 2013.

41. a. Mais il faudra *sans doute* attendre les élections législatives du printemps prochain. (MD, janvier 2015)
b. Αλλά θα χρειαστεί *αναμφίβολα* να περιμένουμε τις βουλευτικές εκλογές την προσεχή άνοιξη. (A, février 2015)
Ala tha xriasti anamfivola na perimenume tis vuleftikes ekloghes tin prosexhi anixi.
litt.: Mais il-faudra sans-doute na$_{\text{part.subj.}}$ nous-attendons les législatives élections le prochain printemps.

Vlachou remarque que « dans cette expression, *sans* n'exprime pas la négation absolue de *ne… pas*. Au contraire, il exprime une nuance moins forte que celle de la négation pure et simple » (2000 : 17). Il nous semble pourtant que, dans ce cas, *sans* et la négation syntaxique présentent un point commun : le sémantisme privatif. Cette dernière constatation semble justifier notre choix de considérer *sans* comme un lexème aussi bien négatif que privatif. La préférence des traducteurs grecs pour l'adverbe αναμφίβολα (anamfivola) avec le α- privatif pourrait constituer une preuve pertinente. Nos conclusions, par rapport au statut et à l'emploi du lexème *sans* et de sa traduction en grec, se résument dans les tableaux ci-dessous :

Sans + infinitif

Français	Traduction en grec	Exemples
Sans + infinitif Ex. 4a *Sans* répondre	Négation syntaxique Ex. 4b *Δεν* απάντησα	2-9
Sans + infinitif Ex. 4a *Sans* répondre	*Χωρίς* + subjonctif Ex. 4c *Χωρίς* να απαντήσω	2c-9c

Sans + GN

Français	Traduction en grec	Exemples
Sans + GN au singulier Ex. 11a *Sans* conflit	*Χωρίς* + GN au pluriel Ex. 11b *Χωρίς* συγκρούσεις	10-13
Sans + GN au singulier	*Χωρίς* + *κανείς* + GN au singulier	14-17

Ex. 15a *Sans* conflit	Ex. 15b *Χωρίς καμία* σύγκρουση	
Sans + GN au singulier Ex. 21a *Sans* isolation	Négation syntaxique Ex. 21b *Δεν* έχουν μόνωση	18-25
Etre + *sans* + GN (singulier) Ex. 30a *Sans* intérêt	Négation syntaxique Ex. 30b *Δεν* έχουν ενδιαφέρον	26-30
Etre + *sans* + GN (singulier) Ex. 31a *Sans* enfant 36a *Sans* encombre	Négation morphologique α- privatif + adjectif/adverbe Ex. 31b *Άτεκνος* 36b *Ανεμπόδιστα*	31-32, 36-37

3. Hypothèses et conclusion

À la suite de l'examen des données présentées dans la littérature et de celles issues de notre propre corpus, nous aboutissons à la conclusion que *sans* et son équivalent en grec χωρίς constituent des lexèmes à sémantisme négatif et privatif et partagent les propriétés suivantes :

- ils expriment la privation, le manque, l'absence,
- ils légitiment la présence des mots-N,
- ils introduisent une phrase à sémantisme négatif,
- ils maintiennent la présupposition niée.

Ayant examiné le lexème *sans* dans deux constructions syntaxiques, *sans* + infinitif et *sans* + GN, nous sommes arrivée aux conclusions suivantes :

En ce qui concerne la construction *sans* + infinitif, il y a des points qui différencient le lexème de son équivalent en grec χωρίς :

- le lexème *sans* est suivi d'un infinitif, tandis que χωρίς introduit des phrases au subjonctif,
- le lexème *sans* relie des phrases qui ont très souvent le même sujet et peut, par conséquent, être considéré comme l'antonyme du gérondif, ce qui n'est pas le cas pour χωρίς ; ce dernier accepte plus souvent que son équivalent français un sujet différent de celui de la phrase qui le précède.

Pour ce qui est des constructions *sans* + GN au singulier et χωρίς + GN au pluriel, nous avons conclu que :

- la valeur qui est véhiculée par les GN dans les deux constructions est indéterminée,

- l'absence d'article devant les deux structures a un rôle significatif : dans le cas de la construction *sans* + GN, le singulier sans article renvoie à ce que Culioli appelle le *type*, tandis que dans le cas de la construction χωρίς + GN, le déterminant zéro suivi du pluriel renvoie à la *notion*.

Dans les deux cas de figure étudiés, il semble que les traducteurs grecs optent très souvent, au moins dans notre corpus, pour la négation syntaxique. Nous considérons que ce choix est dicté par les raisons suivantes :

- ils essaient d'exprimer en grec sans ambiguïté le sémantisme – notamment – privatif du lexème *sans* dans les constructions françaises,
- ils veulent démontrer clairement le lien prédicatif entre *sans* et le nom-tête du GN,
- ils essaient d'exprimer l'absence de choses qui sont normalement attendues, ce qui est plus clair au moyen de la négation syntaxique en grec que par la traduction littérale avec χωρίς.

Nous arrivons par conséquent à la conclusion que le lexème *sans* partage nombre de points communs avec la négation syntaxique en grec et qu'il pourrait être qualifié de négatif syntaxique.

Dans le chapitre III, lors de l'examen d'une autre catégorie de lexèmes à sémantisme négatif, celle des verbes, nous proposons une série de propriétés qui illustrent de façon plus significative encore ce lien entre la négation syntaxique et ce type de lexèmes.

Chapitre III
Les verbes à sémantisme négatif

Introduction

Quand on voyage en avion avec des compagnies aériennes grecques, on entend toujours avant le vol des instructions communiquées en trois langues : le grec, l'anglais et le français. L'instruction concernant l'interdiction de fumer durant le vol est particulièrement intéressante pour notre recherche :

A) a. Το κάπνισμα δεν επιτρέπεται σε καμία πτήση.
To kapnisma dhen epitrepete se kamia ptisi.
litt.: Le tabac dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis à aucun vol.

b. Smoking is not permitted on any flights.
litt.: Fumer est not$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis sur quelconque vol.

b. Il est interdit de fumer sur tous les vols.

Ces instructions sont également citées sur les sites des compagnies, lorsque ces dernières présentent le règlement en vol ou dans la partie où les responsables répondent à des questions de passagers[1] :

B) a. Το κάπνισμα δεν επιτρέπεται σε καμία πτήση. (https://el.aegeanair.com/epikoinonia)
To kapnisma dhen epitrepete se kamia ptisi.
litt.: Le tabac dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est permis à aucun vol.

b. Smoking is not permitted on any flights. (https://en.aegeanair.com/contact)
litt.: Fumer est not$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis sur quelconque vol.

c. Il est interdit de fumer sur tous les vols. (https://fr.aegeanair.com/voyage-info/a-bord-de-lavion)

d. À bord de l'appareil, il est strictement interdit de fumer. (https://www.airfrance.fr)

L'instruction est formulée en français au moyen du verbe *interdire* dans une phrase affirmative, tandis que dans les deux autres langues, le grec et l'anglais, elle s'exprime par le verbe *permettre* dans une phrase négative.

[1] Pour vérifier le phénomène de l'expression de la négation par un verbe à sémantisme négatif en français, nous avons également relevé les instructions données sur le site d'une compagnie aérienne française.

À la suite de cette constatation, nous avons examiné le phénomène dans notre corpus d'étude et nous avons remarqué que les traducteurs grecs privilégient la négation syntaxique lorsqu'ils doivent traduire un terme à sémantisme négatif. Dans ce chapitre, en poursuivant la problématique exposée dans le deuxième chapitre, nous examinons cette tendance des traducteurs grecs. Des critères définissant les propriétés des verbes à sémantisme négatif seront proposés, dans le but, d'une part, de vérifier notre hypothèse que la sémantique des verbes négatifs français est plus forte que celle exprimée par la négation syntaxique en grec, vu le statut sémantique très souvent ambigu de ces verbes, et, d'autre part, de repérer les raisons pour lesquelles les traducteurs n'ont pas recours à l'équivalent grec de ce type de verbes et privilégient l'expression syntaxique de la négation.

1. Les verbes à sémantisme négatif : délimitation

Dans la littérature, il est très souvent question de certains verbes qui ont une signification négative et apparaissent dans des phrases positives n'ayant aucun marqueur négatif en surface.

Bénédicte Boysson-Bardies (1969 : 111), dans son étude sur les différences d'emploi entre négation syntaxique et négation lexicale chez les jeunes enfants, appelle ces verbes « lexicalement négatifs » et elle considère « le trait négativité présent chaque fois qu'un verbe indique, en tant qu'unité lexicale et dans une phrase affirmative : une absence, un manque, ou une disparition ». Ces verbes sont repérés dans « des phrases syntaxiquement affirmatives » (ibid. : 111).

Culioli (1985 : 49), pour sa part, caractérise ce type de verbes comme des « prédicats à valeur négative[1] » et donne l'exemple de *craindre* ou de *haïr*. Selon lui, « ces prédicats ont des comportements qui ne se confondent pas avec des prédicats comportant une négation du genre 'ne pas aimer' », puisque, dans le premier cas, il est question de « valeur négative renvoyant à des considérations sémantiques », tandis que dans le deuxième cas, c'est un phénomène lié aux « segments » et à la « syntaxe » (ibid. : 49).

Jespersen ([1924] 1971 : 471) souligne que ces verbes ne comportent « aucun préfixe négatif » mais contiennent « une idée de négation ; c'est le cas par exemple de *lack*

[1] Dans un autre travail, Culioli (1990 : 92) caractérise ce type de verbes comme « des lexèmes à teneur négative » et donne comme exemples les verbes *refuser*, *craindre*, *empêcher*, etc.

(manquer[1] de), qui signifie en fait 'ne pas avoir', et de *fail*, 'échouer', ou encore 'ne pas réussir' ». Ces verbes sont, selon le linguiste, des mots à sens inhérent négatif mais ayant une forme positive ([1917] 2012 : 42).

Corblin et Tovena (2003 : 284) présentent la différence entre *Je n'accepte pas* et *je refuse* et soulignent que « même si ces deux phrases sont pratiquement équivalentes, ce sont les relations de liage de variables et de hiérarchie de portée qui les opposent ».

Selon Françoise Berlan (2004 : 93-94), qui examine les verbes ayant un sémantisme négatif « dans le cadre de la valence verbale et des constructions à support » au moyen d'un corpus racinien du français classique, il existe des verbes qui constituent des « substituts lexicaux de la négation » et « l'idée négative semble [leur être] inhérente ». Ils sont perçus, selon l'auteure, « en rapport avec l'inexistence, la perte, l'absence », ce qui est témoigné par les dictionnaires, où « ils sont glosés par la négation de leur antonyme » (ibid. : 93).

Creissels (2006 : 132), enfin, définit ce type de verbes comme ayant un « signifié lexical [qui] peut être analysé comme incluant une négation ».

Toutes les définitions proposées par ces auteurs s'accordent sur le fait que ces verbes comportent une signification négative ; nous les appellerons, par conséquent, des *verbes à sémantisme négatif*.

1.1. Typologie des verbes à sémantisme négatif

Les verbes à sémantisme négatif se distinguent des autres verbes par le trait [+négatif] qui les caractérise. Mis à part cette propriété, il existe, selon certains linguistes, des sous-catégories de verbes au sein même de cette grande catégorie.

Boysson-Bardies (1976 : 19-22), en suivant la terminologie d'Edward Klima (1964), propose une distinction entre les « verbes à négation inhérente » d'une part, et les « verbes inverses et contraires » d'autre part.

À la première catégorie appartiennent des verbes tels que *nier* ou *douter*, qui indiquent qu'une « relation entre les termes qu'ils relient ou introduisent n'est pas ou est fausse » et qui constituent des « opérateurs de négation » (ibid. : 19). Ces verbes ont « une valeur d'affirmation mais leur valeur référentielle contient une négation. La relation posée est l'affirmation d'une négation ». Selon Boysson-Bardies (ibid. : 19-20), ces verbes sont,

[1] Selon François (2008 : 2235), le verbe *manquer* fonctionne souvent « comme semi-auxiliaire, ex. Paul a manqué (de) créer un accident en passant au feu rouge = faillir ».

au niveau sémantique, « des opérateurs qui inversent la valeur de l'énoncé qu'ils introduisent » et « peuvent être substitués soit à des verbes avec préfixes négatifs soit à des verbes syntaxiquement niés ».

Dans la deuxième catégorie, la linguiste présente encore une distinction entre les verbes *inverses* et les verbes *contraires*. La caractéristique principale de ces verbes est que, contrairement aux « verbes à négation inhérente […] ils ne sont pas des "opérateurs". Ils n'inversent pas la valeur de la clause qu'ils introduisent » et, de plus, il n'existe pas de contrainte syntaxique « comme la forme subjonctive pour le verbe de la subordonnée[1] » (ibid. : 21). Malgré ces propriétés communes, on observe des contraintes « [liées] à l'état et au procès » qui différencient ces verbes. Les verbes *contraires* « expriment un état contraire d'un item verbal, état considéré comme négatif par rapport à l'état opposé », comme dans le cas du verbe *ignorer* (« Il n'ignore pas = il sait ») (ibid. : 21). En revanche, les verbes *inverses* « indiquent une annulation par procédé de réversion » (ibid. : 22). Tel est le cas pour *ouvrir/fermer*, par exemple, qui indiquent l'inversion d'un processus.

Muller (1991), pour sa part, propose une distinction différente. Il considère les verbes tels que *nier* comme *négatifs inverses* et souligne que « les relations de paraphrase peuvent faire apparaître une configuration où la négation est non pas dominante […] mais dépendante ». Dans le cas du verbe *nier*, par exemple, il observe que, bien qu'il soit de « sémantisme négatif, [il] ne signifie jamais *ne pas dire*[2] », étant donné que « le participe passé *nié* n'a pas le sens de *pas dit* » (ibid. : 60). Muller propose, par ailleurs, une autre catégorie de verbes, qu'il qualifie comme *termes négatifs*, et il introduit deux propriétés syntaxiques qui pourraient les distinguer des verbes *inverses* : « l'orientation scalaire d'un négatif » qui « se fait vers une quantité nulle, et non vers une quantité supérieure » [ex. *Il vient rarement, et même pour ainsi dire* (*jamais* + **tout le temps*) vs *Il vient souvent, et même pour ainsi dire* (**jamais* + *tout le temps*)], ainsi que « l'occurrence de *termes à polarité négative* » (ex. *Je refuse d'avoir si peu que ce soit affaire à lui* vs **J'accepte d'avoir si peu que ce soit affaire à lui*). Le linguiste soutient que dans ces deux cas « les négatifs se présentent comme des expressions comportant une négation syntaxique » (ibid. : 58).

---

[1] La linguiste donne les exemples suivants : « Il ignore que Pierre est parti » mais « Je nie que vous soyez allé écouter ce discours » (1976 : 20-21).

[2] Martin (1976 : 67) souligne que le verbe *se taire*, par exemple, n'est pas toujours l'équivalent de *ne pas parler*, et que ce sont la situation d'énonciation et le contexte qui déterminent cette équivalence.

Nous allons examiner les *verbes à sémantisme négatif* en fonction, notamment, de leur orientation scalaire. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est le contraste entre la négation lexicale en français et la négation syntaxique en grec.

Avant d'analyser les verbes à sémantisme négatif en proposant des critères les distinguant de la négation syntaxique, il est nécessaire de nous référer aux notions de *contradiction* et de *contrariété*, qui sont cruciales pour la distinction sémantique au sein de la catégorie des termes antonymes. En effet, il existe, dans la littérature, des travaux examinant ce contraste notamment pour ce qui concerne les adjectifs. Il serait intéressant de voir cette divergence au sein du noyau verbal.

1.2. Contrariété *vs* contradiction

1.2.1. Relation contraire *vs* relation contradictoire en logique

La distinction entre les notions de *contrariété* et de *contradiction* date d'Aristote. Dans les *Catégories* et *De l'interprétation*, Aristote propose quatre types d'opposition (cités dans Horn, 1989 : 6-7) : l'opposition des relations de *corrélation* (*double* vs *demi*), celles de *privation* (*aveugle* vs *voyant*), l'opposition de termes *contraires* (*bon* vs *mauvais*) et celle des relations *contradictoires* (*Il parle* vs *Il ne parle pas*).

L'œuvre d'Aristote a été à l'origine du carré logique, d'abord en latin par Apulée (Bocquet, 2017 : 1), connu sous le nom de *carré d'oppositions* ou *carré logique*[1]. Dans ce carré, les termes opposés par une relation contraire ne peuvent pas être vrais en même temps, mais ils peuvent être faux (ex. *Tout homme est mortel* vs *Aucun homme n'est mortel*). En revanche, l'opposition de contradiction prévoit qu'une proposition est obligatoirement vraie tandis que la proposition contradictoire est obligatoirement fausse (ex. *Tout homme est mortel* vs *Quelque homme n'est pas mortel* ou bien *Quelque homme est mortel* vs *Aucun homme n'est mortel*). Les valeurs de 'vrai' et de 'faux' en français sont vérifiées au moyen des structures 'Il est vrai que P' et 'Il est faux que P'. Nous aimerions signaler, sur ce point, que même la structure utilisée en grec pour définir que la valeur d'une proposition est fausse est formulée au moyen de la négation syntaxique : 'Δεν είναι αλήθεια ότι P' (Dhen ine alithia oti P) 'Il n'est pas vrai que P' (Veloudis, 2005 : 14) ou bien 'Δεν αληθεύει ότι P' (Dhen alithevi oti P) 'Il n'est pas vrai que P' (Setatos, 1992 : 170). Cela est déjà un premier indice de la fréquence du

[1] Dans ce carré, les relations sont multiples : à part les relations d'opposition contraires et contradictoires, il existe aussi les relations *subcontraires* et *subalternes*, dites aussi *privatives* (Bocquet, 2017 : 2).

phénomène que nous examinons, à savoir du passage de la négation lexicale en français au moyen d'un terme sémantiquement négatif à la négation syntaxique en grec, lors de la traduction.

Selon Horn (1989 : 8), Aristote propose cette distinction notamment pour les propositions, et non pas pour les termes isolés (noms ou adjectifs), vu qu'il considère que seules les propositions peuvent être régies par les lois de la contradiction[1]. C'est la raison pour laquelle toute proposition négative se définit comme la proposition contradictoire de l'affirmative, ce qui ne pourrait pas arriver entre deux termes ; ces derniers ne peuvent pas être vrais ou faux. En revanche, comme Horn le souligne (ibid. : 8), deux propositions peuvent être des membres d'une opposition contraire ou privative. Dans ce dernier cas, les deux membres de l'opposition peuvent être simultanément faux, mais ne peuvent pas être simultanément vrais (ex. *J'ai eu de bons résultats* vs *J'ai eu de mauvais résultats*).

Les relations de contrariété et de contradiction sont analysées dans la théorie aristotélicienne impliquant le rôle important des quantificateurs, et par conséquent celui des notions de la qualité et de la quantité. Françoise Armengaud (*Encyclopædia Universalis* [en ligne[2]]) souligne que « deux propositions contradictoires sont opposées à la fois en quantité (quelques / tous)[3] et en qualité (affirmation / négation) ».

Cette distinction en logique est également examinée par Jespersen ([1924] 1971). Le linguiste mentionne la relation entre les termes *blanc* et *non-blanc* comme contradictoire, et celle entre les termes *blanc* et *noir* comme contraire (ibid. : 459)[4]. Il souligne qu'en logique les termes contradictoires « excluent tout moyen terme » et s'expriment « par des dérivés comme *unhappy* 'malheureux', *impossible* […] ou par des expressions composées avec l'adverbe *not* », tandis que les termes contraires « ont

---

[1] Selon Penka (2015 : 305), « contrary opposition is defined by the logical Law of Contradiction, according to which the two opposites cannot be simultaneously true. Contradictory opposition is additionally subject to the Law of the Excluded Middle, which holds that one of the opposed elements must be true ». *Cf.* également von Wright (1987 : 315) et Horn (1989 : 18-21).

[2] *Cf.* https://www.universalis.fr/encyclopedie/contraires-et-contradictoires-logique/.

[3] Les exemples originaux d'Aristote sont les suivants : (1) πᾶς ἄνθρωπος λευκός, (2) οὐδείς ἄνθρωπος λευκός, (3) τις ἔστι λευκός ἄνθρωπος et (4) οὐκ ἔστι λευκός ἄνθρωπος. Si on traduit en français les propositions du grec ancien proposées par Aristote, on a les résultats suivants : (1) tout homme est blanc, (2) nul homme n'est blanc, (3) quelque homme est blanc et (4) tout homme n'est pas blanc. Les propositions (1) et (2) sont contraires entre elles, ce qui est le cas aussi pour les propositions (3) et (4), tandis que les propositions (1) et (4) mais aussi (2) et (3) sont considérées comme contradictoires entre elles. Pour plus d'informations sur la théorie aristotélicienne, *cf.* Monteil (2003), Barthélemy (2011), Schang (2012) et Bocquet (2017).

[4] Horn (1989 : 38) se réfère à cette distinction de la manière suivante : « The immediate contrary of *white* is *not-white* (or *nonwhite*) ; and in general the immediate contrary of any term will be defined by the operation of predicate term negation ».

un ou plusieurs moyens termes […] dont les racines sont différentes », comme dans le cas de la relation entre *bon* et *mauvais* (ibid. : 459).

En logique, la distinction entre les termes contradictoires et les termes contraires semble évidente. Dans les langues naturelles en revanche, le champ de l'opposition présente des points obscurs lorsqu'il faut faire la différence entre ces deux types de termes.

1.2.2. L'opposition dans les langues naturelles

En appuyant son argumentation sur l'existence ou non de moyen terme, Jespersen constate que, contrairement à ce que les logiciens soutiennent sur l'opposition contraire ou contradictoire entre les termes, il arrive très souvent que deux phrases, comme par exemple *Jean est riche* et *Jean n'est pas riche* fassent preuve d'une relation contraire et non pas contradictoire « puisqu'il existe un terme intermédiaire que l'on peut exprimer en disant […] *Jean est peut-être riche* […] ([1924] 1971 : 459-460). L'expression qui constitue le terme moyen est caractérisée par Jespersen comme l'*incertain*, tandis que les termes mis en relation comme le *positif* et le *négatif* sont « des absolus et relèvent du certain ». Jespersen justifie cette position en soulignant que c'est « l'attitude du locuteur » et son hésitation par rapport à la classe où appartient Jean qui est à l'origine de cette constatation, vu l'évidence que les termes *riche* et *pas riche* utilisés seuls sont contradictoires (ibid. : 460).

Pour illustrer l'existence d'un moyen terme, nous aimerions nous référer également aux propos de Muller (1991) qui fait la distinction entre l'antonyme marqué et les termes *négatifs*. Selon le linguiste, « les deux notions ont en commun de dénommer des opposés à un terme non marqué constituant un pôle de référence » (ibid. : 62). Dans de nombreux cas, « l'antonyme peut laisser vacant un espace intermédiaire entre lui et le terme non marqué, alors que le négatif se définit par une relation de paraphrase avec une négation du prédicat non marqué, et couvre […] tout le domaine » (ibid.). Pourtant, il arrive très souvent de confondre ces termes lors de leur emploi dans le discours. La différence entre les termes antonymes et les *négatifs* (dans la terminologie de Muller) est vérifiée au moyen de deux propriétés proposées par le linguiste. Plus précisément, Muller remarque que les négatifs n'acceptent pas facilement la construction en *ni*, vu que ce type de phrases semble étrange : ?*Luc n'accepte pas ni ne refuse* (ibid. : 64). En outre, la construction d'un négatif nié par le biais de la négation syntaxique ne peut pas facilement être suivie de *et même* : **Je ne le sais pas, et même je l'ignore*. Comme

Muller le souligne, « les antonymes de type inverse ne répondent pas à ces propriétés ». Tel est le cas de l'exemple *L'eau n'est ni chaude ni froide* / *L'eau n'est pas chaude, elle est même froide* (ibid. : 64).

Maria Spychalska (2011 : 194) utilise l'exemple du terme *happy* 'content' pour illustrer les relations d'opposition au sein de la catégorie des adjectifs. Selon l'auteure, le couple *happy* - *not happy* 'content - pas content' est constitué de prédicats négatifs ('negatives') exprimant des valeurs contradictoires, tandis que le couple *happy* - *unhappy* 'content – mécontent' est un couple de prédicats contraires ('opposites') exprimant, par conséquent, des valeurs contraires. L'auteure ajoute que les prédicats contraires ne sont pas sémantiquement équivalents aux prédicats négatifs : « a not-pretty person does not have to be ugly » (ibid. : 194). Ces relations d'opposition entre les adjectifs illustrent l'existence d'une *zone grise* entre certains termes. Corblin (2013 : 36) souligne sur ce sujet que « beaucoup de couples d'antonymes ne sont pas strictement complémentaires et laissent subsister entre eux une zone grise dans laquelle ni l'un ni l'autre ne s'appliquent », comme dans le cas des adjectifs *froid* et *chaud*.

Quant à la négation syntaxique de phrase et son rapport avec les notions de contrariété et de contradiction dans le discours, John Lyons (1990 : 391) soutient qu'il existe deux types de négation : « la première convertirait la proposition en sa contradictoire et l'autre en sa contraire ». Il considère, par conséquent, que *Je n'aime pas la musique moderne* est la phrase contraire à *J'aime la musique moderne* et la phrase contradictoire à *Je ne déteste pas la musique moderne*, cette dernière niant un verbe à sémantisme négatif. Lyons souligne (ibid. : 391-392) : « l'application de la négation propositionnelle à une expression gradable [du type *aimer* 'like'[1]] tend toujours à produire une contraire, par opposition à une contradictoire ». Il soutient aussi que « le système linguistique lexicalise le contraire [comme dans le cas de *dislike*] ». En français, cependant, le verbe *détester* ne constitue pas la lexicalisation négative de *aimer*, vu qu'il ne s'agit pas de l'ajout d'un préfixe mais d'un mot totalement différent. Les théories examinées ci-dessus montrent qu'il n'existe pas dans le discours de limite nette entre l'opposition qui exprime une relation contraire et celle exprimant une

[1] Un point qui mérite l'attention dans les propos de Lyons est la caractérisation du verbe *aimer* comme gradable. Nous avons l'habitude d'accorder cette propriété à des adjectifs. Il apparaît pourtant que les verbes qui présentent la particularité d'être déterminés par un quantifieur (*beaucoup*, *peu*, *assez*…) sont aussi traités comme gradables. Cette propriété ne pourrait pas, cependant, qualifier les verbes à sémantisme négatif des phrases de notre corpus (ex. *interdire*, *refuser*, etc.) qui ne sont pas compatibles avec un quantifieur : **Il est beaucoup interdit*.

relation contradictoire. On pourrait, cependant, arriver à une sorte de généralisation : tant en logique que lors de son emploi dans le discours, la négation syntaxique crée, dans la plupart des cas, une relation de contradiction, tandis que la négation morphologique (comme nous l'entendons, à savoir l'ajout d'un préfixe au terme considéré comme positif ou bien non-marqué) est à l'origine d'une relation de contrariété. Doris Penka souligne à ce propos :

> Sentential negation yields a contradictory opposite, since e.g. the sentences *Mary is happy* and *Mary is not happy* can neither be simultaneously true nor be simultaneously false in the same situation. Prefixing *un-* on the other hand yields a contrary opposite: the sentences *Mary is happy* and *Mary is unhappy* cannot be simultaneously true, but they can be simultaneously false as witnessed by the fact that *Mary is neither happy nor unhappy* makes a felicitous assertion.
> (Penka, 2015 : 305-306)

Il apparaît, par conséquent, que la négation morphologique et la négation exprimée au moyen des termes à sémantisme négatif présentent un point commun qui les rapproche au premier abord : elles n'expriment pas la négation au moyen d'un marqueur de négation de phrase et elles appartiennent à la catégorie que nous avons définie comme *négation dans le lexique* (*cf.* introduction générale). Ce constat pourrait nous conduire à l'hypothèse que la négation exprimée au moyen d'un verbe à sémantisme négatif présente les mêmes propriétés que la négation morphologique et exprime, par conséquent, une opposition de contrariété, contrairement à la négation syntaxique, qui semble, comme on vient de le voir, exprimer très souvent une relation de contradiction.

1.3. Les verbes à sémantisme négatif et la négation morphologique

L'expression de la négation dans le lexique ne constitue pas le seul point commun entre les verbes à sémantisme négatif et les termes morphologiquement négatifs[1]. Il existe certaines propriétés qui les rapprochent et illustrent le fait que ce type de négatifs expriment l'opposition de contrariété[2]. Muller souligne que :

> Rien ne distingue particulièrement les négatifs à négation morphologique des négatifs sémantiques – sinon que leur composition exhibe la relation qu'ils entretiennent avec le terme positif. On pourrait supposer qu'ils correspondent

[1] *Cf.* Fodor, Fodor et Garrett (1975 : 520), selon qui les verbes à sémantisme négatif sont considérés comme des morphèmes implicitement négatifs (« implicitly negative morpheme »), « the border between morphological and implicit negation is hard to draw ». Selon eux, la différence entre la négation morphologique et la négation explicite est comparable à celle qui existe entre les termes implicitement négatifs (négation implicite) et les termes explicitement négatifs (négation explicite) (ibid. : 522).
[2] Position également avancée par Zimmer (1964 : 23) et Horn (1989 : 33).

> plus exactement au complémentaire du positif : ce n'est pas nécessairement le cas.
>
> (Muller, 1991 : 65)

1.3.1. Le préfixe *dé-* et sa traduction par la négation syntaxique

Les verbes à sémantisme négatif semblent présenter un point commun intéressant avec les verbes morphologiquement négatifs préfixés en *dé-*.

Jean-Paul Boons (1984), dans son étude sur les verbes préfixés en *dé-*, souligne qu'il existe dans tout procès à noyau verbal exprimé par ce type de verbes un « état initial, son point de départ », et « un état final, le résultat du procès », et que, lors du passage d'un état à l'autre, on passe par une « information médiane » (ibid. : 97). Il semble que cette information ait les mêmes propriétés que la *zone grise* qui qualifie le moyen terme déjà examiné (*cf.* 1.2.2) et qui régit un grand nombre de couples d'antonymes. Cette position rapproche des verbes tels que *enlever* et *desceller* dans l'exemple *Le piton est enlevé*/*descellé du mur* (ibid. : 115). Les deux verbes expriment, selon Boons, « un état de choses antérieur, descriptible par l'affirmation correspondante », à savoir le verbe *sceller* (ibid. : 115).

Un cas de verbe préfixé en *dé-* dans notre corpus d'étude est le verbe *déplaire* qui est défini dans le dictionnaire[1] par la négation du contraire : *ne pas plaire*. Sa traduction en grec s'effectue, dans les exemples suivants, par la négation syntaxique :

1. a. Laissant glisser, souvent par flemme, ce qu'ils pouvaient dire ou faire *qui me déplaisait*. (S, p.783)
   b. Αλλά έκανα πως ξέχναγα, συχνά από τεμπελιά, τα όσα μπορούσαν να πουν ή να κάνουν *που δεν θα μου καλάρεσαν*. (S, p.762)
   Ala ekana pos xexnagha sixna apo tebelja ta osa borusan na pun i na kanun pu dhen tha mu kalaresan.
   litt. Mais je-faisais que je-oubliais souvent de paresse les choses ils-pouvaient na$_{\text{part.subj.}}$ ils-disent ou na$_{\text{part.subj.}}$ ils-font que dhen$_{\text{part.nég.}}$ à-moi elles-plairaient-beaucoup.

2. a. *Cela lui avait déplu* que je vienne la voir, et si tôt. (C, p.416)
   b. *Δεν της άρεσε* που την είχα επισκεφτεί τόσο νωρίς. (T, p.398)
   Dhen tis arese pu tin ixha episkefti toso noris.
   litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ à-elle il-plaisait que la je-avais-visitée si tôt.

Le verbe *déplaire* dans les exemples ci-dessus pourrait, selon Lyons (1990 : 391), être traité comme un verbe gradable et se rapprocher, par son sémantisme, du verbe *détester*,

[1] *Le Robert micro* (1998).

qui constitue un verbe à sémantisme négatif. Il pourrait également être considéré comme un verbe de processus[1], vu qu'il décrit le passage d'une situation de *plaisance* à une situation de *déplaisance*, tout en réservant la possibilité de l'existence d'un moyen terme, d'une zone grise entre les deux états. Ce constat se vérifie notamment par la traduction grecque dans l'exemple 1 : le verbe dans la structure δεν θα μου καλάρεσαν (dhen tha mu kalaresan) contient le préfixe καλό (kalo), qui prend la signification de πολύ 'beaucoup'. La traduction pourrait aussi être la suivante : δεν θα μου άρεσαν και πολύ (dhen tha mu aresan kai poli) 'qui ne me plairaient pas beaucoup', ce qui renvoie à l'existence de différents degrés de « plaisance ». La traduction en grec du verbe *déplaire* n'est pas pourtant le verbe δυσαρεστώ (dhisaresto). Le choix des traducteurs serait, sur ce point, dicté par le sémantisme du préfixe.

En général, le préfixe *dé-* est traduit en grec par le préfixe από- (*cf.* introduction générale), comme dans le cas du verbe *démystifier*, rendu par le verbe απομυθοποιώ (apomithopio). Dans le cas des exemples 1 et 2, pourtant, le préfixe français ne pourrait être traduit en grec que par le préfixe δυσ- (dhis), qui exprime la notion de difficulté quand il est ajouté à un terme positif, et ne renvoie pas à la signification du verbe français (*déplaire* = ne pas plaire). C'est pour cela que le traducteur a opté pour la négation syntaxique. Ce choix est également justifié par les propos de Horn (1989 : 288), lorsque le linguiste se réfère au préfixe anglais *dis-* : « some *dis-* verbs denote, not activities or accomplishments, but states : *disbelieve*, *dislike*, *distrust* ». La traduction grecque δυσαρεστώ (dhisaresto) 'déplaire' ne pourrait pas constituer le choix du traducteur puisqu'il ne s'agirait plus d'un verbe de processus mais d'un verbe d'état, ce qui n'est pas le cas dans les exemples examinés.

Un autre verbe préfixé en *dé-* qui est traduit par la négation syntaxique dans notre corpus est le verbe *déconseiller*, dont la définition dans le dictionnaire[2] est *conseiller de ne pas faire*. Cette définition implique le déplacement de la négation, autrement dit le phénomène du *Neg-Raising*. En effet, selon Nathalie Schapansky (2002 : 813), « Neg-Transfer[3] is a process which weakens the negative statement contained in the tail of a chain ». L'auteure donne l'exemple suivant pour expliquer le phénomène

[1] Guillemin-Flescher (1981 : 448) distingue deux catégories de verbes : les verbes de processus « dont le sémantisme implique un procès ayant un déroulement qui est, ou peut être, délimité par des bornes » et les verbes d'état « impliquant par leur sémantisme un procès qui n'est pas envisagé par rapport à un déroulement ».

[2] *Le Robert micro* (1998).

[3] C'est le terme que l'auteure utilise pour se référer au *Neg-Raising*.

d'affaiblissement du contenu de la phrase négative : « *J'espère qu'il ne viendra pas* means 'I hope that he will not come' (he is unwanted) » tandis que « *Je n'espère pas qu'il vienne* simply means 'I do not wish to see him' » (ibid. : 813). Dans les exemples ci-dessous, il n'y a pas de déplacement de la négation en grec ; les traducteurs optent pour la négation syntaxique :

3. a. Le *White Book* était clair : *ils déconseillaient* formellement la Thaïlande. (P, p.81)
   b. Το *White Book* ήταν ξεκάθαρο: *δεν συνιστούσε* με τίποτε την Ταϊλάνδη. (Π, p.81)
   To White Book itan xekatharo dhen sinistuse me tipote tin Taïlandhi.
   litt. Le White Book était clair dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-conseillait avec rien la Thaïlande.

4. a. Néanmoins, *il nous semble carrément déconseillé* d'accepter les amendements qui font de 2010 une date limite, unique à court terme, et qui ajoutent 2020 comme date limite pour les objectifs à long terme. (SOURCe)
   b. Εξάλλου, εμείς πιστεύουμε ότι *δεν είναι καθόλου ενδεδειγμένη* η έγκριση των τροπολογιών που καθιστούν το 2010 το μοναδικό βραχυπρόθεσμο όριο και καθορίζουν το 2020 ως ημερομηνία όριο για τους μακροπρόθεσμους στόχους.
   Exalu emis pistevume oti dhen ine katholu endhedhighmeni i egrisi ton tropologhion pu kathistun to 2010 to monadhiko vraxhiprothesmo orio ke katholizun to 2020 os imerominia orio ghia tus makroprothesmus stoxhus.
   litt. D'ailleurs nous croyons que dhen$_{\text{part.nég.}}$ est nullement conseillée la permission des amendements que ils-rendent le 2010 la seule court-terme$_{\text{adj.}}$ limite et ils-définissent le 2020 comme date limite pour les long-terme$_{\text{adj.}}$ objectifs.

5. a. En résumé, la commission de l'agriculture est d'avis que nous devons rester dans le cadre de l'accord de Berlin, et en ce sens, en tant que rapporteur pour avis, *je dois déconseiller* au Parlement de voter l'amendement 206. (SOURCe)
   b. Εν ολίγοις, η Επιτροπή Γεωργίας είναι της άποψης ότι πρέπει να παραμείνουμε στα πλαίσια της συμφωνίας του Βερολίνου και, κατ' αυτή την έννοια, *δεν θα σας συνιστούσα* ως συντάκτης της γνωμοδότησης να υπερψηφίσετε την τροπολογία 206.
   En olighis i Epitropi Gheorghias ine tis apopsis oti prepi na paraminume sta plesia tis simfonias tu Verolinu ke katafti tin enia dhen tha sas sinistusa os sindaktis tis ghnomodhotisis na iperpsifisete tin tropologhia 206.
   litt. En bref la commission agriculture$_{\text{gén.}}$ est de-l'avis que il-faut na$_{\text{part.subj.}}$ nous-demeurons aux cadres de-l'accord du Berlin et en-ce le sens dhen$_{\text{part.nég.}}$ à-vous je-conseillerais en-tant-que rapporteur de-l'avis na$_{\text{part.subj.}}$ vous-voterez-pour l'amendement 206.

Les traductions δεν συνιστούσε (dhen sinistuse) 'il ne conseillait pas' (ex. 3), δεν είναι καθόλου ενδεδειγμένη (dhen ine katholu endhedhighmeni) 'elle n'est pas du tout conseillée' (ex. 4) et δεν θα σας συνιστούσα (dhen tha sas sinistusa) 'je ne vous conseillerais pas' (ex. 5) signifient 'ne pas conseiller d'agir d'une certaine manière'. Elles renvoient aussi à la fonction du préfixe *dé-*, qui exprime le sens du préfixe από-

en grec, à savoir le fait d'enlever une propriété du verbe positif, dans notre cas du verbe *conseiller*. Vu qu'il n'existe pas en grec de verbe avec cette forme (*αποσυμβουλεύω / *αποσυνιστώ), le traducteur opte pour la négation syntaxique au moyen du marqueur négatif δεν.

La tendance des traducteurs à rendre, très souvent, la négation morphologique et la négation exprimée par un verbe à sémantisme négatif par la négation syntaxique en grec constitue un phénomène très fréquent dans notre corpus et semble rapprocher ces deux types de négation dans le lexique, comme dans les exemples suivants :

6. a. Les Turcs *réfutent* le terme « génocide » parce que ce serait faire aveu de barbarie. (PR, p.301)
   b. Οι Τούρκοι *δεν δέχονται* τον όρο γενοκτονία, γιατί αυτό ισοδυναμεί με ομολογία της βαρβαρότητάς τους. (KM, p.257)
   I Turki dhen dhexhonde ton oro ghenoktonia ghiati afto isodhinami me omologhia tis varvarotitas tus.
   litt. Les Turcs dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-acceptent le terme génocide parce-que cela il-équivaut avec aveu de leur barbarie.

7. a. Mais *j'étais incapable* de dire pourquoi. (S, p.603)
   b. *Δεν μπορούσα* όμως να εξηγήσω το γιατί. (S, p.579)
   Dhen borusa omos na exighiso to ghiati.
   litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-pouvais mais na$_{\text{part.subj.}}$ je-explique le pourquoi.

8. a. Si la Commission estime que l'accord est *incompatible* avec le droit de l'Union, elle en informe l'État membre concerné. (Règlement 2016/399)
   b. Αν η Επιτροπή θεωρεί ότι το σχέδιο της συμφωνίας *δεν συμβιβάζεται* με το δίκαιο της Ένωσης, ενημερώνει σχετικά το οικείο κράτος μέλος.
   An i Epitropi theori oti to sxhedhio tis simfonias dhen simvivazete me to dhikeo tis Enosis enimeroni sxhetika to ikio kratos melos.
   litt. Si la Commission considère que le plan de-l'accord dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-compatible avec le droit de-l'Union elle-informe relativement le proche état membre.

Dans l'exemple 6, le verbe à sémantisme négatif *réfuter* est traduit, en grec, par la négation syntaxique au moyen de la structure δεν δέχονται (dhen dhexhonde) 'ils n'acceptent pas', tandis que, dans l'exemple 7, l'adjectif *incapable* est également traduit par la négation syntaxique du verbe μπορώ (boro) 'pouvoir'. Même dans les textes officiels du Parlement européen (*cf.* premier chapitre), la négation morphologique des termes avec le préfixe *in-* est, dans un nombre important de cas, traduite par la négation syntaxique en grec (ex. 8).

1.3.2. Les préfixes *in*- en français et α- en grec et leur traduction par la négation syntaxique

L'équivalence lexicale entre les préfixes *in*- en français et α-[1] en grec a été déjà examinée dans les remarques préliminaires. Il faut pourtant mentionner, sur ce point, certaines propriétés qui rapprochent les deux préfixes :

- Il s'agit de préfixes qui peuvent se joindre, notamment, à des adjectifs : *in*certain 'αβέβαιος' (aveveos).
- Il existe des mots négatifs en *in*- et α- qui n'ont pas de terme positif correspondant de la même catégorie grammaticale : *solite/insolite, *ιδεός/ανίδεος 'inexpérimenté'[2].

Mis à part ces propriétés morphologiques lexicales, il faudra examiner les propriétés sémantiques des deux préfixes, afin de comprendre le passage de la négation lexicale à la négation syntaxique et *vice versa*, lors de la traduction.

Le préfixe *in*- constitue en français « le principal préfixe négatif productif » (Gaatone, 1971 : 13). Il est employé « pour la formation d'adjectifs, de substantifs et d'adverbes à valeur négative » (ibid. : 14). De par son sémantisme, le préfixe en question ne permet pas la gradation des termes qui en sont formés (Gaatone, 1990 : 211).

Horn (1989 : 293), à la suite de Zimmer (1964 : 33), soutient que le préfixe français *in*- partage un grand nombre de propriétés qu'il associe au préfixe anglais *un*-. La plus importante est que le préfixe français exprime une opposition de contrariété[3], ce qui a déjà été mentionné comme un point commun avec les verbes à sémantisme négatif.

Les adjectifs préfixés en *in*- présentent un grand intérêt, vu qu'ils ont certaines propriétés sémantiques qui semblent les différencier de leurs équivalents exprimés par la négation du prédicat en français.

Lors de son étude des préfixes français et anglais, Karl Zimmer (1964 : 52) souligne que la différence entre *non*- et *pas* quand ces derniers se trouvent dans des constructions

---

[1] Selon Hulse (2010 : 89) « the negating *a*- prefix came into English from Greek and was, until comparatively recently, only attached to words of Greek origin, for example *atypical*. The prefix is, however, now also used to negate words of Latin origin, for example, *amoral* (…) ».

[2] Pour plus d'exemples, voir Anscombre (1992) pour le préfixe *in*- en français et Mirambel (1959) pour le préfixe *α*- en grec.

[3] En examinant les facteurs sémantiques qui affectent l'emploi des préfixes négatifs, tels que *in*- ou *un*- en anglais, Hulse (2010 : 95) observe que ces préfixes « tend towards a contrary type of opposition, or opposition which may be gradable (e.g. *impolite*, *unhappy*) ». Pour ce qui est de la différence entre les préfixes *a*- et *in*-, elle remarque que « the *a*- derivation tends to refer to people, as opposed to behavior or actions. For example, *amoral* usually refers to a person, whereas *immoral* has a tendency to relate to a person's behavior ». Nous évoquons cette observation pour démontrer la similitude entre les préfixes anglais examinés par Hulse et les préfixes français (*in*-) et grec (*α*-) que nous examinons dans cette partie.

adjectivales attributives est une différence de style, vu que les phrases contenant *non-* sont considérées comme plus « correctes », tandis que celles qui sont construites avec *pas* appartiennent à un style plus familier. De plus, le linguiste soutient que la fonction négative de *non-* est presque toujours contradictoire. Schapansky aboutit à la même conclusion :

> The prefix *in-* is not used to deny a property or quality of an individual but is rather used to indicate that the individual is not up to the required standard […]. Therefore, the negative prefix *in-* has a contrary reading. In contrast, *non* is used to deny a property or quality of an individual […]. Therefore, *non* has a contradictory meaning.
>
> (Schapansky, 2002 : 797)

Victoria Hulse (2010 : 32) cite la position de Zimmer (1964) et de George Lakoff et Mark Johnson (1981), selon qui la variation morphologique de la négation produit une forme plus forte et moins ambiguë que la négation syntaxique.

Muller, pour sa part, souligne que les termes formés au moyen de la composition peuvent « revêtir un sens plus précis ou plus complexe que la simple combinaison d'une négation à un prédicat » (1991 : 65). Il s'agit d'une différence de qualité, qui est inhérente au sémantisme même de tout terme composé.

Selon Boons (1984 : 118), ces adjectifs peuvent exprimer la négation de manière plus forte que la construction *pas* + adjectif, « chaque fois que l'adjectif de départ le permet. Ainsi, *impubliable* est plus fort[1] que *pas publiable*, dans la mesure où l'échelle pragmatique de 'publiabilité' l'autorise ». Comme Boons (1984 : 98) le souligne : « […] la négation d'un état extrême […] fournit une description exacte de l'état opposé, ou, plus précisément, fournit tout ce qui est nécessaire à sa description ».

À la suite de ces constatations, on pourrait conclure que les adjectifs préfixés expriment la négation de manière plus forte (Zimmer 1964, Lakoff et Johnson 1981, Boons 1984) et plus précise (Muller 1991) que la construction *pas* + adjectif. Dans le cas de l'adjectif *lisible* (terme positif), par exemple, on a deux choix comme termes négatifs : *illisible* (négation morphologique) ou *pas lisible* (négation du prédicat). Il nous semble que par l'emploi de l'adjectif *illisible*, on qualifie, par exemple, une clé USB comme n'ayant aucune possibilité de fonctionner : il s'agit donc d'un adjectif qui exprime la négation de manière forte et précise. En revanche, en employant la négation syntaxique *pas*, la phrase *Cette clé USB n'est pas lisible* laisse plus de possibilités de fonctionnement à la

[1] La notion de *force* sera analysée dans ce chapitre à la section 2.3.1.

même clé : qu'elle n'est pas lisible par un ordinateur précis, par exemple, et qu'elle pourra fonctionner si elle est branchée à un autre appareil.

L'équivalent du préfixe français *in-* en grec est le α- privatif. Selon Veloudis (2005 : 18), la négation morphologique avec des préfixes tels que le α- privatif du grec n'est pas aussi productive que la négation syntaxique avec les marqueurs négatifs indépendants. Nous sommes arrivée à la même constatation lors de l'examen du lexème *sans* (*cf.* chapitre II). Mis à part la productivité qui est relative à la quantité, il apparaît qu'en grec aussi la négation morphologique exprime la notion du terme de façon plus précise, voire plus forte qu'un prédicat nié. Dans un nombre important d'exemples de notre corpus, la négation syntaxique en français est traduite par un terme préfixé en α-, comme dans les exemples suivants :

9. a. Je savais qu'on *ne pouvait pas oublier* l'Algérie. (S, p.768-769)
   b. Το ήξερα πως *ήταν αξέχαστη* η Αλγερία. (S, p.748)
   To ixera pos itan axexhasti i Algheria.
   litt. Le je-savais que elle-était inoubliable la Algérie.

10. a. Mais *ce n'était pas possible*, la cage était ouverte des quatre côtés. (P, p.181)
    b. *Ήταν* όμως *αδύνατον*, διότι κι από τις τέσσερις πλευρές του κλουβιού υπήρχε κόσμος. (Π, p.179)
    Itan omos adhinaton dhioti ki apo tis teseris plevres tu kluvju ipirxhe kosmos.
    litt. Il-était mais impossible parce-que et de les quatre côtés de-la cage il-y-avait monde.

11. a. Puis *il ne bougea plus*. (TK, p.274)
    b. Από τη στιγμή εκείνη *έμεινε ακίνητος*. (MTM, p.248)
    Apo ti stighmi ekini emine akinitos.
    litt. De le moment ce il-est-resté immobile.

Dans ces exemples, les constructions verbales (*ne pouvait pas oublier*, *ce n'était pas possible* et *ne bougea plus*) sont traduites en grec par des constructions attributives avec des adjectifs préfixés en α- : ήταν αξέχαστη (itan axexhasti) 'elle était inoubliable', ήταν αδύνατον (itan adhinaton) 'c'était impossible' et έμεινε ακίνητος (emine akinitos) 'il resta immobile' respectivement. Le préfixe privatif α- du grec semble présenter les mêmes propriétés que son équivalent en français, le préfixe *in-*. Comme nous l'avons déjà remarqué, lorsque dans le texte français il y a un terme préfixé en *in-*, les traducteurs optent très souvent pour la négation syntaxique en grec. On observe par conséquent une situation analogue qui illustre les points communs des préfixes en question : α- et *in-* rendent la négation de l'adjectif plus forte et même plus précise que

leurs équivalents sous forme d'un prédicat nié, ce qui constitue une différence de qualité en comparaison avec la négation syntaxique. Cette constatation n'est pourtant pas susceptible, à elle seule, de justifier le choix des traducteurs grecs et leur préférence soit pour la négation morphologique et les termes préfixés en α- (lorsqu'ils rencontrent la négation syntaxique en français), soit pour la négation syntaxique (lorsqu'il s'agit en français d'un énoncé contenant la négation morphologique avec le préfixe *in*-). Il est à signaler pourtant que, dans certains cas, il existe un croisement dans les traductions : le préfixe français *in*- est souvent traduit par la négation syntaxique en grec, tandis que la négation syntaxique en français est souvent traduite par le préfixe grec α-.

Ce cas de figure pourrait se justifier, en partie, par une différence sémantique importante entre la négation morphologique, mais aussi lexicale, et la négation syntaxique en français. Avant de voir cette justification, nous aimerions citer la position de certains linguistes qui analysent la négation d'un point de vue pragmatique et sémantique. Horn propose la distinction suivante :

> What I am claiming for negation, then, is a use distinction: it can be a descriptive truth-functional operator, taking a proposition *p* into a proposition *not-p*, or a metalinguistic operator which can be glossed 'I object to *u*', where *u* is crucially a linguistic utterance rather than an abstract proposition ».
>
> (Horn, 1985 : 136)

Pour ce qui est de la négation métalinguistique, Horn (1985 : 135) la définit de la façon suivante: « a way of speakers to announce their unwillingness to assert something in a given way, or to accept another's assertion of it in that way ».

Ducrot (1991 : 38), pour sa part, propose la même distinction en tenant compte des deux fonctions de la négation, mais d'un point de vue sémantique. Il illustre cette distinction par les énoncés suivants : *Il n'y a pas un nuage au ciel* exprime la fonction descriptive de la négation, tandis que *Ce mur n'est pas blanc*[1] exprime une fonction métalinguistique (ibid. : 38). Cette dernière exprime le rejet d'une affirmation présente ou absente mais présupposée dans le discours.

Muller (1991 : 45), enfin, soutient qu'il n'existe pas deux négations différentes et illustre sa position par le biais de l'exemple *Ce foulard n'est pas vert*. Selon le linguiste, il se peut qu'on rejette par cet énoncé son assertion logique *Ce foulard est vert*, mais que par le biais de cet acte « je transmets une information : celle que véhicule

[1] Ces exemples proposés par Ducrot sont aussi examinés dans le deuxième chapitre, et plus précisément dans la section 2.1., où nous étudions la construction *sans* + infinitif.

l'assertion négative, et qui revient à dire : *ce foulard est d'une autre couleur que le vert*, en utilisant la négation du prédicat pour signifier une valeur complémentaire de ce dernier » (ibid.).

En effet, selon Muller (ibid. : 66-67), « la négation morphologique ou sémantique des mots négatifs reste […] une négation de constituant, du prédicat si le négatif est verbe ou adjectif, ce qui interdit […] l'effet de rejet de la négation syntaxique employée sans valeur descriptive[1] ». Le linguiste ajoute que cette remarque concerne également les cas où on exprime la correction ; dans ce cas, la négation morphologique est interdite. L'énoncé « *c'est impossible, c'est sûr » ne peut pas, selon Muller, se substituer à l'énoncé « ça n'est pas possible, c'est sûr » (ibid. : 67). La même remarque est aussi valable pour les termes à sémantisme négatif en français. Muller souligne que « le locuteur peut choisir un négatif plutôt que la négation syntaxique » seulement dans le cas où « la négation a une valeur descriptive » (ibid. : 67).

Il semble que cette observation soit également valable pour la négation morphologique en grec, vu qu'elle constitue le choix du traducteur lorsqu'il doit rendre la construction française *ce n'était pas possible* dans l'exemple 10 ci-dessus. La négation morphologique ήταν αδύνατον 'c'était impossible' a, dans cet énoncé, une valeur descriptive, ce qui se vérifie par la phrase suivante.

Cette constatation n'est pas pourtant valable pour tous les exemples de notre corpus et n'est pas, selon nous, suffisamment susceptible de justifier la préférence des traducteurs grecs pour la négation syntaxique, cette dernière présentant des propriétés qui la différencient de la négation morphologique et lexicale.

1.3.3. Similitudes et divergences

À la suite de l'examen effectué ci-dessus, nous aboutissons aux conclusions suivantes : un premier point important pour la présente recherche concerne les similitudes constatées entre la négation morphologique et l'expression de la négation par les verbes à sémantisme négatif, autrement dit la négation lexicale :

---

[1] Dans un article plus récent, Muller (2016 : 121) souligne que, parfois, « la négation est utilisée à des fins de classification, comme un marqueur sur un prédicat pour suppléer à une insuffisance lexicale […]. C'est plus couramment le cas lorsque la négation est lexicalisée dans un morphème comme dans *inexact*, *déboussolé*, *amoral*. Ce sont des formes qui relèvent d'un emploi "descriptif" de la négation […] : la négation contribue à la construction prédicative, notamment dans les constructions intensives pour lesquelles elle produit un effet d'abaissement qui permet des valeurs intermédiaires : *pas mal* entre *bien* et *passable*, par exemple ».

- elles n'expriment pas la négation au moyen d'un marqueur de négation de phrase et elles appartiennent à la catégorie que nous avons définie *négation dans le lexique*,
- elles expriment une relation de contrariété, plutôt que de contradiction et
- elles prévoient l'existence d'un moyen terme, d'une zone grise, entre les termes contraires.

Par ailleurs, lors de l'examen des exemples de notre corpus, nous avons conclu à nombre de divergences entre les termes morphologiquement négatifs et la négation syntaxique. Vu les similitudes citées ci-dessus, on pourrait déjà avancer que ces divergences sont également en vigueur entre les verbes à sémantisme négatif et la négation syntaxique :

- Les termes morphologiquement négatifs expriment la négation de manière plus forte et plus précise que la négation syntaxique. Cette propriété est une intuition et reste à vérifier dans la section suivante de ce chapitre.
- Les termes préfixés en *in*- et en α- expriment une différence de qualité en comparaison avec les prédicats niés par la négation syntaxique.
- Un terme sémantiquement négatif est employé, soit préfixé (négation morphologique), soit ayant un sémantisme négatif inhérent (négation lexicale), dans les cas où la négation exprime une valeur descriptive (Muller, 1991 : 67).

À la suite de ces conclusions, il apparaît que la négation morphologique et la négation au moyen des verbes à sémantisme négatif présentent d'assez nombreux points communs et se différencient sur nombre de points de la négation syntaxique.

2. Verbes à sémantisme négatif *vs* négation syntaxique

Dans notre corpus d'étude, le choix de la négation syntaxique de la part des traducteurs est particulièrement fréquent, notamment dans des exemples où le verbe en grec existe avec un sémantisme équivalent. Par exemple, la phrase *Il est interdit de fumer* pourrait être traduite par la phrase équivalente Απαγορεύεται το κάπνισμα (apaghorevete to kapnisma), ce qui n'est cependant pas l'option privilégiée des traducteurs, qui lui préfèrent la phrase :

> Δεν επιτρέπεται το κάπνισμα.
> Dhen epitrepete to kapnisma.

litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ est permis le tabac.
Il n'est pas permis de fumer.

Il s'agit d'une tendance qui ne peut en aucun cas constituer un choix arbitraire, ni être attribuée à l'idiolecte du traducteur, et qui illustre parfaitement une « organisation collective du discours » (Guillemin-Flescher, 1981). Nous allons par conséquent examiner certains cas de figure illustrant ce phénomène, afin de vérifier quelles sont les contraintes morphosyntaxiques, sémantiques, pragmatiques et autres qui le justifient.

Ce phénomène est très fréquent dans les textes littéraires qui utilisent un discours proche de la langue courante (*cf.* premier chapitre) et présentent très souvent des dialogues illustrant la langue orale. On observe par conséquent pour ce type de texte, des traductions qui présentent des différences dans l'organisation du discours par rapport au texte original : différences morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Selon Guillemin-Flescher (ibid. : IX), « les textes littéraires peuvent […] être plus riches en exemples, et permettre une analyse plus fouillée du phénomène linguistique ». Le passage d'un verbe à sémantisme négatif en français à la négation syntaxique en grec présente la même ou encore plus grande fréquence lorsqu'il est question de la langue officielle mais orale. Les énoncés oraux examinés sont tirés de *SOURCe*, le corpus parallèle français-grec déjà utilisé lors de l'examen du lexème *peu* (*cf.* chapitre II, partie 2.4.). On remarque en revanche une baisse dans les textes tirés de la presse écrite et dans les documents officiels du Parlement européen, où la langue écrite utilisée peut présenter des contraintes lors de la traduction, étant donné le caractère strictement officiel de la langue juridique[1]. Il faut notamment signaler que ce passage de la négation lexicale en français à la négation syntaxique en grec lors de la traduction dépend, à un grand degré, du verbe utilisé, comme on le verra dans la section 2.3 de ce chapitre, où on examine une série de verbes fréquemment traduits en grec par la négation syntaxique. Il semble par conséquent que le chenal utilisé, langue orale ou écrite, joue un rôle important pour l'emploi ou le non-emploi de la négation syntaxique, quand il est question de l'interprétation d'un verbe à sémantisme négatif.

Nous allons, maintenant, examiner certains verbes à sémantisme négatif en français qui sont très fréquemment traduits en grec au moyen de la négation syntaxique. Il s'agit des

[1] Selon Koutsivitis (1989 : 37-38), « la traduction des textes législatifs des Communautés européennes à partir du français vers le grec est une opération qui […] obéit à quelques règles particulières se rapportant : a) à la nature spécifique des textes – caractère normatif, rédaction en plusieurs langues, […] ; b) aux traits particuliers des langues-source et [langues]-cible en question ».

verbes *refuser*, *interdire*, *empêcher*, *manquer* et *ignorer*. Nous tenterons d'expliquer le choix des traducteurs en analysant aussi bien ces verbes que leurs équivalents en grec, au moyen de critères divers dans les deux langues : critères morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques.

Pour cet examen, nous allons tenir compte :

- Des propriétés morphosyntaxiques et discursives proposées par Corblin et Tovena (2003 : 285) qui définissent la négation syntaxique et la comparent aux verbes à sémantisme négatif en français.
- De la place de ces verbes dans l'échelle pragmatique des valeurs exprimées et de l'ambiguïté sémantique constatée dans certains cas, paramètre qui joue un rôle crucial dans le choix du traducteur grec. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur les échelles argumentatives proposées par Anscombre et Ducrot (1978).
- Des maximes conversationnelles de quantité, de qualité et de manière (Grice, [1975] 1979), ainsi que des lois du discours (Ducrot, 1979, 1991) qui seraient, souvent, violées, si le traducteur grec n'avait pas opté pour la négation syntaxique.

Avant de procéder à l'analyse de ces verbes, nous aimerions présenter brièvement les concepts relatifs aux théories ci-dessus, qui seront exploités lors de notre analyse du phénomène étudié.

2.1. Approches théoriques

2.1.1. Les échelles argumentatives d'Anscombre et Ducrot (1978)

Selon Anscombre et Ducrot, « il y a dans la plupart des énoncés certains traits qui déterminent leur valeur pragmatique indépendamment de leur contenu informatif » (1976 : 7). Ce dernier pourrait être calculé, selon eux (1978 : 55) après avoir « déterminé l'intention *argumentative* commandant l'emploi » de tout verbe. Il s'agit, dans ce cas, d'un fondement argumentatif de l'effet de la négation (*loi d'abaissement*) ». Ils soulignent également qu'il existe pour certains termes des catégories qui sont orientées. Tel est le cas pour *obligatoire*, *conseillé* et *permis*. Bien qu'on ne puisse pas toujours « définir la relation "plus que" au moyen de laquelle on les décrit », une sorte d'« analogie […] peut s'établir » (1978 : 45). En effet, cette série de termes a « certaines propriétés communes, révélées par l'effet de divers opérateurs »,

tels que *presque*. Dans le cas de la série *obligatoire*, *conseillé* et *permis*, *presque conseillé* se trouve à une place « intermédiaire entre *conseillé* et *permis* » (ibid. : 45). Il existe également d'autres termes, tels que *même*[1] qui « révèle l'existence d'une organisation argumentative inscrite dans la langue […] et en particulier non déductible de valeurs informatives ou logiques » (ibid. : 48). Ces mots permettent de définir la place de chaque terme dans ce que les auteurs appellent les *échelles argumentatives*[2]. Un exemple représentatif de ce phénomène est le suivant :

12. a. Deuxièmement, je souhaite redire clairement, en tant que Flamand, *qu'il est tout à fait exclu* de faire des économies sur le compte de ce que l'on appelle les frais de traduction. (SOURCe)
    b. Κατά δεύτερον, ως Φλαμανδός, θα ήθελα να τονίσω ότι *δεν επιτρέπεται σε καμία περίπτωση* να εξοικονομηθούν πόροι με τον περιορισμό των αποκαλούμενων εξόδων μετάφρασης.
    Kata dhefteron os Flamandhos tha ithela na toniso oti dhen epitepete se kamia periptosi na exikonomithun pori me ton periorismo ton apokalumenon exodhon.
    litt. Deuxièmement comme Flamand je-voudrais na$_{\text{part.sujb.}}$ je-accentue que dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis en aucun cas na$_{\text{part.subj.}}$ elles-sont-économisées ressources avec la limite des appelés frais traduction$_{\text{gén.}}$.

La construction *il est exclu* de l'énoncé français est traduite en grec par la construction δεν επιτρέπεται (dhen epitrepete) 'il n'est pas permis'. La précision du point dans l'échelle pragmatique de la valeur exprimée par le verbe *exclure* se fait en français au moyen du spécifieur-quantifieur[3] *tout-à-fait*, qui est traduit en grec par l'expression σε καμία περίπτωση (se kamia periptosi) 'en aucun cas'. Ce sont justement ces termes qui montrent à quel point l'action dont il est question *est exclue*. Dans la plupart de nos exemples, ce point se trouve au degré ultime d'intensification. Pour ce qui est de *tout-à-fait* en français et de σε καμία περίπτωση (se kamia periptosi) 'en aucun cas' en grec, il s'agit d'un haut degré. Même constat pour l'exemple suivant :

13. a. *Ils se méfiaient* trop de la police locale. (AN, p.138)
    b. *Δεν είχαν καμία εμπιστοσύνη* στην τοπική αστυνομία. (MA, p.124)
    Dhen ixhan kamia embistosini stin topiki astinomia.

---

[1] Habert (1982 : 210) nomme les termes tels que *même* « connecteurs sémantiques » et il souligne qu'ils « ont pour fonction ce renvoi à l'instance de discours, pour y trouver les éléments nécessaires à l'assignation d'un sens ».

[2] Un exemple illustrant ces échelles est, selon Anscombre et Ducrot l'expression *pas très chaud* : « le destinataire, pour décoder *pas très chaud*, s'interroge sur le choix du locuteur : pourquoi a-t-il dit *pas très chaud*, et non pas simplement *pas chaud* ? Une réponse facile à cette question est que le locuteur voulait désigner une zone impossible à décrire au moyen de *pas chaud*, donc une zone relativement chaude » (1978 : 60).

[3] Anscombre et Ducrot (1978 : 63) appellent ces termes des « augmentatifs » et utilisent comme exemple *absolument* (*C'est absolument facultatif*).

litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ils-avaient aucune confiance à-la locale police.

Dans cet exemple, le rôle du spécifieur-quantifieur est tenu par *trop* en français et par καμία (kamia) 'aucune' en grec. Il semble qu'on se trouve, de nouveau, au point ultime de l'échelle pragmatique.

2.1.2. L'inférence et les lois du composant rhétorique proposées par Ducrot (1979/1991)

Ducrot analyse l'inférence en reposant son argumentation sur l'existence d'une série de lois régissant non pas le composant linguistique de l'énoncé, mais le composant rhétorique. Ces lois servent à « produire un effet de sens » que Ducrot appelle « sous-entendu » (Ducrot, 1991 : 131). Ce dernier présente, selon le linguiste, une série de propriétés qui semblent régir la situation d'énonciation et qui jouent un rôle intéressant lors de l'inférence liée à l'effet de la signification linguistique.

Plus précisément, le sous-entendu dépend du contexte et a comme propriété son exclusion du « sens littéral » des énoncés[1] et son inférence au moyen de la « démarche discursive » ; il est, par conséquent, « conclu à partir de l'énonciation ». Cette propriété révèle une caractéristique importante du sous-entendu « de pouvoir toujours être renié » (ibid. : 132), contrairement aux présupposés inférés du composant strictement linguistique. La situation d'énonciation et le niveau de langue étant considérés comme des facteurs déterminants pour l'analyse des verbes à sémantisme négatif et de leur antonyme nié au moyen de la négation syntaxique, nous présentons ci-dessous les lois régissant ce type d'inférence qui nous serviront à l'examen qui suit.

Une première règle est la *loi d'informativité* ; selon Ducrot (ibid. : 133), il s'agit d'une « condition à laquelle se soumet […] toute énonciation ayant pour but de renseigner l'auditeur. On ne peut […] arriver à ce résultat que si l'auditeur ne connaît pas déjà le fait qu'on lui signale ». Le linguiste souligne que cette loi ne concerne que « les éléments posés » de l'énoncé (ibid. : 133). Cette loi est également examinée d'un point

[1] Selon Ducrot (1991 : 132), « l'énoncé *La situation n'est pas excellente* donne à penser qu'elle est franchement mauvaise. Mais un locuteur qui aurait prononcé cette phrase et se verrait accuser de défaitisme, peut toujours se retrancher derrière le sens littéral de ses paroles (« Je n'ai pas dit ça »), prétendre qu'on lui en fait dire plus qu'il n'a dit, et laisser à l'auditeur la responsabilité de l'interprétation ».

de vue sociolinguistique par Jay Atlas et Stephen Levinson (1981) (également cité dans Horn, 1984 : 18), Geoffrey Leech (1983) et Levinson (1983) :

> The inference from Informativeness: « What is communicated is more precise than […] what is said » (Atlas et Levinson, 1981, cité dans Horn, 1984: 18).
>
> The Principle of Informativeness: « Read as much into an utterance as is consistent with what you know about the world » (Levinson, 1983 : 146-147).

Leech (1983), pour sa part, introduit la sous-maxime « Negative Uninformativeness », qui nous intéresse particulièrement vu que les traducteurs grecs optent, dans nos exemples, pour la négation syntaxique. En effet, l'auteur souligne que cette maxime, comme il la nomme à la suite de Grice ([1975] 1979), combinée à la maxime de quantité, implique que la phrase négative sera évitée si on peut utiliser à sa place une phrase positive. Plus précisément :

> When negative sentences ARE used, it will be for a special purpose. In fact […] negative sentences tend to be used precisely in situations when they are not less informative for a given purpose than positive ones : and this will be when *s* wants to deny some proposition which has been put forward or entertained by someone in the context (probably the addressee). Negative uninformativeness therefore provides an explanation of why negative propositions are, in pragmatic terms, denials of positive propositions, which are in some sense "present in the context".
> (Leech, 1983 : 101)

Une deuxième loi proposée par Ducrot est la *loi d'exhaustivité*[1] (1991 : 134) : « cette loi exige que le locuteur donne, sur le thème dont il parle, les renseignements les plus forts[2] qu'il possède, et qui sont susceptibles d'intéresser le destinataire ». Le linguiste avoue ne donner des précisions par rapport à la notion de « force d'un renseignement » que par des exemples. Parmi ces derniers, il cite un énoncé incluant le verbe à sémantisme négatif *interdire* : *Interdit de stationner* (ibid. : 134). Cet exemple est semblable à ceux examinés dans l'introduction de ce chapitre qui concernent l'interdiction de fumer dans l'avion :

> Il est interdit de fumer sur tous les vols.
> Το κάπνισμα δεν επιτρέπεται σε καμία πτήση.
> To kapnisma dhen epitrepete se kamia ptisi.
> litt. : Le tabac dhen$_{\text{part.nég.}}$ est-permis à aucun vol.

---

[1] Même fonctionnement avec la maxime de quantité de Grice ([1975] 1979).

[2] Dans un travail préalable, Ducrot (1979 : 23) souligne qu'on ne pourrait pas taire au destinataire de notre message « une information plus importante que celles qu'on lui donne – sauf si une autre loi interdit de donner cette information plus importante : c'est ce que j'appelle "loi d'exhaustivité", et cela correspond à peu près à la "maxime de quantité" de Grice ([1975] 1979) ».

Le cas de ce verbe sera analysé par la suite (section 2.3.3.) ; il est pourtant important de signaler dès à présent que les traductions dans notre corpus favorisent très souvent la négation syntaxique au moyen d'un verbe sémantiquement antonyme au verbe *interdire*, ce qui est lié à l'effet sémantique de l'emploi de la négation.

Une troisième loi proposée par Ducrot est la *litote*. Elle « amène à interpréter un énoncé comme disant plus que sa signification littérale » (1991 : 137). L'application de cette loi et l'interprétation d'un énoncé comme « litotique » dépend, selon Ducrot, du facteur social : « certaines raisons (peut-être des conventions sociales) s'opposent, dans la situation de discours donnée, à l'emploi d'un énoncé plus fort » (ibid. : 137). Le linguiste ajoute que « l'existence d'une litote est liée à des conditions contextuelles » (ibid. : 138). Il s'agit, dans ce cas, d'une stratégie plutôt sociolinguistique proposée par Penelope Brown et Stephen Levinson (1987 : 176), parmi d'autres sociolinguistes, selon laquelle il faut minimiser l'imposition (« minimize the imposition »), dans le but de donner une instruction ou un conseil ou un ordre de façon plus polie. Ces positions justifient, d'après nous, l'emploi de la négation syntaxique de la part du traducteur dans les énoncés examinés plus haut, bien qu'il ne s'agisse pas de litotes, vu que la négation accompagne des termes non-marqués. Comme Ducrot le souligne (1991 : 138), « il y a une tendance […] à comprendre la négation d'un verbe ou d'un adjectif comme l'affirmation du verbe ou de l'adjectif contraires », ce qui est le cas dans nos exemples. Le rôle du contexte est décisif pour le choix du traducteur. Ce dernier privilégie parfois la négation syntaxique en tenant compte du public auquel s'adresse l'énoncé (contexte social) et de la stratégie de politesse, en créant parfois, un effet d'atténuation du discours, tout en respectant les lois précédemment citées, notamment les lois d'informativité et d'exhaustivité, en fonction desquelles il faut renseigner l'interlocuteur / destinataire de son message d'une manière suffisante et forte.

Sur ce point, nous aimerions faire la différence entre la notion d'euphémisme et celle de litote. Selon Edwige Dugas, « the difference between the euphemism[1] and the litotes is that between mere attenuation and understatement ». En effet, « attenuation, or semantic weakening, "simply says less", whereas "understatement says less and means more" (Israel, 2006 : 143) » (Dugas, 2014 : 11). Nous considérons que les exemples de notre corpus ne constituent pas de litotes puisque, comme on l'a déjà signalé, il n'y est

[1] Selon Leech (1983 : 147), l'euphémisme se définit de la manière suivante : « one can disguise unpleasant subjects by referring to them by means of apparently inoffensive expressions […]. But another aspect is the tendency to understate the degree to which things are bad ».

pas question de la négation syntaxique du terme marqué. Le trait qui caractérise les verbes syntaxiquement niés dans nos exemples, c'est une sorte d'atténuation du discours ou bien de transmission d'un sens affaibli, ce qui est le cas, d'ailleurs, pour la négation syntaxique (effet d'abaissement), en général, dans les deux langues. Cette atténuation est très souvent réalisée au moyen d'une série de termes que nous appelons spécifieurs-quantifieurs, dont le rôle est de mieux permettre aux verbes syntaxiquement niés en grec d'exprimer cette atténuation. Il s'agit de termes tels que πολύ (poli) 'beaucoup' ou ιδιαίτερα (idhietera) 'particulièrement'.

2.1.3. Les maximes conversationnelles de Grice ([1975] 1979[1])

Selon Grice, la conversation entre deux locuteurs ou plus est régie par certaines règles qui sont, désormais, nommées *maximes*. Grice propose un *principe de coopération* (1979 : 61) qui doit être respecté par les locuteurs : « que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé » (ibid. : 61). Il introduit par conséquent quatre catégories (*maximes*) qu'il décrit de la façon suivante :

> La catégorie de QUANTITÉ concerne la quantité d'information qui doit être fournie, et on peut y rattacher les règles suivantes :
> - Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis (pour les visées conjoncturelles de l'échange).
> - Que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis.
>
> À la catégorie de QUALITÉ on peut rattacher la règle primordiale : « Que votre contribution soit véridique », et deux règles plus spécifiques :
> - « N'affirmez pas ce que vous croyez être faux ».
> - « N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves ».
>
> À la qualité RELATION je rattache donc une seule règle : « Parlez à propos » (*be relevant*).
>
> Enfin, à la catégorie de MODALITÉ, qui ne concerne pas, contrairement aux précédentes, ce qui est dit, mais plutôt comment on doit dire ce que l'on dit, je rattache la règle essentielle : « Soyez clair » (*perspicuous*) :
> - « Évitez de vous exprimer avec obscurité ».
> - « Évitez d'être ambigu ».
> - « Soyez bref » (ne soyez pas plus prolixe qu'il n'est nécessaire).
> - « Soyez méthodique ».
>
> (Grice, 1979 : 61-62)

[1] Dans ce travail, nous avons choisi de nous référer à la traduction en français de l'article original de Grice (1975).

Pour ce qui est de la dernière catégorie, nous allons adopter, à la suite de Corblin (2013 : 87) le terme *manière* au lieu de la traduction *modalité* proposée dans l'article de Grice traduit en français. Nous considérons que le mot *manière* est plus adéquat pour décrire ce que Grice nomme le « comment » de ce que l'on dit, tandis que le mot *modalité* serait plus approprié comme traduction à l'anglais « form ».

Horn (1984) a tenté de réviser les maximes proposées par Grice. En effet, il garde la maxime de qualité et propose la réduction des autres maximes au nombre de deux :

> The Q Principle[1] (Hearer-based):
> Make your contribution sufficient (*cf.* Quantity$_1$[2])
> Say as much as you can (given R)
> Lower-bounding principle, inducing upper-bounding implicata
> The R Principle[3] (Speaker-based):
> Make your contribution necessary (*cf.* Relation, Quantity$_2$[4], Manner)
> Say no more than you must (given Q)
> Upper-bounding principle, inducing lower-bounding implicata
> (Horn, 1984 : 13)

D'un point de vue sociolinguistique, Brown et Levinson (1987) considèrent que les maximes proposées par Grice concernent un modèle de communication assez neutre socialement parlant :

> Grice's CP [Cooperative Principle] […] is of quite different status from that of politeness principles. The CP defines an 'unmarked' or socially neutral (indeed asocial) presumptive framework for communication; the essential assumption is 'no deviation from rational efficiency without a reason'. Politeness principles are, however, just such principled reasons for deviation.
> (Brown et Levinson, 1987 : 5)

Nous considérons que les maximes proposées par Grice ([1975] 1979) constituent des outils importants pour la présente recherche. Vu le contexte et la sémantique des verbes utilisés, aussi bien en français qu'en grec, les maximes de qualité et de manière semblent être très souvent violées.

2.2. Propriétés des verbes à sémantisme négatif

Les verbes à sémantisme négatif sont souvent analysés en fonction de leur principale propriété, à savoir le trait [+négatif]. En tenant compte de cette propriété dominante,

---

[1] Même fonctionnement avec la loi d'exhaustivité de Ducrot (1979).
[2] « Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of the exchange) » (Horn, 1984 : 12).
[3] Même fonctionnement avec la loi d'informativité de Ducrot (1979).
[4] « Do not make your contribution more informative than is required » (Horn, 1984 : 12).

nous allons analyser les verbes à sémantisme négatif français en les comparant à leurs antonymes grecs exprimant un sens synonyme mais au moyen de la négation syntaxique. Notre intérêt principal étant de repérer les raisons qui conduisent les traducteurs grecs à privilégier la négation syntaxique de l'antonyme, lorsqu'ils rencontrent un verbe à sémantisme négatif, nous allons appuyer notre argumentation sur des travaux présentant certains critères définissant la négation syntaxique en français, et nous allons proposer une série de propriétés qui distinguent les phrases contenant des verbes à sémantisme négatif, mais considérées comme affirmatives, de celles contenant un marqueur de négation et considérées par conséquent comme phrases négatives.

Dans le premier chapitre, nous avons défini la *négation syntaxique* de la façon suivante : Toute négation exprimée explicitement, au moyen d'un marqueur négatif (*ne… pas* en français, δεν en grec).

Selon Corblin et Tovena (2003 : 285), il existe des propriétés qui permettent d'identifier les phrases négatives en français. Nous allons examiner ces critères en français mais aussi en grec, afin de repérer les similarités et les différences au sein des deux langues lors de l'expression de la négation syntaxique et de la négation lexicale au moyen des verbes à sémantisme négatif. Les exemples utilisés par Corblin et Tovena (ibid. : 285) examinent le cas de la négation syntaxique du verbe *accepter* tout en analysant son antonyme, le verbe *refuser*. Nos exemples présentent le même contraste, mais au moyen des verbes *permettre*/επιτρέπω (epitrepo) et *interdire*/απαγορεύω (apaghorevo).

a) La négation syntaxique crée « des ambiguïtés de portée avec un indéfini » (ibid. : 285).

> Je ne permets pas toute réunion.
> Δεν επιτρέπω κάθε συγκέντρωση.
> Dhen epitrepo kathe sigedrosi.
> litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-permets toute réunion.
>
> J'interdis toute réunion.
> Απαγορεύω κάθε συγκέντρωση.
> Apaghorevo kathe sigedrosi.
> litt. : Je-interdis toute réunion.

Il apparaît que, dans les deux langues, la présence d'un indéfini dans les phrases exprimant la négation au moyen des marqueurs *ne… pas* et δεν rend ces phrases

ambiguës, tandis que dans le cas des verbes à sémantisme négatif *interdire* et απαγορεύω (apaghorevo) cette ambiguïté disparaît. Dans les phrases avec les verbes à sémantisme négatif, les représentations n'ont pas « de négation susceptible de prendre la variable introduite » (Corblin et Tovena, 2003 : 284) par le GN dans leur portée, ce qui est le cas pour les phrases syntaxiquement niées. Il en résulte que les verbes à sémantisme négatif ne créent pas d'ambiguïtés de portée avec un indéfini dans les deux langues.

b) La négation syntaxique permet la présence d'une « forme spéciale de coordination » (ibid. : 285), telle que la conjonction négative *ni*.

> Je ne permets pas, ni n'interdis.
> Δεν επιτρέπω, ούτε[1] απαγορεύω.
> Dhen epitrepo ute apaghorevo.
> litt.: Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-permets ni je-interdis.
>
> *J'interdis, ni permets.
> *Απαγορεύω ούτε επιτρέπω.
> Apaghorevo ute epitrepo.
> litt.: Je-interdis ni je-permets.

Dans les exemples ci-dessus, il apparaît que la négation syntaxique est requise pour que *ni* et ούτε (ute) soient légitimés dans la phrase, ce qui est normal pour ces marqueurs qui s'appliquent aux phrases négatives, tandis que les verbes à sémantisme négatif ne permettent pas cette coordination.

c) La négation syntaxique donne lieu à une « suite discursive spécifique » (ibid. : 285), et légitime la présence de *non plus*.

[1] Selon Tzartzanos ([1946] 2002 : 220-222), ούτε (ute) 'ni' fonctionne sémantiquement de différentes manières : soit avec une signification additive (ex. : *Ούτ*' εγώ θέλω να πάω = Και εγώ δεν θέλω να πάω 'Moi non plus je ne veux pas y aller'), soit pour donner de l'emphase dans une construction précédée d'une phrase avec une négation syntaxique (ex. : Δεν ακούει κανέναν, *ούτε* τη μητέρα του 'Il n'écoute personne, ni même sa mère'), soit pour exprimer la concession (ex : Θέλει να φύγει μα δεν κάνει *ούτε* βήμα = Αν και θέλει να φύγει, δεν κάνει ούτε βήμα 'Il veut partir mais il n'avance même pas d'un pas'), soit comme conjonction de coordination, où il est utilisé comme ούτε… ούτε… (ex. : *Ούτε* τρώει *ούτε* πίνει 'Il ne mange ni ne boit'). Dans notre exemple, il est question de ce dernier emploi de ούτε (ute) 'ni'.

Je ne permets pas cette réunion. – Moi non plus.
Δεν επιτρέπω αυτή τη συγκέντρωση. – Ούτε (κι) εγώ.
Dhen epitrepo afti ti sigedrosi – ute (ki) egho.
litt.: Dhen$_{\text{part nég.}}$ je-permets cette réunion – ni (et) moi.

J'interdis cette réunion. *– Moi non plus.
Απαγορεύω αυτή τη συγκέντρωση. *– Ούτε (κι) εγώ.
Apaghorevo afti ti sigedrosi – ute (ki) egho.
litt.: Je-interdis cette réunion – ni (et) moi.

La conjonction elliptique *non plus* peut constituer une suite discursive à une phrase négative, alors que les verbes à sémantisme négatif ne peuvent pas donner lieu à une telle suite. En grec, la traduction de *non plus* est la même que celle de *ni* : il s'agit du terme ούτε (ute) qui, comme dans le cas de *ni*, ne peut pas donner lieu à une suite discursive avec un verbe à sémantisme négatif.

d) La négation syntaxique peut légitimer comme complément la « forme *de* + N » (ibid. : 285).

L'examen de ce critère au sein des deux langues semble problématique, étant donné que la forme *de* + N constitue une construction caractéristique de la langue française et n'existe pas en grec. Nous pensons qu'on pourrait traduire cette construction au moyen de deux formes : soit par la séquence κανείς/κανένας (kanis/kanenas) 'aucun' + N, soit par la structure dét. Ø + N indéfini au pluriel.

Je ne permets pas de réunion.
Δεν επιτρέπω συγκεντρώσεις / καμία συγκέντρωση.
Dhen epitrepo sigedrosis / kamia sigedrosi.
litt.: Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-permets réunions / aucune réunion.

*J'interdis de réunion.
Απαγορεύω συγκεντρώσεις / *καμία συγκέντρωση.
Apaghorevo sigedrosis / kamia sigedrosi.
litt. : Je-interdis réunions / aucune réunion.

Dans le cas de la langue grecque, il est possible d'utiliser un verbe à sémantisme négatif dans la construction dét. Ø + N indéfini au pluriel, ce qui n'est pas le cas pour la

structure κανείς/κανένας (kanis/kanenas) 'aucun' + N. Cette traduction a comme résultat une phrase agrammaticale, vu que les verbes à sémantisme négatif grecs ne sont pas compatibles avec la construction κανείς/κανένας (kanis/kanenas) 'aucun' + GN (*cf.* propriété g) ci-dessous), phénomène analogue à l'incompatibilité des verbes à sémantisme négatif français avec la suite *de* + N.

e) La négation syntaxique légitime un « complément de temps de forme *de* + NP *durée* » (ibid. : 285).

Il s'agit, dans ce cas aussi, d'une propriété qui concerne une syntaxe spécifique au français. Dans les exemples ci-dessous, nous avons traduit *de* + (*tout*[1]) + terme exprimant la durée par la construction για (ghia) 'pour' + όλος (olos) 'tout' + terme exprimant le temps, ce dernier renvoyant au sémantisme de la durée.

Je ne permets pas la réunion de tout le mois.
Δεν επιτρέπω τη συγκέντρωση για όλο το μήνα.
Dhen epitrepo ti sigedrosi ghia olo to mina.
litt.: Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-permets la réunion pour tout le mois.

*J'interdis la réunion de tout le mois.
Απαγορεύω τη συγκέντρωση για όλο το μήνα.
Apaghorevo ti sigedrosi ghia olo to mina.
litt.: Je-interdis la réunion pour tout le mois.

La négation syntaxique en français permet la présence de la construction *de* + (*tout*) + NP durée, tandis que les verbes à sémantisme négatif ne légitiment pas ce type de construction. Si on accepte comme traductions celles que nous avons proposées, on pourra constater que tant la négation syntaxique que les verbes à sémantisme négatif grecs permettent la structure για (ghia) 'pour' + όλος (olos) 'tout' + terme exprimant la durée.

La construction *de* + *tout* + terme exprimant la durée est également mentionnée par Godard (2004 : 353), qui présente les mêmes critères pour identifier les phrases

[1] Le terme *tout* se trouve entre parenthèses vu la possibilité d'une alternative, par exemple *Je ne permets pas la réunion d'un mois*. Nous devons pourtant avouer que, même dans cet exemple, le déterminant indéfini pourrait être considéré comme un quantifieur, la présence de ce dernier semble donc requise.

négatives (ibid. : 352-354). Elle ajoute une propriété que nous jugeons opportun d'évoquer ici :

f) La négation syntaxique légitime les termes à polarité négative (TPN[1]). Il s'agit de termes qui, lorsqu'ils se trouvent dans un contexte négatif, expriment la valeur négative. Selon Godard (2004 : 353), tel est le cas pour les expressions *lever le petit doigt*, *le moindre* N, *grand chose* :

Il ne permet pas la moindre réaction.
Δεν επιτρέπει την παραμικρή αντίδραση.
Dhen epitrepi tin paramikri adidhrasi.
litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$il-permet la moindre réaction.

*Il interdit la moindre réaction.
Απαγορεύει την παραμικρή αντίδραση.
Apaghorevi tin paramikri adidhrasi.
litt. : Il-interdit la moindre réaction.

Bien que la négation syntaxique légitime les termes à polarité négative dans les deux langues, les verbes à sémantisme négatif français ne sont pas compatibles avec ce type de termes. Dans le cas des verbes à sémantisme négatif grecs, on ne peut pas considérer la phrase comme agrammaticale, surtout si on ajoute la conjonction και (ke) : Απαγορεύει και την παραμικρή αντίδραση[2] (Apaghorevi ke tin paramikri adidhrasi), traduction possible pour la construction *le moindre* N.

À la suite de la propriété d) relative à la légitimation de la forme *de* + NP durée en français, nous aimerions proposer encore une propriété qui révèle une différence importante entre le français et le grec et qui est déjà mentionnée dans les chapitres précédents. Cette propriété révèle également une similarité assez significative entre les verbes à sémantisme négatif français et grecs :

g) La négation syntaxique en grec est compatible avec les mots-N, tels que κανείς/κανένας (kanis/kanenas) 'personne/aucun', τίποτα (tipota) 'rien', ποτέ (pote) 'jamais', πουθενά (puthena) 'nulle part', tandis qu'en français la négation

[1] *Cf.* également premier chapitre, section 1.4., note 2, page 33.
[2] La phrase est aussi et surtout acceptable à l'oral, où on la prononce en accentuant le terme παραμικρή (paramikri) 'moindre'.

pas se substitue à ces termes négatifs (*ne… personne*, *ne… rien*, *ne… jamais*, *ne… nulle part*).

*Je ne permets pas aucune réunion.
Δεν επιτρέπω καμία συγκέντρωση.
Dhen epitrepo kamia sigedrosi.
litt.: Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-permets aucune réunion.

*J'interdis aucune réunion.
*Απαγορεύω καμία συγκέντρωση.
Apaghorevo kamia sigedrosi.
litt. : Je-interdis aucune réunion.

Seule la négation syntaxique grecque est compatible, voire obligatoire, avec les mots-N. Les verbes à sémantisme négatif, tant en français qu'en grec, ne légitiment pas ces termes. Précisons cependant que le terme κανείς/κανένας (kanis/kanenas) 'personne/aucun' est compatible avec ces verbes lorsqu'il perd le sémantisme négatif et devient soit indéfini soit approximatif :

Θα απαγόρεψαν καμία διαδήλωση.
Tha apaghorepsan kamia dhadhilosi.
litt. : Ils-auraient-interdit quelque manifestation.

Πάμε σε καμία διαδήλωση;
Pame se kamia dhiadhilosi ?
litt. : Nous-allons à quelque manifestation ?

Les conclusions de cet examen contrastif révèlent quatre points communs entre les verbes à sémantisme négatif en français et en grec :

- ils ne créent pas d'ambiguïtés de portée avec un indéfini (a),
- ils ne légitiment pas les formes spéciales de coordination *ni* et *ούτε* (ute) (b),
- ils ne donnent pas lieu à une suite discursive avec *non plus* et *ούτε* (ute) (c),
- ils sont incompatibles avec les mots-N (g).

Il n'y a qu'une différence : les verbes à sémantisme négatif français ne sont pas compatibles avec les termes à polarité négative (TPN), alors que les verbes à sémantisme négatif grecs peuvent légitimer ce type de termes (f).

Nous n'allons pas tirer de conclusions pour les critères des propriétés d) et e), vu que les formes *de* + N et *de* + NP durée n'existent pas en grec, et nous ne sommes pas sûre de la légitimité de la comparaison.

Des conclusions de cet examen il résulte que les verbes à sémantisme négatif partagent un bon nombre de propriétés en français et en grec. Ce sont ces propriétés, néanmoins, qui les différencient de la négation syntaxique dans les deux langues. Cette divergence pourrait même aboutir à une contestation du trait [+négatif] caractérisant ce type de verbes. Il ne faudrait pas pourtant négliger l'évidence que l'examen en question ne concerne que des propriétés morphosyntaxiques et discursives, tandis que ces verbes constituent des exemples exprimant la négation par le biais de leur sémantique. Les traductions dans notre corpus semblent se conformer à ce constat, tout en respectant la sémantique négative exprimée : dans la plupart des cas, les verbes à sémantisme négatif français sont traduits en grec au moyen de la négation syntaxique. Il s'agit d'une preuve que ces verbes possèdent toutes les propriétés sémantiques de la négation. Cette preuve constitue également une justification du choix effectué de la part des traducteurs grecs.

2.3. Verbes fréquemment traduits en grec par la négation syntaxique

Après avoir comparé les propriétés des verbes à sémantisme négatif en français et en grec, nous allons, dans cette section, examiner une série de verbes à sémantisme négatif français qui sont très souvent traduits en grec par la négation syntaxique. Il s'agit des verbes : *refuser* (2.3.1.), *interdire* (2.3.2.), *empêcher* (2.3.3.), *manquer* (2.3.4.) et *ignorer* (2.3.5.). Notre objectif principal étant de justifier le choix des traducteurs, nous allons analyser ces verbes ainsi que leurs équivalents en grec au moyen de critères morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques dans les deux langues.

2.3.1. Le verbe *refuser*

Dans les exemples de notre corpus, nous avons constaté que le choix des traducteurs grecs, lorsqu'ils rencontrent le verbe *refuser*, est très souvent d'opter pour la négation syntaxique. Le verbe syntaxiquement nié n'est pas pourtant toujours le même. Les traductions que nous avons étudiées nient syntaxiquement un verbe sémantiquement opposé au verbe αρνούμαι (arnume), l'équivalent de *refuser* en grec. Il s'agit, en effet, des verbes :

- θέλω (thelo) 'vouloir'
- δέχομαι (dhexhome) 'accepter' ou bien γίνομαι δεκτός (ghinome dhektos) 'devenir / être accepté ou admis' et
- επιτρέπω (epitrepo) 'permettre'.

En voici quelques exemples :

14. a. *Elle refusait* que je passe la nuit chez elle. (AN, p.35)
    b. *Δεν ήθελε* να περάσω τη νύχτα στο σπίτι της. (MA, p.37)
    Dhen ithele na peraso ti nixta sto spiti tis.
    litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-voulait na$_{\text{part.subj.}}$ je-passe la nuit à-sa maison.

15. a. Au cours de mon précédent mandat, l'une de mes explications de vote *a été refusée* parce que je m'étais absentée de l'hémicycle. (SOURCe)
    b. Κατά τη διάρκεια της προηγούμενης κοινοβουλευτικής θητείας μου, *δεν είχε γίνει δεκτή* μία δική μου αιτιολόγηση ψήφου διότι δεν βρισκόμουν στην αίθουσα.
    Kata ti dhiarkia tis prohghumenis kinovuleftikis thitias mu dhen ixhe ghini dhekti mia diki mu etiologhisi psifu dhioti dhen vriskomun stin ethusa.
    litt. Pendant la durée de mon précédent mandat dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-était-devenue acceptée une ma-propre justification vote$_{\text{gén.}}$ parce-que dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-me-trouvais à-la salle.

16. a. Il convient de réduire le nombre de passagers *refusés à l'embarquement* contre leur volonté en exigeant des transporteurs aériens qu'ils fassent appel à des volontaires acceptant de renoncer à leur réservation en contrepartie de certains avantages, au lieu de refuser des passagers à l'embarquement, et en assurant l'indemnisation complète *des passagers finalement refusés à l'embarquement*. (Règlement, 2004/261)
    b. Για να μειωθεί ο αριθμός των επιβατών στους οποίους *δεν επιτρέπεται η επιβίβαση* παρά τη θέλησή τους θα πρέπει να απαιτηθεί από τους αερομεταφορείς να αναζητούν επιβάτες που θα παραχωρούν οικειοθελώς τις θέσεις τους, έναντι κάποιου οφέλους, αντί να εφαρμόζουν την άρνηση επιβίβασης στους επιβάτες, και να αποζημιώνουν πλήρως εκείνους *στους οποίους δεν επιτρέπουν τελικά την επιβίβαση*.
    Ghia na miothi o arithmos ton epivaton stus opius dhen epitrepete i epivivasi para ti thelisi tus tha prepi na apetithi apo tus aerometaforis na anazitun epivates pu tha paraxhorun ikiothelos tis thesis tus enandi kapju ofelus andi na efarmozun tin arnisi epivivasis stus epivates ke na apozimionun pliros ekinus stus opius dhen epitrepun telika tin epivivasi.
    litt. Pour na$_{\text{part.subj.}}$ est-réduit le nombre des passagers auxquels dhen$_{\text{part.nég.}}$ est-permis l'embarquement malgré leur volonté il faudra na$_{\text{part.subj.}}$ est-exigé des transporteurs-aériens na$_{\text{part.subj.}}$ ils-recherchent passagers que ils-renonceront volontairement leurs places contre quelque bénéfice au-lieu na$_{\text{part.subj.}}$ ils-appliquent le refus embarquement$_{\text{gén.}}$ aux passagers et na$_{\text{part.subj.}}$ ils-indemnisent complètement ceux auxquels dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-permettent finalement l'embarquement.

Le fait que *refuser* n'est pas toujours traduit par le même verbe en grec démontre, à première vue, une ambiguïté dans sa sémantique.

En effet, ce verbe pourrait constituer un exemple illustrant la distinction largement étudiée dans la littérature entre les deux emplois principaux de la négation : on nie soit pour *rejeter* soit pour *refuser*.

Muller propose la distinction suivante :

> Le refus sera l'expression de la volonté du locuteur de ne pas satisfaire à la demande (en tant que modalité énonciative) de l'interlocuteur. Le rejet sera le résultat de l'évaluation de l'énoncé jugé inadéquat vis-à-vis de la situation. Un exemple : dans le cas d'une question, la demande du locuteur est une réponse ; le refus consiste alors à ne pas répondre ; par contre le rejet, concernant l'énoncé inclus dans la demande, peut se manifester par une négation (s'il s'agit d'une question totale). Dans la réponse qui suit :
>
> *Veux-tu ce livre* ?
> - *Non*.
>
> il y a en réalité rejet, non refus, puisque la demande du locuteur autorise aussi bien le *non* que le *oui* en réponse.
>
> (Muller, 1992 : 28)

Le linguiste conclut que « la négation linguistique » en français est, de préférence, « l'expression du rejet (refus de l'énoncé) plutôt que du refus (opposition à la demande de l'interlocuteur) » (ibid. : 28).

Gunnel Tottie (1982 : 93), pour sa part, fait la distinction entre « rejections » 'rejets' et « refusals » 'refus'. À la question-proposition *Vous voulez du vin* ?, qui constitue une suggestion explicite, quelqu'un pourrait répondre par la phrase *Non, merci, je ne bois pas de vin*, ce qui est un rejet. En revanche, dans l'exemple *Viens avec moi au cinéma*, qui est une injonction, on pourrait répondre *Non, je ne veux pas*, ce qui est un refus. Tottie souligne également que « rejections express volition on the part of the sender » (ibid. : 96).

Dans notre corpus d'étude, il y a des exemples où le verbe *refuser* est traduit par la séquence δεν θέλω (dhen thelo) 'ne pas vouloir', ce qui confirme la position de Tottie :

17. a. Comment le Parlement européen peut-il prétendre représenter les citoyens « européens » alors qu'*il refuse* de respecter leurs processus démocratiques ? (SOURCe)
    b. Πώς μπορεί το Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο να ισχυρίζεται ότι αντιπροσωπεύει τον «ευρωπαϊκό» λαό, όταν *δεν θέλει* να σεβαστεί τις δημοκρατικές διαδικασίες;
    Pos bori to Evropaiko Kinovulio na isxhirizete oti adiprosopevi ton evropaiko lao otan dhen theli na sevasti tis dhimokratikes dhiadhikasies ?
    litt. Comment il-peut le européen parlement na$_{\text{part.subj.}}$ il-prétend que il-représente le européen peuple quand dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-veut na$_{\text{part.subj.}}$ il-respecte les démocratiques processus ?

18. a. Parce que *je me refusais* à admettre que l'enquête était close. (TK, p.156)
    b. Γιατί *δεν ήθελα* να παραδεχτώ ότι είχε περατωθεί η προανάκριση. (MTM, p.124)
    Ghiati dhen ithela na paradhexto oti ixhe peratothi i proanakrisi.
    litt. Parce-que dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-voulais na$_{\text{part.subj.}}$ je-admets que elle-était close l'enquête.

19. a. Cela signifie-t-il que le Commissaire *refuse* de suivre la note de la présidence à propos de ces propositions ? (SOURCe)
    b. Μπορώ βάσει όλων αυτών να καταλήξω ότι ο Επίτροπος *δεν θέλει* να ακολουθήσει το μνημόνιο της Προεδρίας όσον αφορά τις συγκεκριμένες προτάσεις;
    Boro vasi olon afton na katalixo oti o Epitropos dhen theli na akoluthisi to mnimonio tis Proedhrias oson afora tis sigekrimenes protasis.
    litt. Je-peux sur-la-base tous ceux na$_{\text{part.subj.}}$ je-conclus que le Commissaire dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-veut na$_{\text{part.subj.}}$ il-suit le memorandum de-la Présidence à propos des précises propositions.

20. a. Mais Lole *s'était* toujours *refusée* à chanter en dehors des réunions familiales. (S, p.601)
    b. Όμως η Λολ *δεν ήθελε* να τραγουδάει παρά μόνο σε οικογενειακές συγκεντρώσεις. (S, p.577)
    Omos i Lol dhen ithele na traghudhisi para mono se ikogheniakes sigedrosis.
    litt. Mais la Lole dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-voulait na$_{\text{part.subj.}}$ elle-chante que seulement à familiales réunions.

21. a. Dans le cas où le directeur du CEPOL, désigné sur la base de l'article 11, paragraphe 1, de la décision 2005/681/JAI, *refuse ou n'est pas en mesure de se conformer* au paragraphe 1 du présent article, le conseil d'administration désigne un directeur exécutif intérimaire. (Règlement, 2015/2219)
    b. Σε περίπτωση που ο διευθυντής της ΕΑΑ που διορίστηκε βάσει του άρθρου 11 παράγραφος 1 της απόφασης 2005/681/ΔΕΥ *δεν επιθυμεί ή δεν δύναται να ενεργήσει* σύμφωνα με την παράγραφο 1 του παρόντος άρθρου, το διοικητικό συμβούλιο διορίζει προσωρινό εκτελεστικό διευθυντή.
    Se periptosi pu o dhiefthindis tis EAA pu dhioristike vasi tu arthru 11 paraghrafos 1 tis apofasis 2005/681/DEI dhen epithimi i dhen dhinate na energhisi simfona me tin paraghrafo 1 tu parondos arthru to diikitiko simvulio dhiorizi prosorino ektelestiko dhiefthindi.
    litt. Au cas où le directeur de CEPOL que est-nommé sur la base de-le article 11 paragraphe 1 de-la décision 2005/681/JAI dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-souhaite ou den$_{\text{part.nég.}}$ il-peut na$_{\text{part.subj.}}$ il-agit conformément avec le paragraphe 1 du présent article le administratif conseil nomme intérimaire exécutif directeur.

Dans les exemples français, le verbe *refuser* (ou bien *se refuser* dans les exemples 18 et 20) est suivi d'un infinitif et exprime que le sujet de l'énoncé n'est pas d'accord pour faire quelque chose qui lui a été proposé, ou qui s'est proposé, ce qui est le sémantisme du *refus* selon Tottie (ibid. : 96). La traduction δεν θέλω (dhen thelo) 'ne pas vouloir' exprime explicitement ce désaccord par la négation syntaxique.

Il semble à première vue que le choix du traducteur se justifie par la raison suivante : dans la construction *refuser de*/*se refuser à* + infinitif, le sémantisme du verbe *refuser* est 'ne pas vouloir/ne pas consentir à', sémantisme exprimé par la négation syntaxique en grec dans la construction δεν θέλω (dhen thelo) 'ne pas vouloir'. La question qui se pose pourtant : pourquoi le traducteur n'a-t-il pas opté pour la traduction littérale ? Dans tous les exemples, il aurait pu choisir le verbe αρνούμαι (arnume), d'autant plus que cela n'aurait pas comme résultat des phrases agrammaticales. L'exemple 20 est une exception : la négation syntaxique s'impose dans la traduction vu la restriction παρά μόνο (para mono) 'ne… que' ou bien εκτός (ektos) 'sauf', qui constitue une contrainte pour le traducteur.

Une justification pourrait être donnée au moyen des définitions des verbes étudiés. En français[1], le verbe *refuser* est défini par la négation syntaxique d'un verbe sémantiquement opposé : « ne pas accorder », « ne pas consentir à », « ne pas accepter ». Tel est le cas aussi pour le verbe αρνούμαι (arnume), qui est défini[2] soit par « δεν δέχομαι » (dhen dhexhome) 'ne pas accepter', « δε συγκατατίθεμαι » (dhe sighatatitheme) 'ne pas consentir à', soit comme « λέω όχι » (leo oxhi) 'dire non'. À partir de ces définitions, on pourrait arriver à une sorte d'équivalence sémantique entre les verbes *refuser* et αρνούμαι (arnume) d'une part et leurs antonymes syntaxiquement niés d'autre part : *ne pas vouloir*/δεν θέλω (dhen thelo) = *ne pas accepter*/δεν δέχομαι (dhen dhexhome) = *refuser*/αρνούμαι (arnume) (l'équivalence entre les expressions françaises est également citée dans de Cornulier, 1973 : 53). Il existe pourtant une différence importante : *refuser* et αρνούμαι (arnume) renvoient à une réaction négative formulée de manière stricte, tandis que *ne pas accepter*/*ne pas vouloir* et δεν δέχομαι/δεν θέλω (dhen dhexhome/dhen thelo) laissent ouverte la possibilité d'une réaction positive, même avec une certaine réticence. Anne-Marie Lilti (2004 : 111) se réfère à ces réticences quand il est question de la négation d'un terme marqué[3] :

> « Tu n'as pas tort » est entendu comme un accord réticent, sans conviction ou avec au moins quelques réserves […], l'emploi de « il n'est pas impossible » réalise un degré de réticence supplémentaire […], c'est certes la reconnaissance d'une certaine possibilité, mais reconnaissance mise à distance […]. L'emploi de la négation d'un terme marqué représente, dans tous les cas, un choix du locuteur manifestant une réticence à employer l'assertion positive équivalente.
>
> (Lilti, 2004 : 111)

[1] Le Robert micro (1998).
[2] https://www.greek-language.gr/
[3] Sur la différence entre terme marqué et non-marqué, voir la section 1.2.2. de ce chapitre.

Lilti (2004 : 102) justifie la possibilité d'une réaction positive avec des réticences exprimée par la négation syntaxique en français comme suit : « La négation […] d'une part a une signification littérale "moins forte" que l'assertion positive équivalente[1], et, d'autre part, a la même orientation argumentative qu'elle ». Nous avançons la même hypothèse pour la négation syntaxique en grec dans les exemples suivants :

22. a. Si je souscris à l'idée qu'il faut trouver le moyen de mettre en place un système d'information, *je refuse* qu'un grand port déjà en position de force sur le marché ne centralise ce service. (SOURCe)
    b. Αν και προσυπογράφω την ιδέα ότι πρέπει να βρεθεί ένας τρόπος να εφαρμόσουμε ένα σύστημα πληροφόρησης, *δεν δέχομαι* ότι ένα μεγάλο λιμάνι το οποίο βρίσκεται ήδη σε θέση ισχύος στην αγορά θα πρέπει να συγκεντρώνει αυτή την υπηρεσία.
    An ke prosipoghrafo tin idhea oti prepi na vrethi enas tropos na efarmosume ena sistima pliroforisis dhen dhexome oti ena meghalo limani to opio vriskete idhi se thesi isxhios stin aghora tha prepi na sigedroni afti tin ipiresia.
    litt. Bien que je-souscris l'idée que il-faut na$_{\text{part.subj.}}$ il-est trouvé un moyen na$_{\text{part.subj.}}$ nous-appliquons un système information$_{\text{gén.}}$ dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-accepte que un grand port lequel se trouve déjà à position force$_{\text{gén.}}$ au marché il-devra na$_{\text{part.subj.}}$ il-centralise ce-le service.

23. a. *Je refusais* de satisfaire son vrai désir : avoir un enfant. (TK, p.221)
    b. *Δεν ήθελα* με κανέναν τρόπο να ικανοποιήσω τη βαθύτερη επιθυμία της, ν' αποκτήσει παιδί. (MTM, p.193)
    Dhen ithela me kanenan tropo na ikanopiiso ti vathiteri epithimia tis napoktisi pedhi.
    litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-voulais avec aucune manière na$_{\text{part.subj.}}$ je-satisfais le-plus-profond son désir na$_{\text{part.subj.}}$ elle-a enfant.

24. a. *On lui a refusé* une rencontre avec le Président russe, et on l'a traitée d'une façon très humiliante. (SOURCe)
    b. *Δεν της επετράπη* να συναντήσει τον Ρώσο Πρόεδρο και αντιμετωπίστηκε με πολύ προσβλητικό τρόπο.
    Dhen tis epetrapi na sinadisi ton Roso Proedhro ke andimetopistike me poli prosvlitiko tropo.
    litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ à-elle a-été-permis na$_{\text{part.subj.}}$ elle-rencontre le russe Président et elle-a été-traitée avec beaucoup humiliante façon.

25. a. Le 16 juin, la Cour suprême des Etats-Unis a validé une décision de justice américaine contraignant Buenos Aires à rembourser des fonds spéculatifs : ces derniers *refusent* de renégocier la valeur des titres de la dette argentine qu'ils détiennent. (MD, juillet 2014)

[1] « Les sujets parlants interrogés affirment percevoir une différence entre la négation du terme marqué et l'assertion positive équivalente : "ce n'est pas impossible" leur semble moins fort que "c'est possible" » (Lilti, 2004 : 106).

b. Στις 16 Ιουνίου, το Ανώτατο Δικαστήριο των ΗΠΑ […] επικύρωσε στην ουσία απόφαση της αμερικανικής δικαιοσύνης, η οποία επέβαλε στην Αργεντινή να ξεχρεώσει 1,4 δισ. δολάρια στα κερδοσκοπικά κεφάλαια NML Capital και Aurelius Management, τα οποία *δεν είχαν δεχθεί* την επαναδιαπραγμάτευση των ομολόγων που έχουν στην κατοχή τους. (A, août 2014)
Stis 16 Iuniu to Anotato Dhikastirio ton IPA epikirose stin usia apofasi tis amerikanikis dhikeosinis i opia epevale stin Arghendini na xexhreosi 1,4 dhis. Dholaria sta kerdhoskopika kefalea NML Capital ke Aurelius Management ta opia dhen ixhan dhexthi tin epanadhiapraghmatefsi ton omologhon pu exhun stin katoxhi tus.
litt. Au 16 juin la suprême Cour des Etats-Unis elle-a-validé en substance décision de-la américaine justice$_{\text{gén.}}$ laquelle elle-a-imposé à-la Argentine na$_{\text{part.subj.}}$ elle-rembourse 1,4 billions dollars aux spéculatifs fonds NML Capital et Aurelius Management lesquels dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-avaient accepté la renégociation des titres que ils-ont à leur possession.

Il semble que, dans les deux langues, la négation syntaxique ait une signification moins forte que les verbes à sémantisme négatif[1], comme les verbes *refuser* et αρνούμαι (arnume). Mais comment mesurer cette différence de *force*[2], notamment dans le cas d'un verbe ?

Anscombre et Ducrot (1976 : 12), dans leur définition de l'effet "litotique", qui constitue un exemple représentatif de « signification plus forte » d'une expression par rapport à « sa signification littérale », soulignent que, pour utiliser la litote[3], il faut que « les significations littérales aient, auparavant, été graduées, que la notion de force ait, auparavant, été définie ». Nos exemples en français ne constituent pas des cas de litote. Selon nous, ce qui est considéré comme différence de force par Anscombre et Ducrot (ibid. : 12) dans le cas de la litote est exprimé dans nos exemples par une signification négative plus stricte du verbe *refuser* par comparaison avec ses traductions en grec au moyen de la négation syntaxique. Il s'agit, en effet, d'une différence de degré de *refus*, que Lilti (2004 : 108) définit comme « gradation d'états intermédiaires ». Bien que son examen soit focalisé sur la négation du terme marqué, et notamment celle des adjectifs, nous considérons que sa position pourrait également concerner les verbes et la négation du terme non marqué, ce qui est le cas dans nos exemples. Plus précisément, elle souligne :

---

[1] Selon Berlan (2004 : 109), les verbes à sémantisme négatif français « nient fortement par leur forme positive ».
[2] Selon Forest (1992 : 57), « l'évaluation de la "force" plus ou moins grande ne répond pas à des critères précis ».
[3] Ducrot (1969 : 41) soutient que la litote « amène à lire dans un énoncé faible un énoncé plus fort auquel s'opposeraient certaines contraintes sociales », ce qui conduit à son emploi. Et il ajoute que « la loi de litote […] amène un terme à sous-entendre un terme supérieur de la même catégorie » (ibid. : 42).

> Ce qui n'est pas infondé est fondé, mais *plus ou moins*. Et ce qui n'est pas faux peut être *plus ou moins* vrai. *Pas irréalisable* […] figure comme argument décisif face à l'argument donné comme possible : *extrêmement difficile*. L'adverbe d'intensité situe « difficile » au degré ultime de difficulté compatible avec « réalisable » […]. Cependant l'emploi de la négation du terme marqué diminue l'écart entre les deux regards portés sur le même fait […] les rendant aisément compatibles : « pas irréalisable » implique un certain degré de difficulté que l'on ne trouve pas dans « réalisable ».
>
> (Lilti, 2004 : 108)

Cette différence de degré du refus est mise plus clairement en évidence dans les traductions où figurent des spécifieurs-intensifieurs de la valeur exprimée par le verbe, comme dans l'exemple 23, que nous reprenons ci-dessous :

23. a. *Je refusais* de satisfaire son vrai désir : avoir un enfant. (TK, p.221)
    b. *Δεν ήθελα* με κανέναν τρόπο να ικανοποιήσω τη βαθύτερη επιθυμία της, ν' αποκτήσει παιδί. (MTM, p.193)
    Dhen ithela me kanenan tropo na ikanopiiso ti vathiteri epithimia tis napoktisi pedhi.
    litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-voulais avec aucune manière na$_{\text{part.subj.}}$ je-satisfais le-plus-profond son désir na$_{\text{part.subj.}}$ elle-a enfant.

L'expression με κανέναν τρόπο (me kanenan tropo) 'en aucun cas/en aucune manière' situe l'action du verbe au point ultime de refus. Nous n'avons pas repéré un nombre satisfaisant d'exemples avec un spécifieur-intensifieur dans les traductions du verbe *refuser* en grec. Nous avançons que le verbe français porte en lui ce haut degré. Il s'agit en effet du degré ultime d'intensification qui est marqué par les verbes à sémantisme négatif, comme *refuser* et αρνούμαι (arnume). Pourquoi donc le traducteur choisit-il de donner une signification moins forte, vu que la négation syntaxique en grec diminue le haut degré marqué par le verbe français ?

Nous avançons l'hypothèse que la réponse se trouve dans la différence entre les valeurs sémantiques exprimées par le verbe *refuser* et celles que pourrait exprimer son équivalent αρνούμαι (arnume) dans les exemples que nous étudions.

Le verbe αρνούμαι (arnume) semble avoir deux équivalents en français : les verbes *refuser* et *nier*. Ces deux verbes se partagent les principaux emplois du verbe grec dans les dictionnaires bilingues[1]. Il y a, pourtant, une différence sémantique significative entre eux.

En effet, beaucoup de verbes à sémantisme négatif français sont considérés dans la littérature comme des verbes d'action (Apostel, 1972 : 356). Selon Stephanie Weiser

[1] Dans le dictionnaire bilingue de la librairie Kauffmann (2002 : 194), le verbe αρνούμαι (arnume) a aussi les significations *décliner* et *dénier*, verbes que nous n'avons par repérés dans notre corpus d'étude.

(2006 : 32), il existe des noms, tels que *refus*, qui « dénotent ce que l'on pourrait appeler des événements négatifs[1] ». Il s'agit dans ce cas d'actions qui ne se sont pas produites dans « un contexte » précis (ibid. : 36). Nous considérons que cette dernière hypothèse concerne également les verbes morphologiquement associés à ces noms, et par conséquent les verbes *refuser* et αρνούμαι (arnume). Cela est parfaitement illustré par la typologie de verbes proposée par Alexander Mourelatos (1978 : 423) : la distinction entre les verbes d'*état* 'states' et les verbes d'*action* 'actions'. Parmi ces derniers, il distingue les verbes décrivant un *processus* 'processes' et ceux illustrant un *événement* 'events'. Si on essaie de catégoriser les verbes *refuser* et *nier*, on constate qu'ils n'appartiennent pas à la même catégorie, ce qui montre qu'il y a une différence sémantique entre eux : le verbe *refuser* semble avoir comme contenu une action, soit sous forme apparente comme action/attitude du sujet de l'énoncé, soit sous forme de réponse négative ou bien de refus d'agir. Dans les exemples suivants, il est clairement considéré comme un verbe d'action, et plus précisément comme un verbe de processus, si on suit la distinction proposée par Mourelatos :

26. a. Il ne te faisait plus confiance. Il n'avait pas tort. Toi non plus. Tu n'étais plus qu'un bon à rien. *Tu as refusé* qu'il t'accompagne. (PR, p.432)
    b. Δεν σου είχε πια εμπιστοσύνη. Και δεν είχε άδικο. Ούτε κι εσύ. Δεν ήσουν πια ανίκανος. *Δεν δέχτηκες* να έρθει μαζί σου. (KM, p.366)
    Dhen su ixhe pja ebistotini. Ke dhen ixhe adhiko. Ute kj esi. Dhen isun pja anikanos. Dhen dhextikes na erthi mazi su.
    litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ à-toi il-avait plus confiance. Et dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-avait tort. Ni et-toi. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ tu-étais plus incapable. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ tu-as-accepté na$_{\text{part.subj.}}$ il-vient avec toi.

27. a. Depuis qu'*on refuse* le logement, la scolarisation et l'octroi d'un revenu aux nouveaux arrivants, les activités criminelles représentent pour ces personnes le seul moyen de subsistance. (SOURCe)
    b. Εφόσον *δεν επιτρέπεται* στα νεοεισερχόμενα κράτη η πρόσβαση σε στέγη, σε σχολική εκπαίδευση και σε σταθερό εισόδημα, η εγκληματική δραστηριότητα αποτελεί το μοναδικό μέσο επιβίωσης αυτών των ανθρώπων.
    Efoson dhen epitrepete sta neoiserxhomena krati i prosvasi se steghi se sxholiki ekpedhefsi ke se stathero isodhima i eglimatiki dhrastiriotitq apoteli to monadhiko meso epiviosis afton ton anthropon.
    litt. Puisque dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est permis aux nouveaux-arrivants pays l'accès à abri à scolaire éducation et à stable revenu la criminelle activité constitue le seul moyen survie$_{\text{gén.}}$ ces$_{\text{gén.}}$ les$_{\text{gén.}}$ gens$_{\text{gén.}}$.

[1] « Certains énoncés négatifs sont interprétables grâce à leur correspondant positif : on fait alors référence à un événement positif classique mais en l'exprimant par un énoncé négatif. Quand on dit *Paul ne s'est pas arrêté au feu rouge*, on imagine bien qu'il a traversé le carrefour et cet énoncé fait sans aucun doute référence à un événement » (Weiser, 2006 : 44).

28. a. L'enregistrement d'une marque commerciale […] *est refusé* si la demande d'enregistrement de la marque commerciale est présentée après la date de dépôt auprès de la Commission. (Règlement, 2013/1308)
b. Η καταχώριση εμπορικού σήματος […] *δεν γίνεται δεκτή*, εάν η αίτηση καταχώρισης του εμπορικού σήματος υποβάλλεται μετά την ημερομηνία υποβολής […] στην Επιτροπή.
litt. L'enregistrement commerciale$_{\text{gén.}}$ marque$_{\text{gén.}}$ dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-devient acceptée si la demande enregistrement$_{\text{gén.}}$ de-la commerciale marque est soumise après la date dépôt$_{\text{gén.}}$ à-la Commission.

Le choix des traducteurs dans ces exemples est la négation syntaxique. Notre intuition est que la raison qui dicte ce choix est la suivante : ils veulent souligner le processus menant au procès, ce qui est le contenu du verbe français. En effet, on s'aperçoit que le point commun dans tous les exemples est qu'à travers un processus on arrive au procès indiqué par le verbe. Ce qui différencie les traductions est le type de processus au moyen duquel on arrive à ce procès :

- par le refus d'accepter, en disant non (ex. 26),
- par le refus d'autoriser, vu qu'il est interdit par la loi (ex. 27)
- par le refus d'accorder une permission, en rejetant (ex. 28).

Si les traducteurs avaient opté pour le verbe αρνούμαι (arnume), ce processus n'aurait pas été précisé et il s'agirait d'un refus plutôt statif, d'un état : admettre quelque chose comme vrai. Tel est le cas du verbe *nier*. Plus précisément, nous avançons que ce verbe ne renvoie pas à une action dont il faut décrire le processus, mais suppose plutôt une réaction, le fait qu'on refuse d'admettre comme vrai ce qu'on nous propose. Quand on nie, par exemple, *une évidence,* c'est qu'on ne l'admet pas, qu'on ne croit pas à son existence. Nous considérons, par conséquent, ce verbe comme un événement 'event'. Il s'agit de l'emploi général de la négation : « la négation permettrait d'indiquer la non-existence » (Weiser, 2006 : 45), comme dans les exemples suivants :

29. a. Je ne vais pas *nier* la possibilité que les prévisions de la Commission se réalisent. (SOURCe)
b. Δεν θα *αρνηθώ* την πιθανότητα να πραγματοποιηθεί αυτό που λέει η Επιτροπή.
Dhen tha arnitho tin pithanotita na praghmatopiithi afto pu lei i Epitropi.
litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-nierai la possibilité na$_{\text{part.subj.}}$ il-se réalise ce que elle-dit la Commission.

30. a. On ne peut *nier* l'hétérogénéité des législations et des politiques. (SOURCe)
b. Δεν μπορούμε να *αρνηθούμε* την ανομοιογένεια των νομοθεσιών και των πολιτικών.
Dhen borume na arnithume tin anomioghenia ton nomothesion ke ton politikon.

litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous-pouvons na$_{\text{part.subj.}}$ nous-nions l'hétérogénéité des législations et des politiques.

Dans les énoncés français, le verbe *nier* est accompagné d'un nom abstrait, ce qui pourrait renvoyer à une équivalence avec le verbe *méconnaître* 'παραγνωρίζω' (paragnorizo) et par conséquent au fait qu'on ne reconnaît pas l'existence de quelque chose. Cette signification exprime une intention générale de la part du locuteur de 'ne pas admettre comme vrai ce qu'on lui propose'. C'est la raison pour laquelle les traductions en grec proposent le verbe αρνούμαι (arnume) qui a, dans cette structure (+ GN abstrait), le même contenu : il signifie qu'on refuse d'admettre quelque chose comme vrai, et il appartient, lui-aussi, à la catégorie des verbes considérés comme événements 'events'.

Nous avançons l'hypothèse que le choix du traducteur grec est dicté par ces ambiguïtés sémantiques des verbes étudiés. Pour distinguer entre ces contenus, il opte pour la négation syntaxique en fonction du verbe utilisé dans la phrase qu'il doit traduire, comme nous allons le voir par la suite.

Les conclusions auxquelles nous avons abouti lors de l'examen du verbe *refuser* et de ses équivalents en français et en grec sont les suivantes :

Tout d'abord, lorsque le verbe *refuser* figure dans la construction *refuser de*/*se refuser à* + infinitif, il exprime l'absence de volonté d'agir et il est traduit en grec par la négation syntaxique, et plus précisément par la séquence δεν θέλω (dhen thelo) 'ne pas vouloir' (ex. 14, 17-21). Le point commun entre le verbe français et sa traduction littérale en grec αρνούμαι (arnume) est qu'ils expriment une réaction négative formulée de manière plus stricte que leurs antonymes syntaxiquement niés, à savoir *ne pas accepter*/*ne pas vouloir* et δεν δέχομαι/δεν θέλω (dhen dhexhome/dhen thelo) respectivement, qui laissent la possibilité de réaction positive avec des réticences. Nous avons conclu qu'il s'agit d'une différence de degré ultime du refus, que le verbe français porte en lui (ex. 15-16 et 22-25).

Nous considérons également que le verbe *αρνούμαι*, qui a deux équivalents sémantiques en français, les verbes *nier* et *refuser*, ne constitue pas le choix des traducteurs vu la différence entre les valeurs sémantiques exprimées par ces verbes. En suivant la typologie proposée par Mourelatos (1978 : 423), nous sommes arrivée aux conclusions suivantes :

- Le verbe *refuser* est considéré comme un verbe d'action, et plus précisément de *processus*. Il est traduit en grec par la négation syntaxique parce que les

traducteurs veulent souligner le processus qui mène à l'action du refus (ex. 26-28).

- Le verbe *nier* suppose une réaction et figure souvent dans la construction *nier* + GN abstrait, dans laquelle il exprime qu'on ne reconnaît pas l'existence, qu'on refuse d'admettre comme vrai ce qu'on nous propose. Il s'agit d'une propriété que le verbe français partage avec le verbe grec αρνούμαι (arnume) dans cette structure (+ GN abstrait) (ex. 29-30). Nous considérons les deux verbes comme des *événements*.

2.3.2. Le verbe *interdire*

Le verbe *interdire* en français et sa traduction littérale απαγορεύω (apaghorevo) en grec expriment une valeur déontique négative et sont utilisés dans des contextes divers proposant des restrictions. Tel est le cas dans les exemples suivants :

Il est interdit de fumer.
Απαγορεύεται το κάπνισμα.
Apaghorevete to kapnisma.
litt. : Il-est-interdit le tabac.

Leurs propriétés morphosyntaxiques sont les mêmes. Ils peuvent apparaître dans les constructions suivantes :

- Constructions personnelles :

Interdire / απαγορεύω + GN

Le directeur *interdit l'usage du portable* en classe.
Ο διευθυντής *απαγορεύει τη χρήση του κινητού* στην τάξη.
O dhiefthindis apaghorevi ti xhrisi tu kinitu stin taxi.
litt. : Le directeur interdit l'usage du portable à-la classe.

- Constructions impersonnelles :

Interdire de + infinitif / απαγορεύεται + subjonctif

Il est interdit d'utiliser le portable en classe.
Απαγορεύεται να χρησιμοποιείτε το κινητό στην τάξη.
Apaghorevete na xhrisimopiite to kinito stin taxi.
litt.: Il-est-interdit na$_{\text{part.subj.}}$ vous-utilisez le portable à-la classe.

Bien que les traductions en grec soient linguistiquement correctes et sémantiquement acceptables, l'emploi de la construction απαγορεύεται + subjonctif n'est pas naturel pour un grec natif dans la langue courante. La construction utilisée dans ce type de phrases serait encore celle qui contient un nom :

> *Απαγορεύεται η χρήση του κινητού* στην τάξη.
> Apaghorevete i xhrisi tu kinitu stin taxi.
> litt.: Il-est-interdit l'usage du portable à-la classe.
> 'L'usage du portable est interdit en classe'.

En effet, nous avons constaté qu'en grec souvent la traduction du verbe *interdire* n'est pas formulée au moyen du verbe απαγορεύω/απαγορεύεται, mais au moyen de la négation syntaxique du contraire :

> Δεν επιτρέπεται το κάπνισμα.
> Dhen epitrepete to kapnisma.
> litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis le tabac.
> 'Il n'est pas permis de fumer'.

Nous avons constaté l'emploi très fréquent de la construction grecque δεν επιτρέπεται (dhen epitrepete) 'il n'est pas permis' dans divers contextes de la vie courante. En effet, cette séquence est très souvent utilisée, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, et dans des contextes spatiotemporels multiples.

En français on assiste à un phénomène inverse. « L'énoncé négatif est moins naturel, peut-être inapproprié et par là même il soulève des difficultés » (Boysson-Bardies, 1976 : 36). Ou encore : « Il y a là une ressource quasi inépuisable d'évitement de la négation grammaticale […]. La disponibilité de ces verbes [est] souvent supérieure à celle de l'antonyme nié » (Berlan, 2004 : 109). Il s'agit des verbes exprimant le refus ou la défense[1].

Il semble que le contexte, à savoir le chenal oral ou écrit, joue un rôle important et détermine le choix du verbe à sémantisme négatif απαγορεύεται (apaghorevete) 'il est interdit' ou la négation syntaxique du verbe contraire, à savoir la construction δεν επιτρέπεται (dhen epitrepete) 'il n'est pas permis' lors de la traduction. Plus précisément, nous considérons que, si les phrases que nous examinons sont tirées d'un

[1] Nous avançons la même hypothèse pour le verbe *ignorer*, qui est examiné dans la section 2.3.5.

discours prononcé et non pas écrit, l'emploi de la négation syntaxique dans les traductions grecques est fréquent.

Cette intuition n'est pas démentie par l'examen de notre corpus, qui est constitué de divers types de documents. La fréquence du passage du verbe *interdire* en français à la construction δεν επιτρέπεται (dhen epitrepete) en grec n'est pas grande dans les romans, la presse écrite et les documents tirés des règlements du Parlement Européen ; il existe des cas, pourtant peu nombreux, illustrant le phénomène, comme les exemples suivants :

31. a. Cela dit, *elle s'interdisait* d'aller en Birmanie. (P, p.80)
    b. Μολαταύτα *δεν επέτρεπε στον εαυτό της* να επισκεφτεί τη Βιρμανία. (Π, p.80)
    Molatafta dhen epetrepe ston eafto tis na episkefti ti Virmania.
    litt. Pourtant den$_{\text{part.nég.}}$ elle-permettait à-elle-même na$_{\text{part.subj.}}$ elle-visite la Birmanie.

32. a. Et puis mon orgueil *m'interdisait* d'exposer mon handicap au regard d'autrui. (PR, p.286)
    b. Κι έπειτα, η περηφάνια μου *δεν μου επέτρεπε* να εκθέσω την αναπηρία μου στο βλέμμα κάποιου άλλου. (KM, p.245)
    Kjepita i perifanja mu dhen mu epetrepe na ektheso tin anapiria mu sto vlema kapju alu.
    litt. Et puis mon orgueil den$_{\text{part.nég.}}$ à-moi il-permettait na$_{\text{part.subj.}}$ je-expose mon handicap au regard quelqu'un$_{\text{gén.}}$ autre$_{\text{gén.}}$.

33. a. Une analyse rigoureuse des enquêtes d'opinion *interdit* pourtant de présenter aussi aisément la thèse d'une montée en puissance irrésistible du FN. (MD, mars 2014)
    b. Μια περισσότερο αυστηρή, ωστόσο, ανάλυση των σφυγμομετρήσεων, *δεν επιτρέπει* να παρουσιάζεται με τόση άνεση η θέση περί ακαταμάχητης ανόδου της δύναμης του Ε.Μ. (Α, avril 2014)
    Mja perisotero afstiri ostoso analisi ton sfighmometriseon dhen epitrepi na parusiazete me tosi anesi i thesi peri akatamaxhitis anodhu tis dhinamis tu E.M.
    litt. Une plus rigoureuse cependant analyse des enquêtes-de-opinion den$_{\text{part.nég.}}$ elle-permet na$_{\text{part.subj.}}$ il-est-présenté avec telle aisance la thèse autour-de irrésistible$_{\text{gén.}}$ montée$_{\text{gén.}}$ de-la force du FN.

34. a. Investir dans un ELTIF pourrait intéresser les investisseurs de détail, mais la nature illiquide de la plupart des investissements dans des projets à long terme *interdit* aux ELTIF de proposer des remboursements réguliers à leurs investisseurs. (Règlement, 2015/760)
    b. Μολονότι μεμονωμένοι επενδυτές μπορεί να ενδιαφέρονται να επενδύσουν σε ένα ΕΜΕΚ, η μη ρευστοποιήσιμη φύση των περισσότερων επενδύσεων σε μακροπρόθεσμα έργα *δεν επιτρέπει* στο ΕΜΕΚ να προσφέρει δικαιώματα τακτικών εξαγορών στους επενδυτές του.

Molonoti memonomeni ependhites bori na endhjaferonde na ependhisun se ena EMEK i mi refstopiisimi fisi ton perisoteron ependhiseon se makroprothesma ergha dhen epitrepi sto EMEK na prosferi dhikeomata taktikon exaghoron stus ependhites tu.
litt. Bien-que individuels investisseurs il-se-peut na$_{\text{part.subj.}}$ ils-sont-intéressés na$_{\text{part.subj.}}$ ils-investissent à un ELTIF la non-liquide nature des plupart$_{\text{gén.}}$ investissements$_{\text{gén.}}$ à long-terme projets den$_{\text{part.nég.}}$ elle-permet au ELTIF na$_{\text{part.subj.}}$ il-offre droits réguliers$_{\text{gén.}}$ remboursements$_{\text{gén.}}$ à-ses investisseurs.

Dans d'autres exemples, le traducteur opte pour la négation syntaxique mais au moyen d'une construction différente de celle contenant le verbe επιτρέπω (epitrepo) 'permettre', comme dans ces exemples :

35. a. S'il le savait, *il t'interdirait* de venir ici. (PR, p.102)
b. Αν το' ξερε, *δεν θα σ' άφηνε* να ξαναπάς εκεί. (KM, p.86)
An toxere dhen tha safine na xanapas eki.
litt. Si le il-savait dhen$_{\text{part.nég.}}$ te il-permettrait na$_{\text{part.subj.}}$ tu-vas-de-nouveau là.

36. a. Mais cette situation pourrait compliquer la transition lors de l'élection présidentielle de 2015, à laquelle la Constitution *interdit* à Mme Kirchner de se présenter. (MD, juillet 2014)
b. Όμως, η κατάσταση αυτή ενδέχεται να περιπλέξει τη μετάβαση κατά τις προεδρικές εκλογές του 2015, στις οποίες, βάσει του Συντάγματος, η Κίρτσνερ *δεν έχει το δικαίωμα* να είναι ξανά υποψήφια. (A, août 2014)
Omos i katastasi afti endhexhete na periplexi ti metavasi kata tis proedhrikes ekloghes tu 2015 stis opies vasi tu Sindaghmatos i Kirtsner dhen exhi to dhikeoma na ine xana ipopsifia.
litt. Mais cette situation il-se-peut na$_{\text{par.subj.}}$ elle-complique la transition pendant les présidentielles élections du 2015 auxquelles à-la-base de-la Constitution la Kirchner dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-a le droit na$_{\text{part.subj.}}$ elle-est de-nouveau candidate.

Les verbes utilisés dans les traductions grecques ci-dessus expriment une autre valeur sémantique du verbe *interdire*, interprétée en grec au moyen de la négation syntaxique, à laquelle nous allons nous référer par la suite.

Dans le guide sur la rédaction et la traduction de documents officiels de l'Union européenne proposé aux traducteurs grecs, on précise que les documents qui figurent sur les sites des organes européens s'adressent à l'usager moyen qui ne dispose pas de connaissances spécifiques sur le fonctionnement et l'œuvre générale de ces organes et qui lit souvent en diagonale les documents qui l'intéressent (2018 : 193). Il est par ailleurs conseillé aux traducteurs d'utiliser plus de verbes que de noms et de privilégier l'affirmation plus que la négation. (2018 : 194).

Malgré ces instructions, dans les discours des hommes politiques prononcés lors des séances du Parlement européen (SOURCe) traduits en grec, qui sont également publiés

en ligne et qui s'adressent au même public, nous observons une fréquence importante du passage du verbe *interdire* à la négation syntaxique d'un verbe sémantiquement opposé (δεν επιτρέπεται 'il n'est pas permis'). Quoiqu'il ne s'agisse pas de discours tout à fait spontanés, la langue utilisée dans ces énoncés est orale, ce qui prouve que le choix des traducteurs grecs est également tributaire du chenal utilisé (oral ou écrit). Bien que cela puisse être considéré comme la justification de ce choix, il existe d'autres raisons liées notamment à la sémantique des verbes utilisés mais aussi à des critères morphosyntaxiques.

Un paramètre important est le fait que les deux langues arrangent de manière différente la syntaxe des éléments. Comme dans les exemples suivants :

37. a. Concrètement, cela veut dire qu'*il est interdit de voler* entre 1 heure et 5 heures du matin. (SOURCe)
    b. Μεταξύ της 1 και της 5 μετά τα μεσάνυχτα *δεν επιτρέπονται οι πτήσεις*.
    Metaxi tis 1 ke tis 5 meta ta mesanixhta dhen epitroponde i ptisis.
    litt. Entre la 1 et la 5 après le minuit dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-sont-permis les vols.

38. a. En Suède, étant donné que la publicité télévisée ciblant les enfants *est interdite*, il existe une pénurie de programmes produits spécifiquement pour les enfants. (SOURCe)
    b. Στη Σουηδία, λόγω του ότι *δεν επιτρέπεται* η τηλεοπτική διαφήμιση που απευθύνεται σε παιδιά, υπάρχει σημαντική έλλειψη προγραμμάτων που παράγονται ειδικά για παιδιά.
    Sti Suidhia logho tu oti dhen epitrepete i tileoptiki dhiafimisi pu apefthinete se pedhja iparxhi simandiki elipsi proghramaton pu paraghonde idhika ghia pedhja.
    litt. À-la Suède en-raison du que dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-est-permise la télévisée publicité que elle-s'adresse à enfants il-y-a important manque programmes$_{\text{gén.}}$ que ils-sont-produits spécifiquement pour enfants.

Il est interdit de voler (ex. 37) et *est interdite* (ex. 38) sont traduits par la négation syntaxique du verbe sémantiquement opposé δεν επιτρέπεται 'il n'est pas permis'. Cette traduction est à l'origine du changement de l'ordre syntaxique de la phrase grecque, à savoir un ordre V-S. Ce phénomène véhicule des modifications même dans la nature des termes utilisés, comme dans l'exemple 37, où l'infinitif *voler* devient un nom οι πτήσεις (i ptisis) 'les vols'. Il s'agit du procédé de la *transposition*, qui est très souvent utilisé par les traducteurs. Ce procédé consiste, selon Vinay et Darbelnet ([1958] 1977) qui l'ont décrit les premiers, à changer une catégorie grammaticale, sans pour autant qu'il y ait de modification du sens transmis par le message (ex. travail > travailler).

C'est, d'après les auteurs, « le type de "passage" le plus fréquent auquel doit faire face le traducteur » (ibid. : 96).

Même dans les cas où il n'y a pas de changement par rapport à la nature des mots, on constate que le sujet suit souvent le verbe syntaxiquement nié par le marqueur δεν, ce qui est le cas de l'exemple 38 : δεν επιτρέπεται η τηλεοπτική διαφήμιση (dhen epitrepete i tileoptiki dhiafimisi) 'la publicité télévisée n'est pas permise'.

Le critère qui permet pourtant de justifier le choix des traducteurs est la sémantique du verbe *interdire*, ainsi que celle des verbes qui constituent ses synonymes (*proscrire*, *défendre*) ou bien ses antonymes (*permettre*, *autoriser*[1]) en français.

Si on suit la théorie des échelles argumentatives d'Anscombre et Ducrot (1978), on constate que les exemples de notre corpus sont tous régis par ce que les linguistes appellent *loi d'abaissement*. Il s'agit, en effet, de cet « effet minorant de la négation » (Anscombre et Ducrot, 1976 : 12) qui, étendu à un contenu, « se déduit, au sens fort, de sa position sur une échelle argumentative » (ibid. : 23). Cet effet semble être le cas des traductions grecques de notre corpus :

39. a. *Ce qui est interdit* sur papier ou pellicule *l'est également* sur ordinateur et l'Internet. (SOURCe)
    b. *Ό,τι δεν επιτρέπεται* σε χαρτί ή ταινία, *δεν επιτρέπεται ούτε* στους ηλεκτρονικούς υπολογιστές του Internet.
    Oti dhen epitrepete se xharti i tenia dhen epitrepete ute stus ilektronikus ipologhistes tu Internet.
    litt. Ce-que dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis à papier ou à pellicule dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis ni aux ordinateurs du Internet.

40. a. Cette confusion des valeurs en Europe et au sein des États membres *a interdit* jusqu'à présent toute possibilité de définir le statut de l'embryon, et je le regrette. (SOURCe)
    b. Αυτή η σύγχυση των αξιών στην Ευρώπη και στους κόλπους των κρατών μελών *δεν επέτρεψε* μέχρι τώρα καμιά δυνατότητα ορισμού του καθεστώτος του εμβρύου, πράγμα για το οποίο λυπούμαι.
    Afti i sinxhisi ton axions tin Evropi ke stus kolpus ton kraton melon dhen epetrepse mexhri tora kamia dhinatotita orismu tu kathestotos tu emvriu praghma ghia to opio lipume.
    litt. Cette confusion des valeurs à-la Europe et au sein des États$_{\text{gén.}}$ membres$_{\text{gén.}}$ dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-a-permis jusque maintenant aucune possibilité définition$_{\text{gén.}}$ du statut$_{\text{gén.}}$ de l'embryon$_{\text{gén.}}$ chose pour lequel je-regrette.

[1] Les verbes *permettre* et *autoriser* expriment également une valeur déontique mais positive (Gosselin, 2016 : 159).

41. a. Le règlement *interdit* que deux commissions jouissent en même temps d'une même compétence. (SOURCe)
b. Από τον Κανονισμό *δεν επιτρέπεται* να είναι ταυτόχρονα αρμόδιες για το ίδιο ζήτημα δύο επιτροπές.
Apo ton Kanonismo dhen epitrepete na ine taftoxhrona armodhies ghia to idhjo zitima dhio epitropes.
litt. De le Règlement dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis na$_{\text{part.subj.}}$ il-est en-même-temps responsables pour le même sujet deux commissions.

42. a. Mesdames et Messieurs, je vous demande d'imaginer un court instant – surtout les messieurs – qu'*il vous est interdit* de montrer votre visage en public. (SOURCe)
b. Κυρίες και κύριοι, σας παρακαλώ να φανταστείτε για μια στιγμή – ιδιαίτερα οι άνδρες – ότι *δεν επιτρέπεται* να εμφανίζετε πια το πρόσωπό σας στη δημοσιότητα.
Kiries ke kirii sas parakalo na fandastite ghia mja stighmi idhietera i andhres oti dhen epitrepete na emfanizete pja to prosopo sas sti dhimosiotita.
litt. Mesdames et messieurs vous je-prie na$_{\text{part.subj.}}$ vous-imaginez pour un instant particulièrement les hommes que dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis na$_{\text{part.subj.}}$ vous-montrez plus votre visage à-la publicité.

L'effet d'abaissement dans les exemples ci-dessus est le résultat de la négation dans les traductions grecques. Pour comprendre le lien qui existe entre le contenu informatif d'un énoncé et son contenu argumentatif, Ducrot (1980 : 25) souligne que « l'effet informatif de la négation sur un prédicat dépend de la valeur argumentative donnée à ce prédicat » et ajoute que grâce à la loi d'abaissement « 'non-Y' signifie […] 'moins que Y' ; mais pour déterminer ce qui est moins et ce qui est plus, il faut se référer à l'échelle argumentative où se trouve le prédicat utilisé ». Dans nos exemples, le verbe *interdire* est traduit comme δεν επιτρέπεται (dhen epitrepete) 'il n'est pas permis', ce qui paraît informativement ambigu. En effet, ce qui 'n'est pas permis', ne signifie pas qu''il est permis' ni qu''il est interdit' mais qu'il est 'moins que permis', ce qui laisse des possibilités de permission. Ce *moins* pourrait renvoyer à une valeur argumentative négative stricte, celle de απαγορεύεται (apaghorevete) 'il est interdit', mais pourrait aussi signifier tout simplement qu'il existe un obstacle qui ne permet pas la réalisation de l'action, ce qui est la valeur de la structure δεν επιτρέπεται 'il n'est pas permis'. Pourtant, il ne faut pas négliger le fait qu'il s'agit de deux structures qui incitent à éviter, et qui ont, par conséquent, la même orientation argumentative. Mais pourquoi le traducteur grec n'emploie-t-il pas le verbe sémantiquement négatif απαγορεύεται 'il est interdit' ?

Il nous paraît que c'est la sémantique des deux verbes, *interdire* et απαγορεύω (apaghorevo) qui est à l'origine du choix du traducteur. En effet, le verbe *interdire*

exprime deux valeurs informatives différentes : la valeur stricte de l'interdiction par la loi, et celle moins stricte de l'existence d'un obstacle à surmonter, valeur qui rend l'action exprimée par le verbe impossible objectivement. Le verbe απαγορεύω (apaghorevo) ne peut pas être un choix pour le traducteur. Dans les exemples examinés, le verbe *interdire* inclut une modalité, celle de 'ne pas pouvoir-faire', et exprime l'absence de possibilité à cause d'un obstacle, ce qui ne renvoit pas à une interdiction stricte, qui est la valeur exprimée par le verbe grec. Cela se voit très clairement dans l'exemple 40 :

> 40. a. Cette confusion des valeurs en Europe et au sein des États membres *a interdit* jusqu'à présent toute possibilité de définir le statut de l'embryon, et je le regrette. (SOURCe)
> b. Αυτή η σύγχυση των αξιών στην Ευρώπη και στους κόλπους των κρατών μελών *δεν επέτρεψε* μέχρι τώρα καμιά δυνατότητα ορισμού του καθεστώτος του εμβρύου, πράγμα για το οποίο λυπούμαι.
> Afti i sinxhisi ton axions tin Evropi ke stus kolpus ton kraton melon dhen epetrepse mexhri tora kamia dhinatotita orismu tu kathestotos tu emvriu praghma ghia to opio lipume.
> litt. Cette confusion des valeurs à-la Europe et au sein des États$_{\text{gén.}}$ membres$_{\text{gén.}}$ dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-a-permis jusque maintenant aucune possibilité définition$_{\text{gén.}}$ du statut de l'embryon, chose pour lequel je-regrette.

Dans la phrase française, *interdire une possibilité* a le sens 'ne pas avoir/donner le droit ou la possibilité de faire quelque chose', ce qui est la signification de la séquence δεν επέτρεψε (dhen epetrepse) 'n'a pas permis', qui est un choix non ambigu pour le traducteur. D'ailleurs, *une confusion*, le sujet du verbe dans l'énoncé français, ne pourrait pas *interdire*, vu qu'il s'agit d'une notion abstraite. Nous avons constaté un phénomène analogue aux exemples 35 et 36, où la traduction grecque propose les structures δεν θα σ' άφηνε (dhen tha safine) 'ne te laisserait pas' et δεν έχει το δικαίωμα (dhen exhi to dhikeoma) 'n'a pas le droit' respectivement.

Dans le guide (2018 : 216) destiné aux traducteurs de documents officiels en grec, il existe une référence analogue qui concerne le verbe *allow*, l'équivalent du verbe *permettre* en français et επιτρέπω (epitrepo) en grec. En voici l'exemple :

> 43. a. Economic operators should fully cooperate with market surveillance authorities and other competent authorities to ensure the smooth performance of market surveillance activities *allowing* the authorities to perform their tasks.
> b. Οι οικονομικοί φορείς θα πρέπει να συνεργάζονται πλήρως με τις αρχές εποπτείας της αγοράς και με τις άλλες αρμόδιες αρχές, ώστε να διασφαλίζεται η ομαλή εκτέλεση

των δραστηριοτήτων εποπτείας της αγοράς *επιτρέποντας* στις αρχές να ασκούν τα καθήκοντά τους.
I ikonomiki foris tha prepi na sinerghazonde pliros me tis arxhes epoptias tis aghoras ke me tis ales armodhies arxhes oste na dhiasfalizete i omali ektelesi ton dhrastiriotiton epoptias tis aghoras epitrepondas stis arxhes na askun ta kathikonda tus.
litt. Les économiques opérateurs devront na$_{\text{part.subj.}}$ ils-collaborent complètement avec les autorités surveillance$_{\text{gén.}}$ du marché et avec les autres responsables$_{\text{adj.}}$ autorités pour-que na$_{\text{part.subj.}}$ elle-est-garantie la bonne exécution des activités surveillance$_{\text{gén.}}$ du marché permettant aux autorités na$_{\text{part.subj.}}$ elles-exercent leurs devoirs.

Les rédacteurs du guide soulignent que le verbe en question est mal traduit en grec. Plus précisément, ils soutiennent que, dans de nombreux cas, dans les documents de l'Union, ce verbe ne doit pas être traduit par le verbe επιτρέπω 'permettre' mais par des phrases comme δίνω τη δυνατότητα (dhino ti dhinatotita) 'donner la possibilité', παρέχω τη δυνατότητα (parexho ti dhinatotita) 'fournir la possibilité' ou au moyen d'autres traductions, par exemple par le changement d'orientation des arguments comme dans la traduction ci-dessous :

c. Οι οικονομικοί φορείς θα πρέπει να συνεργάζονται πλήρως με τις αρχές εποπτείας της αγοράς και με τις άλλες αρμόδιες αρχές, ώστε να διασφαλίζεται η ομαλή εκτέλεση των δραστηριοτήτων εποπτείας της αγοράς *και να μπορούν οι αρχές* να ασκούν τα καθήκοντά τους.
I ikonomiki foris tha prepi na sinerghazonde pliros me tis arxhes epoptias tis aghoras ke me tis ales armodhies arxhes oste na dhiasfalizete i omali ektelesi ton dhrastiriotiton epoptias tis aghoras ke na borun i arxhes na askun ta kathikonda tus.
litt. Les économiques opérateurs devront na$_{\text{part.subj.}}$ ils-collaborent complètement avec les autorités surveillance$_{\text{gén.}}$ du marché et avec les autres responsables$_{\text{adj.}}$ autorités pour-que na$_{\text{part.subj.}}$ elle-est-garantie la bonne exécution des activités surveillance$_{\text{gén.}}$ du marché et na$_{\text{part.subj.}}$ elles-peuvent les autorités na$_{\text{part.subj.}}$ elles-exercent leurs devoirs.

Cette consigne rend plus claire la signification du verbe επιτρέπω (epitrepo) 'permettre/autoriser' en grec. Il présente les mêmes propriétés sémantiques que le verbe anglais *allow* et quand il est nié syntaxiquement, renvoie à une interdiction mais non pas stricte.

Il existe, néanmoins, des exemples dans notre corpus où la traduction du verbe *interdire* se fait au moyen de son équivalent en grec απαγορεύω (apaghorevo) ou, comme dans l'exemple 45 au moyen du nom απαγόρευση (apaghorefsi) 'interdiction' (procédé de la transposition) :

44. a. Je serais vraiment heureuse si nous pouvions *interdire* le tabac que nous avons qualifié de dangereux. (SOURCe)

b. Θα χαιρόμουν αληθινά, εάν μπορούσαμε να *απαγορεύσουμε* το τσιγάρο που έχουμε κατατάξει στις επικίνδυνες ουσίες.
Tha xheromun alithina ean borusame na apaghorefsume to tsigharo pu exhume katataxi stis epikindhines usies.
litt. Je-me-rejouirais vraiment si nous-pouvions na$_{\text{part.subj.}}$ nous-interdisons la cigarette que nous-avons-catégorisé aux dangereuses substances.

45. a. Les efforts pour *interdire* les essais nucléaires ont une longue histoire qui remonte aux années 1950. (SOURCe)
b. Οι προσπάθειες για την *απαγόρευση* των πυρηνικών δοκιμών έχουν μακρά ιστορία, η οποία ανάγεται στη δεκαετία του ’50.
I prospathies ghia tin apaghorefsi ton pirinikon dhokimon exhun makra istoria i opia anaghete sti dhekaetia tu ’50.
litt. Les efforts pour la interdiction des nucléaires essais$_{\text{gén.}}$ ils-ont longue histoire laquelle elle-remonte à-la décennie du ’50.

46. a. Les écologistes veulent *interdire* la plupart des plus de 600 additifs contenus dans les cigarettes. (SOURCe)
b. Οι Πράσινοι θέλουν να *απαγορεύσουν* πολλά από τα πρόσθετα των τσιγάρων που υπερβαίνουν τα 600.
I Prasini thelun na apaghorefsun pola apo ta prostheta on tsigharon pu ipervenun ta 600.
litt. Les verts veulent na$_{\text{part.subj.}}$ ils-interdisent beaucoup de les additifs des cigarettes que ils-sont-plus des 600.

47. a. C’est pour défendre cette qualité d’ailleurs que la directive de 1973 *interdisait* l’utilisation de matières grasses végétales autres que le beurre de cacao. (SOURCe)
b. Άλλωστε, η οδηγία του 1973 *απαγόρευε* τη χρησιμοποίηση άλλων φυτικών λιπαρών ουσιών πλην του βουτύρου του κακάο προκειμένου ακριβώς να προστατεύσει αυτή την ποιότητα.
Aloste i odhighia tu 1973 apaghoreve ti xhrisimopiisi alon fitikon liparon usion plin tu vutiru tu kakao prokimenu akrivos na prostatefsi afti tin piotita.
litt. D’ailleurs la directive du 1973 elle-interdisait la utilisation d’autres végétales$_{\text{gén.}}$ grasses$_{\text{gén.}}$ matières$_{\text{gén.}}$ sauf du beurre du cacao pour-que justement na$_{\text{part.subj.}}$ elle-protège cette qualité.

Nous considérons que dans ces exemples le choix du traducteur est dicté par la deuxième valeur exprimée par le verbe français *interdire*, celle de l’interdiction stricte qui déclare que ‘quelque chose n’est pas conforme à la loi’. Par ailleurs, nous devons signaler un critère morphosyntaxique qui nous semble important. Dans ces exemples (44-47), le verbe *interdire* a comme complément d’objet un nom, ce qui illustre notre première constatation par rapport à ce qui paraît naturel pour un Grec natif dans la langue courante. Dans les cas où le verbe français figure dans une structure qui contient un nom, c’est la construction απαγορεύω/απαγορεύεται + GN qui est privilégié par le

traducteur grec. Cela n'est pas le cas dans les exemples examinés plus haut, à savoir les exemples 31-34, 37-38 et 42 où le verbe *interdire* est accompagné de la séquence *de* + infinitif, séquence qui est traduite par la négation syntaxique d'un verbe sémantiquement opposé, tel que επιτρέπω (epitrepo) 'permettre'. On constate le même phénomène dans d'autres exemples aussi :

48. a. Je voudrais rappeler au Président et aux députés de ce Parlement que, lors du vote de quorum, *il est interdit* de quitter l'hémicycle. (SOURCe)
    b. Θέλω να υπενθυμίσω στον Πρόεδρο και στα μέλη του Σωματος ότι κατά τη διάρκεια της ψηφοφορίας για απαρτία *δεν επιτρέπεται* η αποχώρηση από το ημικύκλιο.
    Thelo na ipenthimiso ston Proedhro ke sta meli tu Somatos oti kata ti dhiarkia tis psifoforias ghia apartia dhen epitrepete i apoxhorisi apo to imikiklio.
    litt. Je-veux na$_{\text{part.subj.}}$ je-rappelle au Président et aux membres du Parlement que pendant la durée du vote pour quorum dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis le départ de l'hémicycle.

49. a. J'ai vu la guerre en Sierra Leone, en Tchétchénie et au Kosovo, mais rien sur le Sri Lanka parce que le gouvernement sri lankais *interdit* à la presse de couvrir ce conflit. (SOURCe)
    b. Στην τηλεόραση είδα τις συγκρούσεις στη Σιέρρα Λεόνε, στην Τσετσενία, στο Κοσσυφοπέδιο, αλλά από τη Σρι Λάνκα τίποτα, επειδή η κυβέρνηση της χώρας *δεν επιτρέπει* να καλύπτονται τα γεγονότα από τον Τύπο.
    Stin tileorasi idha tis sigrusis sti Siera Leone stin Tsetsenia sto Kosifopedhio ala apo ti Sri Lanka tipota epidhi i kivernisi tis xhoras dhen epitrepi na kaliptonde ta gheghonota apo ton Tipo.
    litt. À-la télévision je-ai-vu les conflits à-la Sierra Leone à-la Tchétchénie et au Kosovo mais du Sri Lanka rien parce-que le gouvernement du pays dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-permet na$_{\text{part.subj.}}$ ils-sont-couverts les événements de-la presse.

50. a. Les seuls qui aient subi une injustice sont les pêcheurs irlandais à qui on a refusé la part qui leur revenait et à qui *on a interdit* d'exploiter la mer. (SOURCe)
    b. Η μόνη χώρα που «αδικήθηκε» είναι η Ιρλανδία και οι αλιείς της, στους οποίους δεν αποδόθηκε το μερίδιο που τους αναλογεί, και στους οποίους ποτέ *δεν επιτράπηκε* να εκμεταλλευτούν τη θάλασσα.
    I moni xhora pu adhikithike ine i Irlandhia ke I aliis tis stus opius dhen apoghothike to meridhio put tus analoghi ke stus opius pote dhen epitrapike na ekmetaleftun ti thalasa.
    litt. Le seul pays que il-a-subi-une-injustice est la Irlande et ses pêcheurs auxquels dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-a-été-donné la part que leur elle-revient et auxquels jamais dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-a-été-permis na$_{\text{part.subj.}}$ ils-exploitent la mer.

Le verbe απαγορεύω (apaghorevo) (ou le nom απαγόρευση (apaghorefsi) 'interdiction' dans l'exemple 53) constitue également le choix des traducteurs grecs dans le cas où ils doivent traduire un verbe synonyme du verbe *interdire*, tel que *proscrire* ou bien *défendre* :

51. a. Soyons certains cependant que les conflits seront nombreux lorsque nous commencerons à désigner les substances chimiques à *proscrire*. (SOURCe)
b. Ωστόσο, μπορούμε να είμαστε βέβαιοι ότι πολλές διαφωνίες θα προκύψουν όταν θα αρχίσουμε να προσδιορίζουμε τα χημικά που πρέπει να *απαγορευτούν*.
Ostoso borume na imaste vevei oti poles dhiafonies tha prokipsun otan tha arxhisume na prosdhiorizume ta xhimika pu prepi na apaghoreftun.
litt. Cependant nous-pouvons na$_{\text{part.subj.}}$ nous-sommes certains que plusieurs conflits ils-auront-lieu quand nous-commencerons na$_{\text{part.subj.}}$ nous-désignons les substances-chimiques que il-faut na$_{\text{part.subj.}}$ ils-sont proscrites.

52. a. Ce sont principalement les États islamiques qui leur *défendent* la libre pratique du sport. (SOURCe)
b. Όι ισλαμικές χώρες, κυρίως, τους *απαγορεύουν*, με δική τους ευθύνη, να κάνουν αθλητισμό.
I islamikes xhores kirios tus apaghorevun me dhiki tus efthini na kanun athlitismo.
litt. Les islamiques pays surtout leur ils-défendent avec leur-propre responsabilité na$_{\text{part.subj.}}$ ils-font sport.

53. a. Heureusement, le Conseil s'est mis d'accord pour *proscrire* la publicité. (SOURCe)
b. Ευτυχώς, επιτεύχθηκε συμφωνία στο Συμβούλιο για την *απαγόρευση* της διαφήμισης.
Eftixhos epitfxthike simfonia sto Simvulio ghia tin apaghorefsi tis dhiafimisis.
litt. Heureusement il-a-été-parvenu accord au Conseil pour la défense de-la publicité.

54. a. La législation *proscrit* l'évangélisation et n'autorise les assemblées liturgiques qu'après enregistrement officiel auprès des autorités. (SOURCe)
b. Η νομοθεσία *απαγορεύει* τη διάδοση του Ευαγγελίου και επιτρέπει εκκλησιαστικές συναθροίσεις μόνο μετά από επίσημη κοινοποίηση στις αρχές.
I nomothesia apaghorevi ti dhiadhosi tu Evangeliu ke epitrepi eklisiastikes sinathrisis mono meta apo episimi kinopiisi stis arxhes
litt. La législation proscrit la-diffusion de l'Evangile et elle-permet liturgiques assemblées seulement après de officiel enregistrement aux autorités.

Dans ce cas aussi le verbe utilisé en français est accompagné d'un nom. Il ne faut pas négliger de mentionner que le verbe *défendre* ne figure pas très souvent dans nos exemples, vu son double sémantisme. Il combine, en effet, deux contenus informatifs différents, utilisés en fonction du contexte linguistique : il signifie soit 'protéger' soit 'ne pas autoriser'.

Il est intéressant de voir des exemples où le verbe grec απαγορεύω (apaghorevo) constitue le choix des traducteurs pour la construction *ne pas autoriser* :

55. a. L'obligation d'indiquer le pays d'origine pour les miels originaires de la Communauté *n'est* toutefois *pas autorisée* sur la base de la jurisprudence de la Cour de justice. (SOURCe)
b. Ωστόσο, η υποχρεωτική ένδειξη του κράτους προέλευσης για ένα μέλι κοινοτικής προέλευσης *απαγορεύεται*, με βάση τη νομολογία του Ευρωπαϊκού Δικαστηρίου.
litt. Cependant la obligatoire indication du pays origine$_{\text{gén.}}$ pour un miel communautaire$_{\text{gén.}}$ origine$_{\text{gén.}}$ elle-est-interdite avec base la jurisprudence du européen Cour-de-justice.

56. a. Je crois que les travaux effectués à Édimbourg *ne sont pas autorisés* par la législation nationale dans certains autres États membres. (SOURCe)
b. Πιστεύω πως η εργασία που επιτελείται στο Εδιμβούργο *απαγορεύεται* από την εθνική νομοθεσία ορισμένων άλλων κρατών μελών.
Pistevo pos i erghasia pu epitelite sto Edhimvurgho apaghorevete apo tin ethniki nomothesia orismenon alon kraton melon.
litt. Je-crois que le travail que il-est-effectué à-l'Édimbourg il-est-interdit de la-nationale législation certains$_{\text{gén.}}$ autres$_{\text{gén.}}$ États$_{\text{gén.}}$ membres$_{\text{gén.}}$.

Notre intuition, pour des exemples avec cette construction, est que le verbe qui est sémantiquement opposé au verbe *interdire*, dans le cas où ce dernier exprime la valeur négative stricte, est le verbe *autoriser*, et non pas le verbe *permettre*. Cette constatation se justifie dans les traductions en grec où les traducteurs optent pour le verbe à sémantisme négatif απαγορεύω (apaghorevo) et non pas pour la traduction littérale δεν επιτρέπεται (dhen epitrepete) 'n'est pas autorisé/permis'. Plus précisément, nous considérons que le verbe *autoriser* exprime la valeur que prévoit une autorisation accordée par la loi, et par conséquent plus officielle que celle exprimée par le verbe *permettre*, qui renvoie, comme nous l'avons déjà signalé, à la signification 'avoir/donner le droit ou la possibilité de faire quelque chose'. Dans le cas de la langue grecque, il n'existe pas d'autre verbe pour exprimer ce double sémantisme 'autoriser/permettre' ; il n'y a que le verbe επιτρέπω (epitrepo), qui partage ces deux emplois, à savoir l'autorisation officielle et la permission moins officielle.

Les conclusions qu'on pourrait tirer de l'analyse qui précède sont les suivantes :

Bien que le verbe *interdire* et sa traduction littérale en grec απαγορεύω (apaghorevo) expriment la valeur déontique négative et présentent les mêmes propriétés morphosyntaxiques et discursives, les traducteurs grecs privilégient à l'oral la négation syntaxique d'un verbe sémantiquement opposé, et notamment la construction δεν επιτρέπεται (dhen epitrepete) 'il n'est pas permis/autorisé' lors de la traduction. Nous avons attesté une fréquence considérable de ce phénomène dans nos exemples tirés des discours des hommes politiques prononcés lors des séances du Parlement européen, ce

qui montre que le choix des traducteurs grecs est également dicté par le chenal utilisé (écrit ou oral).

Outre le rôle du chenal, les raisons qui déterminent ce choix sont associées aussi bien à des critères morphosyntaxiques qu'au sémantisme des verbes utilisés dans les phrases. Tout d'abord, dans les constructions grecques syntaxiquement niées au moyen du marqueur négatif δεν il arrive très souvent de constater un changement de l'orientation des arguments, vu que la langue grecque est une langue S-V. Un autre critère syntaxique est la construction dans laquelle figure le verbe *interdire* : la construction *interdire* + GN est, presque toujours, traduite en grec par la construction απαγορεύω/απαγορεύεται + GN, alors que la séquence *interdire de* + infinitif est traduite par la négation syntaxique du verbe επιτρέπω (epitrepo) 'permettre'.

Par ailleurs, un facteur qui détermine le choix des traducteurs est la différence par rapport au sémantisme du verbe *interdire* et des verbes qui constituent ses synonymes (*proscrire*, *défendre*) ou ses antonymes (*permettre*, *autoriser*) en français. En effet, nous avons conclu que le verbe *interdire* exprime deux valeurs informatives différentes : la valeur stricte de l'interdiction parce que quelque chose n'est pas conforme à la loi et celle moins stricte de l'existence d'un obstacle à surmonter, ce qui a le sens 'rendre impossible objectivement'. Dans ce dernier cas, le verbe απαγορεύω ne constitue pas la traduction en grec du verbe *interdire* qui inclut une modalité, celle de 'ne pas pouvoir-faire' et exprime l'absence de possibilité à cause d'un obstacle. Le verbe grec qui exprime mieux cette valeur est le verbe εμποδίζω (ebodhizo). Pour surmonter cette ambiguïté, les traducteurs choisissent la séquence δεν επιτρέπω (dhen epitrepo) 'ne pas permettre', qui exprime une interdiction qui n'est pas stricte, vu la signification 'ne pas avoir/donner le droit ou la possibilité de faire quelque chose' du verbe français. Le verbe απαγορεύω (apaghorevo) constitue également le choix des traducteurs dans le cas où ils doivent traduire un verbe synonyme du verbe *interdire*, tel que *proscrire* ou *défendre*, qui ont la signification stricte imposée par une loi. Enfin, il faut également noter qu'en grec, il n'existe pas de verbe exprimant le double sémantisme *autoriser* (prévoyant une autorisation officielle) et *permettre* (ayant la signification 'avoir/donner le droit ou la possibilité') ; il n'y a que le verbe επιτρέπω (epitrepo), qui partage ces deux emplois, à savoir l'autorisation officielle et la permission moins officielle, facteur qui détermine le choix des traducteurs.

2.3.3. Le verbe *empêcher*

La sémantique principale de ce verbe est d'évoquer un obstacle à cause duquel une action ne se produit pas. Benoît de Cornulier (1974 : 208), dans une comparaison avec le verbe *impedire*, l'équivalent d'*empêcher* en italien, signale que, pour les Italiens, une phrase telle que *Le café m'empêche de dormir*, serait plus naturellement traduite par la phrase *Il caffé non mi fa dormire* 'Le café ne me fait pas dormir'. Selon de Cornulier (ibid. : 209), cette phrase « n'est qu'une dénégation de l'idée surprenante que le café pourrait m'aider à dormir ». Il ajoute que pour un traducteur en français *non fare* dans l'énoncé *Il caffé non mi fa dormire* « est ambigu et peut signifier soit 'ne pas faire', soit 'faire que ne pas' ».

Dans les exemples de notre corpus, nous avons repéré un exemple analogue à celui traité par de Cornulier :

57. a. Quand la fête s'est terminée, je suis allée me coucher, mais le mélange d'excitation et d'alcool *m'a empêchée de dormir*. (AN, p.90)
    b. Όταν τελείωσε η γιορτή, πήγα να ξαπλώσω, αλλά από την ένταση και το αλκοόλ *δεν μ' έπαιρνε ο ύπνος*. (MA, p.80)
    Otan teliose i ghiorti pigha na xaploso ala apo tin endasi ke to alkool dhen meperne o ipnos.
    litt. Quand elle-s'est-terminée la fête je-suis-allée na$_{\text{part.sujb.}}$ je-me-couche mais de la excitation et le alcool dhen$_{\text{part.nég.}}$ me il-prenait le sommeil.

Le choix du traducteur grec est la négation syntaxique et un verbe du type *faire*, à savoir le verbe παίρνω (perno) 'prendre' et non pas la traduction littérale με εμπόδιζε να κοιμηθώ (me ebodhize na kimitho) 'm'empêchait de dormir'. L'orientation des arguments est également différente : en grec le verbe *dormir* est traduit sous forme du nom ύπνος (ipnos) 'sommeil', qui est le sujet de la phrase (procédé de la *transposition*), alors qu'en italien, le sujet reste le même. Bien que les deux langues, l'italien et le grec, arrangent de manière différente la syntaxe des éléments, le choix privilégié dans les traductions est la négation syntaxique.

Dans notre corpus, il y a des exemples où *empêcher* figure dans la construction *empêcher* + GN abstrait :

58. a. Et des mesures appropriées d'atténuation des risques sont prises *pour empêcher le dépassement* des LMR applicables. (Règlement, 2016/125)
    b. Και να λαμβάνονται κατάλληλα μέτρα μετριασμού του κινδύνου, *ώστε να εξασφαλίζεται ότι δεν υπερβαίνονται* τα ισχύοντα ΑΟΚ. (Règlement, 2016/125)
    Ke na lamvanonde katalila metra metriasmu tu kindhinu oste na exasfalizete oti dhen ipervenonde ta isxhionda AOK.

litt. Et na$_{\text{part.subj.}}$ elles-sont-prises appropriées mesures atténuation$_{\text{gén.}}$ du risque pour na$_{\text{part.subj.}}$ il-est-assuré que dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-sont dépassés les en-vigueur AOK.

59. a. Ensemble, nous sommes décidés à *empêcher* une autre catastrophe à bord d'un ferry. (SOURCe)
b. Όλοι μαζί, είμαστε αποφασισμένοι *να μην επιτρέψουμε* άλλο ένα ναυάγιο οχηματαγωγού.
Oli mazi imaste apofasismeni na min epitrepsume allo ena navaghio oxhimataghoghu.
litt. Tous ensemble nous-sommes décidés na$_{\text{part.subj.}}$ min$_{\text{part.nég.}}$ nous-permettons autre un naufrage ferry$_{\text{gén.}}$.

Le fait que le verbe *empêcher* se rapproche de la signification 'faire que ne pas' est aussi confirmé par sa definition dans les dictionnaires : *empêcher* quelque chose signifie 'faire en sorte que cela ne se produise pas'[1]. Ce rapprochement illustre la règle du déplacement ou de la montée de la négation, connue en anglais sous le nom de *Neg-raising*, à laquelle nous nous sommes également référée dans le cas des verbes préfixés en *dé-* (*cf.* 1.3.1.). Le verbe *empêcher* figure parmi les verbes ayant un sémantisme négatif et étant très souvent impliqués dans des contextes de déplacement de la négation. Schapansky (2010 : 114) souligne : « A number of precidates (e.g., *craindre* 'fear', *empêcher* 'prevent', *nier* 'deny', *éviter* 'avoid', *douter* 'doubt') can be inherently negative or can have their negative meaning derived from the incorporation of negation in negation raising contexts ».

Berlan (2004 : 98) signale également le rapprochement du verbe *empêcher* avec la signification 'faire que ne pas' et remarque que le verbe peut figurer dans des phrases où « son complément est une complétive ou un infinitif », ce qui est lié à la particularité du corpus racinien qu'elle examine. Dans notre corpus, nous avons aussi repéré des phrases, peu nombreuses cependant, où *empêcher* introduit une complétive, comme dans l'exemple suivant :

60. a. Nous devons *empêcher* que les subventions à l'agriculture et à l'environnement ne se transforment en aides aux revenus déguisées. (SOURCe)
b. Πρέπει *να μην επιτρέψουμε* να μετατραπούν οι αγροπεριβαλλοντικές ενισχύσεις σε είδος εισοδηματικών ενισχύσεων.
Prepi na min epitrepsume na metatrapun i aghroperivalondikes enisxhisis se idhos isodhimatikon enisxhiseon.
litt. Il-faut na$_{\text{part.subj.}}$ min$_{\text{part.nég.}}$ nous-permettons na$_{\text{part.subj.}}$ elles-sont-transformées les agroenvironnementales aides en genre revenus$_{\text{gén.}}$ renforcements$_{\text{gén.}}$.

[1] Le Robert micro (1998) et dictionnaire Larousse en ligne (www.larousse.fr).

Dans cet exemple, la négation syntaxique en grec est exprimée au moyen de la particule négative μην (min) et du verbe επιτρέπω (epitrepo) 'permettre' qui exprime une valeur sémantique antonyme de celle exprimée par le verbe εμποδίζω (ebodhizo) 'empêcher'. En français, le déplacement de la négation s'effectue par le *ne* explétif dans la suite de la phrase française : *que les subventions à l'agriculture et à l'environnement ne se transforment en aides*. Le traducteur grec a pourtant préféré exprimer le sens de l'infinitif nié 'ne pas faire' : Πρέπει να μην επιτρέψουμε να μετατραπούν (Prepi na min epitrepsume na metatrapun) 'Nous devons ne pas permettre que… se transforment'. Bien qu'un déplacement semblable dans un énoncé français puisse affaiblir l'argument exprimé dans la phrase enchâssée, dans la traduction grecque il semble être un bon choix, l'objectif du traducteur étant de préserver le sémantisme négatif du verbe *empêcher* : 'faire en sorte qu'une action ne se produise pas'. La question qui se pose est : pourquoi n'a-t-il pas choisi le verbe grec εμποδίζω (ebodhizo), qui constitue la traduction littérale du verbe français ? Nous considérons que la réponse se trouve dans le contenu informatif du verbe *empêcher* dans l'exemple 60 : il signifie non pas seulement faire en sorte que l'action ne se produise pas, mais a une signification plus stricte encore : 'interdire cette action'. Le verbe grec εμποδίζω (ebodhizo) n'a pas ce sémantisme, il ne pourrait donc pas constituer le choix du traducteur, ce qui sera analysé plus en détail plus loin.

Dans un autre exemple avec le verbe *empêcher* syntaxiquement nié, on remarque une double négation en grec :

61. a. C'est évidemment faux mais on *n'empêchera pas* les croyants *de croire*. (MD, septembre 2014)
    b. Φυσικά και δεν είναι αλήθεια, αλλά *δεν μπορείς να υποχρεώσεις* τους πιστούς *να μην πιστεύουν*. (A, octobre 2014)
    Fisika ke dhen ine alithja ala dhen boris na ipoxhreosis tus pistus na min pistevun.
    litt. Bien-sûr et dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est vrai mais dhen$_{\text{part.nég.}}$ tu-peux na$_{\text{part.subj.}}$ tu-obliges les croyants na$_{\text{part.subj.}}$ min$_{\text{part.nég.}}$ ils-croient.

La traduction littérale du passage de l'exemple ci-dessus qui contient le verbe *empêcher* serait :

> Δεν θα εμποδίσεις τους πιστούς να πιστεύουν.
> Dhen tha ebodhisis tus pistus na pistevun.

Dans la traduction grecque de l'exemple, pourtant, il y a deux négations (δεν, μην), un verbe modal (δεν μπορείς 'tu ne peux pas') et un changement d'orientation sémantique

: le verbe *empêcher* se traduit en grec par le verbe *obliger* 'υποχρεώνω' (ipoxhreono), ce qui renvoie à une contrainte. Il nous semble que ce changement d'orientation sémantique est dû au fait que le verbe *empêcher* est syntaxiquement nié. Il s'agit d'une propriété de la négation syntaxique en français, qui conduit le traducteur grec à introduire une modalité[1] négative : '*ne pas pouvoir-faire*'. Nous avons observé la même modalité contenue dans la signification du verbe *interdire* qui a été examiné dans la section précédente. En raison de ce contenu, *interdire* mais aussi *empêcher* signifient souvent l'absence de possibilité à cause d'un obstacle.

Le sémantisme clairement négatif du verbe *empêcher* est aussi confirmé dans des exemples de notre corpus, où le traducteur grec a préféré ne pas traduire le verbe *s'empêcher* et déplacer la négation à l'infinitif :

62. a. Cependant, je ne peux *m'empêcher de penser* que la genèse de ce texte est beaucoup trop longue. (SOURCe)
    b. Ωστόσο, δεν μπορώ *να μη σκέφτομαι* ότι η γένεση αυτού του κειμένου είναι υπερβολικά χρονοβόρα.
    Ostoso dhen boro na mi skeftome oti i ghenesi aftu tu kimenu ine ipervolika xhronovora.
    litt. Cependant dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-peux na$_{\text{part.subj.}}$ mi$_{\text{part. nég.}}$ je-pense que la genèse ce$_{\text{gén.}}$ le$_{\text{gén.}}$ texte$_{\text{gén.}}$ est trop longue.

63. a. Je ne pouvais pas *m'empêcher de penser* que, si les prisonniers avaient été polonais ou russes, on aurait fait moins d'histoires. (P, p.64)
    b. Δεν μπορούσα *να μην σκεφτώ* ότι, αν οι αιχμάλωτοι ήταν Πολωνοί ή Ρώσοι, δεν θα είχε γίνει τόσος ντόρος. (Π, p.64)
    Dhen borusa na min skefto oti an i exhmaloti itan Poloni i Rosi dhen tha ixhe ghini tosos doros.
    litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-pouvais na$_{\text{part.subj.}}$ min$_{\text{part.nég.}}$ je-pense que si les prisonniers étaient polonais ou russes dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-serait-devenu tellement bruit.

64. a. Enfin, je ne puis *m'empêcher de remarquer* que dans la présente résolution, plusieurs éléments sont abordés deux fois. (SOURCe)
    b. Τέλος, δεν μπορώ *να μην παρατηρήσω* ότι στο παρόν ψήφισμα ορισμένα θέματα τίθενται επί τάπητος δύο φορές.
    Telos dhen boro na min paratiriso oti sto paron psifisma orismena themata tithende epi tapitos dhio fores.
    litt. Enfin dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-peux na$_{\text{part.subj.}}$ min$_{\text{part.nég.}}$ je-remarque que à-la présente résolution certains sujets sont-mis sur tapis deux fois.

[1] Selon Apostel (1972 : 277), d'ailleurs, la négation est une modalité au sens où elle exprime l'attitude du locuteur envers l'entité niée.

Les similitudes entre ces exemples sont évidentes. Il y a dans les deux langues l'expression de la modalité '*ne pas pouvoir*/δεν μπορώ' (dhen boro). Le verbe *empêcher* est sous forme pronominale (*s'empêcher*) et il n'est pas traduit en grec. Le sémantisme négatif du verbe se déplace à l'infinitif en français, ce qui est rendu en grec par la négation syntaxique au moyen de la particule négative μην (min) dans la construction να μην (na min) + verbe. La signification du verbe *s'empêcher* quand il est suivi d'un infinitif est 'se retenir de', qui a comme équivalent lexical le verbe συγκρατούμαι (sigratume), alors que sa traduction littérale est εμποδίζομαι (ebodhizome) 's'empêcher'. Une traduction des exemples ci-dessus au moyen des verbes εμποδίζομαι (ebodhizome) ou συγκρατούμαι (sigratume) 'se retenir de' aurait comme résultat des phrases agrammaticales : *δεν μπορώ να συγκρατηθώ/να εμποδιστώ να σκεφτώ (dhen boro na sigratitho/na ebodhisto na skefto) (ex. 62 et 63), *δεν μπορώ να συγκρατηθώ/να εμποδιστώ να παρατηρήσω (dhen boro na sigratitho/na ebodhisto na paratiriso) (ex. 64). Pour éviter ce résultat, le traducteur a recours à la négation syntaxique de l'infinitif français dans la structure να μην (na min) + verbe.

Il y a des exemples, dans notre corpus, où *empêcher* figure dans des contextes qui prévoient une autre signification, et est par conséquent traduit soit littéralement, soit au moyen d'un verbe ayant une signification analogue, comme dans les exemples suivants :

65. a. « Les chefs d'État sont mal informés. On ne comprend pas ce qui les *empêche* de consulter les mouvements sociaux ». (MD, septembre 2014)
    b. « Οι αρχηγοί των αφρικανικών κρατών δεν είναι σωστά πληροφορημένοι. Δεν καταλαβαίνω τι τους *εμποδίζει* να ζητήσουν τη γνώμη των κοινωνικών κινημάτων ». (A, octobre 2014)
    I arxhighi ton afrikanikon kraton dhen ine sosta pliroforimeni. Dhen katalaveno ti tus ebodhizi na zitisun ti ghnomi ton kinonikon kinimaton.
    litt. Les chefs des africains États$_{\text{gén.}}$ dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-sont correctement informés. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-comprends quoi les il-empêche na$_{\text{part.subj.}}$ ils-demandent l'avis des sociaux mouvements$_{\text{gén.}}$.

66. a. Ce Parlement ne peut même pas *empêcher* les personnes de fumer dans des zones où il est interdit de fumer, comme juste à l'extérieur de cette enceinte. (SOURCe)
    b. Το Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο δεν μπορεί καν να *εμποδίσει* κάποιους να καπνίζουν σε χώρους όπου δεν επιτρέπεται, όπως ακριβώς έξω από αυτή την αίθουσα.
    To Evropaiko Kinovulio dhen bori kan na ebodhisi kapjus na kapnizun se xhorus opu dhen epitrepete opos akrivos exo apo afti tin ethusa.
    litt. Le européen Parlement dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-peut même-pas na$_{\text{part.subj.}}$ il-empêche certains na$_{\text{part.subj.}}$ ils-fument à lieux où dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-est-permis comme justement en-dehors de cette salle.

67. a. C'est aussi le gouvernement belge qui s'incline devant le diktat socialiste wallon et *empêche* l'économie flamande de réduire le montant des charges salariales. (SOURCe)
b. Είναι επίσης η βελγική κυβέρνηση, η οποία, ακολουθώντας τη διαταγή των βαλλόνων σοσιαλιστών, *απαγορεύει* στη φλαμανδική οικονομία να μειώσει το μισθολογικό κόστος.
Ine episis i velghiki kivernisi i opia akoluthondas ti dhiataghi ton valonon sosialiston apaghorevi sti flamandhiki ikonomia na miosi to misthologhiko kostos.
litt. Il-est aussi le belge$_{adj.}$ gouvernement lequel en-suivant l'ordre des wallons$_{adj.}$ Socialistes$_{gén.}$ il-interdit à-la flamande économie na$_{part.subj.}$ elle-réduit la salariale charge.

68. a. C'est pourquoi je me réjouis que le président américain ait imposé des sanctions économiques à la Birmanie, *empêchant* par la même occasion les ressortissants américains d'effectuer de nouveaux investissements en Birmanie. (SOURCe)
b. Καλωσορίζω λοιπόν την ενέργεια του Προέδρου της Αμερικής ο οποίος επέβαλε οικονομικές κυρώσεις στη Βιρμανία, *απαγορεύοντας* στους Αμερικανούς να κάνουν νέες επενδύσεις στη Βιρμανία.
Kalosorizo lipon tin energhia tu Proedhru tis Amerikis o opios epevale ikonomikes kirosis sti Virmania apaghorevondas stus Amerikanus na kanun nees ependhisis sti Virmania.
litt. Je-salue donc l'action du président des États-Unis lequel il-a-imposé des économiques sanctions à-la Birmanie en-interdisant aux américains na$_{part.subj.}$ ils-font nouveaux investissements à-la Birmanie.

Dans les exemples 65 et 66, on observe que le traducteur opte pour la traduction littérale du verbe *empêcher* : le verbe εμποδίζω (ebodhizo). Le verbe français a dans ces exemples la signification : faire en sorte que quelqu'un ne puisse pas, constituer un obstacle pour qu'une action ne puisse pas se réaliser. Il semble que, dans ce cas, les deux verbes *empêcher* et εμποδίζω (ebodhizo) ont le même sémantisme : l'existence d'un obstacle objectif à surmonter, ce qui dicte le choix du traducteur.

Dans les exemples 67 et 68, on observe pourtant que le traducteur choisit le verbe απαγορεύω (apaghorevo) 'interdire', qui ne constitue pas la traduction littérale du verbe *empêcher*, mais qui evoque également un obstacle : une interdiction stricte. Lors de l'examen du verbe *interdire*, nous avons constaté pour sa traduction littérale, à savoir le verbe απαγορεύω (apaghorevo), qu'il a deux significations informatives : il signifie δεν επιτρέπω (dhen epitrepo) 'ne pas autoriser', qui est la valeur stricte du verbe *interdire*, mais aussi εμποδίζω (ebodhizo) 'empêcher', valeur moins stricte qui exprime un obstacle objectif. Il semble que le verbe *empêcher* ait les mêmes significations que le verbe απαγορεύω (apaghorevo) : il exprime la valeur stricte d'une interdiction et une autre, moins stricte, de l'existence d'un obstacle. Dans les exemples examinés (67 et

68), le verbe exprime une interdiction officielle et donc stricte. Cela est aussi confirmé au moyen du contexte linguistique : dans l'exemple 67, le sujet du verbe *empêcher* est le gouvernement qui prend une décision officielle, tandis que dans l'exemple 68 il y a l'expression *imposer des sanctions économiques*, ce qui exprime explicitement une décision officielle stricte. Le traducteur opte donc pour le verbe απαγορεύω (apaghorevo) qui a ce contenu d'interdiction stricte et officielle.

Il existe cependant des exemples tirés des discours prononcés au Parlement européen dans lesquels, malgré le cadre officiel, le traducteur grec opte pour la négation syntaxique :

69. a. En refusant ce dispositif, les instituts de normalisation l'*ont empêché* d'entrer sur le marché. (SOURCe)
    b. Οι επιτροπές τυποποίησης με την άρνησή τους να εκδοθεί άδεια για τη συσκευή του εν λόγω κυρίου, *δεν επέτρεψαν* την είσοδό του στην αγορά.
    I epitropes tipopiisis me tin arnisi tus na ekdhothi adhia ghia ti siskevi tu en logho kiriu dhen epetrepsan tin isodho tu stin aghora.
    litt. Les comités normalisation$_{\text{gén.}}$ avec leur refus na$_{\text{part.subj.}}$ il-est-délivré permis pour le dispositif de-ce monsieur dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-ont-permis sa entrée au marché.

70. a. Par ailleurs, nous savons que divers obstacles, principalement politiques, *ont empêché* sa correcte application. (SOURCe)
    b. Από την άλλη πλευρά, γνωρίζουμε ότι διάφορα εμπόδια, κυρίως πολιτικά, *δεν επέτρεψαν* τη σωστή της εφαρμογή.
    Apo tin ali plevra ghnorizume oti dhiafora ebodhia kirios politika dhen epetrepsan ti sosti tis efarmoghi.
    litt. De-l'autre côté nous-connaissons que divers obstacles principalement politiques dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-ont-permis sa correcte application.

Les traductions proposées en grec dans les exemples ci-dessus expriment la différence sémantique dans l'échelle des valeurs entre le verbe français *empêcher* et sa traduction littérale en grec εμποδίζω (ebodhizo), qui ne constitue pas le choix du traducteur. Il semble que les deux verbes expriment la présence d'un obstacle de manière plus stricte que la négation syntaxique dans les deux langues et renvoient à des arguments plus faibles (*cf.* la loi d'abaissement d'Anscombre et Ducrot), ce qui dépend, évidemment, toujours du sémantisme du verbe utilisé dans la phrase. Dans le cas des exemples examinés, le choix du verbe en grec dépend de la sémantique du verbe français : *empêcher* n'a pas dans ces exemples la signification stricte d'une interdiction, comme dans le cas des exemples 67 et 68. Il a plutôt la valeur qu'exprime la séquence *ne pas permettre* 'δεν επιτρέπω' (dhen epitrepo) et non pas celle de *ne pas autoriser*,

l'antonyme nié du verbe *interdire*. Comme nous l'avons déjà constaté lors de l'examen de ce dernier verbe, le grec n'a qu'un verbe là où le français en a deux : επιτρέπω = autoriser (aurorisation officielle)/permettre (permission moins officielle). La structure δεν επιτρέπω (dhen epitrepo) signifie que l'action ne peut pas avoir lieu à cause d'un obstacle, et non pas à cause d'une interdiction stricte. C'est cette sémantique qui dicte, d'après nous, le choix du traducteur grec.

À la suite de l'examen du verbe à sémantisme négatif *empêcher* et de ses traductions en grec, nous sommes arrivée aux conclusions suivantes :

Le verbe *empêcher* figure parmi les verbes à sémantisme négatif qui sont fréquemment impliqués dans des contextes de déplacement de la négation. Les choix des traductions proposées dans les exemples examinés ne sont pas dictés par la structure syntaxique qui le contient : nous avons repéré des exemples avec les séquences *empêcher* + GN/complétive/infinitif. Quand il est syntaxiquement nié, ce qui affaiblit son contenu, les traducteurs introduisent, souvent, la modalité négative δεν μπορώ (dhen boro) 'ne pas pouvoir', et déplacent la négation dans la phrase enchâssée. Dans ce cas, le verbe *empêcher* exprime l'absence de possibilité à cause d'un obstacle (ex. 61). Parfois, le déplacement a comme résultat que la négation porte sur l'infinitif et le verbe français n'est pas du tout traduit, ce qui est le cas quand il se trouve à la forme pronominale, *s'empêcher*. On s'aperçoit que, dans certains exemples (62-64), il y a dans les deux langues une modalité (*ne pas pouvoir*/δεν μπορώ') et le sémantisme du verbe français est traduit en grec par la structure να μην (na min) + verbe.

Il y a des cas où les verbes *empêcher* et εμποδίζω (ebodhizo) ont le même contenu informatif : l'existence d'un obstacle objectif à surmonter (ex. 65, 66). Dans d'autres cas, pourtant, le verbe français exprime la valeur stricte d'une interdiction et il est traduit par le verbe απαγορεύω (apaghorevo) (ex. 67, 68). Nous avons conclu que les deux verbes, *empêcher* et απαγορεύω (apaghorevo) partagent les mêmes valeurs : ils expriment la valeur stricte de l'interdiction, mais aussi celle de l'existence d'un obstacle.

Nous avons également constaté que quand le verbe *empêcher* n'a pas la signification stricte du verbe *interdire* mais celle de *ne pas permettre*, qui exprime l'absence de possibilité pour la réalisation d'une action à cause d'un obstacle, il est traduit par la négation syntaxique δεν επιτρέπω (dhen epitrepo) (ex. 59, 60, 69 et 70).

Enfin, nous voudrions signaler une similitude entre les verbes *interdire* et *empêcher* que nous avons constatée grâce à la traduction. Les contenus informatifs et les valeurs

argumentatives des deux verbes se rapprochent : quand *interdire* et *empêcher* expriment la valeur stricte de l'interdiction, ils sont traduits par le verbe απαγορεύω (apaghorevo). En revanche, quand les deux verbes signifient qu'il y a un obstacle objectif à surmonter, ils sont traduits soit par le verbe εμποδίζω (ebodhizo) 'empêcher', soit par la construction δεν επιτρέπω (dhen epitrepo) 'je ne permets pas'.

2.3.4. Le verbe *manquer*

Lors de son étude sur la sémantique et la syntaxe du verbe *manquer*, Danièle van de Velde (2018 : 44) souligne que ce verbe « se distingue par son caractère à la fois existentiel et négatif […] » et qu'il dispose de « deux propriétés : […] il pose l'existence autant et en même temps qu'il la nie » et « signifie l'inexistence – ou l'absence d'une entité ». La linguiste distingue deux variantes du verbe (ibid. : 53) : celle où *manquer* signifie « avoir / être en quantité insuffisante relativement à ce qu'il faudrait » et celle où il signifie « avoir / être en quantité inférieure de… à celle qu'il faudrait ». Elle ajoute (ibid. : 43) qu'en anglais il existe deux verbes ayant la sémantique de *manquer*, les verbes *lack* et *miss*. En grec, on constate une situation analogue : la sémantique du verbe français est véhiculée par les verbes λείπω (lipo) 'être absent' et χάνω (xhano) 'perdre', comme dans les exemples suivants :

71. a. Néanmoins, *il manque* deux éléments essentiels à mes yeux. (SOURCe)
    b. Εντούτοις, *λείπουν* δυο στοιχεία, ουσιαστικά κατά την άποψή μου.
    Endutis lipun dhio stixhia usiastika kata tin apopsi mu.
    litt. Néanmoins ils-manquent deux éléments essentiels selon mon opinion.

72. a. *Ce qui manque*, c'est la volonté politique. (SOURCe)
    b. *Εκείνο που λείπει* είναι η πολιτική βούληση.
    Ekino pu lipi ine i politiki vulisi.
    litt. Celui-là que il-manque est la politique$_{adj.}$ volonté.

73. a. Je demande au Conseil d'être à la hauteur politique des circonstances et de *ne pas manquer* cette opportunité. (SOURCe)
    b. Ζητώ από το Συμβούλιο να σταθεί στο πολιτικό ύψος των περιστάσεων, και να *μην χάσει* αυτή την ευκαιρία.
    Zito apo to Simvulio na stathi sto politiko ipsos ton peristaseon ke na min xhasi afti tin efkeria.
    litt. Je-demande de le Conseil na$_{part.subj.}$ il-se-tient à-la politique$_{adj.}$ hauteur des circonstances et na$_{part.subj.}$ min$_{part.nég.}$ il-perd cette occasion.

74. a. Je ne voudrais pas *manquer* une occasion en or. (SOURCe)

b. Δεν θα ήθελα να *χάσω* μια χρυσή ευκαιρία
Dhen tha ithela na xhaso mja xhrisi efkeria.
litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-voudrais na$_{\text{part.subj.}}$ je-perds une en-or occasion.

Dans ces exemples, on constate que les traductions sont conformes aux remarques de van de Velde sur la sémantique du verbe *manquer*. En effet, il exprime tant l'insuffisance et l'infériorité par rapport à une norme (ex. 71 et 72) que l'inexistence ou l'absence (ex. 73 et 74). Cette différence par rapport à la signification dépend également du type de phrase où figure *manquer* : les exemples 71 et 72 sont des phrases positives, tandis que les exemples 73 et 74 sont des phrases négatives. Il nous semble que la valeur véhiculée dans les deux cas de traduction est ambiguë : la traduction λείπω (lipo) 'être absent' exprime une valeur qualitative (absence d'une propriété), tandis que la valeur exprimée par la traduction χάνω (xhano) 'perdre' est quantitative (propriété insuffisante). Ce qui est intéressant, c'est qu'en grec il existe des cas où le verbe *manquer* est traduit par la négation syntaxique, et cela indépendamment du type de construction, personnelle (ex. 75) ou impersonnelle (ex. 76)[1].

75. a. La citoyenneté européenne est un concept abstrait qui *manque* de virtualité juridique. (SOURCe)
b. Η ευρωπαϊκή υπηκοότητα είναι μια αφηρημένη έννοια η οποία *δεν έχει* νομική υπόσταση.
I evropaiki ipikootita ine mja afirimeni enia i opia dhen exhi nomiki ipostasi.
litt. La européenne citoyenneté est un abstrait concept lequel dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-a juridique virtualité.

76. a. Mais voilà : souvent, tant aux autorités qu'aux entreprises, *il manque* des données comparables, fiables et cohérentes. (SOURCe)
b. Αλλά τόσο οι αρχές, όσο και οι επιχειρήσεις συχνά *δεν διαθέτουν* συγκρίσιμα, αξιόπιστα και συνεκτικά δεδομένα.
Ala toso i arxhes oso ke i epixhirisis sixhna dhen dhiathetun sigrisima axiopista ke sinektika dhedhomena.
litt. Mais tant les autorités que et les entreprises souvent dhen$_{\text{part.nég.}}$ elles-disposent comparables fiables et cohérentes données.

Dans l'exemple 76, le traducteur n'opte pas seulement pour la négation syntaxique, mais il propose comme sujet explicite de la phrase les noms οι αρχές (i arxhes) 'les autorités' et οι επιχειρήσεις (i epixhirisis) 'les entreprises', ce qui rend la construction

[1] Dans son étude, van de Velde propose ce type de différence syntaxique, vu que cela joue un rôle important dans la sémantique du verbe *manquer* qu'elle examine. Nous avons, cependant, constaté que cette différence ne pourrait pas déterminer le choix du traducteur grec, vu l'inexistence d'une forme impersonnelle équivalente à la construction *il manque* du français.

personnelle. Cela est justifié par l'absence en grec d'une forme impersonnelle équivalente à la construction *il manque*. Nous avons aussi observé que la structure *manquer à*, indépendamment de sa forme personnelle ou impersonnelle, est très souvent traduite par la négation syntaxique du verbe διαθέτω (dhiatheto) 'disposer', comme dans l'exemple 76, mais aussi dans l'exemple suivant :

77. a. Vainqueur au premier tour de l'élection présidentielle, M. Porochenko a acquis une légitimité institutionnelle qui *manquait au* gouvernement provisoire. (MD, juillet 2014)
    b. Νικητής από τον πρώτο γύρο της προεδρικής εκλογής ο Ποροσένκο, απέκτησε μια θεσμική νομιμοποίηση την οποία *δεν διέθετε* η μεταβατική κυβέρνηση. (A, septembre 2014)
    Nikitis apo ton proto ghiro tis proedhrikis ekloghis o Porosenko apektise mja thesmiki nomimopiisi tin opia dhen dhiethete i metavatiki kivernisi.
    litt. Vainqueur de le premier tour de-la présidentielle élection le Porochenko il-a-acquis une institutionnelle légitimité laquelle dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-disposait le provisoire gouvernement.

Berlan (2004 : 94) soutient que la construction *manquer à* signifie « faire défaut à », ce qui est confirmé par le choix du traducteur grec. Il semble que, dans cette construction, le verbe *manquer* nie la qualité (absence générale d'une propriété). Elle fait aussi remarquer que *manquer de* figure parmi les « procédés les plus simples pour nier une qualité en dehors des adverbes de négation », mais souligne que, au moins dans son corpus, « *manquer de* ne nie pas totalement la qualité » (ibid. : 96). Nous avançons la même hypothèse après l'examen de notre corpus, en ajoutant que ce qui est nié lors de l'emploi de la construction *manquer de* + GN, c'est notamment la quantité :

78. a. *Je manque d'entraînement*. (TK, p.177)
    b. *Δεν έχω προπονηθεί* πρόσφατα. (MTM, p.146)
    Dhen exho proponithi prosfata.
    litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-me-suis-entraîné récemment.

79. a. Et moi, *je manque* parfois de courage. (C, p.371)
    b. Κι εγώ, καμιά φορά, *δεν έχω* κουράγιο. (T, p.352)
    Kjegho kamja fora dhen exho kuraghio.
    litt. Et moi quelque-fois dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-ai courage.

80. a. C'est ainsi, par exemple, qu'en France, une société comme Airbus *manque* d'instruments juridiques. (SOURCe)
    b. Έτσι, για παράδειγμα, στη Γαλλία, μια εταιρία όπως η Airbus *δεν διαθέτει* νομικά μέσα.
    Etsi ghia paradhighma sti Ghalia mja eteria opos i Airbus dhen dhiatheti nomika mesa.
    litt. Ainsi pour exemple à-la France une société comme la Airbus dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-dispose juridiques instruments.

En observant ces exemples, on s'aperçoit d'une violation des maximes de Grice ([1975] 1979), et plus précisément de celle de la manière, suivant laquelle il faut être clair, bref et méthodique, autrement dit ne pas parler de manière ambiguë. L'emploi du verbe *manquer* contribue à une sorte d'ambiguïté au niveau sémantique, bien que l'information soit donnée de manière brève et méthodique. En effet, le verbe *manquer* dans les exemples en question pourrait exprimer tant la qualité (absence générale d'*entraînement* ou de *courage*) que la quantité (*entraînement* ou *courage* insuffisant). Il nous semble que cette ambiguïté disparaît dans le cas de la traduction grecque. Dans les exemples 78 et 79, nous remarquons la présence de deux adverbes exprimant le temps dans les traductions grecques : πρόσφατα (prosfata) 'récemment' (ex. 78) et καμιά φορά (kamja fora) 'parfois' (ex. 79), ce dernier existant également dans l'énoncé français (*parfois*). Ce sont ces adverbes, que nous considérons comme *spécifieurs-quantifieurs* de la valeur exprimée par le verbe dans la traduction grecque, qui permettent la lecture quantitative de *manquer*. Dans les deux exemples, il n'est pas question d'une absence générale d'*entraînement* ou de *courage*, mais plutôt périodique, ce qui explique la valeur de quantité exprimée par le verbe *manquer* et ses traductions en grec.

Le choix de la traduction δεν διαθέτει (dhen dhiatheti) 'ne dispose pas' dans l'exemple 80 est justifié par le contexte, vu que, comme on vient de le mentionner, cette construction est privilégiée par les traducteurs quand ils doivent interpréter *manquer à*. Dans cet exemple, le choix n'aurait pas pu être le verbe έχω (exho) 'avoir', puisqu'il est question d'*instruments juridiques*, expression liée au registre officiel : διαθέτω (dhiatheto) 'disposer' est en grec une manière plus officielle d'exprimer la possession. Cela est aussi prouvé par le type de document où figure cette structure : les exemples 76b, 77b et 80b qui la contiennent sont tirés des discours prononcés au Parlement européen.

Nous considérons, par conséquent, que la traduction proposée en grec est étroitement liée aussi bien aux propriétés syntaxiques du verbe *manquer* (*manquer à* ou *manquer de* + GN) qu'aux propriétés sémantiques liées au contexte de la phrase française. Les exemples qui suivent renforcent cette hypothèse, étant donné qu'on observe nombre de spécifieurs-quantifieurs en grec qui nous permettent de comprendre la valeur exacte exprimée par le verbe dans l'énoncé français :

81. a. Je ne conteste pas cette position, mais je trouve qu'*elle manque* de précision. (SOURCe)
b. Δεν αμφισβητώ αυτή τη θέση αλλά νομίζω ότι *δεν είναι αρκετά* ακριβής.
Dhen amfisvito afti ti thesi ala nomizo oti dhen ine arketa akrivis.
litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-conteste cette position mais je-crois que dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-est suffisamment précise.

82. a. Cette affirmation *manque* totalement de fondement. (SOURCe)
b. *Δεν υπάρχει καμία απολύτως* τεκμηρίωση για έναν τέτοιο ισχυρισμό.
Dhen iparxhi kamia apolitos tekmiriosi ghia enan tetjo isxhirismo.
litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-y-a aucun totalement fondement pour une telle affirmation.

83. a. La Cour des comptes affirme toujours qu'elle *manque de personnel* pour effectuer ces analyses. (SOURCe)
b. Το Ελεγκτικό Συνέδριο ισχυρίζεται διαρκώς ότι *δεν διαθέτει αρκετό προσωπικό* για να αναλύσει τα στοιχεία.
To Elenktiko Sinedhrio isxhirizete dhiarkos oti dhen dhiatheti arketo prosopiko ghia na analisi ta stixhia.
litt. La Cour des comptes elle-prétend continuellement que dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-dispose suffisant personnel pour na$_{\text{part.subj.}}$ elle-analyse les éléments.

84. a. De ce point de vue, *le temps me manque*, mais je pense que nous pourrions être assez nombreux à décider de changer notre analyse économique internationale. (SOURCe)
b. Από την άποψη αυτή, αν και *δεν έχω αρκετό χρόνο*, πιστεύω ότι είμαστε αρκετοί για να αποφασίσουμε να αλλάξουμε την ανάλυση που εφαρμόζεται στη διεθνή οικονομία.
Apo tin apopsi afti an ke dhen exho arketo xhrono pistevo oti imaste arketi ghia na apofasisume na alaxume tin analisi pu efarmozete sti dhiethni ikonomia.
litt. De le avis ce même si dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-ai suffisant temps je-crois que nous-sommes assez pour na$_{\text{part.subj.}}$ nous-décidons na$_{\text{part.subj.}}$ nous-changeons la analyse que elle-est-appliquée à-la internationale économie.

Il semble que les spécifieurs-quantifieurs jouent un rôle extrêmement important, même dans les exemples où le verbe *manquer* est syntaxiquement nié en français et non pas en grec.

85. a. Le soutien de l'Irlande à cette position commune *ne manque pas* d'ironie. (SOURCe)
b. Θεωρώ *πολύ ειρωνικό* το γεγονός ότι η Ιρλανδία υποστήριξε αυτήν την κοινή θέση.
Theoro poli ironiko to gheghonos oti i Irlandhia ipostirixe aftin tin kini thesi.
litt. Je-considère très ironique le fait que la Irlande a-soutenu cette commune position.

86. a. Mis à part cela, *nous n'avons jamais manqué* d'affirmer notre désir d'être aussi transparents que possible. (SOURCe)
b. Πέρα από αυτό, *αποδείξαμε ξανά και ξανά* την προθυμία μας να είμαστε όσο το δυνατό περισσότερο διαφανείς.
Pera apo afto apodhixame xana ke xana tin prothimia mas na imaste oso to dhinato perisotero dhiafanis.

litt. En-dehors de cela nous-avons-prouvé encore et encore notre-désir na$_{\text{part.subj.}}$ nous-sommes aussi le possible plus transparents.

87. a. Madame la Présidente, notre Parlement, sans s'en rendre compte, *ne manque pas d'humour*. (SOURCe)
b. Κυρία Πρόεδρε, το Κοινοβούλιό μας, χωρίς να το συνειδητοποιεί, *έχει πολύ χιούμορ*.
Kiria Proedhre to Kinovulio mas xhoris na to sinidhitopii exhi poli xhjumor.
litt. Madame la-Présidente notre-Parlement sans na$_{\text{part.subj.}}$ le il-se-rend-compte il-a beaucoup humour.

88. a. Présenter l'espace européen comme une « zone de liberté, de sécurité et de justice » *ne manque pas de cynisme*. (SOURCe)
b. Η παρουσίαση του ευρωπαϊκού χώρου ως «ζώνη ελευθερίας, ασφάλειας και δικαιοσύνης» *εμπεριέχει κάποιον κυνισμό*.
I parusiasi tu evropaiku xhoru os zoni eleftherias asfalias ke dhikeosinis emberiexhi kapjon kinismo.
litt. La présentation du européen espace$_{\text{gén.}}$ comme zone liberté$_{\text{gén.}}$ sécurité$_{\text{gén.}}$ et justice$_{\text{gén.}}$ elle-contient un-certain cynisme.

Dans ces cas, les termes πολύ (poli) 'beaucoup' (ex. 85, 87), ξανά και ξανά (xana ke xana) 'encore et encore' (ex. 86), κάποιον (kapjon) 'un certain' (ex. 88) spécifient quels sont les degrés possibles exprimés par le verbe *manquer*. Il est intéressant de remarquer que, parmi ces termes, il y a des expressions telles que ξανά και ξανά (xana ke xana) 'encore et encore' ou bien κάποιον (kapjon) 'un certain' qui n'expriment pas originellement la quantité comme c'est le cas avec πολύ (poli) 'beaucoup' qui exprime clairement la grande quantité. Selon Hans-Georg Obenauer (1983 : 72), l'emploi de ces expressions se justifie par « les propriétés des verbes » qui véhiculent des « différences d'interprétation ». En effet, il existe des verbes appartenant à la classe que le linguiste appelle, en suivant la terminologie proposée par Dwight Bolinger (1972 : 15), classe des « verbes à degré ». Il s'agit de verbes qui « acceptent que leur soient associées des manifestations » de degré et d'intensité au moyen de ce que Bolinger appelle « un intensifier […] that scales a quality, whether up or down or somewhere between the two » (Bolinger, 1972 : 17, cité dans Obenauer, 1983 : 72). Ce type de verbes permet une « quantifiabilité […] c'est-à-dire [la] capacité à autoriser l'interprétation du type "souvent" »[1]. C'est le cas du verbe *manquer* dans l'exemple 86, où la traduction se réalise au moyen du spécifieur-quantifieur ξανά και ξανά (xana ke xana) 'encore et encore' qui exprime la répétition, et par conséquent la quantité. Le rôle significatif de ces termes est mis plus en évidence vu que dans les exemples examinés (85-88) on

[1] Sur ce point, voir également les travaux de Rowlett (1992) et de Hirschbühler et Labelle (1993).

remarque le passage de la négation syntaxique en français à la négation lexicale en grec. Ce sont les spécifieurs-quantifieurs qui rendent ce passage possible au moyen du sémantisme qu'ils accordent aux traductions en grec. *Ne manque pas d'humour* (ex. 87), par exemple, renvoie à l'existence d'humour, à un degré élevé, ce qui est exprimé dans la traduction en grec par le spécifieur-quantifieur πολύ (poli) 'beaucoup'.

Il faudrait également signaler que dans le cas de la construction *ne pas manquer*, il y a un autre facteur qui détermine sa traduction en grec : celui de la modalité exprimée, comme dans l'exemple suivant :

89. a. Je pense que ce sont des rendez-vous à *ne pas manquer*. (SOURCe)
    b. Θεωρώ ότι πρόκειται για ευκαιρίες που *δεν πρέπει να χάσουμε*.
    Theoro oti prokite ghia efkeries pu dhen prepi na xhasume.
    litt. Je-considère que il-s'agit pour chances que dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous-devons na$_{\text{part.subj.}}$ nous-perdons.

La construction *à ne pas manquer* est toujours traduite en grec par l'ajout du verbe πρέπει 'devoir' accompagné de la traduction χάνω (xhano) 'perdre/rater'. Un exemple qui illustre parfaitement cette observation est le suivant :

Un film à ne pas manquer.
Μια ταινία που δεν πρέπει να χάσετε.
Mja tenia pu dhen prepi na xhasete.
litt. : Un film que dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-faut na$_{\text{part.subj.}}$ vous-ratez.

Van de Velde (2018 : 66) arrive à une conclusion analogue : « Face à la neutralité des prédicats existentiels négatifs *ne pas avoir* et *ne pas y avoir*, *manquer* comporte donc une forte charge évaluative qui dérive de la modalité du "devoir-être" contenue dans sa signification ». Nous avançons la même hypothèse pour la construction *ne pas manquer*.

Enfin, *nous ne manquerons pas* de signaler encore une sémantique de cette construction : l'expression de politesse. Il s'agit en effet d'une expression figée où le verbe est syntaxiquement nié au futur et constitue une forme de réponse polie, comme dans l'exemple suivant :

- Mon bonjour à votre femme.
- *Je n'y manquerai pas*.

En grec, la structure est exactement la même et elle est utilisée dans le même contexte :

- Την καλημέρα μου στη σύζυγο.

Tin kalimera mu sti sizigho.

litt. : Mon bonjour à-la femme.

- *Δεν θα παραλείψω.*

Dhen tha paralipso.

litt. : Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-omettrai.

Les conclusions que nous avons tirées à la suite de l'examen du verbe *manquer* sont les suivantes :

La traduction proposée en grec est étroitement liée aussi bien aux propriétés syntaxiques du verbe *manquer* (*manquer à* ou *manquer de* + GN) qu'aux propriétés sémantiques liées au contexte de la phrase française. Le verbe français peut exprimer tant la qualité (absence d'une propriété) dans des phrases positives (la traduction λείπω 'être absent') que la quantité (propriété insuffisante) dans des phrases négatives (la traduction χάνω 'perdre/rater'). L'ambiguïté dans son sémantisme disparaît dans les traductions grecques grâce à la négation syntaxique et aux spécifieurs-quantifieurs, qui nous permettent de comprendre la valeur exacte exprimée par le verbe grec utilisé. Le rôle de ces termes est également significatif dans les exemples de notre corpus où c'est le verbe *manquer* qui est syntaxiquement nié et non pas sa traduction en grec. C'est notamment dans ce cas que les spécifieurs-quantifieurs rendent ce passage possible au moyen du sémantisme qu'ils donnent aux traductions (ex. 85-88).

Un autre facteur qui détermine le choix des traducteurs grecs est l'expression de la modalité du 'devoir-être' qui est contenue dans la sémantique du verbe *manquer* et qui est finalement exprimée au moyen d'un verbe modal, le verbe πρέπει (prepi) 'devoir'. Un exemple représentatif est la construction *à ne pas manquer*. Enfin, une sémantique du verbe *manquer* que nous pouvons repérer en grec aussi est l'expression de politesse dans la locution *Je n'y manquerai pas*, qui est traduite en grec par la séquence Δεν θα παραλείψω (dhen tha paralipso).

2.3.5. Le verbe *ignorer*

Le verbe *ignorer* constitue un cas de figure qui est très souvent traduit en grec, dans notre corpus, par la négation syntaxique au moyen d'un verbe exprimant une notion antonyme. La plus grande fréquence de ce phénomène est observée dans les traductions des textes littéraires. Il faudrait, pourtant, signaler qu'il existe un nombre d'exemples

important illustrant cette divergence dans les discours officiels des parlementaires, ce qui accentue les particularités de ce verbe à sémantisme négatif.

De par son sémantisme, le verbe *ignorer* « implique l'idée d'interrogation » et pose par conséquent « implicitement une question » (Delaveau, 1987 : 19). Dans le cas où il introduit une interrogative indirecte, le verbe est très souvent traduit en grec par la négation syntaxique au moyen du verbe ξέρω (xero) 'savoir', un verbe sémantiquement opposé :

90. a. Madame le Président, en réalité, je ne suis pas habituée à parler pendant quatre minutes de sorte que *j'ignore* si j'arriverai à les épuiser. (SOURCe)
    b. Κυρία Πρόεδρε, στην πραγματικότητα δεν είμαι συνηθισμένη να μιλώ τέσσερα λεπτά, γι' αυτό και *δεν ξέρω* αν θα τα εξαντλήσω.
    Kiria Proedhre stin parghmatikotita dhen ime sinithismeni na milo tesera lepta ghiafto ke dhen xero an tha ta exandliso.
    litt. Madame Présidente à-la réalité dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-suis habituée na$_{\text{part.subj.}}$ je-parle quatre minutes c'est pourquoi et dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-sais si les je-épuiserai.

91. a. *J'ignorais* à quelle heure il avait commencé, Hassan, mais il tenait la forme. (S, p.632)
    b. *Δεν ήξερα* εδώ και πόση ώρα είχε αρχίσει να πίνει, όμως τον Χασάν μήτε που τον καταλάβαινες. (S, p.608)
    Dhen ixera edho ke posi ora ixhe arxhisi na pini omos ton Hassan mite pu ton katalavenes.
    litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-savais ici et combien heure il-avait-commencé na$_{\text{part.subj.}}$ il-boit mais le Hassan ni que le tu-comprenais.

92. a. Je serai très bref, M. Howitt, parce que *j'ignore* si c'est moi qui ne vous comprends pas ou si c'est vous qui refusez de me comprendre. (SOURCe)
    b. Θα είμαι πολύ σύντομος, κύριε Howitt, γιατί *δεν ξέρω* αν εγώ δεν σας καταλαβαίνω ή αν εσείς δεν θέλετε να καταλάβετε εμένα.
    Th aime poli sindomos kirie Howitt ghiati dhen xero an egho dhen sas katalaveno i an esis dhen thelete na katalavete emena.
    litt. Je-serai très bref monsieur Howitt parce-que dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-sais si moi dhen$_{\text{part.nég.}}$ vous je-comprends ou si vous dhen$_{\text{part.nég.}}$ vous-voulez na$_{\text{part.subj.}}$ vous-comprenez moi.

93. a. Pourquoi… pourquoi ils l'ont tué, ce jeune homme ? – *Je l'ignore*. (C, p.460)
    b. Μα γιατί… γιατί σκότωσαν αυτό το παλληκάρι; «*Δεν το ξέρω*». (T p.441)
    Ma ghiati ghiati skotosan afto to palikari? Dhen to xero.
    litt. Mais pourquoi pourquoi ils-ont-tué ce le-jeune-homme ? Dhen$_{\text{part.nég.}}$ le je-sais.

94. a. *J'ignore* pourquoi la Commision a formulé cette nouvelle proposition si tardivement, en particulier lorsqu'on sait que nous n'avons bénéficié que d'une prolongation d'un an en 1999. (SOURCe)

b. *Δεν ξέρω* γιατί η επιτροπή υπέβαλε τη νέα αυτή πρόταση τόσο αργά, ιδίως τη στιγμή που το 1999 πήραμε παράταση μόνο για ένα χρόνο.
Dhen xero ghiati i epitropi ipevale ti nea afti protasi toso argha idhios ti stighmi pu to 1999 pirame paratasi mono ghia ena etos.
litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-sais pourquoi le comité a-formulé la nouvelle cette proposition tellement tard particulièrement le moment que le 1999 nous-avons-pris prolongation seulement pour un an.

95. a. *J'ignore* si cette idée est partagée par tout le monde. (SOURCe)
b. *Δεν ξέρω* όμως εάν αυτή την ιδέα τη συμμερίζονται όλοι.
Dhen xero omos ean afti tin idhea ti simerizonde oli.
litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-sais mais si cette la idée la ils-partagent tous.

96. a. Un silence. *J'ignorais* ce qu'elle mettait dans ce silence. (S, p.704)
b. Σιωπή. *Δεν ήξερα* τι σήμαινε γι' αυτήν. (S, p.682)
Siopi. Dhen ixera ti simene ghiaftin.
litt. Silence. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ je savais quoi il-signifiait pour elle.

97. a. J'ai la certitude que le thème a été abordé mais *j'ignore* ce qui a été dit. (SOURCe)
b. Είμαι βέβαιη ότι το θέμα τέθηκε προς συζήτηση, αλλά *δεν ξέρω* τι ειπώθηκε.
Ime vevei oti to thema tethike pros sizitisi ala dhen xero ti ipothike.
litt. Je-suis certaine que le thème il-a-été-abordé à-la discussion mais dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-sais quoi il-a-été-dit.

Dans les exemples cités ci-dessus, on remarque que le sujet grammatical du verbe *ignorer* est le pronom *je*, ce qui est le cas aussi pour son équivalent syntaxiquement nié dans les traductions grecques δεν ξέρω (dhen xero) 'je ne sais pas'. Cette régularité implique une modalité épistémique, d'un point de vue logique, qui renvoie au « domaine des vérités subjectives » (Gosselin[1], 2016 : 189). D'un point de vue pragmatique et énonciatif, il s'agit de « la coordonnée subjective de la situation d'énonciation, correspondant à *ego* chez Émile Benveniste[2] […] (1974 : 83), et appelée "paramètre S[3]" [pour "subjectif"] dans la théorie des opérations énonciatives élaborée par Antoine Culioli » (Filippi-Deswelle, 2019 : 8). Dans les énoncés de nos exemples, pourtant, il n'est pas question d'une complétive (*ignorer que* p), mais d'une série

[1] Gosselin (2010) propose la théorie modulaire des modalités. Dans cette théorie, « la modalité apparaît comme une catégorie fondamentalement hétérogène, présentant divers aspects syntaxiques, sémantiques, et pragmatiques » (Gosselin, 2019 : 122).
[2] « *Je* est l'"individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *je*" » (Benveniste, 1966 : 252).
[3] Selon Delveroudi, Tsamadou et Vassilaki (1993 : 8), le paramètre S « peut être interprété soit comme sujet énonciateur, soit comme locuteur ou enfin comme sujet de l'énoncé ».

d'interrogations indirectement formulées et introduites par *ignorer* en français et par δεν ξέρω (dhen xero) 'je ne sais pas' en grec (sauf dans l'exemple 93).

Avant d'examiner l'équivalence sémantique entre le verbe *ignorer* et sa traduction proposée en grec : δεν ξέρω (dhen xero) 'je ne sais pas', nous aimerions signaler l'équivalence entre cette dernière construction et sa traduction littérale en français : *je ne sais pas*. Selon Culioli (1990 : 131), le « prédicat *savoir* » est « un statif qui marque la possession d'une connaissance concernant un certain état de choses ». En suivant la théorie du domaine notionnel proposée par ce linguiste, on admet l'existence d'une connaissance et d'une valeur attribuée à cette connaissance, « qui permet de valider une relation prédicative par rapport à un système de référence » (ibid., 1990 : 131). Dans le cas de la construction *je sais*, cette relation est positivement marquée et on se trouve, donc, à l'Intérieur du domaine notionnel. Concernant les constructions *je ne sais pas* et δεν ξέρω (dhen xero), cette relation est négativement assertée et on se trouve à l'Extérieur. « Dans le cas de l'interrogation indirecte, *si* marque […] le parcours sur tout le domaine, sans que l'on puisse ou veuille s'arrêter à une valeur distinguée » (ibid., 1990 : 132). Pour ce qui est de la négation *je ne sais pas*, quand elle est accompagnée de *si* « cela signifie que je ne suis pas en mesure de choisir entre *p* et *p'* », ce qui signifie qu'« il n'y a pas de contradiction entre *je ne sais pas* et *si* » (ibid.). Nous avançons la même hypothèse pour la construction équivalente en grec δεν ξέρω (ε)αν (dhen xero ean), cette dernière constatation pouvant, en partie, justifier le choix du traducteur.

Nous considérons, cependant, que l'équivalence sémantique entre le verbe sémantiquement négatif *ignorer* et la traduction δεν ξέρω (dhen xero) pourrait être justifiée par le double sémantisme du verbe *ignorer* qui a « pour paraphrase "ne pas savoir" (être dans l'ignorance) ou "savoir sans reconnaître ou manifester qu'on sait" » (Cadiot et Tracy, 2003 : 42). Cette « différence d'interprétation » est attestée dans les exemples de notre corpus. En effet, dans les énoncés où le verbe *ignorer* a « un complément nominal » (ibid., 2003 : 42), la traduction en grec est réalisée au moyen de son équivalent αγνοώ (aghnoo), comme dans les exemples suivants :

98. a. Les termes de ce choix contraint *ignorent* la cohésion économique et sociale de l'Ukraine, tiers exclu de cette logique binaire. (MD, juillet 2014)
    b. Οι όροι της υποχρεωτικής επιλογής *αγνοούν* την οικονομική και κοινωνική συνοχή της Ουκρανίας, η οποία βρίσκεται αποκλεισμένη από αυτή τη διπολική λογική. (A, septembre 2014)
    I ori tis ipoxreotikis epiloghis aghnoun tin ikonomiki ke kinoniki sinoxhi tis Ukranias i opia vriskete apoklismeni apo afti ti dhipoliki loghiki.

litt. Les termes du obligatoire choix$_{\text{gén.}}$ ils-ignorent la économique et sociale cohésion de-la Ukraine laquelle elle-se-trouve exclue de cette la binaire logique.

99. a. Le Conseil *a ignoré* effrontément les propositions et les amendements du Parlement européen. (SOURCe)
b. Το Συμβούλιο *αγνόησε* προκλητικά τις προτάσεις και τις τροπολογίες του Ευρωπαϊκού Κοινοβουλίου.
To simvulio aghnoise proklitika tis protasis ke tis tropologhies tu Evropaiku Kinovuliu.
litt. Le Conseil a-ignoré effrontément les propositions et les amendements du européen Parlement$_{\text{gén.}}$.

100. a. Reconnaître que BDS affecte leur pays, c'est encourager les artisans de la campagne ; *l'ignorer*, c'est leur laisser le champ libre. (MD, juin 2014)
b. Εάν αναγνωρίσουν ότι η BDS επηρεάζει τη χώρα τους, ενθαρρύνουν τους εμπνευστές τής εκστρατείας, ενώ, εάν *την αγνοήσουν*, τους αφήνουν το πεδίο ελεύθερο. (A, juillet 2014)
Ean anaghnorisun oti h BDS epireazi ti xhora tus entharinun tus ebnefstes tis ekstratias eno ean tin aghnoisun tus afinun to pedhio elefthero.
litt. Si ils-reconnaissent que la BDS influence leur pays ils-encouragent les inspirateurs de-la campagne tandis-que si la ils-ignorent les ils-laissent le champ libre.

101. a. Nous contestons cette logique, qui *ignore l*a question des besoins sociaux des populations. (SOURCe)
b. Διαμαρτυρόμαστε κατά αυτής της λογικής, που *αγνοεί* το ζήτημα των κοινωνικών αναγκών των πληθυσμών.
Dhiamartiromaste kata aftis tis loghikis pu aghnoi to zitima ton kinonikon anagon ton plithismon.
litt. Nous-nous-plaignons contre cette la logique que elle-ignore la question des sociaux besoins$_{\text{gén.}}$ des populations.

102. a. L'establishment israélien a toujours eu tendance à appréhender les événements géopolitiques à travers une grille sécuritaire, *en ignorant* purement et simplement ceux qui n'avaient aucun impact à cet égard. (MD, mai 2014)
b. Το ισραηλινό κατεστημένο είχε πάντοτε την τάση να αποκωδικοποιεί τις γεωπολιτικές εξελίξεις μέσα από το πρίσμα της ασφάλειας, απλώς *αγνοώντας* όσες εξελίξεις δεν είχαν επιπτώσεις στο συγκεκριμένο επίπεδο. (A, juin 2014)
To israilino katestimeno ixhe pandote tin tasi na apokodhikopii tis gheopolitikes exelixis mesa apo to prisma tis asfalias aplos aghnoondas oses exelixis dhen ixhan epiptosis sto sigekrimeno epipedho.
litt. Le israélien régime avait toujours la tendance na$_{\text{part.sujb.}}$ il-décode les géopolitiques événements dans de le prisme de-la sécurité juste en-ignorant les événement dhen$_{\text{part.nég.}}$ ils-avaient impacts au précis niveau.

103. a. La Russie connaît avant tout une crise d'autorité, notamment parce que le pouvoir *a* trop *ignoré* le peuple. (SOURCe)

b. Η Ρωσία διέρχεται προπάντων μία κρίση κύρους, ιδιαίτερα επειδή η εξουσία *αγνόησε* υπερβολικά το λαό.
I Rosia dhierxhete propandon mia krisi kirus idhietera epidhi i exusia aghnoise ipervolika to lao.
litt. La Russie elle-parcourt avant-tout une crise autorité$_{\text{gén.}}$ particulièrement parce-que le pouvoir a-ignoré trop le peuple.

Dans ces exemples, la sémantique des verbes *ignorer* et αγνοώ (aghnoo) est claire : ils ne signifient pas qu'on se trouve dans l'ignorance, comme dans les exemples 90-97, mais signifient que 'je sais mais je montre de l'indifférence, je ne reconnais pas', et donc 'je méconnais', l'équivalent sémantique de παραβλέπω (paravlepo) en grec. C'est justement cette différence aussi bien distributionnelle (*ignorer*/αγνοώ + GN) que sémantique (*ignorer* 'montrer de l'indifférence, ne pas reconnaître, méconnaître et αγνοώ 'δείχνω αδιαφορία (dhixno adhiaforia), δεν αναγνωρίζω (dhen anaghnorizo), παραβλέπω (paravlepo)') commune aux deux langues qui explique, en grande partie, le fait que les traducteurs grecs favorisent dans ces exemples (98-103) la traduction littérale. Cela est aussi vérifié dans les traductions des exemples suivants, où on observe la même interprétation, mais différemment formulée :

104.a. La stratégie consistant à combattre BDS tout en feignant de *l'ignorer* pourrait en effet se retourner contre ses utilisateurs. (MD, juin 2014)
b. Στην πραγματικότητα, η στρατηγική καταπολέμησης της BDS, με ταυτόχρονη δήθεν *αδιαφορία* απέναντί της, θα μπορούσε, τελικά, να στραφεί ενάντια στους Ισραηλινούς. (A, juillet 2014).
Stin praghmatikotita i stratighiki katapolemisis tis BDS me taftoxhroni dhithen adhiaforia apenandi tis tha boruse telika na strafi enandia stus Israilinus.
litt. A-la réalité la stratégie combat$_{\text{gén.}}$ de-la BDS avec en-même-temps$_{\text{adj.}}$ prétendue indifférence face à-elle elle-pourrait finalement na$_{\text{part.subj.}}$ elle-se-tourne contre aux Islaéliens.

105.a. Mais en mettant l'accent sur des secteurs spécifiques dont l'expansion serait souhaitable, on *ignore* les questions les plus gênantes. (MD, novembre 2015)
b. Ωστόσο, η εμφατική προβολή των τομέων των οποίων είναι επιθυμητή η επέκταση, *αφήνει εκτός συζήτησης* τα πιο ενοχλητικά ζητήματα. (A, mars 2016)
Ostoso i emfatiki provoli ton tomeon ton opion ine epithimiti i epektasi afini ektos sizitisis ta pjo enoxlitika zitimata.
litt. Cependant la emphatique projection des secteurs desquels elle-est souhaitable la expansion elle-laisse hors discussion$_{\text{gén.}}$ les plus ennuyeuses questions.)

Dans l'exemple 104, le choix du traducteur est le nom αδιαφορία (adhiaforia) 'indifférence', il a recours, donc, au procédé de la transposition. Le nom en question illustre parfaitement le sémantisme du verbe français. Quant à l'exemple 105, on

remarque une paraphrase qui exprime également la volonté de ne pas reconnaître même si on sait : αφήνει εκτός συζήτησης (afini ektos sizitisis) 'laisse hors discussion'. Nous pouvons conclure par conséquent que, quand le verbe *ignorer* introduit une interrogation indirecte, il signifie l'absence de connaissance et est traduit en grec par le verbe ξέρω (xero) syntaxiquement nié. Il faudrait ajouter à cela que la personne à laquelle se trouvent les deux verbes est la première personne du singulier. Cependant, ce dernier critère impliquant la modalité subjective ne semble pas jouer un rôle primordial lors du choix du traducteur, vu que nous avons repéré des énoncés dont le sujet n'est pas *je* :

106.a. Mais Batisti *ignorait* pourquoi Zucca s'en était pris à Manu. (TK, p.62)
b. Όμως ο Μπατιστί *δεν ήξερε* για ποιο λόγο ο Ζουκά τα 'βαλε με τον Μανού. (MTM, p.28)
Omos o Batisti dhen ixere ghia pjo logho o Zucca tavale me ton Manu.
litt. Mais le Batisti dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-savait pour quelle raison le Zucca les il-s'en-était-pris avec le Manu.

107.a. *Tu ignorais* que c'était un tueur ? (AN, p.221)
b. *Δεν ήξερες* ότι ήταν εκτελεστής; (MA, p.201)
Dhen ixeres oti itan ektelestis ?
litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ tu-connaissais que il-était tueur ?

Dans l'exemple 106, il s'agit de nouveau d'un énoncé où *ignorer* introduit une interrogation indirecte. Dans l'exemple 107, la question porte sur le verbe *ignorer*, qui introduit une complétive. Selon Laurent Gosselin (2019 : 121), le verbe *savoir*, l'équivalent du verbe grec ξέρω (xero), quand il introduit une complétive, sous la forme *savoir que*, « est un prédicat factif qui présuppose la prise en charge par le locuteur du contenu de la complétive ». Nous avançons une hypothèse analogue pour le verbe *ignorer* et pour sa traduction δεν ξέρω (dhen xero) 'ne pas savoir', vu qu'il s'agit de constructions sémantiquement équivalentes entre elles, au moins dans les exemples examinés. La sémantique du verbe ne pourrait pas être mise en cause par le changement du sujet grammatical. D'ailleurs, le verbe ξέρω (xero), quand il est accompagné du marqueur ότι (oti) 'que', exprime « la connaissance » et signifie que le sujet de l'énoncé « est au courant de » (Delveroudi, Tsamadou, Vassilaki, 1993 : 52), indépendamment du sujet grammatical[1].

[1] Selon Martin (1990 : 88), « *savoir que p* ou *savoir si p* sont des prédicats qui envisagent objectivement *p* dans sa vérité ou sa fausseté ».

À la suite des exemples déjà examinés, nous pouvons confirmer le statut ambigu du verbe à sémantisme négatif *ignorer*. En effet, nous avons constaté qu'il peut être traduit en grec de deux manières principales : soit littéralement, au moyen de son équivalent αγνοώ (aghnoo), soit par la négation syntaxique au moyen du verbe sémantiquement opposé ξέρω (xero) 'savoir'. Quand il est traduit littéralement, il signifie qu'on sait mais sans le reconnaître, tandis que, quand il est traduit par la négation syntaxique au moyen du verbe ξέρω (xero) 'savoir', il implique qu'on est dans l'ignorance. Bien qu'il existe également des critères morphosyntaxiques qui régissent le choix du traducteur, tels que la catégorie grammaticale du complément du verbe (*ignorer* + GN), ou l'introduction d'une interrogation indirecte, il faut mentionner que ce sont les différentes valeurs que le verbe exprime qui dictent, chaque fois, le choix du traducteur. Tel est aussi le cas dans les exemples de notre corpus où le verbe *ignorer* est traduit par la construction δεν γνωρίζω (dhen ghnorizo) 'je ne connais pas' :

108.a. *Nous ignorons* quelles sociétés seront intéressés mais seront dissuadées de constituer ces sociétés, encore une fois à cause des imperfections de la législation. (SOURCe)
b. *Δεν γνωρίζουμε* ποιες εταιρείες θα μπορούσαν να ενδιαφερθούν αλλά διστάζουν να προχωρήσουν στη σύσταση τέτοιων εταιρειών, και πάλι λόγω ατελειών στην νομοθεσία.
Dhen gnorizume pjes eteries tha borusan na endhjaferthun ala dhistazun na proxhorisun sti sistasi tetjon eterion ke pali logho atelion stin nomothesia.
litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous-connaissons quelles sociétés elles-pourraient na$_{\text{part.subj.}}$ elles-se-intéresseraient mais elles-hésitent na$_{\text{part.sujb.}}$ elles-avancent à-la constitution telles$_{\text{gén.}}$ sociétés$_{\text{gén.}}$ et de-nouveau à-cause imperfections$_{\text{gén.}}$ à-la législation.

109.a. Ce qui les rendait encore plus dangereuses, c'est que *j'ignorais* d'où arriveraient les coups. (TK., p.213)
b. Και το πιο επικίνδυνο ήταν πως *δεν γνώριζα* από ποια μεριά θα με χτυπούσαν (MTM, p. 184)
Ke to pjo epikindhino itan pos dhen ghnoriza apo pja merja tha me xhtipusan.
litt. Et le plus dangereux il-était que dhen$_{\text{part.nég.}}$ je-connaissais de quelle partie je-serais-battu.

110.a. Le problème réside dans le fait que, pour le moment, *nous ignorons* quelles sont les bonnes pratiques. (SOURCe)
b. Το πρόβλημα έγκειται στο ότι ακόμη *δεν γνωρίζουμε* ποιες είναι οι καλύτερες πρακτικές.
To provlima egite sto oti akomi dhen ghnorizume pjes ine i kaliteres praktikes.
litt. Le problème réside au-fait que encore dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous-connaissons quelles sont les meilleures pratiques.

111.a. Nous avons constaté la création de 8.000 postes de travail mais *ignorons* s'ils sont réels. (SOURCe)
b. Έχουμε εξακριβώσει ότι δημιουργήθηκαν 8.000 θέσεις εργασίας, αλλά *δεν γνωρίζουμε* κατά πόσο είναι πραγματικές.
Exhume exakrivosi oti dhimiurghithikan 8.000 thesis erghasias ala dhen ghnorizume kata poso ine praghmatikes.
litt. Nous-avons vérifié que ils-ont-été-créés 8000 postes travail$_{\text{gén.}}$ mais dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous-connaissons si ils-sont réels.

112.a. À terme, je voudrais que l'utilisation des gaz fluorés soit graduellement bannie dans ces applications, mais *nous ignorons* si les alternatives présentent réellement une meilleure efficacité énergétique. (SOURCe)
b. Κάποια στιγμή θα ήθελα να δω να καταργείται η χρήση των φθοριούχων αεριών σε αυτές τις εφαρμογές, αλλά *δεν γνωρίζουμε* αν οι εναλλακτικές είναι πραγματικά περισσότερο αποδοτικές ως προς την κατανάλωση ενέργειας.
Kapja stighmi tha ithela na dho na katarghite i xhrisi ton fthoriuxhon aerion se aftes tis efarmoghes ala dhen ghnorizume an i enalaktikes ine praghmatika perisotero apodhotikes os pros tin katanalosi energhias.
litt. A-un-certain moment je-voudrais na$_{\text{part.subj.}}$ je-vois na$_{\text{part.subj.}}$ elle-est-bannie l'utilisation des fluorés gaz$_{\text{gén.}}$ à ces les applications mais dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous-connaissons si les alternatives sont réellement plus efficaces par rapport la consommation énergie$_{\text{gén.}}$.

113.a. *Nous ignorons* si les contrôles préalables spécifiques fonctionnent sur la base de l'analyse des risques ou à la demande des ordonnateurs. (SOURCe)
b. *Δεν γνωρίζουμε* αν λειτουργούν οι προηγούμενοι ειδικοί έλεγχοι επί της βάσης της ανάλυσης κινδύνου ή επιθυμίας των διατακτών.
Dhen ghnorizume an liturghun i proighumeni idhiki elenxhi epi tis vasis tis analisis kindhinu i epithimias ton dhiatakton.
litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ nous-connaissons si ils-fonctionnent les préalables spéciaux contrôles sur la base de-la analyse risque$_{\text{gén.}}$ ou désir$_{\text{gén.}}$ des ordonnateurs.

Dans ces exemples, on peut remarquer un point commun avec les exemples où *ignorer* est traduit au moyen de la construction δεν ξέρω (dhen xero) 'je ne sais pas' : il s'agit dans ces cas aussi d'interrogations indirectes. La raison pour laquelle le traducteur n'a pas opté pour le verbe ξέρω (xero) dans ces exemples se trouve, pourtant, dans la différence par rapport à l'interprétation scalaire des verbes ξέρω (xero) et γνωρίζω (ghnorizo). Plus précisément, ξέρω (xero) 'je sais' renvoie à une connaissance générale, tandis que γνωρίζω (ghnorizo) 'je connais' signifie que je connais bien. Cette différence, liée à la lecture scalaire que permet notamment le verbe γνωρίζω (ghnorizo), se voit parfaitement confirmée dans l'exemple suivant, tiré d'un document officiel :

114.a. Une enquête Eurobaromètre publiée en juillet 2006 a révélé que la majorité des citoyens de l'Union *ignoraient* l'existence de l'article 20 du traité CE ainsi que ses implications. (Recommandation de la Commission, 2008/355)
b. Μία έρευνα του ευρωβαρομέτρου που δημοσιεύτηκε τον Ιούλιο του 2006 έδειξε ότι η πλειοψηφία των πολιτών της Ένωσης *δεν γνωρίζει* το άρθρο 20 της συνθήκης ΕΚ και το τι συνεπάγεται.
Mia erevna tu evrovarometru pu dhimosieftike ton Iulio tu 2006 edhixe oti i pliopsifia ton politon tis Enosis dhen ghnorizi to arthro 20 tis sinthikis EK ke to ti sinepaghete.
litt. Une enquête du eurobaromètre que elle-a-été-publiée le juillet du 2006 elle-a-montré que la majorité des citoyens de-la Union dhen$_{\text{part.nég.}}$elle-connaît le article 20 du traité CE et le quoi il-implique.

Dans ce cas, le verbe *ignorer* ne pourrait pas être traduit par le verbe ξέρω (xero) 'savoir' syntaxiquement nié, étant donné que la sémantique que le verbe français exprime n'est pas le manque de connaissance générale d'une loi, mais plutôt la mauvaise connaissance d'un article, idée renforcée par la précision de l'article en question (το άρθρο 20 της συνθήκης ΕΚ 'l'article 20 du traité CE'). Le choix du verbe γνωρίζω (ghnorizo) 'connaître' est dicté par sa place dans l'échelle pragmatique, qui le différencie du verbe ξέρω (xero) 'savoir'. La question qui se pose, cependant, est : pourquoi le traducteur n'emploie-t-il pas le verbe équivalent en grec, à savoir le verbe αγνοώ (aghnoo), notamment dans cet exemple où le critère morphosyntaxique *ignorer* + GN est respecté. La raison est une différence liée à l'expression dans laquelle figure le verbe français : *ignorer l'existence*. Dans cet exemple le traducteur n'a pas opté pour la traduction littérale de l'expression française, à savoir αγνοεί την ύπαρξη (aghnoi tin iparxi), parce que cela signifierait que, même si on sait que l'article existe, on ne le reconnaît pas, on le méconnaît (*cf.* aussi les exemples 98-103). Par ailleurs, nous avons l'intuition que les expressions *ignorer l'existence* et αγνοώ την ύπαρξη (aghno tin iparxi) s'emploient parfois dans des contextes ayant la signification qu'on prétend ignorer, sans que cela soit vrai, comme dans l'exemple suivant :

115.a. Les premiers responsables et garants de la bonne issue de ce code devraient être, enfin, les gouvernements mêmes des pays membres de l'Union, qui font trop souvent semblant d'*ignorer l'existence* de ces discriminations. (SOURCe)
b. Οι πρώτοι υπεύθυνοι και εγγυητές της σωστής λειτουργίας του κώδικα θα έπρεπε να είναι, τέλος, οι ίδιες οι κυβερνήσεις των χωρών μελών της Ένωσης που πολύ συχνά παριστάνουν ότι *αγνοούν την ύπαρξη* αυτών των διακρίσεων.
I proti ipefthini ke egiites tis sostis liturghias tu kodhika tha eprepe na ine telos i idhjes i kivernisis ton xhoron melon tis Enosis pu poli sixhna paristanun oti aghnoun tin iparxi afton ton dhiakriseon.
litt. Les premiers responsables et garants du correct fonctionnement du code devraient na$_{\text{part.subj.}}$ ils-sont enfin les mêmes les gouvernements des pays membres$_{\text{gén.}}$ de-la Union

que très souvent ils-prétendent que ils-ignorent l'existence ceux$_{\text{gén.}}$ des discriminations$_{\text{gén.}}$.

La sémantique de l'expression dans les deux langues est renforcée par les termes qui l'introduisent : *font… semblant* et παριστάνουν (paristanun). Dans ce cas, la traduction littérale est un choix qui exprime avec plus de précision le sémantisme de l'expression en français.

Par ailleurs, il faut signaler un point commun pragmatique important, illustré par l'exemple 114, entre le verbe *ignorer* et la négation syntaxique en grec : ils se réfèrent à une propriété que les citoyens de l'Union n'ont pas, alors qu'ils devraient normalement l'avoir : la connaissance d'un article. En s'appuyant sur les maximes de qualité, de relation et de manière de Grice ([1975] 1979), on conclut que l'absence de cette propriété mérite d'être signalée, vu que la propriété en question est normalement attendue par des citoyens appartenant dans un cadre commun, celui de l'Union européenne.

Un dernier point significatif, qui constitue un point commun à tous les cas de figure examinés dans ce chapitre, est l'emploi de la négation syntaxique dans les traductions grecques là où les verbes à sémantisme négatif français présentent de l'ambiguïté sémantique. Dans le cas du verbe *ignorer* aussi il nous semble que les traducteurs privilégient la négation syntaxique d'un verbe sémantiquement opposé, là où le verbe *ignorer* comporte un sémantisme ambigu, comme dans l'exemple suivant :

116.a. Il *ignorait* tout de la guerre des Malouines, il ne disposait pas de suffisamment d'informations, mais, malgré tout, il en a assumé la responsabilité politique. (SOURCe)
b. *Δεν γνώριζε* τίποτε για τον πόλεμο των Φώκλαντ, δεν είχε ενημερωθεί επαρκώς και, παρόλα αυτά, ανέλαβε την πολιτική ευθύνη.
Dhen ghnorize tipote ghia ton polemo ton Fokland dhen ixhe enimerothi eparkos ke parola afta anelave tin politiki efthini.
litt. Dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-connaissait rien pour la guerre des Malouines dhen$_{\text{part.nég.}}$ il-était-informé suffisamment et malgré ces il-a-assumé la politique$_{\text{adj.}}$ responsabilité.

Comme en français, où l'énoncé *Il ne connaissait rien de la guerre* ne renverrait pas toujours à la méconnaissance absolue, en grec la négation syntaxique dans l'énoncé Δεν γνώριζε τίποτε για τον πόλεμο (dhen ghnorize tipote ghia ton polemo) exprime plutôt une connaissance imparfaite, qui n'est pas nécessairement nulle. Il s'agit du fonctionnement de la négation syntaxique qui, dans les deux langues, suggère une lecture affaiblie des contenus *Il ne connaissait rien* et Δεν γνώριζε τίποτε (dhen ghnorize tipote) et cela malgré la présence de *rien* et de τίποτε (tipote) qui pourraient

renvoyer à une connaissance nulle, comme dans l'exemple *Je n'ai rien vu*/Δεν είδα τίποτε (dhen idha tipote). Ce fait est également signalé par les phrases qui viennent juste après : *il ne disposait pas de suffisamment d'informations*/δεν είχε ενημερωθεί επαρκώς (dhen ixhe enimerothi eparkos), phrases appositives[1] qui précisent, au moyen des termes *suffisamment* et επαρκώς (eparkos), qu'il existe des possibilités de connaissance, même s'il s'agit de possibilités moindres.

Nos conclusions à partir de l'examen du verbe *ignorer* sont les suivantes :

Dans les cas où *ignorer* introduit une interrogative indirecte, il est très souvent traduit par la négation syntaxique au moyen du verbe ξέρω (xero) 'savoir', un verbe sémantiquement opposé (ex. 90-97). La construction équivalente à *je ne sais pas* en grec, à savoir δεν ξέρω (dhen xero), quand elle est accompagnée de *si* ne pose aucune contradiction au sens exprimé par le verbe, ce qui justifie le choix du traducteur.

Nous avons pourtant conclu que ce choix dépend du double sémantisme du verbe *ignorer* : 'ne pas savoir (être dans l'ignorance)' (ex. 90-97) ou 'savoir sans reconnaître, méconnaître' (ex. 98-103).

La traduction littérale au moyen du verbe αγνοώ (aghnoo) est privilégiée par les traducteurs quand ils rencontrent la construction *ignorer* + GN. Dans ce cas, les verbes *ignorer* et αγνοώ (aghnoo) signifient 'je sais mais je montre de l'indifférence, je ne reconnais pas, je méconnais' (ex. 98-103).

Nous avons par conséquent abouti à la conclusion que, mis à part les critères morphosyntaxiques qui régissent le choix du traducteur, tels que le type du complément du verbe (*ignorer* + GN ou *ignorer* + interrogation indirecte), ce sont les différentes valeurs que le verbe peut exprimer qui dictent le choix du traducteur. Cela est mis en évidence dans le cas où le verbe *ignorer* est traduit par la construction δεν γνωρίζω (dhen ghnorizo) 'je ne connais pas' (ex. 108-113). La raison pour laquelle le traducteur opte souvent pour le verbe γνωρίζω (ghnorizo) 'connaître' syntaxiquement nié est la différence par rapport à l'interprétation scalaire des verbes ξέρω (xero) 'savoir' et γνωρίζω (ghnorizo) 'connaître' : ξέρω renvoie à une connaissance générale, tandis que γνωρίζω signifie une connaissance bien établie.

[1] Sur les phrases appositives qui précisent une phrase antécédente, voir également Corblin et Vlachou (2016).

3. Hypothèses et conclusion

Dans ce chapitre, nous avons examiné une catégorie de verbes qui présentent la particularité de contenir une sémantique négative sans que cette dernière soit explicitement exprimée : il s'agit des verbes à sémantisme négatif *refuser*, *interdire*, *empêcher*, *manquer* et *ignorer*.

Dans la première section, après avoir délimité ces verbes (section 1), nous en avons proposé une typologie (section 1.1) au moyen des travaux de certains linguistes, et avons examiné les notions de contrariété et de contradiction (section 1.2), aussi bien en logique (section 1.2.1) que dans les langues naturelles (section 1.2.2). Ensuite, nous avons procédé à une comparaison entre les verbes à sémantisme négatif et la négation morphologique (section 1.3), et plus précisément les mots préfixés en *dé-* (section 1.3.1), en *in-* en français, traduits par la négation syntaxique ou morphologique (préfixe α-) en grec (section 1.3.2). Les conclusions auxquelles nous avons abouti sont les suivantes :

Tant en logique que lors de son emploi dans le discours, la négation syntaxique crée, dans la plupart des cas, une relation de contradiction, tandis que la négation morphologique est à l'origine d'une relation de contrariété, ce qui est le cas aussi pour les verbes à sémantisme négatif.

Les similitudes entre la négation morphologique et l'expression de la négation par les verbes à sémantisme négatif, autrement dit la négation lexicale, sont au nombre de trois :

- elles n'expriment pas la négation au moyen d'un marqueur de négation de phrase et elles appartiennent à la catégorie que nous avons définie *négation dans le lexique* (*cf.* introduction générale),
- elles expriment une relation de contrariété, plutôt que de contradiction et
- elles prévoient l'existence d'un moyen terme, d'une zone grise, entre les termes contraires.

Il existe, par ailleurs, un certain nombre de divergences entre les termes morphologiquement négatifs et la négation syntaxique. Vu les similitudes citées ci-dessus, on pourrait avancer que ces divergences sont également valables entre les verbes à sémantisme négatif et la négation syntaxique :

- Les termes morphologiquement négatifs et les verbes à sémantisme négatif expriment la négation de manière plus forte et plus précise que la négation syntaxique.
- Les termes préfixés en *in*- et α- expriment une différence de qualité par comparaison avec les prédicats niés par la négation syntaxique.
- On emploie un terme sémantiquement négatif, soit préfixé (négation morphologique) soit ayant un sémantisme négatif inhérent (négation lexicale) dans les cas où la négation exprime une valeur descriptive (Muller, 1991 : 67).

Dans la deuxième section de ce chapitre, nous avons d'abord présenté les concepts relatifs à certaines théories que nous avons exploitées lors de notre analyse (section 2.1). Il s'agit de la théorie des échelles argumentatives d'Anscombre et Ducrot (1978) (section 2.1.1.), celle des lois du composant rhétorique proposées par Ducrot (1979/1991) (section 2.1.2) et la théorie des maximes conversationnelles de Grice ([1975] 1979) (section 2.1.3).

En appuyant notre argumentation sur les critères proposés par Corblin et Tovena (2003) pour identifier les phrases négatives en français, nous avons aussi comparé des phrases contenant des verbes à sémantisme négatif à celles qui contiennent un marqueur de négation syntaxique (section 2.2), dans les deux langues. Nous avons conclu qu'il existe quatre points communs entre les verbes à sémantisme négatif français et les verbes à sémantisme négatif grecs :

- Ils ne créent pas d'ambiguïtés de portée avec un indéfini (propriété a).
- Ils ne légitiment pas les formes spéciales de coordination *ni* et οὔτε (ute) (propriété b).
- Ils ne donnent pas lieu à une suite discursive avec *non plus* et οὔτε (ute) (propriété c).
- Ils sont incompatibles avec les mots-N (propriété g).

Il n'y a qu'une différence : les verbes à sémantisme négatif français ne sont pas compatibles avec les termes à polarité négative (TPN), alors que les verbes à sémantisme négatif grecs peuvent légitimer ce type de termes (propriété f).

Il en résulte que les verbes à sémantisme négatif partagent bon nombre de propriétés en français et en grec. Ce sont ces propriétés qui les différencient de la négation syntaxique dans les deux langues.

Dans la troisième section (2.3), nous avons examiné certains verbes à sémantisme négatif qui sont fréquemment traduits en grec par la négation syntaxique : il s'agit des verbes *refuser* (2.3.1.), *interdire* (2.3.2.), *empêcher* (2.3.3.), *manquer* (2.3.4.) et *ignorer* (2.3.5.). Pour comprendre le choix des traducteurs, nous avons étudié ces verbes, ainsi que leurs équivalents en grec, au moyen de critères morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques dans les deux langues. Nos conclusions générales, valables pour tous les verbes examinés, sont les suivantes :

- Les raisons qui déterminent le choix des traducteurs sont associées aussi bien à des critères morphosyntaxiques qu'au sémantisme des verbes utilisés dans les phrases. Notre conclusion est que ce qui dicte le choix des traducteurs est notamment le double sémantisme des verbes français examinés : pour distinguer entre les ambiguïtés sémantiques des contenus de ces verbes, ils optent pour la négation syntaxique.
- Dans les deux langues, le fonctionnement de la négation syntaxique est de suggérer une lecture affaiblie des contenus.

Afin de rendre plus clairs l'emploi et la valeur informative de chaque verbe à sémantisme négatif français et de ses traductions en grec, nous présentons les résultats de notre examen contrastif dans les tableaux suivants :

Refuser
(section 2.3.1)

Français	Traduction en grec	Type de négation	Type de verbe
Refuser de+infinitif *Se refuser à*+ infinitif	Δεν θέλω 'je ne veux pas' (ex. 17-21 et 23) Δεν δέχομαι 'je n'accepte pas' (ex. 25)	Négation syntaxique	Processus
Refuser+complétive	Δεν θέλω 'je ne veux pas' (ex. 14) Δεν δέχομαι 'je n'accepte pas' (ex. 22 et 26)	Négation syntaxique	Processus

Être refusé	Δεν γίνομαι δεκτός 'je ne suis pas admis' (ex. 15 et 28) Δεν επιτρέπω 'Je ne permets pas' (ex. 16)	Négation syntaxique	Processus
Refuser+GN abstrait	Δεν επιτρέπω 'Je ne permets pas' (ex. 24 et 27)	Négation syntaxique	Processus
Nier+GN abstrait	Αρνούμαι 'Je nie' (ex. 29 et 30)	Négation lexicale	Événement

Interdire
(section 2.3.2)

Français	Traduction en grec	Type de négation
Interdire de + infinitif	Δεν επιτρέπω 'Je ne permets pas' (ex. 31-34, 37-38, 42, 48-50) Δεν αφήνω 'je ne laisse pas' (ex. 35) Δεν έχω το δικαίωμα 'je n'ai pas le droit' (ex. 36)	Négation syntaxique
Interdire + GN *Proscrire*/*défendre* + GN *Ne pas être autorisé*	Απαγορεύω 'j'interdis' (ex. 44-47) Απαγορεύω 'je proscris/défends' (ex. 51-54) Απαγορεύεται 'il n'est pas autorisé' (ex. 55-56)	Négation lexicale

Empêcher
(section 2.3.3)

Français	Traduction en grec	Type de négation

Empêcher	Να μην επιτρέψω 'Que je ne permette pas' (ex. 59-60) Δεν επιτρέπω 'Je ne permets pas' (ex. 69-70)	Négation syntaxique
Empêcher	Εμποδίζω 'J'empêche' (ex. 65-66) Απαγορεύω 'J'interdis' (ex. 67-68)	Négation lexicale
S'empêcher	Δεν μπορώ να μην 'Je ne peux pas que ne pas' (ex. 62-64)	Négation syntaxique

Manquer
(section 2.3.4)

Français	Traduction en grec	Type de négation
Manquer	Λείπω 'Je suis absent' (ex. 71-72) (valeur qualitative) Χάνω 'je perds' (ex. 73-74) (valeur quantitative)	Négation lexicale
Manquer à + GN	Δεν διαθέτω 'Je ne dispose pas' (ex. 76-77) + GN (valeur qualitative)	Négation syntaxique
Manquer de + GN	Δεν έχω 'Je n'ai pas' (ex. 75, 78-79) Δεν είναι 'Il n'est pas' (ex. 81) Δεν υπάρχει 'Il n'y a pas' (ex. 82) Δεν διαθέτω 'Je ne dispose pas' (ex. 83) + spécifieur-quantifieur (par exemple : αρκετός 'assez') + GN (valeur quantitative)	Négation syntaxique

Ignorer
(section 2.3.5)

Français	Traduction en grec	Type de négation
Ignorer + interrogation indirecte	Δεν ξέρω 'Je ne sais pas' (ex. 90-97, 106)	Négation syntaxique
	Δεν γνωρίζω 'Je ne connais pas' (ex. 108-113)	
Ignorer + GN	Αγνοώ 'J'ignore' (ex. 98-103)	Négation lexicale

Conclusion

« Parler de la négation, c'est s'exposer aux malentendus » (Culioli, 1990 : 91). C'est notre constat aussi à la fin de ce travail sur l'une seulement des problématiques posées par cette notion : le contraste entre négation lexicale et négation syntaxique. Ayant fait l'objet d'étude dans différentes disciplines, non pas seulement linguistiques mais aussi philosophiques, la notion de négativité constitue, et ne cessera de le faire, selon nous, un champ de recherche précieux pour l'examen du fonctionnement des systèmes linguistiques. L'examen de cette notion s'avère, de plus, une opération plus compliquée si on essaie d'étudier parallèlement deux langues telles que le français et le grec moderne.

Deux paramètres ont contribué à la facilitation de notre travail : la constitution d'un corpus traduit et le choix de suivre un cadre théorique varié.

Premièrement, nous aimerions confirmer le rôle important du processus de traduction lorsqu'il est question d'un examen contrastif entre deux langues présentant certaines différences dans leur fonctionnement, ce qui est le cas pour le français et le grec moderne. Il faut signaler que nous n'avons pas commenté la façon de traduire et que nous avons traité de nos exemples en tant qu'un corpus à étudier. Il nous a paru plus legitime de traiter des traductions attestées, comme celles proposées pour des romans ou bien pour des règlements officiels, que d'avoir recours à nos propres traductions. Il est vrai que nous n'avons pas étudié des exemples qui étaient manifestement erronés.

Deuxièmement, vu que notre analyse s'est réalisée au moyen d'un corpus bilingue, constitué d'énoncés traduits du français au grec, nous considérons que la combinaison d'un nombre d'approches relevant de différents champs linguistiques peut mieux révéler l'ambiguïté sémantique des termes négatifs examinés, tels que les lexèmes à sémantisme négatif (*peu*/λίγο, *sans*/χωρίς, *refuser*/αρνούμαι, etc.), et fournir des justifications plus claires par rapport au choix de la négation syntaxique dans les traductions. Les différentes approches ont concouru à notre analyse de manière décisive et ont permis de démontrer le rôle des paramètres morphosyntaxiques, sémantiques et pragmatiques qui définissent les choix des traducteurs grecs.

À la suite de l'analyse proposée dans ce travail, nous espérons avoir répondu à la question principale de cette recherche : pourquoi les traducteurs grecs privilégient-ils la négation syntaxique lorsque le texte original propose un lexème à sémantisme négatif ? Il s'est avéré que la justification de leur choix dépend d'un nombre important

de paramètres, tels que les propriétés morphosyntaxiques des lexèmes examinés et l'ambiguïté de leur statut sémantique et pragmatique. Nous avons choisi d'étudier ces raisons simultanément, au sein des deux systèmes linguistiques, afin de démontrer que, malgré les différences que nous avons repérées dans leur fonctionnement, les deux langues présentent aussi des similitudes et de cette manière on arrive finalement à une équivalence dans la traduction.

Le recours aux origines de l'expression de la négation dans les deux langues au premier chapitre a offert la base pour éclairer leur fonctionnement actuel.

En ce qui concerne le grec, nous avons examiné les normes syntaxiques qui gouvernent l'emploi de ουδείς/ουδεμία/ουδέν (udhis/udhemia/udhen) sous l'angle d'une comparaison avec son équivalent de la langue moderne κανείς/κανένας (kanis/kanenas), ce dernier étant étudié comme pronom négatif, bien qu'il exprime également la valeur indéfinie, lorsqu'il se trouve dans un contexte non-négatif.

Dans le cas du pronom κανείς, et quand ce dernier est utlisé avec une valeur négative, nous avons constaté que la présence du marqueur négatif δεν est obligatoire dans la phrase, indépendamment de la position du pronom :

Κανείς δεν ασχολήθηκε με το θέμα
Kanis dhen asxholitihike me to thema
**Κανείς* ασχολήθηκε με το θέμα
Kanis asxholithike me to thema

Δεν ασχολήθηκε *κανείς* με το θέμα
Dhen asxholithike kanis me to thema
*Ασχολήθηκε *κανείς* με το θέμα
Asxholithike kanis me to thema

Dans le cas de ουδείς, la négation syntaxique δεν est requise, quand le pronom se trouve en position postverbale. Quand il est en position préverbale, on constate l'absence obligatoire d'un marqueur négatif dans la phrase :

**Ουδείς δεν* ασχολήθηκε με το θέμα
Udhis dhen asxholithike me to thema
'Personne ne s'est occupé de ce sujet'

Δεν ασχολήθηκε *ουδείς* με το θέμα
Dhen asxholithike udhis me to thema

*Ασχολήθηκε *ουδείς* με το θέμα
Asxholithike udhis me to thema

Quant à la langue française, son parcours diachronique nous a aidée à comprendre le fonctionnement de la particule *ne*, dont la fréquence d'emploi semble actuellement perdre du terrain, malgré son rôle important pour l'expression de la négation en ancien français. Cependant, la formation de la négation en français actuel écrit requiert la présence de cette particule.

L'examen du *cycle de Jespersen* et des phases traversées par les formes de négation en français et en grec moderne a révélé la similitude suivante entre les deux langues :

- La forme de la négation a initialement été le résultat d'un renforcement par un terme exprimant la petite quantité : ἕν (en) 'un' en grec et *pas*/*mie*/*point* en français. Ainsi a-t-on obtenu :
  grec : οὐδέ (udhé) + ἕν (en) 'un' > οὐδέν (udhen) > δεν (dhen)
  français : *ne* + *oenum* > *noenum* > *non* > *ne… pas*/*mie*/*point* > *ne… pas* > (*ne*)… *pas*.

Cependant, les deux systèmes présentent bon nombre de différences :

- Le français constitue un modèle représentatif de toutes les phases décrites par Jespersen (Phase I : *Jeo ne di*, Phase II : *Je ne dis pas*, Phase III : *Je dis pas*), alors que le grec ne montre qu'une phase (Phase I : οὐ > οὐδέν > δεν). L'absence de la phase II du cycle grec aboutit à une autre différence :
- La forme de la négation n'est pas la même, vu qu'en français on a une négation discontinue (*ne… pas*) et en grec un simple marquage de négation (δεν ou μην).
- La distribution syntaxique des marqueurs δεν en grec et *pas* en français n'est pas la même non plus : *pas* occupe une position postverbale, tandis que δεν occupe une position préverbale.

Cette dernière divergence nous a conduite à la proposition de deux principes[1] pour les deux langues sur le plan synchronique. Il s'agit, en effet, des principes :

- NEG FIRST (grec) : Une phrase simple négative, dont le verbe est à l'indicatif, doit contenir le marqueur négatif préverbal δεν.
- NEG FIRST et FocusLast (français écrit) : Une phrase simple négative doit contenir la particule préverbale négative *ne* et postposer au verbe fléchi le

[1] Le terme NEG FIRST est initialement proposé par Horn (1989 : 293), alors que le terme FocusLast est introduit comme tendance opposée à NEG FIRST par de Swart (2010 : 98-99).

marqueur négatif *pas*, qui véhicule la valeur négative, à savoir la valeur significative de la phrase. Ex : Elle *ne* sort *pas*.

- FocusLast (français oral) : Une phrase simple négative doit contenir le marqueur négatif postverbal *pas* pour véhiculer la valeur négative, à savoir la valeur significative de la phrase. Ex : Elle sort *pas*.

Les différences dans l'expression de la négation sont plus évidentes lorsqu'on examine le contraste entre la négation lexicale et la négation syntaxique dans les deux langues étudiées. Ainsi avons-nous décidé de porter notre attention à quelques lexèmes représentatifs, faisant l'objet du IIe (*peu* et *sans*) et du IIIe chapitre (*refuser*, *interdire*, *empêcher*, *manquer* et *ignorer*).

Le cas du lexème à sémantisme négatif *peu* constitue un exemple qui illustre clairement ce contraste. Après avoir examiné *peu* et *un peu* en français et leurs traductions en grec par λίγο (ligho) et par la négation syntaxique, nous sommes arrivée à certaines conclusions qui justifient le choix des traducteurs grecs qui optent très souvent pour la négation syntaxique :

- Dans la construction *peu* + adjectif (il est *peu probable*), λίγο n'est pas l'équivalent de *peu* (comparatif d'infériorité à une norme), mais de *un peu*, qui exprime la petite quantité. Les traducteurs grecs préfèrent recourir à l'expression syntaxique de la négation (δεν είναι πιθανό) parce que la construction *peu* + adjectif n'équivaut pas à la construction λίγο + adjectif, cette dernière exprimant plutôt une valeur positive.
- Dans la construction verbe + *peu* (je mange *peu*), le lexème *peu* exprime l'infériorité par rapport à une norme. Les traducteurs grecs optent pour la suite δεν + verbe + spécifieur-quantifieur (*δεν* τρώω *πολύ*) pour préserver l'interprétation de *peu*, interprétation qui n'est pas donnée par la traduction verbe + λίγο (τρώω λίγο). Les spécifieurs-quantifieurs (comme πολύ 'beaucoup', αρκετά 'assez', etc.) affectent aux traductions grecques la différence de degré exprimée par le lexème français *peu*.
- Dans le cas de la construction *peu de* + nom (*peu d'*observateurs), les traducteurs grecs choisissent la négation syntaxique (*δεν* είναι *πολλοί* οι παρατηρητές) parce qu'elle exprime le petit nombre d'observateurs par rapport à la norme, à savoir la signification de *peu* dans le texte original. Ils ne préfèrent pas la négation lexicale (*λίγοι* παρατηρητές) parce que λίγο, en tant que déterminant du nom, a le sémantisme 'une petite quantité', comme

un peu, et n'est pas interprété comme comparatif par rapport à une norme, comme *peu*.

- À l'oral, c'est l'accentuation qui détermine la valeur de λίγο : si l'accent tombe sur λίγο, son sémantisme est plutôt négatif ; si l'accent tombe sur un autre mot, λίγο exprime une valeur positive. Comme dans l'exemple :

  - Θέλεις να πάμε για ψώνια ;
    Thelis na pame ghia psonja ?
    litt. : Tu-veux na$_{\text{part.subj.}}$ nous-allons pour achats ?

  - Έχω λίγα χρήματα.
    Exho ligha xhrimata.
    litt. : je-ai peu argent.

  Si on accentue sur le verbe (έχω 'j'ai'), la réponse sera positive (oui, je veux venir, j'ai de l'argent), alors que si on accentue sur λίγα, la réponse sera négative (non, je ne veux pas venir, j'ai peu d'argent).

Ici on est toujours au deuxième chapitre, qui a comme objet le passage de la négation lexicale en français à la négation syntaxique en grec. Un autre cas de figure étudié est le lexème à sémantisme négatif et privatif *sans* et son équivalent en grec χωρίς. Les deux lexèmes partagent certaines propriétés :

- l'expression de la privation, du manque et de l'absence,
  Veuve *sans* enfants
  Χήρα *χωρίς* παιδιά (xhira xhoris pedja)

- la co-occurrence avec les mots-N,
  Sans rien dire
  Χωρίς να πει τίποτε (xhoris na pi tipote)

- le maintien de la présupposition niée,
  Écris la dictée *sans* trop de fautes
  Γράψε την ορθογραφία *χωρίς* πολλά λάθη (ghrapse xhoris pola lathi)

- le fait qu'ils introduisent une phrase à sémantisme négatif,
  Il est parti *sans* parler
  Έφυγε *χωρίς* να μιλήσει (efighe xhoris na milisi)

- dans la construction *sans* + GN (singulier) et χωρίς + GN (pluriel), la valeur véhiculée par les nom-têtes des GN est indéterminée. Dans la même construction, on remarque l'absence d'article : pour le français, il s'agit du singulier sans article, qui renvoie à ce que Culioli appelle le *type*, alors que pour le grec, l'absence de déterminant avec un GN au pluriel renvoie à la *notion*.

  a. José est descendu aux cuisines, *sans autre commentaire*. (PR, p.400)
  b. Ο Χοσέ κατέβηκε στην κουζίνα, *χωρίς άλλα σχόλια*. (KM, p.338)
  O Xhose katevike stin kuzina xhoris ala sxholia.
  litt.: Le Xose est-descendu à-la cuisine sans autres commentaires.

Malgré ces points communs, les traducteurs grecs privilégient la négation syntaxique, ce qui confirme notre hypothèse que *sans* est un *négatif syntaxique*. Nous avons conclu que leur choix est fait pour qu'ils puissent :

- préserver le sémantisme notamment privatif du lexème *sans* dans le texte original,
- démontrer clairement le lien prédicatif entre *sans* et le nom-tête du GN,
- exprimer l'absence de choses qui sont attendues, ce qui peut se réaliser de manière plus pertinente au moyen de la négation syntaxique en grec :

  a. Quant aux tuyaux transportant l'eau chaude, ils sont installés sous terre, mais souvent *sans isolation*, ce qui occasionne d'énormes déperditions. (MD, juin 2014)
  b. Όσο για τους σωλήνες που μεταφέρουν το ζεστό νερό, είναι εγκατεστημένοι υπογείως, πολλές φορές όμως *δεν έχουν μόνωση*, με αποτέλεσμα να υπάρχουν τεράστιες απώλειες. (A, juillet 2014)
  Oso ghia tus solines pu metaferun to zesto nero ine egatestimeni ipoghios poles fores omos dhen exhun monosi me apotelesma na iparxhun terasties apolies.
  litt.: Quant pour les tuyaux que ils-transportent la chaude eau ils-sont installés sous-terre beaucoup$_{adj.}$ fois mais dhen$_{part.nég.}$ ils-ont isolation avec résultat na$_{part.subj.}$ elles-existent énormes déperditions.

Lors de l'examen des verbes à sémantisme négatif, abordés dans le troisième et dernier chapitre, nous avons eu la possibilité d'étudier un autre type de négation, la négation morphologique. En faisant le parallèle entre cette dernière et la négation lexicale exprimée par les verbes à sémantisme négatif, nous avons repéré deux similitudes importantes : les deux types de négation expriment une relation de contrariété et prévoient l'existence d'un moyen terme, d'une zone grise, entre les termes contraires. Ces observations sont à l'origine des différences que nous avons constatées entre la

négation dans le lexique (négation morphologique et verbes à sémantisme négatif) et la négation syntaxique :

- La négation est exprimée de manière plus forte et plus précise au moyen des termes morphologiquement négatifs et les verbes à sémantisme négatif qu'au moyen de la négation syntaxique qui suggère une lecture affaiblie des contenus (*loi d'abaissement*).
- La négation dans le lexique est à l'origine d'une relation de contrariété, contrairement à la négation syntaxique qui crée une relation de contradiction.
- On emploie la négation dans le lexique dans les cas où la négation exprime une valeur descriptive (Muller, 1991 : 67).

Nous avons conclu que les verbes à sémantisme négatif en français et en grec moderne partagent les propriétés discursives suivantes :

- ils ne créent pas d'ambiguïtés de portée avec un indéfini
  J'interdis toute réunion.
  Απαγορεύω κάθε συγκέντρωση.
  Apaghorevo kathe sigedrosi.
  litt. : Je-interdis toute réunion.

- ils ne légitiment pas les formes spéciales de coordination *ni* et ούτε,
  *J'interdis, ni permets.
  *Απαγορεύω ούτε επιτρέπω.
  Apaghorevo ute epitrepo.
  litt. : Je-interdis ni je-permets.

- ils ne donnent pas lieu à une suite discursive avec *non plus* et ούτε,
  J'interdis cette réunion. *–Moi non plus.
  Απαγορεύω αυτή τη συγκέντρωση. *–Ούτε (κι) εγώ.
  Apaghorevo afti ti sigedrosi – ute (ki) egho.
  litt.: Je-interdis cette reunion – ni (et) moi.

- ils ne sont pas compatibles avec les mots-N,
  *J'interdis aucune réunion.
  *Απαγορεύω καμία συγκέντρωση.
  Apaghorevo kamia sigedrosi.
  litt. : Je-interdis aucune réunion.

Malgré ces propriétés communes, les traducteurs, au moins dans notre corpus, optent très souvent pour la négation syntaxique, lorsqu'ils doivent traduire un verbe à sémantisme négatif. Ayant examiné une série de verbes présentant la particularité d'être fréquemment traduits en grec par leurs antonymes niés syntaxiquement (*refuser*, *interdire*, *empêcher*, *manquer* et *ignorer*), nous avons tiré les conclusions suivantes qui peuvent, selon nous, justifier ce choix :

- Des critères morphosyntaxiques, mais aussi sémantiques, dictent la préférence des traducteurs pour la négation syntaxique : ceux-ci, afin de dissiper l'ambiguïté sémantique des contenus des verbes examinés, vu le double sémantisme de ces derniers, ils privilégient la négation syntaxique, comme dans l'exemple suivant :

  a. Cette confusion des valeurs en Europe et au sein des États membres *a interdit* jusqu'à présent toute possibilité de définir le statut de l'embryon, et je le regrette. (SOURCe)
  b. Αυτή η σύγχυση των αξιών στην Ευρώπη και στους κόλπους των κρατών μελών *δεν επέτρεψε* μέχρι τώρα καμιά δυνατότητα ορισμού του καθεστώτος του εμβρύου, πράγμα για το οποίο λυπούμαι.
  Afti i sinxhisi ton axions tin Evropi ke stus kolpus ton kraton melon dhen epetrepse mexhri tora kamia dhinatotita orismu tu kathestotos tu emvriu praghma ghia to opio lipume.
  litt. Cette confusion des valeurs à-la Europe et au sein des États$_{\text{gén.}}$ membres$_{\text{gén.}}$ dhen$_{\text{part.nég.}}$ elle-a-permis jusque maintenant aucune possibilité définition$_{\text{gén.}}$ du statut de l'embryon. chose pour lequel je-regrette.

  Comme nous l'avons déjà souligné, le verbe *interdire* exprime deux valeurs informatives différentes : la valeur stricte de l'interdiction par la loi, et celle moins stricte de l'existence d'un obstacle à surmonter. Dans cet exemple, le verbe *interdire* inclut une modalité, celle de 'ne pas pouvoir-faire', et exprime l'absence de possibilité à cause d'un obstacle, ce qui ne renvoit pas à une interdiction stricte, qui est la valeur exprimée par le verbe απαγορεύω (apaghorevo). Ce dernier ne peut donc pas être un choix pour le traducteur. De plus, dans la phrase française, *interdire une possibilité* a le sens 'ne pas avoir/donner le droit ou la possibilité de faire quelque chose', ce qui est la signification de la séquence δεν επέτρεψε (dhen epetrepse) 'n'a pas permis', qui est un choix non ambigu pour le traducteur.

- Le chenal (oral ou écrit) utilisé joue également un rôle important dans ce choix : c'est dans les traductions des textes tirés des discours prononcés dans le Parlement européen qu'on constate un grand emploi de la négation syntaxique en grec, toujours en fonction du verbe utilisé. Nous concluons que, lorsqu'il s'agit du chenal oral, la fréquence du marqueur négatif δεν est grande.

À la fin de ce travail, nous aimerions signaler que, malgré le grand nombre de recherches déjà effectuées sur la notion de négation dans différentes langues, il est certain qu'il s'agit d'un champ de réflexion très vaste, qui ne sera jamais assez étudié. L'examen du phénomène, de la part de bon nombre de chercheurs et de linguistes, en français, mais aussi en grec, est le point de départ pour les analyses contrastives qui étudient la négation en comparant les deux systèmes linguistiques.

Ce qui mérite l'attention est que les recherches contrastives, étudiant l'expression de la négation dans les deux langues, se limitent au nombre de deux et se concentrent sur deux cas de figure : il s'agit des travaux de Vlachou (2000), qui traite de *sans* et de ses équivalents en grec χωρίς et δίχως, et de Corblin et Vlachou (2011), qui étudient *peu* et *un peu* de manière contrastive, en français et en grec. En reposant notre argumentation sur les résultats de ces recherches, mais aussi sur les conclusions faites dans les travaux qui traitent de ces lexèmes dans l'une des deux langues, nous nous sommes concentrée sur le contraste entre négation lexicale (*sans*, *peu*) en français et négation syntaxique (δεν) en grec. Ayant remarqué que le passage de la négation lexicale en français à la négation syntaxique en grec est fréquent, nous avons aussi examiné un autre cas de figure : les verbes à sémantisme négatif (*interdire*, *refuser*, etc.). Ces verbes, traduits en grec par la négation syntaxique, n'ont pas jusqu'alors fait l'objet d'une étude comparative, du moins à notre connaissance.

Nous ne prétendons pas avoir examiné le phénomène en profondeur. Nous avons, nous-même, remarqué qu'il existe un certain nombre de cas liés au contraste entre la négation lexicale en français et la négation syntaxique en grec que nous n'avons pas abordés. Tel est le cas pour des lexèmes comme *mal*[1], des constructions figées comme *être loin de* + infinitif, ou des verbes à sémantisme négatif comme *se méfier*, *cesser*, *exclure*, *échouer* ou *éviter*, qui sont assez souvent traduits en grec par la négation syntaxique. Nous espérons que cette première tentative fournira la base pour l'étude de ces phénomènes et ouvrira de nouvelles perspectives. Parmi ces dernières, nous

[1] *Cf.* Kazala, à paraître.

considérons comme nécessaire une étude quantitative sur la fréquence de la négation syntaxique grecque dans le langage quotidien, au moyen d'un corpus constitué à partir de dialogues spontanés oraux. En tant que locutrice native grecque, nous sommes à même de confirmer cette fréquence et, étant donné que notre recherche repose sur une approche qualitative, nous considérons qu'une étude quantitative ouvrira plusieurs voies de réflexion.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRIOTIS N., 1990, *Ετυμολογικό Λεξικό της Κοινής Νεοελληνικής* [Dictionnaire étymologique du grec moderne], Thessalonique : Institut d'Études Néohelléniques, Fondation M. Triandafyllidis.

ANSCOMBRE J.-C., 1994, « L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs », *in* P. Attal (éd.), *La négation : Actes du colloque de Paris X-Nanterre 12-13-14 novembre 1992*, *Linx* hors série 5, 299-321.

ANSCOMBRE J.-C., O. DUCROT, 1976, « L'argumentation dans la langue », *Langages* 42, 5-27.

_____, 1978, « Échelles implicatives, échelles argumentatives et lois de discours », *Semantikos* 2-3, 43-67.

APOSTEL L., 1972, «The relation between negation in linguistics, logic, and psychology», *Logique et analyse* 15, 333-401.

ARMENGAUD F., « Contraires et contradictoires, *logique* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], [consulté le 27 octobre 2019], disponible sur : https://www.universalis.fr/encyclopedie/contraires-et-contradictoires-logique/

ARMSTRONG N., A. SMITH, 2002, «The influence of linguistic and social factors on the recent decline of French *ne*», *Journal of French Language Studies* 12, 23-41.

ARRIVÉ M., 1994, « Destin lacanien de la discordance et de la forclusion », *Linx* 5, 11-26.

ASHBY W., 1981, «The loss of the negative particle *ne* in French: a syntactic change in progress», *Language* 57, 674-687.

_____, 2001, « Un nouveau regard sur la chute du *ne* en français parlé tourangeau. S'agit-il d'un changement en cours ? », *Journal of French Language Studies* 11, 1-22.

ATLAS J., S. LEVINSON, 1981, «*It*-clefts, informativeness, and logical form», *in* P. Cole (éd.), *Radical Pragmatics*, 1-61, New York: Academic Publishers.

AYRES-BENNETT W., 1994, «Negative evidence: or another look at the non-use of negative *ne* in seventeenth-century French», *French Studies* 48 (1), 63-85.

BABINIOTIS G., [1985] 2002, *Συνοπτική ιστορία της ελληνικής γλώσσας* [Histoire abrégée de la langue grecque], Athènes : Ellinika Grammata.

_____, 2002, *Λεξικό της νέας ελληνικής γλώσσας* [Dictionnaire du grec moderne], Athènes : Centre de lexicologie.

BALLARD M., 2006, « À propos des procédés de traduction », *Palimpsestes*, hors série, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

BARTHÉLEMY G., 2011, « La logique d'Aristote, le carré et l'hexagone », [en ligne] [consulté le 28 octobre 2019], disponible sur : http://www.xn--georges-barthlemy-ntb.fr/.

BAT-ZEEV SHYLDKROT H., 1998, « Grammaticalisation et évolution de la langue : théories et systèmes », *Travaux de linguistique* 36, 27-35.

BEEKES R. S. P., 2010, *Etymological Dictionary of Greek*, Leiden: Brill.

BENVENISTE É., 1966, *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris : Gallimard.

_____, 1974, *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris : Gallimard.

BERLAN F., 2004, « Les verbes substituts lexicaux de la négation dans le théâtre classique. Le corpus racinien », *Langue française* 143, 93-110.

BLANCHE-BENVENISTE C., 1997, « La notion de variation syntaxique dans la langue parlée », *Langue française* 115, 19-29.

BOCQUET M., 2017, « Prégnance du carré sémiotique ou la trace de l'homme : une anthropologie », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* 11, mis en ligne le 01 août 2017, [consulté le 27 octobre 2019], disponible sur : https://journals.openedition.org/rfsic/3054.

BOLINGER D., 1972, *Degree Words*, The Hague: Mouton.

BONNOT C., S. VASSILAKI, 2017, « Variation catégorielle et polysémie : comparaison des conjonctions de coordination / marqueurs discursifs *I* (russe) et *KE* (grec moderne) », *Langages* 207, 65-78.

BOONS J.-P., 1984, « Sceller un piton dans le mur ; desceller un piton du mur : pour une syntaxe de la préfixation négative », *Langue française* 62, 95-126.

BOUSCAREN J., J. CHUQUET, 1987, *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*, Paris : Ophrys.

BOYSSON-BARDIES B. de, 1969, « Négation syntaxique et négation lexicale chez le jeune enfant », *Langages* 16, 11-118.

_____, 1976, *Négation et performance linguistique*, Paris/La Haye : Mouton.

BRÉAL M., 1897, *Essai de sémantique : science des significations*, Paris : Hachette.

BROWN P., S. LEVINSON, 1987. *Politeness: Some Universals in Language Usage*, Cambridge: Cambridge University Press.

BROWNING R., 1991, *Η ελληνική γλώσσα μεσαιωνική και νέα* [trad. du : *Medieval and Modern Greek*, Cambridge University Press, 1983], Athènes : Papadimas.

BRUNOT F., 1936, *La pensée et la langue*, Paris : Masson.

CADIOT P., L. TRACY, 2003, « Sur le "sens opposé" des mots », *Langages* 150, 31-47.

CARLIER A., 2001, « La genèse de l'article *un* », *Langue française* 130, 65-88.

CATALANI L., 2001, *Die Negation im Mittelfranzösischen*, Frankfort : Peter Lang.

CHARALAMPAKIS C. (éd.), 2016, *Χρηστικό λεξικό της νεοελληνικής γλώσσας* [Dictionnaire utile du grec moderne], Athènes : Organisation journalistique Labrakis.

CHATZIDAKIS G., 1918, «Ετυμολογικά και συντακτικά Α΄» [Éléments d'étymologie et de syntaxe A], *Λεξικογραφικόν αρχείον της μέσης και νέας ελληνικής* 5, Athènes : Imprimerie nationale, 3-16.

CHATZIKONSTANTINOU T., A. GIANNAKIDOU, D. PAPADOPOULOU, 2012, «Intonation, negation and scope in Greek universal quantifiers and NPI-universals», *in* Z. Gavriilidou, A. Efthymiou, E. Thomadaki & P. Kambakis-Vougiouklis (éds), *Selected papers of the 10th ICGL*, Komotini, Greece: Democritus University of Thrace, 213-222.

CHATZOPOULOU K., 2012. *Negation and Non-Veridicality in the History of Greek*, Ph.D., University of Chicago.

_____, 2014, «The Greek Jespersen's cycle: renewal, stability and structural microelevation», *in* C. Gianollo, A. Jäger & D. Penka (éds), *Language Change at the Syntax-Semantics Interface*, Berlin: Mouton De Gruyter, 323-354.

CHOI-JONIN I., 2006, « La valeur linguistique de la préposition *avec*, suivie de la question de son antonymie avec *sans* », *Modèles linguistiques* 54, 97-114, mis en ligne le 01 octobre 2015, [consulté le 30 septembre 2016], disponible sur : http://ml.revues.org/580.

CHRISTENSEN S., 2003, *Analysis of the Standard French ne-drop Phenomenon*, Thesis (B.A.), Swarthmore College, Department of Linguistics.

CHUQUET H., M. PAILLARD, 1989, *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*, Paris : Ophrys.

CLACKSON J., 1994, *The Linguistic Relationship between Armenian and Greek*, Oxford: Blackwell.

CLAIRIS C., G. BABINIOTIS, 2011, *Συνοπτική γραμματική της νέας ελληνικής* [Grammaire abrégée du grec moderne], Athènes : Centre de lexicologie.

CLARK H. H., 1974, «Semantics and comprehension», *in* T. Sebeok (éd.), *Current Trends in Linguistics* 12, The Hague: Mouton, 1291-1428.

CLERCQ K. de, 2016, «The nanosyntax of French negation: a diachronic perspective», *in* S. Cruscina, K. Hartmann & E.-M. Remberger (éds), *Studies on Negation: Syntax, Semantics and Variation* 3, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht Unipress/Vienna University Press, 49-80.

CORBLIN F., 1996, « Quantification et anaphore discursive : la référence aux complémentaires », *Langages* 123, 51-74.

_____, 2013, *Cours de sémantique. Introduction*, Paris : Armand Colin.

_____, 2015, « Quantification et normes subjectives », *in* M. Vinaver-Kovic et V. Stanojevic, *Les études françaises aujourd'hui*, Belgrade : Faculté de Philologie de l'Université de Belgrade, 19-32.

CORBLIN F., E. VLACHOU, 2011, « Peu et un peu. Comparaison français-grec », *Déterminants et inférences : quantification, comparaison et argumentation*, Université Paris-Sorbonne, 22-23 juin [en ligne] [consulté le 31 octobre 2016], disponible sur http://determinants.free.fr/textesatelierjuin11/PeuEVFC.pdf .

_____, 2016, « Une échelle de mesure pour la précision relative des quantifieurs : étude comparative français-grec », *Travaux de linguistique* 72, 49-71.

CORBLIN F., L. TOVENA, 2001, «On the multiple expression of negation in romance», *in* Y. D'Hulst, J. Rooryck & J. Schroten (éds), *Romance Languages and Linguistic Theories 1999*, Amsterdam: John Benjamins.

_____, 2003. « L'expression de la négation dans les langues romanes », *in* D. Goddard (éd.), *Les langues romanes : problèmes de la phrase simple*, Paris : CNRS éditions, 281-343.

CORBLIN F., V. DEPREZ, DE SWART H., L. TOVENA, 2004, «Negative concord», *in* F. Corblin & H. de Swart (éds), *Handbook of French Semantics*, Stanford: CSLI Publications, 417-452.

CORNULIER B. de, 1973, « Sur une règle de déplacement de négation », *Le français moderne* 41, 43 -57.

_____, 1974, « Remarques à propos de la négation anticipée », *Le français moderne* 42, 206-216.

COVENEY A., 1996, *Variability in Spoken French: A Sociolinguistic Study of Interrogation and Negation*, Exeter: Elm Bank.

COWGILL W., 1960, «Greek *ou* and Armenian *oč*», *Language* 36 (3), 347-350.

CREISSELS D., 2006, *Syntaxe générale : une introduction typologique*, Vol. 2, Paris : Hermès.

_____, 2010, « Négation et focus préverbal », *La négation et les énoncés non susceptibles d'être niés*, *in* F. Floricic et R. Lambert-Brétière (éds), Paris : CNRS éditions, 81-100.

CULIOLI A., 1973, « Sur quelques contradictions en linguistique », *Communications* 20, 83-91.

_____, 1985, *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, Poitiers : D.R.L., Université de Paris 7.

_____, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation : opérations et représentations*, t. 1, Paris : Ophrys.

_____, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation : domaine notionnel*, t. 3, Paris : Ophrys.

CUYPERE L. de, 2008, *Limiting the Iconic: from the Metatheoretical Foundations to the Creative Possibilities of Iconicity in Language*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

DAHL Ö., 1979, «Typology of sentence negation», *Linguistics* 17, 79-106.

_____, 2010, «Typology of negation», *in* L. Horn (éd.), *The Expression of Negation*, Berlin: Mouton de Gruyter, 9-40.

DAMOURETTE J., E. PICHON, 1930, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, t. 1, Paris : D'Artrey.

DELAVEAU A., 1987, « Pronom relatif sans antécédent et pronom interrogatif : la forme qui », *Linx* 16, 5-27.

DELVEROUDI R., 1989, «Οι διάφορες χρήσεις του *κανείς*: μια προσπάθεια ερμηνείας» [Les divers emplois de κανείς : une tentative d'interprétation], *Studies in Greek Linguistics* 9, 407-426.

_____, 1993, « Le sujet générique – animé humain en grec et en français », *in* J. Guillemin-Flescher (éd.), *Linguistique Contrastive et Traduction*, t. 2, Paris : Ophrys, 33-88.

_____, 1995, «Ο συμπληρωματικός δείκτης *και*» [Le marqueur de complémentation και], *Studies in Greek Linguistics* 15, 281-291.

_____, 1996a, «Εννοιολογικά πεδία και άρνηση. Ο δείκτης *καν*» [Domaines notionnels et négation. Le marqueur καν], *Studies in Greek Linguistics* 16, 354-365.

_____, 1996b, *La notion de «sujet» et sa réalisation dans l'énoncé en grec moderne et en français*, Paris : Ophrys.

DELVEROUDI R., I. TSAMADOU, S. VASSILAKI, 1993, *Contribution à l'étude de la modalité en grec moderne : le marqueur* va, Paris : Université de Paris 7, Collection ERA 642.

DENIZOT C., 2013, « Deux coordinations négatives en grec ancien. Différences sémantiques et pragmatiques entre οὐδέ et οὔτε », *in* J. François, P. Larrivée, D. Legallois et F. Neveu (éds), *La linguistique de la contradiction*, Berne : Peter Lang, 33-51.

DEWAELE J.-M., 2004, «Retention or omission of the *ne* in advanced French interlanguage: the variable effect of extralinguistic factors», *Journal of Sociolinguistics* 8 (3), 433-450.

DONALDSON B., 2018, « Diachronie de la négation phrastique en français : apports d'une approche sociohistorique », *Revue canadienne de linguistique* 63 (2), 221-241.

DRYER M., 1988, «Universal of negative position», *in* M. Hammond, E. Moravcsik & J. Wirth (éds), *Studies in Syntactic Typology*, Amsterdam: John Benjamins, 93-124.

DUCROT O., 1969, « Présupposés et sous-entendus », *Langue française* 4, 30-43.

_____, 1979, « Les lois de discours », *Langue française* 42, 21-33.

_____, 1980, « Analyses pragmatiques », *Communications* 32, 11-60.

_____, 1991, *Dire et ne pas dire,* Paris : Hermann.

_____, 2005, « De l'intérêt de choisir entre *peu* et *un peu* », *Bulletin hispanique* 107, 109-117.

DUGAS E., 2014, «The pragmatics of morphological negation: pejorative and euphemistic uses of the prefix *non-* in French», *Taikomoji kalbotyra* 4, 1-21.

ERNST G., 1985, « Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts. Direkte Rede », *in* Jean Héroards *Histoire particulière de Louis XIII (1605-1610)*, Tübingen : Niemeyer, 623.

FEIGENBAUM S., 1996, « Le connecteur *sans* », *in* C. Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique* : *subordination*, *coordination*, *connexion*, Tübingen : Niemeyer, 293-298.

_____, 1997, « Le mot composé (*Sans* + SN) : ses rapports syntaxiques, sémantiques et morphologiques », *Travaux de linguistique* 34, 21-47.

_____, 2002, «A contrastive analysis of French and Hebrew prepositions: the case of *sans*, *bli-belo* and *lelo*», *in* S. Feigenbaum & D. Kurzon (éds), *Prepositions in their Syntactic, Semantic and Pragmatic Context*, Amsterdam: John Benjamins, 171-191.

_____, 2003, « L'antonyme en extension : le cas de *sans* », *in* P. Hadermann, A. Van Slijcke et M. Berré (éds), *La syntaxe raisonnée : mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60e anniversaire*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, 183-194.

FERGUSON C., 1959, « Diglossia », *Word* 15 (2), 325-340.

FEUILLET J., 1988, « Le statut linguistique de la négation », *Revue des études slaves* 60, 613-631.

FILIPPI-DESWELLE C., 2019, « Quinze études de cas sur les modalités linguistiques. Avant-propos », *Épilogos* 6, 7-40.

FODOR J. D., J. A. FODOR, M. F. GARRETT, 1975, «The psychological unreality of semantic representations», *Linguistic Inquiry* 6, 515-531.

FONSECA-GREBER BB., 2007, «The emergence of emphatic *ne* in conversational Swiss French», *Journal of French Language Studies* 17, 249–275.

FOREST R., 1992, « La négation et les verbes d'adhérence. Pour en finir avec le neg-raising », *in* P. Attal (éd.), *La négation : Actes du colloque de Paris X-Nanterre 12-13-14 novembre 1992*, *Linx* hors série 5, 49-58.

FRANÇOIS J., 2008, « Polysémie et polytaxie verbale entre synchronie et diachronie », *in* J. Durand, B. Habert et B. Laks (éds), *Actes du 1er Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris : Institut de Linguistique Française, 2219-2239.

GAATONE D., 1971, *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Droz : Genève.

_____, 1990, « Éléments pour une description de *bien* quantifieur », *Revue de linguistique romane* 54, 211-230.

GARDINER A., 1904, «The word», *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde* 41-42, 130–135.

GEURTS B., 1998, «The mechanisms of denial», *Language* 74*,* 274–307.

GIANNAKIDOU A., 1993, «KANIS/kanis: a case of polarity sensitivity in Modern Greek», *Studies in Greek Linguistics* 14, 129-143.

_____, 1994, «The semantic licensing of Negative Polarity Items and the Modern Greek subjunctive», *in* A. de Boer, H. de Hoop & H. de Swart (éds), *Language and Cognition* 4, University of Groningen, 55-68.

_____, 1997, *The Landscape of Polarity Items*, Ph.D., University of Groningen.

_____, 1998, *Polarity Sensitivity as (Non)veridical Dependency*, Amsterdam: John Benjamins.

_____, 2001, «The meaning of Free Choice», *Linguistics and Philosophy* 34, 659–735.

_____, 2011, «Negative and positive polarity items: Variation, licensing, and compositionality», *in* C. Maienborn, K. von Heusinger & P. Portner (éds), *Semantics: An International Handbook of Natural Language Meaning*, Berlin: Mouton de Gruyter, 1660-1712.

GIANNAKIDOU A., J. QUER, 1997, «Long distance licensing of negative indefinites», *in* D. Forget, P. Hirschbuehler, F. Martineau & M. L. Rivero (éds), *Negation and Polarity: Syntax and Semantics*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 95-113.

GIVÓN T., 1978, «Negation in language: pragmatics, function, ontology», *Syntax and Semantics* 9, 69-112.

GODARD D., 2004, «French negative dependency», *in* F. Corblin & H. de Swart (éds), *Handbook of French Semantics*, Stanford: CSLI Publications, 351-390.

GODARD D., J.-M. MARANDIN, 2007, « Aspects pragmatiques de la négation renforcée en italien », *in* F. Floricic (éd.), *La négation dans les langues romanes*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 136-160.

GOSSELIN L., 2010, *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam/New York : Rodopi (coll. « Études Chronos » 1).

_____, 2016, « Les modes expriment-ils des modalités ? L'alternance indicatif/subjonctif dans les complétives objet », *Lingvisticae Investigationes* 39 (1), 145-192.

_____, 2019, « Marqueurs de modalité épistémique et calcul des valeurs modales : sémantique de "savoir que" », *Épilogos* 6, 115-130.

GRAMMENIDIS S., 2005, « L'organisation collective du discours comme vecteur des choix traductionnels », *in* A. Sivetidou et A. Tsatsakou (éds), *Le verbe et la scène. Travaux sur la littérature et le théâtre en l'honneur de Zoé Samara*, Paris : Honoré Champion, 411 - 421.

_____, 2009, *Μεταφράζοντας τον κόσμο του άλλου: θεωρητικοί προβληματισμοί, λειτουργικές προοπτικές* [En traduisant l'univers de l'autre : considérations théoriques, perspectives opérationnelles], Athènes : Diavlos.

GRAVEL-RAYMOND C., 2013, *La négation en français au moyen des termes* aucun, personne *et* rien *: le point de vue des ouvrages de référence parus entre le XVIe et le XIXe siècle*, Université du Québec à Montréal.

GREVISSE M., 1964, *Le bon usage,* Paris/Gembloux : Duculot.

GRICE H.-P., 1975, «Logic and conversation», *in* P. Cole P. & J.-L. Morgan (éds), *Syntax and Semantics 3: Speech Acts*, New York: Academic Press, 41-58.

_____, 1979, « Logique et conversation », *Communications* 30, 57-72.

GRIEVE-SMITH A., 2009, *The Spread of Change in French Negation*, University of New Mexico, [en ligne] [consulté le 6 juillet 2017], disponible sur : https://digitalrepository.unm.edu/ling_etds/12

_____, 2010, «Modeling the semantic and pragmatic evolution of *ne ... pas* in French», *in* F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada & S. Prévost (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, 223-236, [en ligne] [consulté le 3 juillet 2019], disponible sur http://www.linguistiquefrancaise.org.

GROSS G., 1989, *Les constructions converses du français*, Paris : Droz.

_____, 2006, « Sur le statut des locutions prépositives », *Modèles linguistiques* 53, mis en ligne le 01 février 2015, [consulté le 30 septembre 2016], disponible sur : http://ml.revues.org/517.

GUILLEMIN-FLESCHER J., 1981, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*, Paris : Ophrys.

_____, 1986, « Le linguiste devant la traduction », *Fabula* 7, 59-68.

_____, 2000, « Repérages discursifs et traduction », *Studia Romanica Posnaniensia* 25, 145-155.

HABERT B., 1982, « Énonciation et argumentation : Oswald Ducrot », *Mots* 5, 203-218.

HANSEN A. B., I. MALDEREZ, 2004, « Le *ne* de négation en région parisienne : une étude en temps réel », *Langage et société* 107, 5-30.

HANSEN M-B. M., 2018, «The expression of clause negation: from Latin to early French», *in* A. Carlier & C. Guillot-Barbance (éds), *Du latin tardif au français ancien : continuités et ruptures*, Berlin: De Gruyter, 267-295.

_____, 2020, « La négation de proposition », *in* C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost et T. Scheer (éds), *Grande grammaire historique du français*, Berlin : De Gruyter Mouton, 1679-1694.

HANSEN M.-B. M., J. VISCONTI, 2012, «The evolution of negation in French and Italian: similarities and differences», *Folia Linguistica* 46, 453-482.

_____, 2014, *The Diachrony of Negation*, Amsterdam: John Benjamins.

HARDIN G., C. PICOT, 1990, *Translate: initiation à la pratique de la traduction*, Paris : Dunod.

HASENHOR G., 1990, *Introduction à l'ancien français*, Paris : SEDES.

HASPELMATH M., 1998, «Does grammaticalization need reanalysis?», *Studies in Language* 22, 315-351.

HIRSCHBÜHLER P., M. LABELLE, 1993, « Le statut de *(ne) pas* en français contemporain », *Recherches linguistiques* 22, 31-58.

HOEKSEMA J., 2000, «Negative polarity items: Triggering, scope, and c-command», *in* L. Horn & Y. Kato (éds), *Negation and Polarity*, Oxford: Oxford University Press, 115-146.

HOLTON D., P. MACHRIDGE, I. PHILIPPAKI-WARBURTON, [1997] 2011, *Γραμματική της ελληνικής γλώσσας* [Grammaire de la langue grecque], Athènes : Patakis.

HOPPER P. J., E. C. TRAUGOTT, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press.

HORN L.R., 1984, «Toward a new taxonomy for pragmatic inference», *in* D. Schiffrin (éd.), *Meaning, Form and Use in Context: Linguistic Applications. Proceedings of GURT '84*, Washington (D.C.), Georgetown University Press, 11-42.

_____, 1985, «Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity», *Language* 61 (1), 121-174.

_____, 1989, *A natural History of Negation*, Chicago: University of Chicago Press.

HORROCKS G., [1997] 2010, *Greek: A History of the Language and its Speakers*, Oxford: Wiley-Blackwell.

_____, 2014, «Ouk ísmen oudén: negative concord and negative polarity in the history of Greek», *Journal of Greek Linguistics* 14, 43-83.

HOUSE J., 2015, *Translation Quality Assessment: Past and Present*, London: Routledge.

HULSE V., 2010, *Productivity in Morphological Negation: a Corpus-based Approach*, Ph.D., University of Manchester.

ISRAEL M., 2006, «Saying less and meaning less», *in* B. J. Birner & G. L. Ward (éds), *Drawing the Boundaries of Meaning: Neo-Gricean Studies in Pragmatics and Semantics in Honor of Laurence R. Horn*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 143-162.

JAKOBSON R., 1960, «Linguistics and poetics», *in* T. Sebeok (éd.), *Style in Language*, Cambridge: MIT Press, 350-377.

JANNARIS A. N., 1897, *An Historical Greek Grammar, Chiefly of the Attic Dialect*, London: MacMillan.

JESPERSEN O., 1917, *Negation in English and Other Languages*, Copenhagen: A. F. Høst.

_____, [1924] 1971 (trad.), *La philosophie de la grammaire*, Paris : Les éditions de Minuit.

JULIA M.-A., 2017, « Positionnement initial de la négation dans la phrase en latin, grec et moyen-égyptien», *De lingua latina, revue de linguistique latine du Centre*

Alfred Ernout 14, mis en ligne en octobre 2017, [consulté le 21 juillet 2019], disponible sur : https://lettres.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-05/dll_14_m.a_.julia_.pdf, 1-28.

KAZALA F., 2014, *Analyse contrastive du français et du grec à l'aide d'un procédé oblique de traduction : la modulation*, Master *Langue et Littérature françaises*, Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, Grèce.

_____, 2018, « Expression lexicale *vs* expression syntaxique de la négation en français et en grec : le cas du lexème *peu* et de sa traduction par le marqueur *δεν* », *Glossologia* 26, disponible sur : http://glossologia.phil.uoa.gr.

_____, (à paraître), « Le lexème *mal* et sa traduction en grec », in R. Delveroudi, S. Vassilaki et E. Vlachou (éds), *Approches linguistiques comparatives grec moderne-français*, Athènes : Presses Universitaires de l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes.

KIPARSKY P., C. CONDORAVDI, 2006, «Tracking Jespersen's cycle», *in* M. Janse, B. Joseph & A. Ralli (éds), *Proceedings of the 2nd International Conference of Modern Greek Dialects and Linguistic Theory*, Patras: University of Patras, 172-197.

KLIDI S., 1994, «Στοιχεία αρνητικής πολικότητας, αρνητικοί ποσοδείκτες και αρνητικοί τελεστές στα νέα ελληνικά» [Éléments de polarité négative, quantifieurs négatifs et opérateurs négatifs en grec moderne], *Studies in Greek Linguistics* 15, 451-460.

_____, 1995, «Η παρουσία στοιχείων αρνητικής πολικότητας σε προτάσεις με υποτακτική» [La présence d'éléments de polarité négative dans des phrases avec du subjonctif], *Studies in Greek Linguistics* 16, 345-353.

_____, 1997, «Στοιχεία αρνητικής πολικότητας και το παράδοξο της επαναφοράς» [Éléments de polarité négative et le paradoxe de la réintégration], *Studies in Greek Linguistics* 17, 243-251.

KLIDI S., A. TSOKOGLOU, 2001, «Η άρνηση στις μικρές προτασικές φράσεις» [La négation dans les petites phrases], *Glossologia* 13, 35-46.

KLIMA E., 1964, «Negation in English », *in* J. Fodor & J. Katz (éds), *The Structure of Language*, Englewood Cliffs, N. J.: Prentice-Hall, 246-323.

KOUTSIVITIS V., 1989, « La traduction juridique », *Terminologie et traduction* 1, 31-46.

LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris : Les éditions de Minuit.

LAGACÉ M.-F., 1987, « L'analyse sémantique de *sans* (*que*) : retour de la présupposition ? », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 6, 169- 182.

LAKA MUGARZA I., 1990, *Negation in Syntax: On the Nature of Functional Categories and Projections*, Ph.D., Massachusetts Institute of Technology.

LAKOFF G., M. JOHNSON, 1981, *Metaphors We Live By*, Chicago: University of Chicago Press.

LANDSMAN D., 1988/89, «The history of some Greek negatives: phonology, grammar and meaning», *Glossologia* 7-8, 13-31.

LARRIVÉE P., 2004, *L'association négative : depuis la syntaxe jusqu'à l'interprétation*, Genève : Droz.

_____, 2011, «Is there a Jespersen cycle?», *in* P. Larrivée & R. Ingham (éds), *The Evolution of Negation: Beyond the Jespersen Cycle*, Berlin: De Gruyter Mouton, 1-22.

LARRIVÉE P., D. RAMASSE, 2013, « Dimensions stylistique et phonétique de la disparition de *ne* en français », *The Phonetician* 105/106, 86-106.

LEECH G., 1983, *Principles of Pragmatics*, London: Longman.

LEHMANN C., 2015, *Thoughts on Grammaticalization*, Berlin: Language Science Press.

LEHMANN, W. P., 1974, *Proto-Indo-European Syntax*, Austin: University of Texas.

LEVINSON S., 1983, *Pragmatics*, Cambridge: Cambridge University Press.

LILTI A.-M., 2004, « Négation d'un terme marqué et procédés de modalisation », *Langue française* 142, 100-111.

LOUPAKI E., 2005, *Η διαφοροποίηση μεταξύ πρωτότυπου και μεταφράσματος: η περίπτωση των κοινοτικών κειμένων* [La différence entre le texte source et la traduction : le cas des textes communautaires], Ph.D., Université Aristote de Thessalonique.

LYONS J., 1990, *Sémantique linguistique*, Paris : Larousse.

MALBLANC A., 1963, *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris : Didier.

MARCHELLO-NIZIA C., 1979, *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris : Bordas.

_____, 2003, « Le français dans l'histoire », *in* M. Yaguello (éd.), *Le grand livre de la langue française*, Paris : Seuil, 11-90.

_____, 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck.

MARTIN R., 1969, « Analyse sémantique du mot "peu" », *Langue française* 4, 75-87.

_____, 1976, *Inférence, antonymie et paraphrase. Éléments pour une théorie sémantique*, Paris : Klincksieck.

_____, 1990, « Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe *bien* », *Langue française* 88, 80-89.

_____, 1994, « La monovalence de la négation et l'hypothèse de "complétude" », *Linx* 5, 39-48.

MARTINEAU F., 1994, «Movement of negative adverbs in French infinitival clauses», *Journal of French Language Studies* 4, Cambridge: Cambridge University Press, 55-73.

MARTINEAU F., R. MOUGEON, 2003, «A sociolinguistic study of the origins of NE deletion in European and Quebec French», *Language* 79, 118-152.

MATHIOUDAKIS G., V. KOYTSIVITIS, 2018, «Οδηγός για τη σύνταξη, τη μετάφραση και την αναθεώρηση των νομικών πράξεων και των λοιπών εγγράφων της Ευρωπαϊκής Ένωσης στα ελληνικά» [Guide en grec pour la rédaction, la traduction et la révision des actes judiciaires et d'autres textes de l'Union européenne] [en ligne], disponible sur : https://ec.europa.eu/info/files/greek-resources-greek-style-guide_el.

MEILLET A., 1912, « L'évolution des formes grammaticales », *in* A. Meilllet, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion, 130-148.

_____, 1920, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris : Librairie Hachette.

MEISNER C., 2016, *La variation pluridimensionnelle*, Berne : Peter Lang.

MEISNER C., A. ROBERT-TISSOT, E. STARK, 2015, « L'absence et la présence du *ne* de négation », *in Encyclopédie grammaticale du français* [en ligne], [consulté le 8 août 2019], disponible sur : http://www.encyclogram.fr.

MIESTAMO M., 2005, *Standard Negation. The Negation of Declarative Verbal Main Clauses in a Typological Perspective*, Berlin: Mouton de Gruyter.

_____, 2007, «Negation: an overview of typological research», *Language and Linguistics Compass* 1 (5), 552-570.

_____, 2017, «Negation», *in* A. Y. Aikhenvald & R.M.W. Dixon (éds), *The Cambridge Handbook of Linguistic Typology*, Cambridge: Cambridge University Press, 405-439.

MIRAMBEL A., 1959, *La langue grecque moderne : description et analyse*, Paris : Klincksieck.

MITSEA E., 2014, «Κατανομή και λειτουργίες του αρνητικού μορίου *δεν* στην προφορική συνομιλία» [Distribution et fonctions de la particule négative δεν à la conversation orale], *in* D. Goutsos (éd.), *Ο προφορικός λόγος στα ελληνικά* [Le discours oral en grec], Kavala : Saïta, 63-90.

MOLINIER C., 1993, « Les expressions *sans N* du français », *Cahiers de grammaire* 18, 31-72.

MONTEIL J.-F., 2003, « Du nouveau sur Aristote : remarques sur deux traductions arabes du *De Interpretatione* », *L'enseignement philosophique* 53, 3-13.

MOREAU M.-L., 1986, « Les séquences préformées : entre les combinaisons libres et les idiomatismes. Le cas de la négation avec ou sans *ne* », *Le français moderne* 54, 137–160.

MOUNIN G. (éd.), [1974] 2012, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris : Presses universitaires de France.

MOURELATOS A.P.D., 1978, «Events, processes, and states», *Linguistics and Philosophy* 2, 415-434.

MULDER W. de, 2001, « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation », *Langue française* 130, 8-32.

MULLER C., 1991, *La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève : Librairie Droz S.A.

_____, 1992, « La négation comme jugement », *Langue française* 94, 26-34.

_____, 2004, « Sur quelques emplois particuliers de "pas" et "point" à l'aube du français classique », *Langue française* 143, 19-32.

_____, 2016, « La négation : le "côté obscur" de la référence, effets pragmatiques et conséquences grammaticales », *in* E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (éds), *Res per Nomen V*, *Négation et référence*, Presses de l'Université de Reims, 121-137.

MUNDAY J., 2004, *Introducing Translation Studies: Theories and Applications*, London: Routledge.

NOAILLY M., 1999, *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys.

NYROP K., [1899-1930] 1979, *Grammaire historique de la langue française* VI, Genève : Slatkine Reprints.

OBENAUER H.-G., 1983, « Une quantification non canonique : la "quantification à distance" », *Langue française* 58, 66-88.

PANNETON G., 1946, *La Transposition, principe de la traduction*, Thèse de maîtrise, Université de Montréal.

PANTELODIMOS D., K. KAÎTERIS, 2002, *Dictionnaire grec-français*, Athènes : Librairie Kauffmann.

PAYNE J., 1985, «Negation», *in* T. Shopen (éd.), *Language Typology and Syntactic Description. Volume I: Clause Structure*, Cambridge: Cambridge University Press, 197-242.

PENKA D., 2015. «Negation and polarity», *in* N. Riemer (éd.), *The Routledge Handbook of Semantics*, London: Routledge, 303-319.

PÉTERS H., 1999, «An alternative proposal for french negation», *Linguistica atlantica* 21, 107-136.

PHILIPPAKI-WARBURTON I., 1985, «Word order in Modern Greek», *Transactions of the Phililogical Society* 2, 113-143.

POHL J., 1975, « L'omission de *ne* dans le français contemporain », *Le français dans le monde* 14, 17-23.

POSNER R., 1985, «Post-verbal negation in non-standard French: a historical and comparative view», *Romance Philology* 39, 170-197.

POUGEOISE M., 1998, *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Paris : Armand Colin.

PRÉVOST S., 2006, « Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes », *Cahiers de praxématique* 46, 121-140.

REISS K., [1971] 2002, *La critique des traductions*, *ses possibilités et ses limites*, traduit de l'allemand par Catherine Bocquet, Artois : Presses Universités.

REY A. (éd.), 1998, *Dictionnaire le Robert micro*, Paris : Le Robert.

RIEGEL M., 1977, « La représentation sémantique de *sans que* », *Travaux de linguistique et de littérature* 15, 337-359.

RIEGEL M., J.-C. PELLAT, R. RIOUL, [1994] 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.

ROUSSOU A., 2007, «Minimalism and diachronic syntax: the development of negative expressions», *Proceedings of ISTAL17: Selected Papers on Theoretical and Applied Linguistics*, t. 1, Thessalonique: University Studio Press, 11-17.

_____, 2015, «Ο δείκτης *μη*: άρνηση ή συμπληρωματικός δείκτης;» [Le marqueur μη : négation ou marqueur de complémentation ?], *Studies in Greek Linguistics* 35, 490-501.

ROWLETT P., 1992, *On the D-structure Position of Negative Sentence Adverbials in French*, Working papers, *Language and Linguistics* 12, [en ligne], Salford: University of Salford, Department of Modern Languages, [consulté le 9 juillet 2019], disponible sur : http://usir.salford.ac.uk/id/eprint/9539/1/SDML12.pdf.

_____, 1998 «A non-overt negative operator in French», *Probus* 10, 83-104.

SALKIE R., 2001, «A new look at modulation», *Translation and Meaning* 5, [en ligne], Maastricht Translation Institute, Maastricht, Netherlands, 433-441, [consulté le 6 mai 2012], disponible sur : http://didel.script.univ-paris-diderot.fr.

SANDFELD K., 1943, *Syntaxe du français contemporain*, Paris : Librairie Droz.

SANKOFF G., D. VINCENT, 1977, « L'emploi productif de *ne* dans le français parlé à Montréal », *Le français moderne* 45, 243-256.

SCHANG F., 2012, « L'opposition : analyse logique d'une notion flottante », *Syntaxe et sémantique* 13, 65-85.

SCHAPANSKY N., 2002, «The syntax of negation in French: contrariety versus contradiction», *Lingua* 112 (10), 793-826.

_____, 2010, «Further aspects of negation in French», *Lingua* 120, 103-131.

SCHWENTER S. A., 2006, «Fine-Tuning Jespersen's cycle», *Drawing the Boundaries of Meaning*, Studies in Language Companion Series, Amsterdam: John Benjamins, 327-344.

SEDLEY D., 1998, *Lucretius and the Transformation of Greek Wisdom*, United Kingdom: Cambridge University Press.

SETATOS M., 1985, «Παρατηρήσεις στα ρηματικά επίθετα σε *-μένος* και *-τός* της κοινής νεοελληνικής» [Observations aux adjectifs verbaux en –μένος et –τός du grec moderne], *Studies in Greek Linguistics* 5, 73-87.

_____, 1992, «Ανεξάρτητα καταφατικά και αποφατικά στοιχεία της κοινής νεοελληνικής» [Éléments indépendants négatifs et affirmatifs du grec moderne], *Studies in Greek Linguistics* 12, 169-181.

SIFIANOU M., 1987, *Politeness Markers in Greek and in English*, Ph.D., University of Reading.

_____, 1992, *Politeness Phenomena in England and Greece: A Cross-Cultural Perspective*, Oxford: Clarendon.

SPYCHALSKA M., 2011, «Processing of sentences with predicate negation: the role of opposite predicates», *in Proceedings of the 23rd ESSLLI Student Session, Ljubljana*, 193-199.

SWART H. de, 2010, *Expression and Interpretation of Negation: An OT typology*, Dordrecht: Springer.

SWART H. de, I. SAG, 2002, «Negation and negative concord in Romance», *Linguistics and Philosophy* 25, 373-417.

TONNET H., 1995, *Ιστορία της Νέας Ελληνικής Γλώσσας* [Histoire de la langue grecque moderne], traduit du français par Marina Karamanou et Panos Lialiatsis, Athènes : Papadimas.

TOTTIE G., 1982, «Where do negative sentences come from?», *Studia Linguistica* 36 (1), 88-105.

TRAUGOTT E. C., 1989, «On the rise of epistemic meanings in English: an example of subjectification in semantic change», *Language* 65, 31-55.

_____, 1996, «Grammaticalization and lexicalization», *in* K. Brown & J. Miller (éds), *Concise Encyclopedia of Syntactic Theories*, Oxford: Pergamon, 181-187.

TRIANDAFYLLIDIS M., 1998, *Λεξικό της Κοινής Νεοελληνικής* [Dictionnaire du grec moderne], Thessalonique : Institut d'Études Néohelléniques, Fondation M. Triandafyllidis.

TSAMADOU-JACOBERGER I., 1998, *Le nom en grec moderne : marqueurs et opérations de détermination*, Paris : L'Harmattan.

TSIMPLI I.-M., A. ROUSSOU, 1993, «Η άρνηση στα νέα ελληνικά: δείκτες πολικότητας» [La négation en grec moderne : marqueurs de polarité], *Studies in Greek Linguistics* 14, 145-160.

TZARTZANOS A., [1946] 2002, *Νεοελληνική σύνταξις (της κοινής Δημοτικής)* [Syntaxe du grec moderne], 2 vols, Thessalonique : Kyriakidis.

VAN DE VELDE D., 2018, « Les paradoxes du manque. Sémantique et syntaxe du verbe *manquer* », *Travaux de linguistique* 76, 43-70.

VAN DER AUWERA J., 2009, «The Jespersen cycles», *in* E. van Gelderen (éd.), *Cyclical Change*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 35-71.

_____, 2010, «On the diachrony of negation», *in* L. Horn (éd.), *The Expression of Negation*, Berlin/New York: de Gruyter Mouton, 73-101.

VELOUDIS I., 1982, *Negation in Modern Greek*, Ph.D., University of Reading.

_____, 1983-84, «Η υποτακτική στις αναφορικές προτάσεις» [Le subjonctif dans les phrases relatives], *Glossologia* 2-3, 111-135.

_____, 1995, «Ποσοδεικτικές εκφράσεις και 'υποκείμενο'» [Expressions quantitatives et 'sujet'], *Studies in Greek Linguistics* 15, 394-405.

_____, 2003, «Κάνα(ς), καμιά», *Studies in Greek Linguistics* 23, 617-624.

_____, 2005, *Η άρνηση* [La négation], Athènes : Patakis.

_____, 2010, *Από τη σημασιολογία της ελληνικής γλώσσας: όψεις της επιστημικής τροπικότητας* [De la sémantique de la langue grecque : Aspects de la modalité épistémique], Thessalonique : Institut d'Études Néohelléniques, Fondation M. Triandafyllidis.

_____, 2017, «How languages acquire new grammatical elements: the story of *ka(n)*- series in Modern Greek retold», *Linguistics* 55 (1), 117-152.

VINAY J.-P., J. DARBELNET, [1958] 1977, *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*, Paris : Didier.

VIRNO P., 2016, *Essai sur la négation*. *Pour une anthropologie linguistique*, Paris : Éditions de l'éclat.

VLACHOU E., 2000, *Analyse sémantique de* sans *et de ses équivalents grecs* xoris*,* dhixos*,* anef, Mémoire de DEA, Université de Paris VII, Jussieu.

_____, 2007, *Free Choice Items In and Out of Context*, Ph.D., University of Utrecht.

WEINRICH H., 1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier/Hatier.

WEISER S., 2006, *Négation des phrases d'action : y a-t-il des événements négatifs ?*, Master de linguistique informatique, Université Paris 7.

WILLIS D., C. LUCAS, A. BREITBARTH, 2013, «Comparing diachronies of negation», *in* D. Willis, C. Lucas & A. Breitbarth (éds), *The History of Negation in the Languages of Europe and the Mediterranean*, *vol. I: Case Studies*, Oxford: Oxford University Press, 1-50.

WILLMOTT J., 2007, *The Moods of Homeric Greek*, Cambridge/New York: CUP.

_____, 2013, «Negation in the history of Greek», *in* D. Willis & al. (éds), *The History of Negation in the Languages of Europe and the Mediterranean*, *vol. I*, Oxford: Oxford University Press, 299-340.

WRIGHT G.H. von, 1987, «Truth-Logics», *Logique et analyse* 120, 311-334.

WÜEST J., 1985, « Le 'patois de Paris' et l'histoire du français », *Vox Romanica* 44, 233-258.

YVON H., 1948, « *Pas* et *point* dans les propositions négatives », *Le français moderne* 16, 19-35.

ZEIJLSTRA H., 2004, *Sentential Negation and Negative Concord*, Ph.D., University of Amsterdam.

_____, 2009, «On French negation», *in* I. Kwon, H. Pritchett & J. Spence (éds), *Proceedings of the Thirty-fifth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, *February 14-16*: *General Session and Parasession on Negation*, Berkeley: Berkeley Linguistics Society, 447-458.

ZIMMER K., 1964, *Affixal Negation in English and Other Languages: An Investigation of Restricted Productivity*, London: William Clowes and Sons.

CORPUS

Romans

ATTIA M., 2006, *Alger la Noire*, Paris : Actes Sud (coll. « Babel noir »). (AN)

*Traduction grecque, M. Milolidaki, *Το μαύρο Αλγέρι*, Athènes : Polis, 2008. (MA)

ATTIA M., 2007, *Pointe Rouge*, Paris : Actes Sud (coll. « Babel noir »). (PR)

*Traduction grecque, R. Kolaïti, *Η κόκκινη Μασσαλία*, Athènes : Polis, 2009. (KM)

ATTIA M., 2009, *Paris blues*, Paris : Actes Sud (coll. « Babel noir »). (PB)

*Traduction grecque, R. Kolaïti, *Παρίσι μπλουζ*, Athènes : Polis, 2010. (ΠΜ)

IZZO J-C., 2006, *Total Khéops*, Paris : Gallimard. (TK)

*Traduction grecque, R. Someritis, *Το μαύρο τραγούδι της Μασσαλίας*, Athènes : Polis, 2012. (MTM)

IZZO J-C., 2006, *Chourmo*, Paris : Gallimard. (C)

*Traduction grecque, A. Emanouil, *Το Τσούρμο*, Athènes : Polis, 2012. (T)

IZZO J-C., 2006, *Soléa*, Paris : Gallimard. (S)

*Traduction grecque, R. Someritis, *Soléa*, Athènes : Polis, 2012. (S)

HOUELLEBECQ M., 2001, *Plateforme*, Paris : Flammarion. (P)

*Traduction grecque, K. Katsoularis, *Πλατφόρμα*, Athènes : Hestia, 2005. (Π)

Presse écrite en ligne

Le Monde diplomatique (www.monde-diplomatique.fr)

Η Αυγή (www.avgi.gr et www.monde-diplomatique.gr)

Documents officiels

EUR-Lex. *L'accès au droit de l'Union* européenne, *Union européenne* (http://eur-lex.europa.eu)

SOURCe. *Corpus parallèle français-grec en ligne, Université de Chypre* (http://sourcecorpus.ucy.ac.cy)

Listes de fréquence

Η Πύλη για την Ελληνική Γλώσσα [Portail pour la langue grecque] (http://www.greek-language.gr)

Εθνικός Θησαυρός Ελληνικής Γλώσσας [Trésor national de la langue grecque], (http://www.hnc.ilsp.gr)

Σώμα ελληνικών κειμένων [Corpus de textes grecs], (http://www.sek.edu.gr)

Dictionnaires en ligne

CNRTL. *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* (http://www.cnrtl.fr)

Larousse. *Dictionnaire de la langue française en ligne* (http://www.larousse.fr)

Le Littré. *Dictionnaire de la langue française en ligne* (https://www.littre.org)

Annexe I

Corpus d'articles du journal *Le Monde Diplomatique* et de leur traduction dans le journal *Η Αυγή*

Agamben G., « Comment l'obsession sécuritaire fait muter la démocratie », *Le Monde diplomatique*, janvier 2014. Traduction grecque, Th. Koutsis, « Πώς η εμμονή με την ασφάλεια φιμώνει τη δημοκρατία », *Η Αυγή*, février 2014.

Alterman E., « Une timide brise de gauche souffle sur New York », *Le Monde diplomatique*, juillet 2014. Traduction grecque, X. Logothetis, « Ένα αριστερό αεράκι φυσάει στη Νέα Υόρκη », *Η Αυγή*, septembre 2014.

Berthelot J., « Le baiser de la mort de l'Europe à l'Afrique », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014. Traduction grecque, V. Papakrivopoulos, « Η Ευρώπη δίνει το φιλί του θανάτου στην Αφρική », *Η Αυγή*, octobre 2014.

Boms N., A. Hazani, « Israël déconcerté par la guerre en Syrie », *Le Monde diplomatique*, mai 2014. Traduction grecque, X. Logothetis, « Το Ισραήλ αποσυντονισμένο από τον πόλεμο στη Συρία », *Η Αυγή*, juin 2014.

Braconnier C., J-Y. Dormagen, « Ce que s'abstenir veut dire », *Le Monde diplomatique*, mai 2014. Traduction grecque, V. Papakrivopoulos, « Γαλλία: Τι σημαίνει η αποχή », *Η Αυγή*, mai 2014.

Brentin M., « Retour feutré de la discrimination électorale », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014. Traduction grecque, J. Xrisovergis, « Αθόρυβη επιστροφή στις εκλογικές διακρίσεις », *Η Αυγή*, novembre 2014.

Bulard M., « Libre-échange, version Pacifique », *Le Monde diplomatique*, novembre 2014. Traduction grecque, V. Papakrivopoulos, « TTIP στον Ατλαντικό, TPP στον Ειρηνικό », *Η Αυγή*, février 2015.

Chambrial M., E. Manac'h, « Réveil de la communauté rom », *Le Monde diplomatique*, janvier 2015. Traduction grecque, J. Xrisovergis, « Το ξύπνημα της κοινότητας των Ρομά », *Η Αυγή*, février 2015.

Delanoë I., « Entre Moscou et Tel-Aviv, une étrange lune de miel », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014. Traduction grecque, X. Logothetis, « Ένας

παράξενος μήνας του μέλιτος ανάμεσα στη Μόσχα και το Τελ Αβίβ », *Η Αυγή*, mars 2016.

Dupin E., « Le Front national sur un plateau », *Le Monde diplomatique*, mars 2014. Traduction grecque, K. Vassilopoulou, « Το Εθνικό Μέτωπο στο τηλεοπτικό πλατό », *Η Αυγή*, avril 2014.

Gadrey J., « Croissance, un culte en voie de disparition », *Le Monde diplomatique*, novembre 2015. Traduction grecque, V. Papakrivopoulos, « Οικονομική μεγέθυνση, μια θρησκεία υπό εξαφάνιση », *Η Αυγή*, mars 2016.

Garrigou A., « Retour de Sarkozy : le "vol de l'aigle" », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014. Traduction grecque, V. Kaïmaki, « Η πτήση του αετού ή η επιστροφή του Σαρκοζί », *Η Αυγή*, octobre 2014.

Genté R., « La Russie expliquée par son chauffage », *Le Monde diplomatique*, juin 2014. Traduction grecque, K. Vassilopoulou, « Το ενεργειακό παζλ της Ρωσίας », *Η Αυγή*, juillet 2014.

Grech A., « Guerre contre le terrorisme, acte III », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014. Traduction grecque, X. Logothetis, « Πόλεμος κατά της τρομοκρατίας, πράξη Τρίτη », *Η Αυγή*, décembre 2014.

Haarhoff H., « Les Allemands exportent aussi leurs grands-parents », *Le Monde diplomatique*, juin 2013. Traduction grecque, V. Papakrivopoulos, « Γερμανία. Η χώρα εξάγει και παππούδες », *Η Αυγή*, juin 2013.

Hari J., « Pourquoi l'Uruguay légalise le cannabis », *Le Monde diplomatique*, février 2014. Traduction grecque, X. Logothetis, « Γιατί η Ουρουγουάη νομιμοποιεί την κάνναβη », *Η Αυγή*, mars 2014.

Jäcklein W., « …et dix menaces pour les peuples européens », *Le Monde diplomatique*, juin 2014. Traduction grecque, X. Logothetis, « …και δέκα απειλές για τους ευρωπαϊκούς λαούς », *Η Αυγή*, juillet 2014.

Kristianasen W., « Le splendide isolement de la Turquie », *Le Monde diplomatique*, janvier 2015. Traduction grecque, J. Xrisovergis, « Η "υπέροχη" απομόνωση της Τουρκίας », *Η Αυγή*, février 2015.

Lambert R., « Thé, petits gâteaux et idées lumineuses au palace Shangri-La », *Le monde diplomatique*, juin 2014. Traduction grecque, V. Papakrivopoulos, « Τσάι, γλυκίσματα και λαμπρές ιδέες », *Η Αυγή*, juillet 2014.

Limonier K., « Internet russe, l'exception qui vient de loin », *Le Monde diplomatique*, août 2017. Traduction grecque, A. Papaggelopoulou, « Ρωσικό Διαδίκτυο: Μια εξαίρεση με μακρά ιστορία », *Η Αυγή*, janvier 2018.

Natanson J., « Vers la fin du kirchnérisme en Argentine ? », *Le Monde diplomatique*, juillet 2014. Traduction grecque, K. Vassilopoulou, « Ο κιρτσνερισμός οδεύει προς το τέλος του; », *Η Αυγή*, août 2014.

Pitron G., « À Sotchi, produire de l'or blanc sur la mer Noire », *Le Monde diplomatique*, février 2014. Traduction grecque, K. Vassilopoulou, « Σότσι: λευκός χρυσός στη Μαύρη Θάλασσα », *Η Αυγή*, février 2014.

Prunier G., « De la partition à la famine. Frères ennemis du Soudan du Sud », *Le Monde diplomatique*, juillet 2017. Traduction grecque, V. Papakrivopoulos, « Νότιο Σουδάν: Από τη διχοτόμηση στον λιμό », *Η Αυγή*, décembre 2017.

Racine J-L., « Les tribulations du couple indo-afghan », *Le Monde diplomatique*, octobre 2014. Traduction grecque, X. Logothetis, « Διακυμάνσεις στις σχέσεις Ινδίας-Αφγανιστάν », *Η Αυγή*, décembre 2014.

Salingue J., « Alarmes israéliennes », *Le Monde diplomatique*, juin 2014. Traduction grecque, X. Logothetis, « Καμπανάκια για το Ισραήλ », *Η Αυγή*, juillet 2014.

Schwartz A., « Ni pause ni doutes pour les partisans d'une Europe fédérale », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014. Traduction grecque, J. Xrisovergis, « Ομοσπονδιακή Ευρώπη: Ένα εργαλείο για την επιβολή πολιτικών που έχουν απορρίψει οι λαοί », *Η Αυγή*, novembre 2014.

Vercueil J., « Aux racines économiques du conflit ukrainien », *Le Monde diplomatique*, juillet 2014. Traduction grecque, J. Xrisovergis, « Στις οικονομικές ρίζες της ουκρανικής κρίσης », *Η Αυγή*, septembre 2014.

Walch J-P., « Comment l'escalade est devenue un sport », *Le Monde diplomatique*, août 2014. Traduction grecque, K. Vassilopoulou, « Πώς η αναρρίχηση έγινε σπορ », *Η Αυγή*, janvier 2015.

Warde I., « Les États-Unis mettent les banques à l'amende », *Le Monde diplomatique*, juillet 2014. Traduction grecque, X. Logothetis, « Οι Ηνωμένες Πολιτείες επιβάλλουν κυρώσεις στις τράπεζες », *Η Αυγή*, septembre 2014.

Index

Français

A

adjectif · 51, 80, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 117, 118, 119, 120, 124, 125, 131, 134, 136, 168, 169, 170, 172, 188, 190, 191, 192, 200, 272, 292
adverbe · 29, 34, 51, 60, 68, 69, 107, 108, 109, 113, 115, 121, 122, 123, 130, 145, 156, 170, 171, 172, 181, 215, 290
ambiguïté
  sémantique · 195, 260, 269, 276

C

chenal · 23, 131, 134, 195, 221, 224, 233, 277
contradiction · 7, 25, 146, 147, 179, 180, 182, 183, 193, 253, 261, 262, 275, 284, 293
contrariété · 25, 179, 180, 182, 183, 184, 189, 193, 262, 275
cycle de Jespersen · 5, 22, 41, 55, 56, 58, 65, 66, 68, 69, 70, 86, 100, 271

D

déterminant du nom · 6, 24, 103, 109, 110, 111, 123, 125, 135, 136, 273
déterminant zéro · 8, 156, 161, 173
domaine notionnel · 6, 17, 18, 24, 103, 110, 127, 128, 129, 130, 152, 252, 283

E

échelles argumentatives · 7, 17, 195, 196, 225, 263, 280
empêcher · 7, 25, 176, 195, 209, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 262, 263, 266, 272, 276
extérieur (E) · 18, 127

F

FocusLast · 5, 23, 83, 84, 85, 271, 272
force · 51, 57, 68, 87, 126, 148, 155, 158, 190, 199, 214, 215, 222
frontière (F) · 18, 127

G

GN · 6, 8, 24, 104, 141, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 166, 167, 168, 170, 172, 173, 203, 219, 220, 230, 233, 235, 241, 245, 246, 250, 255, 257, 259, 261, 264, 265, 266, 267, 274

I

inférence · 7, 17, 197, 198
infinitif · 6, 8, 24, 73, 84, 86, 87, 103, 140, 141, 142, 143, 145, 147, 151, 152, 155, 163, 171, 172, 173, 192, 212, 219, 220, 224, 230, 233, 236, 237, 238, 241, 264, 265, 278
injonction · 12
interdire · 7, 15, 16, 17, 21, 23, 25, 94, 176, 183, 195, 199, 203, 209, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 230, 231, 232, 233, 236, 237, 240, 241, 242, 262, 263, 272, 276, 277
intérieur (I) · 18, 127

L

lexème · 15, 16
  à sémantisme négatif · 6, 15, 21, 24, 94, 103, 105, 106, 107, 108, 115, 119, 124, 129, 135, 138, 270, 272, 273
  à sémantisme négatif et privatif · 6, 138, 273
litote · 18, 113, 131, 199, 200, 215
loi
  d'abaissement · 196, 225, 226, 241, 275
  d'exhaustivité · 199, 201
  d'informativité · 198, 202
lois du discours · 17, 196

M

manquer · 7, 17, 25, 177, 195, 209, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 262, 263, 272, 276, 294
marqueur · 16, 37, 38, 270, 277
  négatif · 5, 6, 10, 11, 12, 15, 16, 20, 22, 23, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 48, 49, 51, 52, 54, 55, 56, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 100, 101, 103, 104, 105, 111, 113, 114, 126, 128, 129, 130, 131, 135, 140, 141, 151, 153, 158, 159, 160, 161, 166, 167, 176, 183, 187, 190, 192, 193, 203, 225, 233, 256, 262, 263, 270, 272, 277, 284, 289, 293
marqueur de politesse
  de politesse · 126, 135
maxime
  de manière · 17
  de qualité · 165, 201
  de quantité · 165, 198, 199

de relation · 17, 165
maximes conversationnelles · 7, 17, 165, 196, 201, 263
modulation · 92, 289, 293
mots-N · 12, 72, 73, 75, 86, 140, 146, 172, 207, 208, 263, 273, 276

N

ne… jamais · 10, 207
ne… nulle part · 207
ne… pas · 5, 10, 15, 16, 22, 29, 33, 35, 40, 44, 45, 48, 49, 50, 51, 60, 70, 72, 73, 75, 76, 100, 101, 104, 129, 130, 151, 154, 165, 171, 203, 271
ne… personne · 12, 207
ne… rien · 64, 207
Nég · 108, 114, 139
NEG FIRST · 5, 23, 83, 84, 85, 87, 101, 271, 272
négatifs
  explicites · 10
  implicites · 10, 138
  inverses · 139, 178
  sémantiques · 107, 138, 139, 184
négation
  atténuée · 110, 113
  dans le lexique · 13, 14, 183, 184, 187, 193, 262, 275
  de constituant · 10, 69, 192
  de phrase · 8, 10, 27, 28, 30, 31, 32, 34, 43, 50, 51, 53, 60, 61, 65, 66, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 81, 82, 83, 101, 140, 151, 183, 193, 262
  discontinue · 22, 43, 51, 66, 67, 68, 70, 74, 75, 83, 85, 86, 129, 271
  explicite · 13, 184
  lexicale · 6, 15, 17, 21, 24, 25, 94, 100, 103, 104, 105, 125, 128, 130, 132, 136, 141, 169, 176, 179, 180, 188, 193, 194, 195, 203, 248, 262, 263, 269, 272, 273, 275, 277, 278, 281
  métalinguistique · 154, 192
  morphologique · 15, 172
  standard · 42, 71, 72, 73, 74
  syntaxique · 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73,74, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 92, 93, 94, 97, 98, 100, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 158, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 230, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 241, 242, 244, 245, 248, 250, 253, 256, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 289, 291, 292, 293, 294, 295
nom-tête · 162, 163, 166, 173, 274

O

occurrences · 18, 23, 79, 90, 91, 92, 100, 101, 127, 153, 156, 158
organisation collective du discours · 19
OV · 8, 54, 67

P

particule · 5, 11, 22, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 40, 41, 42, 43, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 60, 62, 73, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 91, 129, 145, 148, 152, 153, 236, 238, 271, 272, 291
  négative · 11, 28, 32, 60, 81, 145, 148, 236, 238, 291
pas
  préverbal · 5, 86
personne · 10, 12, 14, 31, 36, 37, 49, 65, 72, 73, 74, 89, 108, 114, 139, 140, 143, 204, 207, 208, 255, 287
peu · 6, 15, 16, 18, 21, 24, 28, 29, 30, 33, 38, 45, 47, 48, 68, 79, 87, 93, 97, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 167, 179, 183, 195, 199, 222, 236, 269, 272, 273, 277, 283, 285, 289, 290, 298
portée
  de la négation · 10, 13, 14, 51, 75, 80, 82, 108, 138, 140, 151, 162, 177, 203, 208, 263, 275
position
  postverbale · 14, 37, 39, 41, 43, 70, 82, 270, 271
  préverbale · 5, 12, 13, 14, 22, 29, 30, 32, 33, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 47, 54, 61, 62, 66, 67, 70, 73, 74, 75, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 104, 126, 128, 139, 145, 155, 161, 162, 165, 166, 167, 181, 184, 189, 191, 192, 211, 214, 215, 225, 246, 247, 270,271, 284
  syntaxique · 5, 22, 29, 47, 70, 73, 75, 82, 155
préfixes négatifs · 178, 189
présupposition · 50, 113, 124, 153, 154, 155, 172, 274, 289
pronoms
  indéfinis · 12, 22, 31, 38, 66, 89
propriétés · 9, 12, 15, 21, 24, 25, 103, 107, 108, 113, 115, 119, 129, 139, 140, 151, 165, 168, 172, 173, 176, 178, 182, 183, 184, 188, 189, 191, 193, 195, 196, 198, 202, 203, 208, 209, 220, 228, 233, 242, 246, 248, 250, 263, 270, 273, 275, 276

Q

qualité · 17, 136, 162, 180, 189, 191, 194, 196, 201, 202, 229, 230, 245, 250, 260, 262
quantification · 8, 156, 158, 283, 292
quantifieur · 30, 81, 122, 130, 134, 136, 183, 197, 206, 248, 266, 272, 285
quantité · 17, 23, 34, 41, 45, 46, 56, 69, 94, 98, 99, 103, 108, 109, 110, 113, 117, 120, 122, 124, 125, 128, 131, 133, 135, 136, 137, 160, 178, 180, 190, 196, 201, 242, 245, 248, 250, 271, 272, 273

R

refus · 9, 210, 211, 212, 215, 216, 218, 219, 220, 221, 240
refuser · 7, 10, 15, 16, 21, 23, 25, 94, 104, 105, 107, 176, 183, 195, 203, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 217, 219, 220, 262, 263, 264, 269, 272, 276, 277
registres de langue · 23, 93
rejet · 9, 30, 192, 210, 211
rien · 10, 12, 14, 28, 30, 31, 37, 58, 63, 64, 65, 73, 74, 75, 89, 95, 108, 114, 137, 139, 140, 141, 147, 167, 186, 207, 217, 230, 260, 273, 287

S

sans · 3, 6, 10, 11, 12, 15, 16, 21, 22, 24, 47, 48, 49, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 70, 74, 75, 80, 82, 97, 103, 105, 108, 110, 111, 113, 121, 122, 123, 124, 125, 130, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 170, 171, 172, 173, 190, 192, 213, 217, 225, 247, 253, 256, 259, 261, 269, 272, 273, 274, 277, 282, 284, 285, 289, 291, 293, 295, 302
sémantique · 9
semi-négations · 10, 12
SOV · 8, 67, 87
spécifieur
  d'un adjectif · 6, 24, 103, 110, 127, 134, 136
spécifieurs-quantifieurs · 123, 134, 136, 200, 246, 247, 248, 250, 272
subjonctif · 11, 12, 13, 84, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 153, 154, 155, 172, 173, 220, 221, 286, 289, 295
sujet · 62, 67, 84
SVO · 8, 67, 87

T

TPN · 8, 39, 108, 140, 206, 208, 263
traduction littérale · 18, 21, 24, 92, 109, 113, 119, 122, 134, 140, 162, 164, 173, 213, 219, 220, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 240, 241, 252, 255, 259, 260, 261
transposition · 19, 92, 225, 229, 235, 255

U

un peu · 21, 24, 109, 113, 115, 117, 118, 126, 135, 136, 272, 273, 277, 285

V

valeur
  de vérité · 9, 12, 16, 17, 22, 36, 39, 45, 48, 49, 50, 51, 52, 55, 61, 76, 80, 82, 83, 85, 88, 89, 104, 108, 110, 111, 115, 116, 118, 119, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 128, 129, 130, 135, 136, 141, 143, 156, 158, 159, 160, 164, 166, 173, 176, 177, 178, 180, 189, 192, 193, 194, 196, 197, 206, 214, 216, 220, 223, 225, 226, 227, 230, 232, 233, 236, 240, 241, 242, 243, 246, 250, 253, 263, 264, 266, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 282
  descriptive · 192, 193, 194, 263, 275
  indéterminée · 159
  négative · 16, 22, 39, 50, 51, 52, 76, 80, 82, 83, 85, 88, 108, 111, 115, 118, 120, 124, 128, 141, 176, 177, 189, 206, 232, 270, 272
verbe · 6, 7, 8, 10, 11, 17, 24, 25, 34, 38, 42, 45, 46, 48, 51, 62, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 80, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 103, 104, 109, 110, 115, 118, 120, 122, 126, 130, 134, 135, 136, 137, 142, 145, 162, 163, 164, 166, 167, 175, 176, 177, 178, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 192, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 202, 203, 205, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 255, 256, 258, 259, 260, 261, 264, 272, 273, 276, 277, 286, 294
  de processus · 185, 186, 217
verbes
  d'action · 216, 217
  d'état · 185, 217
VO · 8, 54, 67, 84

Grec

Α

αγνοώ · 253, 254, 256, 259, 261
απαγορεύω · 15, 16, 17, 21, 105, 114, 115, 203, 204, 220, 221, 227, 229, 230, 231, 232, 233, 240, 242, 277
αρνούμαι · 15, 21, 105, 209, 213, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 269

Δ

δεν · 5, 6, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 22, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 37, 38, 39, 63, 64, 66, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 104, 111, 112, 113, 114, 116, 119, 120, 121, 122, 123, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 175, 185, 186, 187, 188, 197, 199, 203, 204, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 247, 249, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 260, 261, 270, 271, 272, 273, 274, 276, 277, 289, 291
δίχως · 15, 16, 21, 139, 141, 145, 146, 147, 277

Ε

ελάχιστα · 122, 123, 135
εμποδίζω · 233, 236, 240, 241, 242

Κ

καν · 144, 150, 151, 152, 153, 239, 284
κανείς/κανένας · 12, 22, 35, 39, 205, 207, 208, 270
κάπως · 116, 117, 118, 135

Λ

λείπω · 243, 250
λιγάκι · 115, 117, 118
λίγο · 15, 16, 21, 24, 105, 109, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 122, 124, 125, 126, 129, 130, 134, 135, 136, 269, 272, 273

Μ

μην · 11, 12, 13, 66, 70, 143, 144, 145, 149, 150, 151, 235, 236, 237, 238, 242, 243, 265, 266, 271

Ο

ουδείς/ουδεμία/ουδέν · 22, 270
όχι · 11, 114, 213

Π

πια · 12, 14, 95, 141, 144, 147, 150, 152, 169, 217, 226
ποτέ · 12, 14, 20, 65, 207, 231
πουθενά · 14, 97, 207

Τ

τίποτα · 12, 14, 147, 207, 230

Χ

χάνω · 243, 249, 250
χωρίς · 6, 15, 16, 21, 24, 104, 105, 122, 139, 140, 141, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 159, 160, 162, 164, 167, 168, 170, 172, 173, 247, 269, 273, 274, 277

Négation lexicale *vs* négation syntaxique en français et en grec moderne

Résumé

Cette thèse aborde la notion de la négation linguistique au moyen d'une analyse contrastive sur deux systèmes linguistiques, le français et le grec moderne, mis en contact grâce au processus de la traduction. En comparant des corpus traduits, on observe que lors du passage du français au grec, le traducteur opte pour la négation syntaxique, tandis que le texte original propose une phrase affirmative comportant un terme à sémantisme négatif. L'objectif de cette recherche est de mettre en évidence cette tendance, et de proposer une justification de ce contraste entre d'une part la négation syntaxique, fréquemment utilisée dans les textes traduits grecs, et d'autre part la négation lexicale, qui est très souvent le choix du locuteur français pour exprimer la négation.
L'hypothèse principale est qu'il y a des raisons morphosyntaxiques (propriétés des lexèmes examinés) mais aussi sémantiques et pragmatiques, tels que le sémantisme des lexèmes français (*peu*, *sans*, *refuser*, *interdire*, etc.) et grecs (λίγο (ligho) 'peu', χωρίς (xhoris) 'sans', αρνούμαι (arnume) 'refuser', απαγορεύω (apaghorevo) 'interdire', etc.) étudiés qui fonctionnent en tant que contraintes pour le traducteur. La méthode de travail adoptée est celle proposée par Guillemin-Flescher (1981), à savoir le travail sur un corpus parallèle traduit. Le phénomène de la négation étant complexe en soi est traité dans un cadre théorique varié. La démarche suivie s'appuie sur les approches suivantes : la théorie des échelles argumentatives d'Anscombre et Ducrot (1978), celle des maximes conversationnelles de Grice (1979) et la théorie du domaine notionnel de Culioli (1990). Notre corpus d'étude est constitué de textes littéraires (romans), de la presse écrite française traduite en grec (journaux), de textes officiels du Parlement européen figurant en ligne dans les deux langues et d'un corpus parallèle français-grec (SOURCe).

Mots-clés : négation lexicale ; négation syntaxique ; français ; grec moderne ; lexème à sémantisme négatif ; valeur sémantique

Lexical negation *vs* syntactic negation in French and Modern Greek

Summary

This thesis attempts to approach, through a contrastive analysis, the notion of negation within two linguistic systems, the French and the Modern Greek, brought into contact through the process of translation. By comparing the translated corpora, we observe that during the transition from French to Greek, the translator opts for syntactic negation, while the original text proposes an affirmative sentence, including a term with negative semantism. The objective of this research is to highlight this tendency, and to propose a justification for this contrast between the syntactic negation on the one hand, frequently used in the translated Greek texts, and the lexical negation, which is often the choice of the French speaker expressing the negation on the other hand.
The main hypothesis is that there are morphosyntactic reasons (properties of the lexemes examine), but also semantic and pragmatic, such as the semantism of French lexemes studied (little, without, refuse, forbid, etc.) and Greek (λίγο (ligho) 'little', χωρίς (xhoris) 'without', αρνούμαι (arnume) 'refuse', απαγορεύω (apaghorevo) 'forbid', etc.) which work as constraints for the translator. The theory adopted for this examination is that proposed by Guillemin-Flescher (1981), namely the work on a translated parallel corpus. The phenomenon of negation, being complex in itself, is treated within a varied theoretical framework. Thus, this approach is based on the following theories: the theory of argumentative scales of Anscombre et Ducrot (1978), that of conversational maxims of Grice (1979), and the theory of the notional domain of Culioli (1990). Our body of study consists of literary texts (novels), French written press translated into Greek (newspapers), official texts from the European Parliament appearing online in both languages, and a parallel French-Greek body (SOURCe).

Keywords : lexical negation; syntactic negation; French; Modern Greek; lexeme with negative semantism; semantic value

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ
ÉCOLE DOCTORALE :
ED 5 – Concepts et langages
Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE
DISCIPLINE : Linguistique